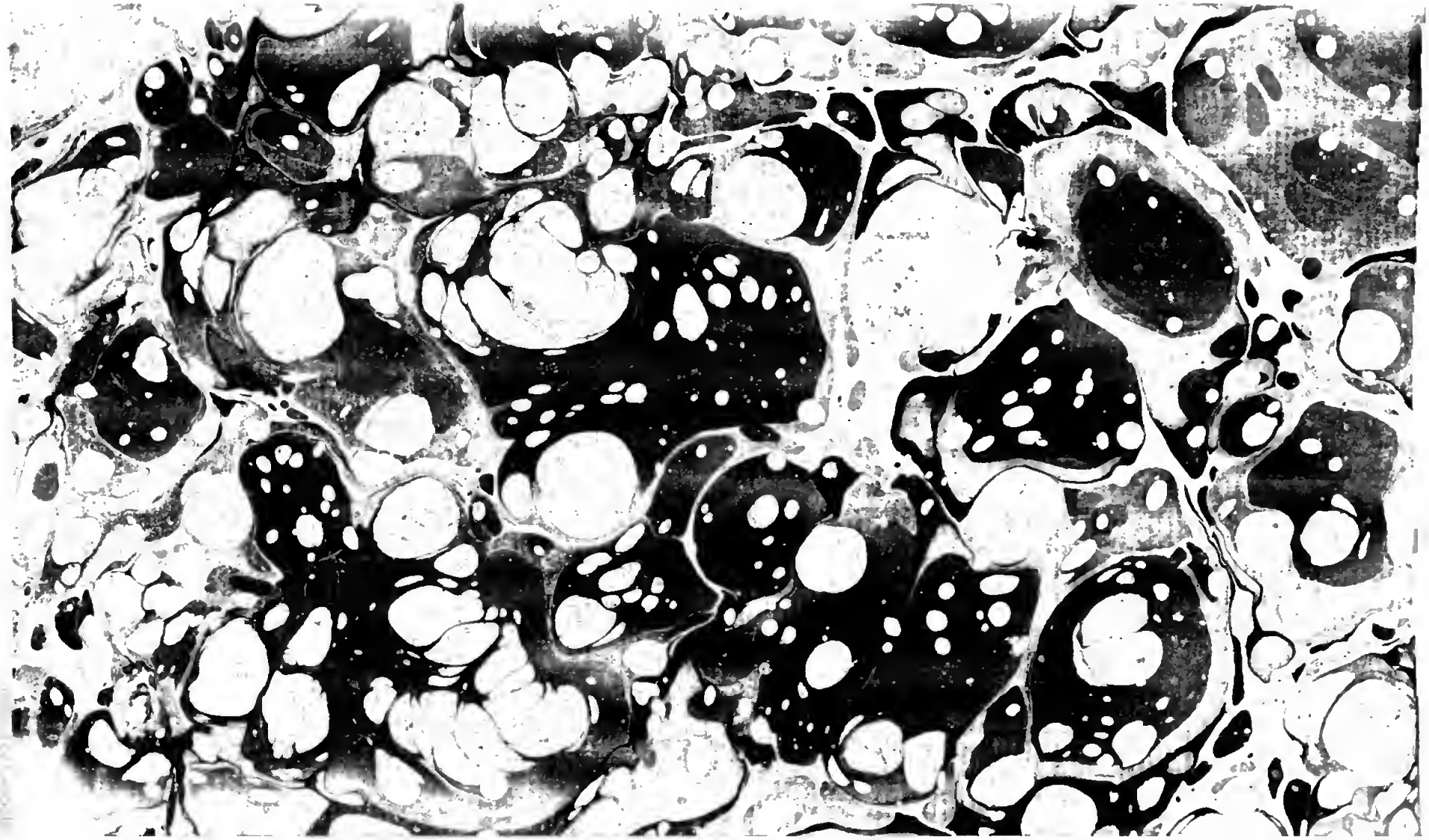

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

FONDO SICILIANI

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-TROISIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

BITE039299
63: BITE900031

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1775-1778.

B3-1

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. CHRISTIN, *avocat à Saint-Claude.*

Le 9 de janvier.

CELUI qui a l'impertinence de vivre encore dans Ferney, accablé de maladies; celui qui ne ceſſera jamais de vous aimer tant qu'il reſpirera; celui qui s'intéreſſe plus que jamais aux eſclaves que vous allez rendre libres; celui qui eſpère faire encore ſes pâques une fois avec vous avant de mourir, vous embraſſe très-tendrement, mon cher ami, vous et toute votre famille. 1775.

Vous ſavez, ſans doute, que quelqu'un ayant dit, devant le roi, que M. *Turgot* n'allait jamais à la meſſe, M. de *Maurepas* a répliqué qu'en récompenſe M. l'abbé *Terrai* y allait tous les jours. *V.*

1775.

LETTRE II.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de janvier.

Mon cher ange, je ſens la grandeur de vos pertes, et je ſens auſſi que, dans mon miſérable état, je ne puis être au nombre de ceux qui, par leur préſence, par leur aſſiduité et par leur zèle, ſont à portée de verſer quelque conſolation dans votre belle ame. Il eſt certain que, ſi je puis avoir au printemps un peu de force, et ſi je ſuis sûr d'être entièrement ignoré, je viendrai me jeter entre vos bras. Ne pourriez-vous point trouver quelque façon de me mettre à portée de venir vivre quelque temps pour vous ſeul, avant que je meure? Si, par exemple, M. le duc de *Praſlin* allait à Praſlin au printemps, ſi vous y alliez paſſer une quinzaine de jours, s'il voulait avoir la bonté de me donner une chambre bien chaude dans ce château que j'ai habité ſi long-temps, je viendrais vous y trouver et jouir de vos bontés et des ſiennes, ſans être tenté d'entrer dans Paris. J'abandonnerais volontiers pour vous ma colonie qui demande mes ſoins continuels du ſoir au matin. Vous feriez ma conſolation beaucoup plus que je ne ſerais la vôtre; car vous avez perdu la plupart de vos amis, et j'ai perdu les trois quarts de moi-même.

Si je ne puis vous apporter mon douloureux et triſte individu, accablé par la vieilleſſe, et n'ayant que la mort en perſpective, je vous enverrai du

moins trois ou quatre petits enfans que j'ai faits en dernier lieu pour vous amuſer. J'ai grand'peur qu'ils ne me ſurvivent pas; mais, en y travaillant, je vous avais toujours devant les yeux. Je me diſais toujours: Cela pourra-t-il plaire à M. d'*Argental*? Il faut ſavoir à préſent comment je pourrai vous faire tenir cette petite famille. N'avez-vous point, vous et M. de *Thibouville*, quelque ami contre-ſignant? pourrais-je envoyer trois exemplaires à M. le duc de *Praſlin*? j'attends ſur cela vos ordres. Vous autres gens de Paris, vous n'êtes nullement exacts en correſpondance. Par exemple, M. de *Thibouville* m'avait écrit qu'il avait envoyé chez le banquier *Tourton* pour une chaîne de montre, et il ſe trouve aujourd'hui que c'eſt chez le banquier *Germani*. Pourvu qu'on ſorte de chez ſoi à l'heure des ſpectacles, il ſemble que toutes les affaires du monde ſoient faites. 1775.

Je demande pardon à M. de *Thibouville* de cette obſervation.

Ce qui regarde mon jeune pruſſien eſt plus ſérieux. Le roi de Pruſſe commence à ſentir tout ſon mérite; et, en effet, les progrès que cet officier a faits chez moi dans l'art du génie et du deſſin ſont étonnans. J'ai ſenti tous les inconvéniens de purger ſa contumace. J'ai prié, il y a long-temps, M. d'*Ornoi* d'abandonner la lecture de l'énorme fatras qu'il a entre les mains. Il faudrait commencer par prouver démonſtrativement que ce procès abominable n'a été entamé que par une cabale contre madame de *Brou*, abbeſſe de Villancourt; il faudrait prouver que des témoins ont été ſubornés: un tel procès durerait quatre ou cinq ans, épuiſerait les bourſes

1775. des plaideurs et la patience des juges, et je mourrais de décrépitude avant qu'on obtînt quelque arrêt qui mît au moins les choſes en régle.

La réviſion des *Calas* a duré trois années; celle des *Sirven* en a duré ſept, et je ſerai mort probablement dans ſix mois.

Nous nous bornons pour le préſent à demander un ſauf-conduit pour une année. J'envoie le modèle du ſauf-conduit à madame la ducheſſe d'*Enville* et à monſieur l'ambaſſadeur de Pruſſe; ce modèle doit être préſenté et réformé. C'eſt, ce me ſemble; M. le comte de *Vergennes* qui doit le ſigner, puiſqu'il eſt adreſſé à un étranger qui eſt réputé être actuellement de ſervice à Véſel. J'ai joint à ce modèle réformable de ſauf-conduit, un petit bout de requête auſſi réformable. On pourra mettre aiſément le tout, dans la forme uſitée, au bureau des affaires étrangères.

Je vous ſupplie donc, mon très-cher ange, de voir ces papiers chez madame la ducheſſe d'*Enville*, et de nous aider de vos conſeils et de vos bons offices. Il me ſemble que ce ſauf-conduit, motivé par le deſſein apparent de venir purger ſa contumace, ne peut être refuſé, et que c'eſt preſque une choſe de droit. Je me flatte que M. le comte de *Maurepas*, perſuadé par les juſtes raiſons de madame la ducheſſe d'*Enville*, engagera M. le comte de *Vergennes* à donner le ſauf-conduit le plus favorable. Ce jeune homme aſſurément mérite mieux que cette petite grâce; mais enfin c'eſt toujours beaucoup ſi nous l'obtenons. Nous aurons du moins après cela le temps de préſenter une requête au roi, qui pourra couvrir les juges et les témoins d'un opprobre éternel, ſi cette

requête eſt aſſez intéreſſante et aſſez bien faite pour aller à la poſtérité, et pour effrayer les fanatiques à venir. 1775.

Cette affaire, mon cher ange, eſt après vous ma grande paſſion. C'eſt en me dévouant pour venger l'innocence que je veux finir ma carrière. Daignez m'aider dans le dernier de mes travaux. *V.*

LETTRE III.

A M. DIONIS DU SEJOUR,

De l'académie des ſciences, qui lui avait envoyé ſon Eſſai ſur les comètes.

A Ferney, le 18 de janvier.

MONSIEUR,

Je vous remercie, avec beaucoup de ſenſibilité et un peu de honte, de l'utile et beau préſent que vous daignez me faire. Je reſſemble aſſez à ce vieux animal de baſſe-cour à qui on donna un diamant; la pauvre bête répondit qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet.

Autrefois, Monſieur, j'aurais pu ſuivre vos calculs; mais à quatre-vingts et un ans, accablé de maladies, je ne puis guère m'en tenir qu'à vos réſultats. Je les trouve ſi probables que je ne compte pas après vous. Je ſuis très-perſuadé qu'aucune comète ne peut prendre aucune planète en flanc. Vous décidez un grand procès; vous donnez un arrêt par lequel le

1775. genre-humain conſervera long-temps ſon héritage; reſte à ſavoir ſi l'héritage en vaut la peine.

Je ne crois pas, non plus, que nous acquérions jamais un nouveau ſatellite qui ſerait, ce me ſemble, un domeſtique fort importun, et qui troublerait furieuſement les ſervices que nous rend celui que nous avons depuis ſi long-temps.

Pour les Arcadiens qui ſe croyaient plus anciens que la lune, il me ſemble qu'ils reſſemblaient à ces rois d'Orient qui s'intitulaient *couſins du ſoleil*. Je veux croire que ces meſſieurs d'Arcadie avaient inventé la muſique, *ſoli cantare periti Arcades;* mais ces bonnes gens n'apprirent que fort tard à manger du gland, et il eſt dit qu'ils ſe nourrirent d'herbe pendant des ſiècles.

Vous en ſavez, *Newton* et vous, un peu plus que ces Arcades et que toute l'antiquité enſemble.

Je ſouhaite que *Newton* ait raiſon, quand il ſoupçonne qu'il y a des comètes qui tombent dans le ſoleil pour le nourrir, comme on jette des buches dans un feu qui pourrait s'éteindre. *Newton* croyait aux cauſes finales, j'oſe y croire comme lui; car enfin la lumière ſert à nos yeux, et nos yeux ſemblent faits pour elle. Toute la nature n'eſt que mathématique. Vous la voyez toute entière avec les yeux de l'eſprit, et moi qui ai perdu les miens, je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai l'honneur d'être avec l'eſtime que je vous dois, et avec une reſpectueuſe reconnaiſſance, Monſieur, votre, &c.

LETTRE IV. 1775.

A M. DE LA CROIX, *avocat*,

Qui lui avait envoyé pluſieurs de ſes mémoires.

A Ferney, 21 de janvier.

Il ſemble, Monſieur, qu'en adouciſſant les maux de ma vieilleſſe, et en conſolant ma ſolitude par la lecture de vos agreables ouvrages, vous ayez voulu me priver du plaiſir de vous en remercier. Vous ne m'avez point donné votre adreſſe. Il y a pluſieurs perſonnes à Paris qui portent votre nom, quoiqu'il n'y ait que vous qui le rendiez célèbre.

Je haſarde mes remercîmens chez votre libraire. Il a imprimé peu de mémoires auſſi bien faits. Ceux pour la Roſière ſont les premiers, je crois, qui aient introduit les grâces dans l'éloquence du barreau. Celui de *Delpech* me ſemble diſputer les probabilités avec beaucoup de vraiſemblance; car les hommes ne peuvent juger que par les probabilités. La certitude n'eſt guère faite pour eux; et voilà pourquoi j'ai toujours penſé que notre code criminel eſt auſſi abſurde que barbare. Il n'y a guère de tribunal en France qui n'ait rendu des jugemens affreux et iniques, pour avoir mal raiſonné, plutôt que pour avoir eu l'intention de condamner l'innocence.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime et la reconnaiſſance que je vous dois, Monſieur, votre, &c.

Voltaire.

1775.

LETTRE V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de janvier.

MON cher ange, quand vous m'aurez donné une adreſſe, je vous enverrai quelque choſe pour vous amuſer ou pour vous ennuyer. En attendant, voici le projet de la petite pancarte que nous demandons à M. de *Vergennes*. Nous ne voulons aucune autre grâce pour le préſent. Nous vous ſupplions avec la plus vive inſtance de nous appuyer auprès de madame la ducheſſe d'*Enville*. Dites-lui, je vous en conjure, que nous n'aurions voulu implorer que ſes bontés. Nous n'attendons rien que de la généroſité de ſon cœur; mais nous n'avons pu nous empêcher de donner part de nos demandes au miniſtre du roi de Pruſſe, parce qu'il a un ordre exprès du roi ſon maître de ſolliciter en faveur de notre infortuné jeune homme. Mais c'eſt ſur madame d'*Enville* que nous fondons toutes nos eſpérances; et c'eſt vous, mon cher ange, qui nous avez ouvert cette voie du ſalut. Conſommez votre ouvrage; tâchez de nous faire avoir un ſauf-conduit bien honorable, et qui ne ſoit pas dans la forme commune. Puiſſé-je vous amener mon très-eſtimable infortuné qui eſt, ſans doute, actuellement à Véſel, comme St *François-Xavier* était en deux lieux à la fois, et comme cela eſt très-commun parmi nous! Après cela nous verrons

à loiſir s'il eſt permis à un juge de village de ſolliciter pendant trois mois de faux témoignages pour perdre de jeunes gens de ſeize à dix-ſept ans, parce qu'ils étaient parens de madame de *Brou*, abbeſſe de Villancourt, et que cette abbeſſe n'avait pas voulu donner une penſionnaire de ſon couvent, très-riche, au fils de ce vilain juge, en mariage. 1775.

Nous verrons s'il eſt permis à ce déteſtable juge de choiſir pour aſſeſſeur un marchand de bois reconnu pour fripon, condamné comme tel par des ſentences des conſuls, qui a été autrefois procureur, et qui n'a jamais été gradué.

Nous verrons s'il eſt loyal à trois miſérables de cette eſpèce, de faire à trois enfans un procès criminel de ſix mille pages, et de finir par donner la queſtion ordinaire et extraordinaire à ces enfans, par leur arracher la langue avec des tenailles, par leur couper le poing ſur un poteau, par les jeter tout vivans dans un bûcher compoſé de deux voies de bois de compte et de deux voies de fagots à doubles liens.

Nous verrons ſi *Pâquier*, petit-fils d'un crieur du châtelet, s'eſt immortaliſé en rapportant au parlement ce procès de ſix mille pages, pendant que le premier préſident dormait.

Nous verrons ſi le *bien jugé*, qui n'a paſſé que de deux voix, n'eſt pas le plus infernalement mal jugé.

Nous aurons, je l'eſpère, des preuves évidentes de tout ce que je vous dis, et nous les mettrons ſous les yeux du roi et de l'Europe entière; mais commençons par notre ſauf-conduit. Je ne puis rien, je ne veux rien, j'abandonne tout ſans ce préalable; je veux finir par-là ma carrière. Ne croyez, ne conſultez

1775. aucun bavard d'avocat, qui vous cite *Papon* et *Loyſel*, comme ſi *Papon* et *Loyſel* avaient été des rois légiſlateurs. Ne conſultez, mon cher ange, que votre raiſon et votre cœur.

Dites, je vous en conjure, à M. de *Condorcet* tout ce qui eſt dans ma lettre.

C'eſt pour le coup que je me mets à l'ombre de vos ailes, et que j'y veux mourir.

LETTRE VI.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 22 de janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien ſenſiblement M. de *Florianet*, il l'embraſſe de tout ſon cœur; il lui écrit ſur ce petit papier imperceptible pour épargner à un jeune officier, très-médiocrement payé, un port de lettre conſidérable.

M. de *Florianet* a eu bien des tantes, mais il n'en a point eu de plus aimable que celle d'aujourd'hui. Il verra, quand il ſera à Ferney, une ſœur de ſa nouvelle tante, âgée d'environ ſeize ans, et qui ſerait très-digne de commettre un inceſte avec M. de *Florianet*, ſi elle n'était pas retenue par ſon extrême pudeur. Il eſt vrai que cette pudibonde demoiſelle va rarement à la meſſe, parce qu'elle s'y ennuie, et qu'elle n'entend pas encore le latin; mais vous la corrigerez, et vous pourriez bien abandonner pour elle mademoiſelle *Dupuits* qui vous aimait ſi tendrement

et ſi violemment. Le nez de mademoiſelle *Dupuits* ne ſe réforme point encore, mais ſes doigts acquièrent une ſoupleſſe merveilleuſe au clavecin. 1775.

Voilà tout ce que je puis vous mander de votre famille, dont j'ai l'honneur d'être un peu par ricochet. Je vous donne ma bénédiction *in quantum poſſum et in quantum indiges. V.*

LETTRE VII.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

25 de janvier.

Le moribond de quatre-vingts et un ans eſt dans ſon lit, Monſieur, tout comme vous l'avez vu; mais avant de mourir, il vous enverra ce Don Pèdre qui eſt d'un jeune homme: vous vous en apercevrez bien à ſon ſtyle qui n'eſt pas encore formé.

J'ai eu le bonheur de voir au chevet de mon lit monſieur votre fils. Il me paraît plus formé que l'auteur de Don Pèdre; il eſt très-aimable et digne de vous.

Je vous remercie infiniment des deux jeunes gens condamnés à rendre un crucifix de grand chemin, pour en avoir briſé un autre; rien n'eſt plus juſte. Vous me donnez envie de connaître M. le bailli de Rue (*). On y va un peu plus vertement chez les Velches; on inflige la peine des parricides. C'eſt une autre eſpèce de juſtice qui eſt toute divine: car

(*) M. d'*Alt.*

1775. un crucifix de bois étant DIEU, et DIEU étant notre père, il eſt clair que celui qui a caſſé la tête au crucifix, a caſſé la tête à ſon père; donc le ſupplice des parricides lui eſt dû très-légitimement.

Je mourrai en admirant cette juriſprudence, mais en vous aimant.

LETTRE VIII.

A MADAME DE SAUVIGNI.

A Ferney, 25 de janvier.

Vous ne ſauriez croire, Madame, quel plaiſir vous m'avez fait, en voulant bien m'envoyer le mémoire de M. *Gerbier*. Je m'intéreſſe à ſa gloire, et je ne vois pas comment on pourrait l'attaquer après la lecture d'un tel écrit. Il eſt ſage et vigoureux; il ne court point après l'eſprit, il ne court qu'après la vérité; il la ſaiſit avec la vraie éloquence qui n'eſt pas celle des jeux de mots. J'ai été fort aiſe de ne point trouver là le verbiage éternel du barreau. La plupart des avocats parlent toujours comme l'*Intimé*.

Je viens de recevoir, Madame, une lettre de M. le maréchal de *Richelieu;* il n'eſt pas homme à verbiage. Il a la bonté de me promettre les petits payemens que ma ſituation très-embarraſſante me forçait de lui demander. Je me trouvais tellement preſſé, que j'avais oſé vous importuner de mes miſérables affaires; j'en ſuis bien honteux: mais je me

voyais noyé, et je m'adreſſais à Ste *Geneviève*. Je ſuis actuellement dans mon lit, pendant que M. et madame de *Florian* dînent chez votre ami M. *Tronchin*. 1775.

Madame de *Florian* eſt plus aimable que jamais. Elle ſoutient ſon état avec eſprit, avec dignité et avec grâces. *Cabanis* la dirige; il eſt au fait des maladies des dames plus que perſonne. Elle s'eſt accoutumée à notre ſolitude philoſophique et à notre vilain climat; rien n'a paru la dégoûter: cela eſt d'un bien bon eſprit. On voit bien par qui elle a été élevée. Elle a une ſœur de quinze à ſeize ans, dont je voudrais bien être le précepteur; mais elle n'en a pas beſoin, et on n'élève pas les filles quand on a quatre-vingts et un ans.

J'ai vu la comédie italienne du conclave. Il n'y a ni gaieté ni eſprit; mais c'eſt toujours beaucoup qu'on ſe moque du conclave à Rome.

Agréez toujours, Madame, le tendre reſpect du vieux malade de Ferney. *V.*

1775.

LETTRE IX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 25 de janvier.

PARDON, Madame, pour *Gluck* ou pour le chevalier *Gluck*. Je croyais vous avoir mandé qu'une dame qui eſt aſſez belle, et qui a une voix approchante de celle de mademoiſelle *le Maure*, m'avait chanté un récitatif meſuré de ce réformateur, et qu'elle m'avait fait un très-grand plaiſir, quoique je ſois auſſi ſourd qu'aveugle quand les neiges viennent blanchir les Alpes et le mont Jura.

Je vous demande pardon d'avoir eu du plaiſir, et d'en avoir eu par un *Gluck*. Il ſe peut que j'aye eu tort; il ſe peut auſſi que les autres morceaux de ce *Gluck* ne ſoient pas de la même beauté. De plus, je ſens bien qu'il entre un peu de fantaiſie dans ce qu'on appelle goût en fait de muſique. J'aime encore les beaux morceaux de *Lulli*, malgré tous les *Glucks* du monde.

Mais venons, je vous en prie, à l'affaire que vous voulez bien protéger. Je me ſuis mis aux pieds de madame la ducheſſe d'*Enville;* je ne compte que ſur elle; je n'aurai d'obligation qu'à elle. Nous demandons un ſauf-conduit, et rien autre choſe; mais comme ces ſauf-conduits ſe donnent par M. de *Vergennes* aux affaires étrangères, il a fallu abſolument commencer par avoir un congé du roi de Pruſſe,

Pruſſe, et en donner part à ſon ambaſſadeur, d'autant plus que le roi de Pruſſe lui-même a recommandé vivement mon jeune homme à ce miniſtre. 1775.

Nous attendons de la protection de madame la ducheſſe d'*Enville* que nous obtiendrons, en termes honorables, ce ſauf-conduit ſi néceſſaire; le temps fera le reſte. Ce fera peut-être une choſe auſſi curieuſe qu'affreuſe de voir comment un petit juge de province, voulant perdre madame de *Brou* abbeſſe de Villancourt, ſubornades faux témoins, et nomma pour juger avec lui un procureur devenu marchand de bois et de vin, condamné aux conſuls pour des friponneries.

C'eſt ce cabaretier qui condamna, lui troiſième, deux enfans innocens au ſupplice des parricides. On ne le croirait pas: vous ne m'en croirez pas vous-même, en vous feſant lire ma lettre; cependant rien n'eſt plus vrai.

Cette étrange ſentence fut confirmée au parlement de Paris, à la pluralité des voix. Il y avait ſix mille pages de procédures à lire: il fallait ce jour-là écrire aux *claſſes*, et minuter des remontrances. On ne peut pas ſonger à tout. On ſe dépêcha de dire que le marchand de bois avait *bien jugé*; et ces deux mots ſuffirent pour briſer les os de ces deux enfans, pour leur arracher la langue avec des tenailles, pour leur couper la main droite, pour jeter leur corps tout vivant dans un feu compoſé de deux voies de bois et de deux charrettes de fagots. L'un ſubit ce martyre en perſonne, l'autre en effigie: mais le temps vient où le ſang innocent crie vengeance.

Cet exécrable aſſaſſinat eſt plus horrible que celui

1775. des *Calas :* car les juges des *Calas* s'étaient trompés ſur les apparences, et avaient été coupables de bonne foi ; mais ceux d'Abbeville ne ſe trompèrent pas ; ils virent leur crime et ils le commirent. Je crois vous avoir déjà dit, Madame, à peu-près ce que je vous dis aujourd'hui ; mais je ſuis ſi plein que je répète.

Mon grand malheur eſt que je déſeſpère de vivre aſſez long-temps pour venir à bout de mon entrepriſe ; mais je l'aurai du moins miſe en bon train. Les parties intéreſſées achèveront ce que j'ai commencé.

Pour écarter l'horreur de ces idées, je vous demande comment je pourrais m'y prendre pour vous faire tenir un chiffon qui vous ennuiera peut-être. Il eſt dédié à un homme que vous n'aimez point, à ce qu'on dit ; c'eſt M. d'*Alembert :* mais vous pardonnerez ſans doute à un académicien qui dédie un ouvrage à l'académie ſous le nom de ſon ſecrétaire. Si vous ne l'aimez pas, vous l'eſtimez, et il vous le rend au centuple.

Moi je vous eſtime et je vous aime de toutes les forces de ce qu'on appelle mon ame. *V.*

LETTRE X. 1775.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 de janvier.

PARDONNEZ-MOI, je vous en ſupplie, de vous avoir importuné ſi indiſcrétement; mais, en vérité, Monſeigneur, pouvais-je imaginer que les préliminaires de cette maudite affaire avec madame de *Saint-Vincent* vous coûteraient quarante mille livres? La juſtice, dit-on, devait ſe rendre gratis avant la renaiſſance des anciens parlemens. Quel gratis que quarante mille francs d'entrée de jeu, et cela parce que l'on a voulu vous voler!

Ce n'était qu'à la dernière extrémité que j'avais recours à vos bontés, ayant mis preſque tout mon bien ſur M. le duc de *Virtemberg*, ſur M. le duc de *Bouillon* et ſur le roi, et n'étant payé de perſonne; ayant eu l'impertinence de bâtir une eſpèce de jolie petite ville, et étant accablé par les demandes continuelles de trente manufacturiers qu'il faut ſoutenir. Ma tête, qui n'eſt pas plus groſſe que rien, ne pouvait porter tous ces fardeaux, et j'étais au déſeſpoir, lequel déſeſpoir était encore augmenté par la mort du notaire *Laleu* qui, par quelques avances, m'empêchait de me jeter par la fenêtre.

J'ai bien mal pris mon temps auprès de vous, je l'avoue; mais votre indulgence me raſſure.

Je vois bien de la fermentation à Paris, malgré la muſique de *Gluck*, et malgré les comédies que donne

1775. *Henri IV* au théâtre français, au théâtre italien et aux marionnettes. Vous êtes accoutumé depuis long-temps aux changemens de ſcènes: mais la véritable gloire, les grands ſervices rendus, et un peu de philoſophie, ſont une bonne égide contre tous les coups de la fortune. Vous êtes actuellement comme les évêques qui ſe diſpenſent de la réſidence pour venir plaider à Paris. Je ſuis perſuadé que, ſi au lieu de dépenſer quarante mille francs, et peut-être quatre-vingts mille, pour faire condamner une catin friponne, vous lui aviez donné dix mille francs d'aumône, elle vous aurait demandé pardon à genoux et par écrit; mais il n'eſt plus temps, il faut pourſuivre cette déteſtable affaire qui vous coûtera plus qu'elle ne vaut.

J'aime mieux les canons de Fontenoi, les fourches de Cloſter-Seven, Minorque et Gènes; ce ſont-là vos vrais billets au porteur.

Si vous aviez le temps de vous amuſer ou de vous ennuyer, je pourrais bien vous envoyer quelque choſe dans peu de jours; ce ſerait la lie de mon vin. Il vous paraîtrait peut-être plat ou aigre; et d'ailleurs je tremble toujours de prendre mal mon temps.

Agréez, je vous en conjure, mon très-tendre reſpect, en quelque temps que ce puiſſe être. *V.*

LETTRE XI. 1775.

A MADAME

LA DUCHESSE D'ENVILLE.

Janvier.

MADAME,

Je me jette à vos pieds cette fois-ci bien ſérieuſement, et je vous conjure d'achever, par votre protection, de rendre la vie et l'honneur au plus innocent, au plus ſage, au plus modeſte et plus malheureux gentilhomme de France.

Il ne s'agit plus actuellement d'aucune formalité de loi, ni d'aucune lettre en chancellerie. Il demande au roi un ſauf-conduit d'une année, comme vous le verrez par les petits papiers ci-joints. Il lui faudra en effet une année entière, au moins, pour débrouiller tout le chaos de cette abominable aventure; et le roi ſon maître voudra bien me le confier encore, ſuppoſé que je vive.

Ce n'eſt point à moi à prévoir s'il cherchera à entrer dans le ſervice de France, ou s'il reſtera à celui du roi de Pruſſe. Tout ce que je ſais, c'eſt qu'il eſt un très-bon officier et un bon ingénieur. Il eſt ſuppoſé réſider à Véſel, et il ne peut ſe montrer en France qu'avec un ſauf-conduit. Nous en demandons un qui ſoit à peu-près ſuivant le modèle que nous préſentons.

1775. Cette petite grâce, qui ne tire à aucune conſéquence, dépend entièrement du miniſtre des affaires étrangères ; et je ſuis bien sûr que ce miniſtre fera tout ce que M. le comte de *Maurepas* voudra.

Daignez donc, Madame, en parler à M. de *Maurepas* quand vous le verrez. Permettez qu'on mette cette bonne action dans la liſte de celles que vous faites tous les jours, quoique cette liſte ſoit un peu longue.

J'ai l honneur d'être avec le plus profond reſpect et la plus vive reconnaiſſance, Madame, &c.

LETTRE XII.

A M. LE BARON DE GOLTZ,

MINISTRE DU ROI DE PRUSSE, *à Paris.*

Janvier.

MONSIEUR,

Le roi de Pruſſe continue à honorer de ſa protection M. d'*Etallonde*, et nous comptons ſur la vôtre. Il ne nous faut actuellement qu'un ſauf-conduit à peu-près tel que nous oſons en préſenter le modèle. Une grâce ſi légère ne peut ſe refuſer, et M. d'*Etallonde* en a un beſoin eſſentiel pour aller lui-même dans ſa ville rechercher les pièces eſſentielles qui lui manquent. Elles démontreront ſon innocence et les manœuvres infernales dont on s'eſt ſervi pour faire condamner deux jeunes gentilshommes,

pleins de mérite, à des ſupplices plus horribles que ceux dont on punit les parricides. 1775.

Nous avons déjà ſix mille pages de la procédure, et cela ne ſuffit pas, à beaucoup près. Vous auriez gagné quatre ou cinq batailles en bien moins de temps que cet exécrable procès n'a été jugé.

Le ſauf-conduit dépend de M. le comte de *Vergennes*. M. le comte de *Maurepas* a trop de grandeur d'ame et trop de bonté pour s'y oppoſer. Vous aurez, Monſieur, la ſatisfaction d'avoir conſervé la vie, l'honneur et la fortune à un jeune gentilhomme digne de ſervir ſous vous.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect et reconnaiſſance,

Monſieur,

de votre Excellence, &c.

LETTRE XIII.

A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Janvier.

MONSEIGNEUR,

Je vous conjure, ſans préambule, de vous joindre à madame la ducheſſe votre mère pour une très-bonne action. Je ne connais pas de meilleur moyen de vous plaire. Vous verrez, par un petit papier que j'ai l'honneur de lui envoyer, qu'il n'eſt queſtion que de rendre l'honneur, la fortune et la vie, par cinq ou ſix mots, à un jeune gentilhomme plein de mérite. La choſe dépend de M. de *Vergennes* qui ne refuſera

1775. rien à M. le comte de *Maurepas*, et M. de *Maurepas* vous refusera encore moins.

Si l'aventure du chevalier de *la Barre* vous a fait frémir d'horreur, la protection que vous et madame la duchesse d'*Enville* donnerez à son ami infortuné nous fera verser des larmes de joie.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monseigneur, &c.

LETTRE XIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1 de février.

C'est bien vous, Madame, qui êtes ma patronne et ma véritable protectrice. Ma dernière volonté est de me jeter à vos pieds; mais ce ne peut être que de mon lit à la bride de votre cheval; et il y a cent vingt-cinq lieues entre lui et moi.

J'ai l'honneur de vous envoyer, par la voie que vous m'avez indiquée, le dernier radotage de ma vieillesse, et je vous supplie de ne le pas lire; car, vivant ou mourant, je ne veux pas vous ennuyer. Je ne pense plus guère, mais mes dernières pensées seront pour vous avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance.

Le vieux malade et radoteur de Ferney, V.

LETTRE XV. 1775.

A M. DE LALANDE.

A Ferney, 6 de février.

En tibi normæ poli et divæ libramina molis;
Computus en Jovis, &c.

Voilà, Monsieur, ce que *Halley* disait à *Newton*, et ce que je vous dis.

Je reçus hier le plus beau présent qu'on m'ait jamais fait. J'ai passé tout un jour et presque toute une nuit à lire le premier volume, et j'ai entamé le second.

C'est, je crois, la première fois qu'on a lu tout de suite un livre d'astronomie. Vous avez trouvé le secret de rendre la vérité aussi intéressante qu'un roman.

Je vous demanderais pourtant grâce pour *Alexandre* à qui vous reprochez d'avoir été effrayé d'une éclipse de lune, avant la bataille d'Arbelles. *Plutarque* ne lui impute pas tant de faiblesse et tant d'ignorance.

Quinte-Curce dit, au contraire, que l'armée (qui n'était pas composée de philosophes) fut prête à se soulever contre *Alexandre*, *jam pro seditione res erat*. Le roi fit rassurer ses soldats par les mages égyptiens qu'il avait auprès de lui, et marcha aux ennemis immédiatement après l'éclipse.

Comment en effet le disciple d'*Aristote* aurait-il ignoré la cause de ce phénomène si ordinaire, et comment *Alexandre* aurait-il connu la terreur?

1775. Après avoir demandé grâce pour ce prince, je ne vous la demanderai pas pour les pères de l'Egliſe qui ont nié les antipodes; je ne la demanderai pas pour l'ami *Pluche*, qui va toujours chercher dans la langue hébraïque (qu'il ne ſavait pas) les raiſons des choſes qui n'ont jamais exiſté.

J'aimerai ſurtout bien mieux me confirmer avec vous dans le ſyſtême démontré par *Newton*, que d'attribuer aux anciens, quels qu'ils ſoient, des connaiſſances aſtronomiques dont ils n'ont jamais eu que des ſoupçons très-vagues.

Enfin, Monſieur, je trouve dans votre livre de quoi m'inſtruire et me plaire à tout moment. J'ai preſque oublié, en le liſant, tous les maux dont je ſuis accablé. Je ſerai bientôt privé pour jamais de ce grand ſpectacle du ciel qui eſt actuellement couvert de brouillards, du moins dans notre pays. Il fait plus beau ſans doute ſur les bords du Nil et ſur ceux de l'Euphrate, que dans le voiſinage du lac de Genève. Il y a trois mois que je ſuis dans mon lit; et ſans vous je n'aurais renouvelé connaiſſance avec aucune planète.

Vous aviez daigné me promettre que vous honoreriez Ferney d'un obéliſque et d'une méridienne. Je ne crois pas vivre aſſez pour entreprendre cet ouvrage; je me bornerai, cette année, à bâtir des granges de ce que vous appelez pizay (*) (ſi je ne me trompe.)

Si vous aviez un moment à vous, je vous ſupplierais de me dire à qui je dois m'adreſſer

(*) Pizay eſt une terre argileuſe, battue entre des planches, et dont on fait des maiſons dans la Breſſe.

pour avoir un bon ouvrier avec lequel je ferais mon marché. 1775.

Je vous demande bien pardon de cette importunité.

Je ne sais pas comment j'ose vous parler des choses terrestres, après tout ce que je viens de lire.

Agréez, je vous prie, Monsieur, la reconnaissance et la respectueuse estime de votre, &c.

Le vieux malade de Ferney.

Permettez-moi de présenter mes respects à M. et à madame de *Maron* (*).

LETTRE XVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

27 de février.

J'AI été très-mal, Madame, depuis près d'un mois. Je le suis encore, et je ne sais pas trop comment je suis en vie. Je crois qu'il est arrivé la même chose à Don Pèdre qu'à moi; cependant je vous en envoie une seconde édition, parce que j'apprends dans mon lit qu'il n'y a plus d'exemplaires de la première à Genève.

(*) Madame de *Maron*, baronne de Meillonnaz, qui demeure à Bourg-en-Bresse, a fait huit tragédies de quinze à dix-huit cents vers chacune, et deux comédies en vers. M. de *Voltaire*, qui en a vu quelques-unes, leur a donné des applaudissemens. La modestie de l'auteur l'a empêche de les publier, ainsi qu'un grand nombre de lettres que M. de *Voltaire* lui avait adressées, et qu'elle n'a point voulu communiquer par le même motif.

1775. Tout eſt allé, je crois, à Paris. Vous recevrez probablement l'exemplaire de l'édition nouvelle, par M. d'*Ogni*.

Je vous conſeille de ne vous jamais faire lire de vers; car outre qu'on en eſt fort las, ils ſont trop difficiles à lire. Vous trouverez mieux votre compte avec de la proſe. Je vous prie même de lire une note qui ſe trouve à la fin de la Tactique dans le même recueil. Elle eſt aſſez intéreſſante pour ceux qui n'aiment pas qu'on égorge le genre-humain pour de l'argent.

Le nombre infini de maladies qui nous tuent, eſt aſſez grand; et notre vie eſt aſſez courte pour qu'on puiſſe ſe paſſer du fléau de la guerre.

Je finirai bientôt ma carrière au coin de mon feu. Etendez la vôtre, Madame, auſſi loin que vous le pourrez; jouiſſez de tous les plaiſirs que votre triſte état vous permet. Le mot de plaiſir eſt bien fort, j'aurais dû dire conſolations, et même conſolations paſſagères; car il n'en reſte rien, lorſqu'au ſortir d'un grand ſouper on ſe retrouve avec ſoi-même, et qu'on paſſe la nuit à ſe rappeler en vain ſes premiers beaux jours. Tout eſt vanité, diſait l'autre. Eh! plût à Dieu que tout ne fût que vanité! mais la plupart du temps tout eſt ſouffrance. J'en ſuis bien fâché, mais rien n'eſt plus vrai.

Ma lettre eſt un peu de *Jérémie;* j'aimerais mieux être *Anacréon*. Je vous prie de me pardonner mes lamentations, et de croire que le bon homme *Jérémie*, au milieu de ſes montagnes, vous eſt auſſi tendrement attaché que s'il avait le bonheur de vous voir tous les jours.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE XVII. 1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de mars.

PARDON, mon cher ange; ce n'eſt pas ma faute ſi j'ai tâté un peu de l'agonie aux approches de l'équinoxe, ſelon ma louable coutume. J'ai été bien ſot quand j'ai cru être au moment où je ne vous reverrais plus. Je ne veux pas perdre l'eſpérance qui eſt toujours au fond de ma boîte de *Pandore*.

J'avais fait relier une nouvelle édition de Don Pèdre et compagnie pour M. de *Thibouville*, je ne ſais plus comment faire pour la lui envoyer. Il y a long-temps qu'elle eſt toute prête. Eſt-il poſſible qu'il n'ait pas un contre-ſeing de quelque intendant des poſtes à ſon ſervice? ces pauvres Pariſiens ne s'aviſent jamais de rien. Je prends le parti de la lui envoyer par la diligence de Lyon, empaillée comme un pâté.

Le Kain a mandé qu'il avait une vieille Eryphile de moi; c'eſt une eſquiſſe aſſez mauvaiſe de la Sémiramis. Il ſerait ridicule que ce croquis parût, et il n'eſt pas moins à craindre qu'il ne paraiſſe.

Je me flatte que mon cher ange me ſauvera de cette petite honte.

Il faut que je vous conte que j'avais envoyé un vaiſſeau dans l'Inde, avec quelques aſſociés; le tonnerre eſt tombé ſur notre vaiſſeau et a tout fracaſſé. J'ai, Dieu merci, un anti-tonnerre à Ferney dans

1775. mon jardin. Vous ſavez que cela s'appelle un conducteur; avec cette précaution on n'a rien à craindre ſur terre. C'en ſerait trop d'avoir à la fois affaire au tonnerre ſur la mer des Indes et dans mon parterre: les dévots ſe moqueraient trop de moi.

Je conſeille à *Beaumarchais* de faire jouer ſes factums, ſi ſon Barbier ne réuſſit pas.

Adieu, mon cher ange; je n'en peux plus, permettez que je vous embraſſe bien tendrement avec le peu de force qui me reſte. *V.*

LETTRE XVIII.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

10 de mars.

J'APPRENDS, Monſieur, que vous faites à M. de *Châteaubrun* l'honneur de lui ſuccéder. S'il ne s'était pas preſſé de vous céder ſa place, je vous aurais demandé la préférence. J'ai été ſi malade, depuis près de deux mois, que j'ai cru que je le gagnerais de vîteſſe, et alors je me ſerais recommandé à vos bontés. L'académie me devient plus chère que jamais.

Je ne ſais ſi vous avez reçu, Monſieur, une petite édition de cette eſquiſſe de Don Pèdre, qu'un génevois devait mettre de ma part à vos pieds. S'il ne vous l'a pas remiſe, voudriez-vous avoir la bonté de me dire comment je pourrais m'y prendre pour vous rendre cet hommage que mon état très-douloureux m'empêche de vous préſenter moi-même?

Pardonnez à ma terre épuiſée ſi elle ne porte pas de meilleurs fruits. Rien ne ſerait plus propre à me rajeunir que de venir vous faire ma cour, de vous entendre à votre réception, et de partager l'honneur que vous nous faites. 1775.

S'il eſt vrai que la *Raiſon* ait paſſé par Paris, dans ſes petits voyages, elle doit y reſter pour vivre avec l'auteur de *la Félicité publique*. Ce n'eſt pas une médiocre conſolation pour moi de voir mon opinion ſur cet ouvrage ſi bien confirmée. M. de *Malesherbes* a dit que ce livre était digne de votre grand-père; et moi j'ai l'inſolence de vous dire que votre grand-père, tout votre grand-père qu'il eſt, en était incapable, malgré ſon génie et ſon éloquence. Je penſai ainſi, lorſque j'ignorais que la *Félicité* venait de vous. Je n'ai jamais changé d'avis, et certainement je n'en changerai pas.

La *Raiſon* et la *Vérité* ſa fille ſe recommandent à vos bontés, et moi chétif qui voudrais bien être de la famille, je me mets à vos pieds.

Le vieux malade de Ferney.

1775.

LETTRE XIX.

A M. BOURGELAT.

A Ferney, 18 de mars.

MES maladies continuelles, Monſieur, m'ont empêché de vous remercier plutôt du mémoire utile et digne de vous, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il y a quatre-vingts et un ans que je ſouffre et que je vois tout ſouffrir et mourir autour de moi. Tout faible que je ſuis, l'agriculture eſt toujours mon occupation. J'étais étonné qu'avant vous les bêtes à cornes ne fuſſent que du reſſort des bouchers, et que les chevaux n'euſſent pour leurs *Hippocrates*, que des maréchaux ferrans. Les vrais ſecours manquent dans les pays les plus policés. Vous avez ſeul mis fin à cet opprobre ſi pernicieux.

Les animaux, nos confrères, méritaient un peu plus de ſoin, ſurtout depuis que le Seigneur fit un pacte avec eux, immédiatement après le déluge. Nous les traitons, malgré ce pacte, avec preſque autant d'inhumanité que les Ruſſes, les Polonais et les moines de Franche-Comté traitent leurs payſans, et que les commis des fermes traitent ceux qui vont acheter une poignée de ſel ailleurs que chez eux.

Je voudrais qu'on cherchât des préſervatifs contre les maladies contagieuſes de nos beſtiaux, dans le temps qu'ils ſont en bonne ſanté, afin de les eſſayer quand ils ſont malades. On pourrait alors, ſur une centaine de bœufs attaqués, éprouver une douzaine de

de remèdes différens, et on pourrait raiſonnablement eſpérer que de ces remèdes il y en aurait quelques-uns qui réuſſiraient. 1775.

Il y a, dans le moment préſent, une maladie contagieuſe en Savoie, à une lieue de chez moi. Mon préſervatif eſt de n'avoir aucune communication avec les peſtiférés, de tenir mes bœufs dans la plus grande propreté, dans de vaſtes écuries bien aérées, et de leur donner des nourritures ſaines.

La dureté du climat que j'habite entre quarante lieues de montagnes glacées d'un côté, et le mont Jura de l'autre, m'a obligé de prendre pour moi-même des précautions qu'on n'a point en Sibérie. Je me prive de la communication avec l'air extérieur, pendant ſix mois de l'année. Je brûle des parfums dans ma maiſon et dans mes écuries; je me fais un climat particulier, et c'eſt par-là que je ſuis parvenu à une aſſez grande vieilleſſe, malgré le tempérament le plus faible et les aſſauts réitérés de la nature.

Le grand malheur des payſans eſt d'être imbécilles, et un autre malheur eſt d'être trop négligés: on ne ſonge à eux que quand la peſte les dévaſte, eux et leurs troupeaux; mais pourvu qu'il y ait de jolies filles d'opéra à Paris, tout va bien. Je vous ferai très-obligé, Monſieur, de vouloir bien me continuer vos bontés, quand vous communiquerez au public des connaiſſances dont il pourra profiter.

1775.

LETTRE XX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 de mars.

MON cher ange, le vieux malade avertit qu'il y a un paquet d'une nouvelle édition, arrivé depuis long-temps par la diligence ou par la poſte à l'adreſſe de M. de *Thibouville*. Il doit l'avoir reçu ou l'envoyer chercher.

Je ſuis bien vieux, je l'avoue; mais j'ai plutôt fait une tragédie que des arrangemens pour la faire parvenir à Paris. Il y a quatre éditions de Don Pèdre, dont deux que je ne connais pas. Cela pourrait prouver qu'il y a encore des gens qui aiment les vers paſſablement faits, et que l'univers entier n'eſt pas uniquement aſſervi aux doubles croches.

Le rôle de *Léonore* plaît à toutes les dames de province, mais ces dames ne diſpoſent pas des ſuffrages de Paris. *Linguet*, dans une de ſes feuilles, a eu la témérité de comparer la ſcène de don *Pèdre* et de *Gueſclin* à celle de *Sertorius* et de *Pompée;* mais on ferait très-mal de jouer cette pièce au tripot de Paris, qu'on appelait autrefois le théâtre français. Il faudrait un *Baron* et une *le Couvreur* avec *le Kain*. Ce n'eſt pas là une pièce de ſpectacle et d'attitudes; et vous n'avez préciſément que *le Kain* dans Paris.

L'affaire de mon jeune homme me tient bien davantage au cœur. Je ſuis très-content de la manière dont le roi ſon maître en uſe. J'ai découvert

des choſes affreuſes, inſames, exécrables, qui feront dreſſer les cheveux à la tête de tous ceux qui ont encore des cheveux. L'aventure des *Calas* eſt une légère injuſtice et une petite mépriſe pardonnable, en comparaiſon des manœuvres infernales dont j'ai la preuve en main, et que nous ne produirons qu'avec la diſcrétion la plus convenable, et une ſimplicité qui n'offenſera aucun magiſtrat, mais qui touchera tous les cœurs, et ſurtout ceux comme le vôtre. Je crois que je ne finirai que par prendre le public pour juge. Le jeune homme, qui eſt une des plus ſages têtes que j'aye jamais connues, fera ſon mémoire lui-même. Il ne parlera point comme les avocats éloquens qui *invoquent* une loi et un témoignage, qui apportent des raiſons *victorieuſes*, qui parlent de l'ordre moral et politique, et de l'*ordre des avocats*, et qui l'emportent de beaucoup ſur maître *Petit-Jean;* mais il convaincra tous les eſprits par le récit ſimple de la vérité qui a été juſqu'ici entièrement ignorée. 1775.

Adieu, mon cher ange; mon triſte état m'empêche de relire ma lettre. *V.*

1775.

LETTRE XXI.

A M. DE VAINES,

PREMIER COMMIS DES FINANCES.

A Ferney, par Lyon, 18 de mars.

Vous me faites, Monſieur, un préſent qui m'eſt bien cher. J'avais déjà le portrait de M. *Turgot ;* mais j'ai fait encadrer celui que je tiens de vos bontés, et je l'ai mis au chevet de mon lit, à cauſe des vers de M. de *la Harpe*. Non-ſeulement ces vers ſont bons, mais ils ſont vrais; ce qui arrive fort rarement à meſſieurs les contrôleurs généraux. J'ai placé cette eſtampe vis-à-vis celle de *Jean Cauſeur*. Ce n'eſt pas que *Jean Cauſeur* vaille M. *Turgot ;* mais c'eſt qu'on l'a gravé à l'âge de cent trente ans. Quoique je me ſois confiné au pied des Alpes, entre la Savoie et la Suiſſe, j'aime encore aſſez la France pour ſouhaiter que M. *Turgot* vive autant que *Jean Cauſeur*.

Je vous ſais bien bon gré, Monſieur, de cultiver les belles-lettres qui ſont d'ordinaire l'oppoſé de votre adminiſtration. L'agriculture, dont je fais profeſſion, n'y eſt pas ſi contraire; mais l'aridité des calculs eſt preſque toujours l'ennemie mortelle de la littérature. Heureux les eſprits bien faits qui touchent à la fois à ces deux bouts!

Je vous remercie de vos bontés. J'ai l'honneur d'être avec l'eſtime la plus reſpectueuſe, Monſieur, votre, &c. *Voltaire*.

LETTRE XXII. 1775.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

25 de mars.

Vous êtes pair du royaume, monſeigneur le Maréchal; et quoique vous ayez fait le métier de *Mars* plus que celui de *Barthole*, vous devez ſavoir les lois mieux que moi, ſuppoſé qu'il y ait des lois en France, et que tout ne ſoit pas livré à la chicane et à la fantaiſie du moment.

Je conviens que votre affaire eſt déſagréable et importune, mais elle n'eſt que cela. Il faut être enragé pour feindre de n'être pas convaincu de la vérité de tout ce que votre avocat allégue. Il eſt vrai qu'il faut trop de contention d'eſprit pour démêler ces preuves. La clarté dans les affaires eſt le premier devoir auquel il faut s'attacher, en quelque genre que ce puiſſe être.

Au reſte, quelque avocat que vous euſſiez choiſi, il me paraît impoſſible qu'on rende jamais votre affaire douteuſe. Il eſt démontré qu'on vous a volé, et que pour vous voler on a été fauſſaire.

Je ne vois dans tout cela qu'un ſeul petit déſagrément, c'eſt la bonté dont madame de *Saint-Vincent* ſe vante que vous l'avez honorée en paſſant, quoiqu'elle ne ſoit ni aſſez jeune ni aſſez jolie pour mériter tant de politeſſe; mais cette condeſcendance que vous avez eue pour elle ne mérite qu'une

1775. chanſon, et des fauſſaires voleurs méritent un peu mieux.

Je vous avouerai que tout ce procès me fait moins de peine que votre ſituation préſente ; mais vous avez de la ſageſſe et de la fermeté, vous connaiſſez les hommes, vous avez de grandes dignités, de très-beaux établiſſemens, et ſurtout de la gloire que rien ne pourra vous ôter.

Je ſuis forcé de m'occuper à préſent d'une affaire mille fois plus cruelle et plus affreuſe, qui n'a pas la même célébrité que la vôtre, parce qu'elle ne concerne pas des gentilshommes d'un rang auſſi élevé que vous ; mais elle eſt par elle-même ce que je connais de plus flétriſſant pour la France, et de plus abominable après la boucherie des chevaliers du Temple, et après la Saint-Barthelemi. Il y a des horreurs qui ſont ignorées dans Paris, où l'on ne s'occupe que de frivolités, de menſonges, de calomnies, de tracaſſeries et d'opéra comiques ; tout le reſte eſt étranger aux Pariſiens. Si on apprenait à dix heures du matin que la moitié du globe a péri, on irait à cinq heures au ſpectacle, et on arrangerait un ſouper.

Vous ſavez très-bien que les hommes ne méritent pas qu'on recherche leur ſuffrage ; cependant on a la faibleſſe de le déſirer ce ſuffrage qui n'eſt que du vent. L'eſſentiel eſt d'être bien avec ſoi-même, et de regarder le public comme des chiens qui tantôt nous mordent et tantôt nous lèchent.

Je vous écris toute cette vaine morale, de mon lit où je ſuis confiné depuis long-temps. Jouiſſez du bonheur ineſtimable d'avoir conſervé votre ſanté à

ſoixante et dix-huit ans. Songez à tout ce que vous avez vu mourir autour de vous ; vous êtes en tout ſens ſupérieur aux autres hommes. 1775.

Conſervez-moi vos bontés pour les deux ou trois minutes que j'ai encore à vivre, c'eſt-à-dire à ſouffrir. *V.*

LETTRE XXIII.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

25 de mars.

Vous m'avez écrit, Monſieur, des choſes bien plaiſantes. Je reçois ſouvent de gros paquets de livres nouveaux; je les jette dans le feu, et je lis vos lettres pour me conſoler. Il me paraît que vous voyez le monde, et que vous le peignez tel qu'il eſt, c'eſt-à-dire en ridicule. Je ſuis bien malade; mais ſi vous voulez que je meure gaiement, faites-moi la grâce de m'écrire lorſque vous trouverez le genre-humain bien impertinent, et que vous aurez du loiſir pour vous en moquer.

J'ai été ſur le point d'aller trouver mes deux confrères *Dupré de Saint-Maur* et *Châteaubrun*. Les préparatifs de ce voyage qui n'a pas eu lieu, ne m'ont pas permis de vous écrire. J'imagine que je dois à votre lettre le petit répit que j'ai obtenu. Vous avez adouci tous mes maux. J'ai beaucoup d'obligation à monſieur l'abbé qui porte votre nom, d'avoir dit :

Choiſeul eſt agricole, et Voltaire eſt fermier.

1775. il ſemble par ce vers que je ſois le fermier de M. le duc de *Choiſeul*. Plût à Dieu que je le fuſſe! je lui rendrais bon compte; je ne le tromperais pas comme quelques-uns peut-être l'ont pu tromper. J'aurais le bonheur de le voir et de l'entendre. Je tiens la condition de ſon fermier pour une des meilleures de ce monde, et je l'aimerais beaucoup mieux que celle de fermier général. Vous avez un ſort bien ſupérieur à ces deux fermes : vous êtes ſon ami, et vous méritez bien de l'être.

Je vous remercie bien, Monſieur, de m'avoir envoyé le dernier mémoire de M. le comte de *Guines*. Il ſemble que les mémoires ſignés *Tort*, ſoient des armes parlantes. Jamais aucun tort ne m'a paru plus évident. J'ai la vanité de croire que DIEU m'avait fait pour être avocat. Je vois que, dans toutes les affaires, il y a un centre, un point principal contre lequel toutes les chicanes doivent échouer. C'eſt ſur ce principe que j'oſai me mêler des procès criminels, affreux et abſurdes, intentés contre les *Calas*, les *Sirven*, *Montbailli*, contre M. de *Morangiés*.

Je tiens la cauſe de M. le maréchal de *Richelieu* pour infaillible, par le même principe. Je crois même qu'il eſt impoſſible à ſes ennemis de penſer autrement. Je ſuis perſuadé que, ſi les juges ſe trompent ſi ſouvent, c'eſt que les formes ne leur permettent guère de peſer les probabilités. Ils oppoſent une loi équivoque à une autre loi équivoque, tandis qu'il faudrait oppoſer raiſon à raiſon, et vraiſemblance à vraiſemblance. Tout procès eſt un problème, il faut avoir l'eſprit un peu géométrique pour le réſoudre.

La mort eſt un problème auſſi, je le réſoudrai

bientôt; mais il m'eſt démontré qu'en attendant je vous ſerai attaché, Monſieur, avec la plus vive reconnaiſſance. 1775.

Vous m'en avez écrit de bonnes; mais vous qui parlez, avez-vous lu le livre de *Necker* (*)? et ſi vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout courant?

LETTRE XXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de mars.

J'AI pu vous dire, Madame, *j'ai été très-mal, je le ſuis encore.*

1°. Parce que la choſe eſt vraie.

2°. Parce que l'expreſſion eſt très-conforme, autant qu'il m'en ſouvient, à nos déciſions académiques. Ce *le* ſignifie évidemment, je ſuis très-mal encore. Ce *le* ſignifie toujours la choſe dont on vient de parler. C'eſt comme quand on vous dit: Etes-vous enrhumées, Meſdames? elles doivent répondre: Nous le ſommes ou nous ne le ſommes pas. Il ſerait ridicule qu'elles répondiſſent: Nous les ſommes ou nous ne les ſommes pas.

Ce *le* eſt neutre en cette occaſion, comme diſent les doctes. Il n'en eſt pas de même quand on vous demande: Etes-vous les perſonnes que je vis hier à la comédie du Barbier de Séville, dans la première

(*) Contre la liberté du commerce des blés.

——— loge? vous devez répondre alors : Nous les ſommes;
1775. parce que vous devez indiquer ces perſonnes dont on vous parle.

Etes-vous chrétienne? je le ſuis. Etes-vous la juive qui fut menée hier à l'inquiſition? je la ſuis. La raiſon en eſt évidente. Etes-vous chrétienne? je ſuis cela. Etes-vous la juive d'hier, &c.? je ſuis elle.

Voilà bien du pédantiſme, Madame; mais vous me l'avez demandé : et vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, excepté de me faire venir à Paris. Mon imagination m'y promène quelquefois, parce que vous y êtes; mais la raiſon me dit que je dois achever ma vie à Ferney. Il faut ſe cacher au monde, quand on a perdu la moitié de ſon corps et de ſon ame, et laiſſer la place à la jeuneſſe. Il y a et il y aura toujours à Paris beaucoup de jeunes gens qui font et qui feront très-joliment des vers; mais ce n'eſt pas aſſez de les faire bons, il leur faut un je ne ſais quoi qui force à les retenir par cœur, ou à les relire malgré qu'on en ait, ſans quoi cent mille bons vers ſont de la peine perdue.

Je ſuis indigné, depuis quelques années, de la proſe de Paris, et ſurtout de la proſe des avocats qui parlent preſque tous comme maître *Petit-Jean*. Les factums contre M. de *Guines* et contre M. de *Richelieu* m'ont paru le comble de l'abſurdité. Celui de M. de *Richelieu* était un peu ennuyeux, mais au moins il était fort raiſonnable.

J'eſpère que, quand mon jeune homme ſera obligé d'en faire un, il pourra être aſſez intéreſſant; mais probablement cette pièce de théâtre ne ſe jouera pas ſitôt.

Adieu, Madame; diſſipez-vous, ſoupez; mais ſurtout digérez, dormez, vivez avec le monde dont vous ferez toujours le charme. Daignez me conſerver toujours un peu d'amitié, cela conſole à cent lieues. *V.* 1775.

LETTRE XXV.

A M. DE LA HARPE.

31 de mars.

Je ne croyais pas, mon cher ſucceſſeur, que du *Belloi* fût mourant, lorſque je l'ai preſque aſſocié avec vous; mais je crois avoir bien fait ſentir la prodigieuſe différence que je mets entre vous et lui. C'eſt l'impératrice de Ruſſie qui me mandait que, de tous les auteurs français de ce temps-ci, vous étiez preſque le ſeul qu'elle entendît couramment; et qu'il y avait deux langues en France, dont l'une était la vôtre, et l'autre était celle du galimatias. Vous voyez bien qu'à la longue le vrai mérite perce, et que le galimatias tombe.

Vous voilà, à la fin, à votre place, malgré la canaille des *Fréron*, des *Clément* et des *Sabatier*. Vous avez de la gloire et un commencement de fortune. On dira de vous comme à *Tibulle :*

Gratia, fama, valetudo contingit abundè,
Et mundus victus, non deficiente crumenâ.

Connaiſſez-vous M. de *Vaines*, premier commis ou chef des bureaux de celui qui penſe et qui permet qu'on penſe? Pourriez-vous m'envoyer par

1775. lui Menzicof, afin que je ne meure pas ſans avoir eu cette conſolation ? Je vous avertis que mon heure arrive, et que quand même je ſerais à l'agonie, je ſentirai le mérite de la pièce tout auſſi bien que la famille royale. Soyez très-sûr que vous ne riſquez rien, qu'on vous la renverra ſans tarder et ſans abuſer de la confidence. C'eſt une bonne action que vous devez faire; il faut avoir pitié des mourans.

Je ſais bien qu'il n'y a d'acteurs à la comédie que *le Kain;* mais je ſais bien auſſi que, ſi vous faites des vers comme *Racine*, vous déclamez comme lui. Je me ſouviendrai toujours du *le voici*, et de la façon dont vous récitâtes tout le reſte.

Pour *Corneille*, il récitait ſes vers comme il les feſait : tantôt ampoulé, tantôt à faire rire.

Vous formerez des acteurs et des actrices; c'eſt un point important pour le parterre : cela ſubjugue.

Le chiffon dont vous me parlez, intitulé Don Pèdre, n'a jamais été fait pour être joué. Il était fait pour une centaine de vers qu'on a retranchés, et pour certaines gens un peu dangereux dont on parlait avec une liberté helvétique. Ce changement gâte tout, énerve tout; et il n'y a pas grand mal. Il y en aurait eu beaucoup ſi on n'avait pas été obligé, à quatre-vingts et un ans, de ſacrifier à cette ſotte vertu qu'on appelle prudence : le vieillard a mis un bâillon à l'homme de vingt ans.

Allons, courage, mon cher ami; vous êtes dans la force de votre génie. Je vous dirai toujours :

Macte animo, generoſe puer; ſic itur ad aſtra.

Je n'en peux plus, mais vous me ranimez. *V.*

LETTRE XXVI. 1775.

A M. PARMENTIER.

A Ferney, le 1 d'avril.

J'AI reçu, Monſieur, les deux excellens mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer, l'un ſur les pommes de terre, déſiré du gouvernement, l'autre ſur les végétaux nourriſſans, couronné par l'académie de Beſançon. Si j'ai tardé un peu à vous remercier, c'eſt que je ne mangerai plus de pommes de terre dont j'ai fait du pain très-ſavoureux, mêlé avec moitié de farine de froment, et dont j'ai fait manger à mes agriculteurs dans un temps de diſette, avec le plus grand ſuccès. Mais quatre-vingts et un ans ſurchargés de maladies, ne me permettent pas d'être bien exact à répondre; je n'en ſuis pas moins ſenſible à votre mérite, à l'utilité de vos recherches et au plaiſir que vous m'avez fait.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, Monſieur, &c.

1775.

LETTRE XXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 d'avril.

Mon cher ange, je commence par vous envoyer une lettre de madame de *Luchet*, qui vous mettra bien mieux au fait de vos dix mille livres que je ne pourrais faire.

Vous verrez enſuite comme la calomnie me pourſuit juſqu'au dernier de mes jours.

Il y a donc des gens aſſez barbares pour avoir dit que je me porte bien! Je ſuis à peu-près comme cette madame de *Moncu*, qui écrivait : *Moncu eſt un aſſez vilain trou, mais on ſe divertit quelquefois dans le voiſinage.*

Il eſt vrai que M. de *Florian*, qui a une charmante petite maiſon dans Ferney, donna il y a quelque temps un grand ſouper à madame de *Luchet*, où elle joua une ou deux ſcènes de proverbes; mais aſſurément je n'y étais pas. Je ne mange plus avec perſonne; je ne ſors de ma chambre que quand il y a un rayon de ſoleil. J'attends doucement la mort, et je remercie, comme *Epictète*, l'Etre des êtres de m'avoir fait jouir pendant quatre-vingts et un ans, du beau ſpectacle de la nature. J'ai abandonné totalement Don Pèdre et du Gueſclin. Je n'avais jamais fait cette tragédie pour être jouée, mais ſeulement pour y fourrer ſoixante ou quatre-vingts vers que j'ai enſuite très-prudemment retranchés. Il me ſuffit que ce petit ouvrage ne ſoit pas mépriſé par les gens qui penſent.

A l'égard de notre jeune homme pour qui vous avez tant de bonté, je voudrais ſeulement que vous puſſiez aller lire chez M. de *Beaumont* la conſultation que M. d'*Ornoi* a dû lui remettre. Il n'y a pas pour une demi-heure de lecture. Vous y verrez des horreurs et des bêtiſes des prétendus juges d'Abbeville, toutes prouvées légalement, papier ſur table; toutes pires que les abominations du jugement des *Calas* et des *Sirven*, et dont on s'eſt bien donné de garde de laiſſer échapper un mot dans la procédure, qui non-ſeulement eſt nulle, mais qui eſt très-puniſſable. Nous ne voulons ſur cela que le ſentiment des avocats de Paris, auquel nous joindrons celui des juriſconſultes de l'Europe, depuis Moſcou juſqu'à Milan : cela nous ſuffira. Nous ne voulons ni eſter à droit, ni demander grâce. Nous avons obtenu la dignité d'aide de camp d'un roi qui eſt le premier général de l'Europe, et le poſte de ſon ingénieur. Il ne convient pas à un homme de cet état de s'avilir pour obtenir en France le droit de jouir un jour d'une légitime de cadet de Normandie, qui ne vaut pas la peine qu'on y penſe. Je vous réponds qu'il ne manquera point; mais la conſultation des avocats nous eſt abſolument néceſſaire. 1775.

Echauffez ſur cela, je vous en prie, M. d'*Ornoi* et M. de *Beaumont;* qu'ils écrivent ſeulement au bas de notre mémoire que, les choſes ſuppoſées comme nous les avançons, la procédure eſt nulle, et que nous ſommes en droit de demander la réviſion. Je vais écrire à mon petit gros neveu.

Je vous embraſſe, mon cher ange, avec l'amitié la plus reſpectueuſe, la plus tendre et la plus vieille. *V.*

1775.

LETTRE XXVIII.

A M. LAUS DE BOISSI,

Qui lui avait envoyé une ſeconde édition de ſa critique des Trois ſiècles.

A Ferney, 14 d'avril.

Je vous dois, Monſieur, des éloges et des remercîmens, et je me ſerais acquitté de ces deux devoirs plutôt que je ne fais, ſi une maladie très-dangereuſe que ma nièce a eſſuyée, pendant un mois entier, dans notre hermitage, n'avait pas demandé tous mes ſoins et tout mon temps. Je ſens vivement tout ce que je vous dois. La vieilleſſe peut ôter les talens, mais elle laiſſe au cœur la ſenſibilité.

Je crois que vous avez rendu ſervice à tous les honnêtes gens, en feſant connaître un mal-honnête homme qui s'eſt fait ſecrétaire d'une cabale infame d'hypocrites, et qui, après avoir commenté *Spinoſa*, eſt devenu valet de prêtre pour de l'argent. Votre ouvrage eſt celui de la vertu qui écraſe la friponnerie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Voltaire.

LETTRE

LETTRE XXIX. 1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 d'avril.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 10 d'avril. Madame de *Luchet* n'eſt plus que garde-malade : vous l'avez vue marquiſe très-plaiſante et très-amuſante ; mais les mines de ſon mari ont un peu alongé la ſienne. Ce mari eſt, à la vérité, un homme de condition, plus marquis que le marquis de .....; mais il a bien plus mal fait ſes affaires que ..... Il eſt actuellement à Chambéry, et ni lui ni ſa femme ne m'ont pleinement inſtruit de leur déſaſtre. Il y a dans toutes les confeſſions un péché qu'on n'avoue pas.

J'avais cru long-temps que la maladie de madame *Denis* n'était qu'un rhume ordinaire ; nous n'avons été détrompés que depuis le premier jour d'avril. La maladie a été depuis ce temps-là très-ſérieuſe et très-inquiétante juſqu'au 16. Je ne commence à être un peu raſſuré que d'aujourd'hui ; nous avons été dans des tranſes continuelles. Malheureuſement je ne ſuis bon à rien avec mes quatre-vingts et un ans et ma conſtitution déplorable ; je ne ſuis qu'un vieux malade qui en garde un autre, et qui s'acquitte fort mal de cette fonction. Jugez ſi je ſuis en état de courir après une ſoixantaine de vers épars dans une vieille copie miſe dès long-temps au rebut et à moitié brûlée ; *altri tempi, altre cure*. La tête me tourne, mon cher ange, de l'affaire de notre jeune homme ;

1775. il eſt plus ſage que moi ; il eſt tranquille ſur ſon ſort, et moi je m'en meurs.

Il y a peut-être quelque légère différence entre ſon mémoire et l'extrait de M. d'*Ornoi*. Je lui mande qu'il peut aiſément corriger ces petites erreurs en deux traits de plume ; mais nous ne fondons point du tout notre conſultation ſur des interrogatoires faits par des ſcélérats à des enfans intimidés. Nous la fondons principalement ſur l'illégalité puniſſable avec laquelle un procureur marchand de cochons, ſoi-diſant avocat, et déclaré non admiſſible en cette qualité par un acte juridique de tous les avocats du ſiége, a oſé ſe porter pour juge dans une affaire criminelle, et verſer le ſang innocent de la manière la plus barbare. Voilà notre grief, ou plutôt le crime que nous dénonçons, et dont nous n'avons que trop de preuves. Pourquoi s'attacher à des minuties, quand il s'agit d'un objet auſſi important?

Ce fait ne ſe trouve certainement pas dans l'énorme procédure dont M. d'*Ornoi* a bien voulu faire l'extrait. Il a lu cet extrait à monſieur le garde des ſceaux ; mais il ne lui a point parlé du ſeul objet principal dont il s'agit ; et voilà ce qui arrive dans preſque toutes les affaires.

Nous venons de découvrir un mémoire fait en 1766, pour trois co-accuſés dans cet infame procès criminel ; mémoire qui ne fut malheureuſement imprimé avec la conſultation des avocats que quelque temps après l'arrêt du parlement. La conſultation eſt ſignée par huit avocats, *Cellier*, d'*Outremont*, *Muyart de Vouglans*, *Gerbier*, *Timbergue*, *Benoît*, *Turpin*, *Linguet*.

Les moyens de nullité ſont très-bien diſcutés dans le mémoire et dans la conſultation. C'eſt dans ce mémoire, pages 16 et 17, qu'il eſt dit expreſſément *que la compagnie des avocats d'Abbeville s'eſt oppoſée par un acte juridique à la réception* de notre prétendu avocat, prétendu juge, réellement procureur, et marchand de cochons et de bœufs. 1775.

C'eſt là qu'il eſt dit que des ſentences des conſuls d'Abbeville enjoignent à ce procureur marchand, à ce juge auſſi infame que barbare, de produire ſes livres de comptes.

Y a-t-il rien de plus monſtrueux, mon cher ange? y a-t-il rien qui doive plus exciter l'indignation du roi et de ſon garde des ſceaux? faut-il chercher d'autres preuves de l'injuſtice la plus horrible, et d'un aſſaſſinat plus prémédité? pourquoi n'en a-t-on pas parlé à M. de *Miromeſnil*? hélas! c'était la ſeule choſe qu'il lui fallait dire. N'eſt-il pas palpable que ce miſérable marchand de beſtiaux n'avait été choiſi pour aſſaſſiner juridiquement d'*Etallonde* et *la Barre*, que par la vengeance du conſeiller nommé *Saucourt*, qui voulait perdre, à quelque prix que ce fût, des enfans innocens, et ſe venger ſur eux de trois procès que les pères de ces enfans et madame *Faydeau de Brou* lui avaient fait perdre?

Ce ſang innocent crie, mon cher ange; et moi je crie auſſi, et je crierai juſqu'à ma mort. Je crie à vous: je vous dis, vous êtes ami de MM. *Target* et de *Beaumont;* parlez-leur, je vous en conjure. Je ſuis outré, je ſuis déſeſpéré. Quoi! le ſage et brave d'*Etallonde* ne pourra pas trouver en 1775 un avocat, tandis que des enfans accuſés des mêmes choſes que

1775. lui en ont trouvé huit en 1766? Cela eſt affreux, cela eſt incompréhenſible. Il n'y a donc plus ni raiſon ni humanité dans le monde.

Au nom de cette humanité qui eſt dans votre cœur, parlez à M. *Target*, dites-lui tout ce que je vous dis. Je vous répète que nous ne voulons point de lettres de grâce; que grâce, de quelque manière qu'elle ſoit tournée, ſuppoſe crime, et que nous n'en avons point commis. De plus, grâce exige qu'on la faſſe entériner à genoux, et c'eſt ce que nous ne ferons jamais. Il n'y a ni l'ombre de la juſtice, ni de la pitié, ni de la raiſon dans tout ce qu'on m'a écrit ſur cette aventure exécrable.

Comment voulez-vous, mon cher ange, que dans l'efferveſcence où eſt l'intérieur de ma pauvre vieille machine, je vous parle à préſent de l'édition in-4° du *Corneille*? Il y a ſans doute beaucoup de choſes nouvelles dans les notes; mais ces choſes-là, vous les ſavez mieux que moi. Vous ſavez combien les froids raiſonnemens alambiqués, écrits en ſtyle bourgeois, ſont impertinens dans une tragédie; que le bourſouflé eſt encore plus condamnable, que l'impropriété continuelle des expreſſions eſt ridicule, &c. J'ai fait ſentir tous ces défauts dans la nouvelle édition, et j'ai dû le faire; j'ai dû n'avoir aucune condeſcendance pour le mauvais goût et pour la mauvaiſe foi de ceux qui m'avaient fait des reproches trop injuſtes. J'ai dit enfin la vérité dans toute ſon étendue, comme elle doit toujours être dite. De *Tournes* et *Panckoucke* qui ont fait cette édition, ne m'en ont donné qu'un ſeul exemplaire; ſi j'en avais deux, il y a long-temps que vous auriez le vôtre.

Je ne puis, mon cher ange, finir ma lettre, ſans vous dire un mot ſur l'homme dont j'avais pris le parti (*), et dont vous me parlez. M. de *Malesherbes*, qui eſt aſſurément une belle ame, m'a mandé que c'était ce même homme qui avait déterminé l'arrêt funeſte dont l'Europe a eu tant d'horreur; que ſans lui les voix auraient été partagées. Je me tais, et je me tairai ſur cet homme; mais cette nouvelle a achevé de m'accabler. Je me jette entre vos bras. *V.* 1775.

LETTRE XXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 d'avril.

Vous me donnez donc, Madame, une charge de médecin conſultant dans votre maiſon. J'en ſuis bien indigne: je ne ſuis que le compagnon de vos misères, et compagnon d'ignorance de tous les autres médecins. Si vous aviez un livre difficile à trouver, qui eſt intitulé Queſtions ſur l'encyclopédie, je vous prierais de vous faire lire l'article *Médecine* qui eſt aſſez drôle, mais qui paraît bien approchant de la vérité.

Je ſuis de l'avis d'un médecin anglais qui diſait à la ducheſſe de *Marlboroug:* Madame, ou ſoyez bien ſobre, ou faites beaucoup d'exercice, ou prenez

(*) M. *Paſquier.*

1775. ſouvent de petites purges domeſtiques, ou vous ſerez bien malade.

J'ai ſuivi les principes de ce médecin, et je ne m'en ſuis pas mieux porté ; cependant, vous et moi, nous avons vécu aſſez honnêtement, en prévenant les maladies par un peu de caſſe. Je fais monder la mienne, et je la fais un peu cuire. Elle fait beaucoup plus d'effet, lorſqu'elle n'eſt pas cuite, et qu'elle eſt fraîchement mondée. Ma doſe eſt d'ordinaire de deux ou trois petites cuillerées à café ; et on peut en prendre deux fois par ſemaine, ſans trop accoutumer ſon eſtomac à cette purge domeſtique.

Quelquefois auſſi je fais des infidélités à la caſſe en faveur de la rhubarbe : car je fais grand cas de tous ces petits remèdes qu'on nomme minoratifs, dont nous ſommes redevables aux Arabes de qui nous tenons notre médecine et nos almanachs. Vous ſavez peut-être que, pendant plus de cinq cents ans, nos ſouverains n'eurent que des médecins arabes ou juifs ; mais il fallait que le fou du roi fût chrétien.

Je reviens à la purge domeſtique, tantôt caſſe, tantôt rhubarbe ; et je dis hardiment que ce ſont des fruits dont la terre n'eſt pas couverte en vain, qu'ils ſervent à la fois de nourriture et de remèdes ; et qu'il faut bénir DIEU de nous avoir donné ces ſecours dans le plus déteſtable des mondes poſſibles.

Je vous dis encore que nous ne devons pas tant nous dépiter d'être un peu conſtipés, que c'eſt ce qui m'a fait vivre quatre-vingts et un ans, et que c'eſt ce qui vous fera vivre beaucoup plus long-temps. On ſouffre un peu quelquefois, je l'avoue ; mais, en général, c'eſt notre loi de ſouffrir de manière ou

d'autre. Je m'acquitte parfaitement de ce devoir; et, tout réſigné que je ſuis, je me donne actuellement au diable dans mon lit, pendant que madame *Denis* eſt dans le ſien, depuis quarante-jours, avec la fièvre et une fluxion de poitrine. Je ſuis prêt d'ailleurs à vous ſigner tout ce que vous me dites, excepté la trop bonne opinion que vous voulez bien avoir de votre vieux confrère en maladies. 1775

Il y a long-temps que j'ai eu le bonheur de paſſer quinze jours avec M. *Turgot*. Je ne ſais ce qu'on lui permettra de faire; mais je ſais que je fais plus de cas de ſon eſprit que de celui de *Jean-Baptiſte Colbert* et de *Maximilien de Roſni*. Je ne crains pour lui que deux choſes, les financiers et la goutte. Ce ſont deux terribles ſortes d'ennemis; il n'y a que les moines qui ſoient plus dangereux.

Je vous quitte pour aller au chevet du lit de ma malade.

Supportez la vie, Madame, et conſervez-moi vos bontés.

A propos, Madame, ou hors de propos, auriez-vous entendu parler d'une lettre en vers d'un prétendu chevalier de *Morton* à M. le comte de *Treſſan*, qu'il a eu la faibleſſe de faire imprimer avec ſa réponſe, le tout orné de notes inſtructives? Ce *Morton* dit que:

.... Les hommes ſont d'étranges machines,
Quand fiers des feux folets d'un inſtinct perverti,
Ils vont perſécutans l'écrivain ſans parti,
Qui veut de leur raiſon réparer les ruines.

Enſuite il dit que M. de *Treſſan* rendait plus piquans les ſoupers d'*Epicure*, *Staniſlas*, père de la

1775. feue reine, *Staniſlas* ſerait certainement bien étonné de s'entendre nommer *Epicure*, lui qui ne donna jamais à ſouper. Preſque tous les vers de cette belle épître ſont dans ce goût. Et voilà ce que M. de *Treſſan*, de pluſieurs académies, a cru être de moi: voilà à quoi il a répondu par une épître en vers: voilà ce qu'il dit avoir été extrêmement approuvé par MM. d'*A*.... *C*.... et *M*....

J'ai eu beau lui écrire que M. le chevalier de *Morton* était un déteſtable poëte, il n'en démord point. Il me dit que je ſuis trop modeſte. Il fait courir dans Paris cet imprimé, d'ailleurs très-dangereux, dans lequel on met ſur la même ligne *Numa* et le roi de Pruſſe, *Montagne* et *Vanini*, *Socrate* et l'*Aretin*.

Il y a quelques vers heureux, jetés au haſard dans ce mauvais ouvrage fait aux petites maiſons, et ſurtout des vers très-hardis, qui paſſent à la faveur de leur témérité. M. de *Treſſan* diſtribue à ſes amis la demande et la réponſe. Que voulez-vous que je diſe? La rage d'imprimer ſes vers eſt une étrange choſe; mais ce n'eſt pas à moi de la condamner. J'ai paſſé ma vie à tomber dans cette faute, et je ſuis puni par où je ſuis coupable.

Mais, bon Dieu! que le bon goût eſt rare!

LETTRE XXXI. 1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de mai.

MON cher ange, vous avez raiſon, et vous êtes très-aimable dans tout ce que vous me dites le 22 d'avril 1775; *contrà ſic argumentor.*

Madame *Denis* eſt auſſi ſenſible qu'elle doit l'être à vos bontés. Elle ſe porte mieux; mais la convaleſcence ſera difficile et longue : ce n'eſt pas un grand malheur, quand on a été ſi dangereuſement malade.

Madame de *Luchet* ne peut rien vous écrire touchant ſes affaires et les vôtres, par la raiſon qu'elle n'y entend rien. Elle n'a jamais ſongé, et ne ſongera qu'à rire. Son pauvre mari cherche de l'or. Mais toujours rire, comme le veut ſa femme, ou s'enrichir dans des mines, comme le croit le mari, c'eſt la pierre philoſophale, et cela ne ſe trouve point.

Il me paraît auſſi difficile d'arranger les affaires de notre jeune officier que d'enrichir M. de *Luchet*. Perſonne ne s'entend, perſonne n'agit de concert dans cette cruelle affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que le jeune homme ne peut rien accepter, rien faire, ſans les ordres précis de ſon maître. Il nous paraît qu'on veut nous ſervir malgré nous, et d'une manière qui ne peut nous convenir. On ne veut pas nous entendre, et nous ne pouvons pas tout dire. Pour moi, je ne dois point paraître; vous

1775. connaiſſez ma poſition, et vous ſentez bien que je ne dois agir à découvert qu'auprès de celui qui peut ſeul bien réparer les malheurs de notre jeune homme, et qui devrait déjà l'avoir fait, quand ce ne ſerait que pour couvrir d'opprobre les ſcélérats ſur leſquels il penſe comme vous et moi. Enfin je ne vous dis rien ſur cette affaire, parce que j'aurais trop à vous dire.

En voici une autre très-déſagréable, qui ſeule ſuffirait pour m'empêcher de me montrer dans l'affaire du jeune homme. Un de nos philoſophes, exceſſivement imprudent, quoiqu'il n'en ait pas l'air, et qui fait des vers, quoique ce ne ſoit pas ſon métier, s'aviſe d'écrire à M. de *Treſſan* une épître ſous le nom du chevalier de *Morton*, et me fait parler dans cette épître comme ſi c'était moi qui l'écrivais. Il me fait dire les choſes les plus hardies, les plus déplacées et les plus dangereuſes. M. de *Treſſan* a la ſimplicité de me croire l'auteur de cette rapſodie, dans laquelle il eſt très-ridiculement loué. Il me répond du même ſtyle; il fait imprimer ces ſottiſes. C'eſt une étrange conduite pour un lieutenant général des armées, âgé de ſoixante et douze ans. L'auteur de la lettre du chevalier de *Morton* eſt certainement le plus coupable. C'eſt un homme très-bien intentionné pour la bonne cauſe; mais il la ſert bien mal en croyant lui faire du bien.

J'ignore ſi cette ſottiſe a fait quelque bruit à Paris. M. de *Treſſan*, à qui j'ai lavé la tête d'importance, m'a mandé qu'il en a fait parler à monſieur le garde des ſceaux; mais en feſant parler, on aura fait dire encore quelques nouvelles impertinences.

Je ne sais plus que faire ni que dire à tout cela; il faudrait que je vinsse prendre de vos leçons huit ou dix jours à Paris; mais ni l'état de madame *Denis*, ni le mien, ni mes forces, ni mes chagrins ne me permettent cette consolation. Je ne goûte que celle d'être encore aimé de vous à cent lieues; mais faudra-t-il donc que je meure sans vous avoir embrassé? 1775.

LETTRE XXXII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 de mai.

Racle arrive, Madame; c'est à vous qu'il doit tout. Vous n'avez jamais eu qu'une passion véritable, celle de faire du bien; tout le reste n'a été que passades. Si vous aviez été à Dijon, vous auriez prévenu l'émeute criminelle qui a été excitée sous main par les ennemis de M. *Turgot*.

Si vous venez sur les lisières de notre Bourgogne, vous rendrez la vie à madame *Denis* et à moi. Elle est encore bien malade; mais pour moi je suis incurable, et je n'attends que la mort, après quatre-vingts ans de souffrances, et soixante ans de persécution. Vous trouveriez l'oncle et la nièce chacun dans un coin de son hôpital; père *Adam* dans son grenier, uniquement occupé de son déjeûner, de son dîner et de son souper; ce brave jeune homme pour qui vous avez daigné vous intéresser, soutenant son

1775. malheur avec une patience héroïque ; madame de *Luchet*, qui était venue ici pour deux jours, et qui eſt établie intendante de l'hôpital depuis deux mois ; ſon mari, qu'elle fait venir, et qui ne trouvera pas plus d'or dans Ferney qu'il n'en a trouvé dans toutes les mines qu'il a fouillées. Notre maiſon eſt un lazaret. Il n'y a que vous qui puiſſiez la rendre ſupportable; mais nous n'oſons nous flatter que vous veniez embellir le ſéjour de la ſouffrance et de la triſteſſe. J'éprouve toutes les calamités attachées à la décrépitude. Je ne puis ni manger avec perſonne, ni même parler. Si vous me reſſuſcitiez, ce ſerait le plus grand de vos miracles.

Vous avez vu bien des changemens dans votre capitale ; ils ſe ſont étendus juſqu'à nos déſerts.

Notre héros, dont vous me parlez, doit être plus affligé de quelques-uns de ces changemens, que de la friponnerie inſolente et abſurde d'une provençale. Elle aurait mieux fait de contrefaire le ſtyle de ſa biſaïeule, madame de *Sévigné*, que de contrefaire l'écriture de celui qu'elle appelle toujours ſon couſin. Je ne connais ni la provençale ni la bordelaiſe. On dit que cette bordelaiſe eſt deſpotique. Vous aimez à l'être, Meſdames ; et ce n'eſt pas pour rien que le conte de Ce qui plaît aux dames a fourni un opéra comique. Je crois que votre ami aurait mieux fait de s'en tenir à être tout doucement le maître chez lui ; mais puiſque *Hercule* a été ſubjugué, pourquoi les gens délicats ne le feraient-ils point? Il y a peu de perſonnes qui ſachent ſe procurer une vieilleſſe heureuſe et reſpectée. On ſe traîne comme on peut au bout de ſa carrière : tout cela eſt bien triſte. Il

n'y a que vous, Madame, dont les bontés adouciſſent un peu les chagrins dont je ſuis environné. Je ſerai pénétré juſqu'au dernier moment de tout ce que vous valez, et de la reconnaiſſance que je vous dois. 1775.

LETTRE XXXIII.

A M. DE VAINES.

8 de mai.

Il eſt digne des Velches de s'oppoſer aux grands deſſeins de M. *Turgot ;* et vous, Monſieur, qui êtes un vrai français, vous êtes auſſi indigné que moi de la ſottiſe du peuple. Les Pariſiens reſſemblent aux Dijonais qui, en criant qu'ils manquaient de pain, ont jeté deux cents ſetiers de blé dans la rivière. Les mêmes Dijonais ont écrit que le ſtyle du bourguignon *Crébillon* était plus coulant que celui de *Racine*, et qu'*Alexis Piron* était au-deſſus de *Molière :* tout cela eſt digne du ſiècle.

Nous n'avons point encore à Genève le fatras du génevois *Necker*, contre le meilleur miniſtre que la France ait jamais eu. *Necker* ſe donnera bien de garde de m'envoyer ſa petite drôlerie. Il ſait aſſez que je ne ſuis pas de ſon avis. Il y a dix-ſept ans que j'eus le bonheur de poſſéder, pendant quelques jours, M. *Turgot* dans ma caverne. J'aimai ſon cœur, et j'admirai ſon eſprit. Je vois qu'il a rempli toutes mes vues et toutes mes eſpérances. L'édit du 13 de ſeptembre me paraît un chef-d'œuvre de la véritable ſageſſe et de la

1775. véritable éloquence. Si *Necker* penſe mieux et écrit mieux, je crois dès ce moment *Necker* le premier homme du monde; mais juſqu'à préſent je penſe comme vous.

Je ſuis pénétré de vos bontés, Monſieur, et de votre manière de penſer, de ſentir et de vous exprimer. *V.*

LETTRE XXXIV.

A M. CHRISTIN.

14 de mai.

Mon cher ami, c'eſt dommage que vous ne ſoyez point à Ferney; vous partageriez la fête qu'on donne jeudi, 18 du mois, pour la convaleſcence de madame *Denis*. Nous avons des compagnies d'infanterie, de cavalerie, des cocardes, des timbales, des violons, et trois cents couverts en plein air; mais on vous donnera une plus belle fête en Franche-Comté, quand vous aurez briſé pour jamais les fers des citoyens enchaînés par des moines.

M. *Necker*, agent de Genève à Paris, vient de publier un gros volume contre la liberté du commerce des grains, et cela tout juſte dans le temps de la ſédition ambulante qui eſt allée de Pontoiſe à Paris et à Verſailles, jetant dans la rivière tout ce qu'elle trouvait de blé et de farine, pour avoir de quoi manger.

Je vous embraſſe de tout mon cœur, mon cher *Cicéron* du mont Jura. *V.*

LETTRE XXXV. 1775.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 17 de mai.

Vous êtes la plus heureuſe femme de votre triſte ſort, Madame, puiſque les confitures du roi de Maroc vous font du bien ; car ſachez que l'on ſert de la caſſe ſur la table du roi de Maroc, comme chez nous de la gelée de pomme ou de groſeille. Soyez sûre que les tempéramens chez qui la digeſtion eſt un peu lente et l'eſprit prompt, et à qui la caſſe fait un bon effet, durent d'ordinaire plus long-temps que les corps frais et dodus ; cela eſt ſi vrai que je vis encore, après avoir ſouffert quatre-vingts et un ans preſque ſans relâche.

Donnez la préférence à la caſſe, puiſque *Molière* a décidé que *de bonne caſſe eſt bonne ;* mais en la louant comme elle le mérite, permettez-moi de vous dire qu'il ne faut pas abſolument mépriſer la rhubarbe.

Tous les médecins de la faculté, mes confrères, s'ils ſont un peu philoſophes, conviendront que les mêmes principes agiſſent dans la caſſe et dans la rhubarbe. Ce ſont les parties les plus volatiles et les plus piquantes qui purgent. J'avoue, car il faut être juſte, que la caſſe, outre ſes ſels volatils, a quelque choſe d'onctueux dont la rhubarbe eſt privée ; et c'eſt en quoi cette caſſe mérite la préférence ; mais le

1775. ſublime de la médecine domeſtique eſt, à mon gré, d'avoir un jour dans le mois conſacré à la rhubarbe.

Je quitte ma robe de médecin pour vous parler des Filles de Minée. Je vous jure que je n'ai envoyé ces trois bavardes à perſonne. C'eſt une indiſcrétion de *Cramer* dont je ſuis très-fâché. J'en eſſuie bien d'autres; c'eſt ma deſtinée.

J'envoie pour vous cette mauvaiſe plaiſanterie de feu *la Viſclède* à M. *Deliſle*. Elle ne lui coûtera rien. Elle vous coûterait un écu, et elle ne le vaut pas.

Je voudrais ſavoir ſi vous avez lu le livre de M. *Necker* ſur les blés. Bien des gens diſent qu'il faut une grande application pour l'entendre, et de profondes connaiſſances pour lui répondre.

Il paraît un écrit ſur l'agriculture, qui eſt beaucoup plus court et quelquefois plus plaiſant; il y a même quelques vérités. Je pourrai vous le procurer dans quelques jours. Je tâche de vous amuſer de loin, ne pouvant m'approcher de vous. Ma colonie demande continuellement ma préſence réelle. C'eſt un fardeau qu'il faut porter; il eſt pénible. Ne ſoyez jamais fondatrice, ſi vous voulez avoir du temps à vous.

Encore une fois, Madame, avalons la lie de nos derniers jours auſſi doucement que les premiers verres du tonneau. Il n'y a point pour nous d'autre philoſophie. La patience et la caſſe! voilà donc nos ſeules reſſources! j'en ſuis fâché.

Madame *Denis* vous remercie de vos bontés; elle l'a échappé belle. *V.*

LETTRE

LETTRE XXXVI. 1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de juillet.

QUOI! mon cher ange, je ne vous avais point envoyé de diatribe! pardonnez à un malade octogénaire qui ne fait plus ce qu'il fait. M. de *Chabanon* me console et me fait un plaisir extrême, car il me parle toujours de vous. Il dit que vous avez marié un très-estimable neveu à une femme charmante, et que vous êtes aussi heureux que vous pouvez l'être. Pour moi, je suis heureux de votre bonheur; c'est la seule façon dont je puisse l'être avec ma détestable santé.

Au reste, cette diatribe n'est qu'une plaisanterie; et je suis bien honteux de m'être égayé sur une chose aussi sérieuse, depuis que j'ai lu des lettres de M. *Turgot* sur le même sujet. Ah! mon cher ange, ce M. *Turgot*-là est un homme bien supérieur; et s'il ne fait pas de la France le royaume le plus florissant de la terre, je serai bien attrapé. J'ai la plus grande envie de vivre pour voir les fruits de son ministère. Je suis encore tout ému de ces lettres que j'ai lues. Je ne connais rien de si profond, ni de si fin, de si sage et de si éloigné des idées communes.

Vous avez dû recevoir une lettre d'un goût différent, que M. de *Luchet* vous a écrite. Son génie ne me paraît pas de la trempe de celui de M. *Turgot*, et je plaindrais un royaume, s'il était gouverné par un *L..*; sa femme même ne pourrait lui servir de premier

—— miniſtre. La folie de l'une eſt gaie, la folie de l'autre
1775. eſt ſérieuſe. Leurs créanciers ne tireront pas un ſou de ces deux folies-là. Tous deux ont quitté Ferney. Je ſuis actuellement entre *Chabanon* et l'abbé *Morellet*, deux hommes également faits pour vous plaire. Figurez-vous que nous attendons *le Gros* qui vient jouer Orphée dans notre tripot auprès de Genève. J'ai bien peur de n'être pas en état de voir cet opéra; mais je ne regretterai jamais Orphée autant que je vous regrette.

Il faut encore que je vous diſe un petit mot ſur la grâce que vous prétendez que je dois abſolument obtenir pour mon jeune étranger. Non, mon cher ange, non, jamais je ne ſouffrirai qu'on faſſe grâce à qui n'eſt point coupable. Tout ce qu'on peut demander, c'eſt qu'on faſſe grâce aux juges.

Que je voudrais vous embraſſer, vous parler de tout cela, vous conſulter, vous contredire! mais je ne puis que vous aimer avec une paſſion malheureuſe qui ne finira qu'avec ma vie.

Digitized by Google

LETTRE XXXVII. 1775.

AU MEME.

10 de juillet.

Je vous ai rendu compte, mon cher ange, le 7 de ce mois, des lettres que j'avais adreſſées à M. de *la Reynière* pour vous et pour M. le maréchal de *Duras*. Je vous ai dit, et je vous redis, combien j'ai été affligé que ces lettres ne vous ſoient pas parvenues.

Je vous ai de plus envoyé des Filles de Minée par le même M. de *la Reynière*, et je vous adreſſe aujourd'hui, par la même voie, un mémoire aſſez intéreſſant, qui m'eſt tombé entre les mains, et qui ne me paraît pas fait pour tout le monde.

Vous ſaurez que le roi de Pruſſe appelle l'auteur de ce mémoire auprès de ſa perſonne, qu'il le nomme ſon ingénieur, le fait capitaine, et aſſure ſa fortune. Il a accompagné ces grâces ſingulières d'une lettre également tendre et philoſophique, dans laquelle il ſe propoſe de réparer par l'humanité toutes les horreurs du fanatiſme.

Il faut vous dire qu'il répare auſſi tous les jours, par de petites attentions flatteuſes, le moment de mauvaiſe humeur qu'il eut autrefois avec moi.

Vous conclurez de tout ce que je vous dis, que mon jeune homme ne doit ni ne peut chercher ailleurs ſa juſtification et ſon bien-être. Sa requête eſt la première qu'on ait jamais préſentée pour ne rien demander du tout. Elle n'eſt faite que pour

1775. inſpirer l'horreur de la perſécution, et pour fortifier les bons ſentimens des eſprits raiſonnables.

J'ai vu des gens, qu'on croyait peu ſenſibles, s'attendrir à cette lecture,

> Et dans le même inſtant, par un effet contraire,
> Leur front pâlir d'horreur et rougir de colère.

L'homme en queſtion n'envoie qu'à M. *Turgot* une de ces requêtes. Il ne ſait s'il en doit faire préſenter à M. le comte de *Maurepas* et à M. de *Miromeſnil*. Ne montrez la vôtre à perſonne, ſurtout ſi vous jugez qu'il y ait quelques mots qui puiſſent déplaire. Nous attendons votre jugement avec impatience.

Je vous embraſſe de mes faibles bras, mon cher ange, avec plus de tendreſſe et plus de confiance en vos bontés que jamais. *V.*

LETTRE XXXVIII.

A M. DODIN, *avocat à Paris.*

A Ferney, 12 de juillet.

Je ne puis trop vous remercier, Monſieur, du mémoire intéreſſant et plein d'une éloquence ſolide que vous avez bien voulu m'envoyer. Je préſume que M. *Mazière*, à la ſeule lecture de votre mémoire, s'empreſſera de donner généreuſement un dédommagement convenable à votre client.

M. de *Servan*, avocat général de Grenoble, a démontré dans une grande cauſe que *la loi naturelle crie dans tous les cœurs : Tu es homme, répare le mal que tu as fait à un homme.* L'erreur ne diſpenſe point de cette loi. Parce qu'un homme s'eſt trompé, un autre en doit-il ſouffrir? 1775.

M. *Mazière* doit payer votre client, et l'embraſſer.

Je crois d'ailleurs, Monſieur, que vous rendez un vrai ſervice à la nation, en vous élevant contre le ſecret des procédures. Vous ſavez que tous les procès s'inſtruiſaient publiquement chez les Romains, nos premiers légiſlateurs; cette noble juriſprudence eſt en uſage en Angleterre.

Le ſecret en matière criminelle n'a été reçu en France que par une mépriſe. On s'imagina en liſant le code, à l'article *De teſtibus*, que *teſtes intrare judicii ſecretum* ſignifiait *les témoins doivent dépoſer ſecrétement;* et il ſignifie, *les témoins doivent entrer dans le cabinet du juge.* Un ſoléciſme a établi cette cruelle partie de notre juriſprudence, dans laquelle il y a tant de choſes à réformer.

Je me flatte que vous ſerez un jour la gloire du barreau, et que vous contribuerez plus que perſonne à cette réforme tant déſirée.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'eſtime que vous inſpirez, Monſieur, votre, &c.

1775.

LETTRE XXXIX.

A M. DE CHABANON.

3 d'auguſte.

Mon très-aimable ami, votre ouvrage contre l'eſprit de parti eſt encore une fois un très-bon ouvrage; mais il n'eſt pas étonnant que les malades de la rage ſe fâchent contre leur médecin. Ils vous remercieront un jour de les avoir guéris. Pour moi, je vous remercie dès ce moment d'avoir voulu me guérir de ma paſſion pour la retraite; mais je tiens plus que jamais à cette paſſion que mon âge et mes maux m'ont rendue néceſſaire. Quoi! vous voudriez faire rentrer un vieux boiteux dans la ſalle du bal? vous dites que vous méditez une fugue dans mes déſerts, et vous me propoſez de quitter mes déſerts pour le fracas de Paris! cela n'eſt pas conſéquent, mon cher ami: d'ailleurs vous ſentez bien qu'il ne faut pas laiſſer ſoupçonner à perſonne que je puiſſe avoir beſoin de la moindre faveur pour venir danſer dans votre tripot avec mes béquilles: rien ne m'empêcherait de faire cette ſottiſe, ſi j'en avais envie.

Il n'y a jamais eu d'excluſion formelle. J'ai toujours conſervé ma charge, avec le droit d'en faire les fonctions. Si je demandais permiſſion, ce ſerait faire croire que je ne l'ai pas.

Que les dieux ne m'ôtent rien,
C'eſt tout ce que je leur demande.

Les dieux ne me prieront pas, ſans doute, de venir dans leur olympe, et je ne les prierai pas de m'y donner une place. Mon unique déſir eſt d'être oublié dans ma ſolitude, non pas oublié de tout le monde; car je déſire bien vivement que, vous et M. d'*Argental*, vous vous ſouveniez toujours de moi : je vous prierai même de parler quelquefois de votre vieux malade à M. de *Malesherbes*, qui eſt révéré dans mon hôpital comme à Paris. 1775.

Ma vieille voix chevrotante ne ſera pas entendue au milieu des concerts de ſes louanges. Je dis pour lui *vivat*, avant de mourir; c'eſt tout ce que je puis faire. Je vous en dis autant. Je vous dis ſurtout, *vive felix*, car *vivere* tout ſec eſt bien peu de choſe.

Sachez qu'on vous regrette à Ferney tout autant qu'à Saconai. *V.*

LETTRE XL.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

4 d'auguſte.

Je viens de baigner dans ce moment les ailes de *Papillon philoſophe* (*) dans de petits bains fort jolis. Elle n'eſt point du tout papillon en amitié, et je puis dire, ſans aucune fineſſe, qu'on doit être très-sûr qu'elle n'avait aucun tort, quand elle ne reçut pas une certaine viſite. Il y avait deux carroſſes dans ſa cour depuis quelques heures. La perſonne qui l'accuſe de légéreté ſur les apparences, arriva chez elle un

(*) Madame de *Saint-Julien*.

1775. moment avant qu'on donnât l'ordre de laiſſer entrer. C'eſt cette méprife qui a occaſionné un foupçon aſſez vraiſemblable. Il arrive fouvent qu'on cherche fineſſe où il n'y en a point du tout. Je réponds fur ma vie de l'innocence du *Papillon*. Je réponds de la ſincère amitié qu'elle a pour le héros ; elle prend le plus grand intérêt à tout ce qui le regarde.

On croit bien que nous avons traité à fond l'affaire du héros. Elle penſe que l'on fera naître autant d'incidens que l'on pourra, et qu'on ne cherchera qu'à laſſer la patience d'un homme qui doit être déjà très-las de toutes les difficultés qu'on a fait naître dans une affaire ſi ſimple.

Le réſultat de nos converſations eſt que les quatre canons de Fontenoi, Gênes, Cloſter-Seven et Port-Mahon, ont fait naître un peu d'envie, qu'on s'y eſt bien attendu, et que madame *Pernelle* avait raiſon quand elle diſait que l'envie ne mourait jamais.

Papillon d'ailleurs a un cœur charmant, incapable d'inconſtance en amitié. Pour moi, hibou que je ſuis, je dois reſter et mourir dans mon trou. J'y forme des vœux pour le bonheur du héros ; et je ſuis bien perſuadé que ce bonheur ne ſera point traverſé par les lignes qu'une provençale à écrites ſur une vitre. *V.*

LETTRE XLI. 1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'auguſte.

Il eſt certain, mon cher ange, qu'il n'y a eu nulle négligence de la part de M. de *la Reynière*, et qu'il n'a point reçu les paquets. C'eſt un myſtère ſacré qu'il n'eſt pas permis à un profane comme moi d'approfondir.

Papillon philoſophe eſt actuellement ſur les fleurs de Ferney, et bat des ailes. *Papillon* a inſtruit le hibou de bien des choſes que le hibou ignorait.

J'ai réparé le malheur de mes paquets, en écrivant en droiture à M. le maréchal de *Duras*, et en lui demandant bien pardon d'une mépriſe dont je n'ai pas été coupable.

S'il eſt vrai, mon cher ange, qu'il y eût place pour *Cicéron*, pour *Catilina* et pour *Céſar*, dans les fêtes qu'on prépare pour les princeſſes des pays ſubjugués autrefois par ce *Céſar*, je compterais ſur vos bontés auprès de monſieur le maréchal dont vous êtes l'ami. Votre ſuffrage ſeul ſuffirait pour le déterminer, et je vous aurais l'obligation d'être compté dans Verſailles parmi ceux qui cultivent les lettres avec quelque honneur. J'aurais grand beſoin qu'on me regardât comme un homme qui s'eſt appliqué à travailler dans l'école de *Corneille*, et non pas comme un écrivain de livres ſuſpects.

1775. *Papillon philoſophe* m'a appris que la petite cabale du *bon ſens*, m'attribuait ce cruel et dangereux ouvrage. Je réponds à cette imputation :

Seigneur, je crois ſurtout avoir fait éclater
La haine des forfaits qu'on oſe m'imputer.

J'ai toujours regardé les athées comme des ſophiſtes impudens ; je l'ai dit, je l'ai imprimé. L'auteur de *Jenni* ne peut pas être ſoupçonné de penſer comme *Epicure*. *Spinoſa* lui-même admet dans la nature une intelligence ſuprême. Cette intelligence m'a toujours paru démontrée. Les athées, qui veulent me mettre de leur parti, me ſemblent auſſi ridicules que ceux qui ont voulu faire paſſer St *Auguſtin* pour un moliniſte.

Vous voyez qu'amis et ennemis ont également cherché à donner mauvaiſe opinion de moi dans le ciel et ſur la terre. Je ne ſais plus où me ſauver ; je ſuis pourtant à l'ombre de vos ailes, et probablement le diable ne viendra pas me prendre là ; vous lui diriez *vade retrò*.

Le neveu du pape *Rezzonico* eſt venu me voir, malgré ma mauvaiſe réputation ; je compte plus ſur vous à la cour de France que ſur lui à la cour de Rome. Je vous conjure donc, mon cher ange, d'engager le premier gentilhomme de la chambre à faire ce que vous avez ſi bien imaginé. Rien n'eſt plus aiſé, et ces bagatelles réuſſiſſent quelquefois. Cela peut contribuer à me laiſſer finir tranquillement ma vie : mais vous, mon cher ange, ſongez que votre amitié me la fait paſſer heureuſement ; ſongez que vous êtes toujours ma première conſolation, ſoit

de près, ſoit de loin. Je vous embraſſe plus tendrement que jamais, mon cher ange; madame *Denis* ſe joint à moi. *Papillon philoſophe* paraît vous aimer autant que nous vous aimons; et moi, qui me crois plus philoſophe que *Papillon*, je me vante de l'emporter ſur elle en ſentimens pour vous. 1775.

Je me flatte que cette lettre arrivera à bon port.

LETTRE XLII.

A M. DE VAINES.

7 d'auguſte.

Je ſuis enchanté que mon jeune homme vous ait paru ſage. On me dit que M. *Turgot* a été auſſi content que vous; ces deux ſuffrages appuyés de celui de M. de *Condorcet* doivent ſuffire. Il n'y a plus rien à demander à perſonne; j'ai toujours penſé que c'était aſſez que la vérité fût connue des philoſophes tels que vous. Nous ne cherchons point à plaire aux aſſaſſins en robe. Ceux qui préfèrent le temps où nous ſommes à celui de M. *Colbert*, ont évidemment raiſon dans un point eſſentiel; c'eſt qu'il n'y avait pas ſous ce miniſtre un homme en votre place, qui eût votre goût et votre philoſophie.

Je vais faire chercher à Lauſane toutes les petites bagatelles dont vous vous êtes amuſé et dont on a fait un recueil. Je vous les enverrai par petites parties numérotées, afin de ne pas groſſir les paquets; et je vous ſupplierai de me mander ſeulement: J'ai

1775. reçu le numéro 1, le numéro 2, &c. : les paquets feront ſous l'enveloppe de M. *Turgot*.

M. de *Condorcet* m'a envoyé la lettre d'un fermier de Picardie; ce fermier eſt un homme de très-grand ſens et de très-bonne compagnie; je voudrais bien ſouper avec lui.

Conſervez, Monſieur, vos bontés pour le pauvre malade.

LETTRE XLIII.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

9 d'auguſte.

Je ſuis enchanté, Monſieur, de vos lettres et de vos reproches; mais pour ces reproches ſi aimables, je vous jure que je ne les mérite pas. Si j'avais eu l'envie et le pouvoir de faire un tour dans le pays de Vaud, ce ſerait aſſurément à Fantaiſie que je donnerais la préférence, quand le ſeigneur de Fantaiſie ſerait dans ſon château; mais mon triſte état ne me permet pas de pareilles courſes. Il faut que j'attende chez moi, tout doucement, la fin de mes maladies, dont la mort a bien l'air de me délivrer bientôt.

Je ne compte point finir comme votre brave aumônier. Il ne m'appartient pas de mourir en *Caton*, n'ayant pas vécu comme lui. Au reſte, je ne ſuis point ſurpris que votre homme ſe ſoit ennuyé à la lecture du livre de *Formey* contre le ſuicide, au point d'être tenté de faire le contraire de ce que ce bavard recommande. A l'égard de votre jeune homme

qui s'eſt donné tant de coups de canif, c'eſt aſſurément un mauvais raiſonneur ; car pourquoi faire en cinquante fois ce qu'on peut faire en une. 1775.

En général je ne blâme perſonne, et je trouve très-bon qu'on ſorte de ſa maiſon quand elle déplaît ; mais je voudrais qu'on attendît au moins huit jours : car perſonne n'eſt sûr de penſer de la même façon huit jours de ſuite ſur ces choſes-là.

On commence à imiter en France votre gouvernement ſuiſſe. On veut ménager le peuple ; on le délivre des corvées : tout le monde crie, *hoſanna !* Pour moi, je ſuis comme *Gilles* le niais qui fait ſes petits tours à ſix pouces de terre, pendant que les voltigeurs danſent dans la moyenne région de l'air. J'ai la vanité d'achever ma petite ville, quoique je ſois très-sûr de mourir à la peine.

Je vous embraſſe, je vous regrette, et je vous prie de me conſerver votre amitié.

LETTRE XLIV.

A M. CHRISTIN.

12 d'auguſte.

Vos quinze pages, mon cher ami, diſent beaucoup plus et beaucoup mieux que les gros mémoires des autres avocats. Je n'ai jamais rien vu de ſi bien fait que votre nouvel écrit. La ſeule choſe qui me faſſe un peu de peine, c'eſt ce malheureux aveu de vingt-quatre communiers en 1684 : j'ai toujours peur

1775. que cette pièce ne ſerve de prétexte contre vos excellentes raiſons. Vous avez des ennemis dangereux, vous combattez l'intérêt de tous les ſeigneurs, et ſurtout des moines. J'eſpère tout des bonnes raiſons que vous alléguez, et je crains tout de l'artifice de nos adverſaires.

Madame de *Saint-Julien* eſt ici. Elle écrit à madame de *Grosbois*. Si vous perdez, elle vous ſoutiendra au conſeil. Enfin on pourra obtenir du miniſtère l'abolition d'un uſage qui déshonore la France. Le conſeil eſt compoſé d'hommes juſtes et vraiment philoſophes. Celui qui vient de ſupprimer les corvées pourrait bien ſupprimer l'eſclavage. On vous en aura la première obligation. J'attends la grande journée du 19. Combattez, mon cher ami; je lève les mains au ciel. *V.*

LETTRE XLV.

A M. L'ABBÉ BAUDEAU,

Auteur des Ephémérides du citoyen.

Le . . . . .

JE ne puis aſſez vous remercier, Monſieur, de la bonté que vous avez de me faire envoyer vos *Ephémérides*. Les vérités utiles y ſont ſi clairement énoncées, que j'y apprends toujours quelque choſe, quoiqu'à mon âge on ſoit d'ordinaire incapable d'apprendre. La liberté du commerce des grains y eſt traitée comme elle doit l'être; et cet avantage ineſtimable

ſerait encore plus grand, ſi l'Etat avait pu dépenſer en canaux de province à province la vingtième partie de ce qu'il nous en a coûté pour deux guerres dont la première fut entièrement inutile, et l'autre funeſte. S'il y a jamais eu quelque choſe de prouvé, c'eſt la néceſſité d'abolir pour jamais les corvées. Voilà deux ſervices eſſentiels que M. *Turgot* veut rendre à la France; et en cela ſon adminiſtration ſera très-ſupérieure à celle du grand *Colbert*. J'ai toujours admiré cet habile miniſtre de *Louis XIV*, bien moins pour ce qu'il fit que pour ce qu'il voulut faire; car vous ſavez que ſon plan était d'écarter pour jamais les traitans. La guerre plus brillante que ſage de 1672, détruiſit toute ſon économie. Il fallut ſervir la gloire de *Louis XIV* au lieu de ſervir la France; il fallut recourir aux emprunts onéreux, au lieu d'impoſer un tribut égal et proportionné, comme celui du dixième. 1775.

Que la France ſoit adminiſtrée comme l'a été la province de Limoges, et alors cette France ſortant de ſes ruines, ſera le modèle du plus heureux gouvernement.

Je ſuis bien content, Monſieur, de tout ce que vous dites ſur les entraves des artiſtes, ſur les maîtriſes, ſur les jurandes. J'ai ſous mes yeux un grand exemple de ce que peut une liberté honnête et modérée en fait de commerce, auſſi-bien qu'en fait d'agriculture. Il y avait dans le plus bel aſpect de l'Europe après Conſtantinople, mais dans le ſol le plus ingrat et le plus mal-ſain, un petit hameau habité par quarante malheureux dévorés d'écrouelles et de pauvreté. Un homme, avec un bien honnête, acheta

1775. ce territoire affreux, exprès pour le changer. Il commença par faire deſſécher des marais empeſtés; il défricha; il fit venir des artiſtes étrangers de toute eſpèce, et ſurtout des horlogers qui ne connurent ni maîtriſe, ni jurande, ni compagnonage, mais qui travaillèrent avec une induſtrie merveilleuſe, et qui furent en état de donner des ouvrages finis à un tiers meilleur marché qu'on ne les vend à Paris.

M. le duc de *Choiſeul* les protégea avec cette nobleſſe et cette grandeur qui ont donné tant d'éclat à toute ſa conduite.

M. d'*Ogni* les ſoutint par des bontés ſans leſquelles ils étaient perdus.

M. *Turgot* voyant en eux des étrangers devenus français, et des gens de bien devenus utiles, leur a donné toutes les facilités qui ſe concilient avec les lois.

Enfin, en peu d'années, un repaire de quarante ſauvages eſt devenu une petite ville opulente, habitée par douze cents perſonnes utiles, par des phyſiciens de pratique, par des ſages dont l'eſprit occupe les mains. Si on les avait aſſujettis aux lois ridicules inventées pour opprimer les arts, ce lieu ſerait encore un déſert infect, habité par les ours des Alpes et du mont Jura.

Continuez, Monſieur, à nous éclairer, à nous encourager, à préparer les matériaux avec leſquels nos miniſtres élèveront le temple de la félicité publique.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaiſſance reſpectueuſe,

Monſieur, &c.

LETTRE

LETTRE XLVI. 1775.

A M. DE LA HARPE.

15 d'auguſte.

MALGRÉ votre belle imagination, mon cher ami, vous n'imaginez pas le plaiſir que vous me faites en m'apprenant que vous avez les deux prix. Vous faites de vos ennemis *ſcabellum pedum tuorum*. Vous marchez au temple de la gloire ſur le dos et ſur le ventre des *Frérons* et des *Cléments*. Vous jugez avec quelle impatience tous ceux qui ſont à Ferney attendent vos épîtres en vers, et votre éloge en proſe du maréchal de *Catinat*.

Savez-vous bien que je ſuis tenté de venir me mettre dans un petit coin, à la première repréſentation de Menzicof? Mes entrailles paternelles s'émeuvent de tendreſſe à chacun de vos ſuccès. Vous devez être à préſent dans le fracas des triomphes, des complimens et des nouveaux amis. Les récompenſes de la cour feront pour Fontainebleau. *Fréron* en mourra de rage, s'il ne meurt pas d'indigeſtion au cabaret: ce ſera *Apollon* qui aura tué le ſerpent *Python*.

Il eſt vrai que Ferney devient une ville ſingulière et aſſez jolie; mais je déſeſpère de vous y voir. Vous ne quitterez plus jamais Paris; vous y ſerez néceſſaire. Il ſemble que le nouveau miniſtère ſoit exprès pour vous. Vous avez dans M. de *Vaines* un ami bien digne de l'être. Je lui ai envoyé le Cri du ſang

1775. innocent, et cette diatribe dont vous me parlez. Tout cela eſt un peu de la moutarde après dîné.

Le jeune homme qui feſait crier le ſang innocent, et qui a demeuré chez moi un an, n'a plus à crier. Le roi ſon maître vient de réparer la barbarie juridique de *meſſieurs:* il l'appelle auprès de ſa perſonne; il lui donne une compagnie, une place d'ingénieur, et une penſion. Cela vaut mieux qu'une réviſion de procès, dont l'événement eſt toujours douteux, ou qu'une grâce honteuſe qui exige des cérémonies infames.

Si M. de *Vaines* ne vous a pas remis ces deux petits ouvrages, je vais lui en envoyer d'autres.

Je vous embraſſe dans la joie de mon cœur.

LETTRE XLVII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

31 d'auguſte.

Mon cher philoſophe, je vous dirai d'abord que je ſuis pénétré de reconnaiſſance et de joie. M. de *Trudaine* daigne accorder à notre petite province plus de grâces que je n'avais oſé en demander. J'ai vu, par la lettre dont il m'a honoré, qu'il connaît mieux les malheurs et les beſoins du pays de Gex que moi-même. Nos états l'ont remercié et ont ſouſcrit leur ſoumiſſion à ſes ordres. Ils attendent avec impatience l'effet de ſes bontés, et la déclaration du roi, afin que ſon exécution commence au

premier d'octobre prochain, qui eſt la fin de la première année du bail actuel des fermes. 1775.

J'uſe, mon cher ami, de la permiſſion que vous m'avez donnée. Je m'adreſſe à vous avec nos états, et je vous ſupplie d'obtenir de M. de *Trudaine* qu'il daigne nous faire ſentir l'effet de ſes bontés à cette époque du premier d'octobre, temps auquel nous pourrons nous pourvoir commodément de ſel, de tabac et d'autres denrées néceſſaires. Vous aurez doublé le bienfait de M. de *Trudaine*, en nous prouvant par les faits que qui oblige vîte, oblige deux fois.

Les commis des fermes ayant déjà entendu parler des bienfaits qu'on nous fait eſpérer, nous font les plus horribles avanies. Ils jouent de leur reſte, et je ne ſerais pas étonné s'il y avait tôt ou tard du ſang répandu.

On n'en répandra pas pour la diatribe; mais il me ſemble que les démarches qu'on a faites ſont une inſulte à M. *Turgot*, de la part des mêmes gens qui donnèrent de l'argent, il y a quelques mois, pour ameuter la populace. C'eſt l'eſprit de la ligue qui voudrait perſécuter le duc de *Sulli*. Des fripons ont voulu donner des croquignoles à M. *Turgot* ſur le nez de *la Harpe*. (*)

Madame *Denis* vous fait les plus ſincères complimens. Nous paſſons les jours à vous regretter.

Adieu, protecteur de Ferney, du commerce, de la liberté et de la raiſon. *V.*

(*) Le parlement avait ſévi contre M. de *la Harpe* à l'occaſion d'un extrait de la *diatribe à l'auteur des Ephémérides*, inſéré dans le *Mercure*.

1775.

LETTRE XLVIII.

A M. DE VAINES.

31 d'auguſte.

M. de *Trudaine*, Monſieur, a répondu au mémoire que j'eus l'honneur de vous envoyer, il y a quelques mois, et que monſieur le contrôleur général lui remit. Il daigne nous offrir plus et mieux que notre province ne demandait. Nos états ont ſur le champ fait leur ſoumiſſion et leurs remercîmens. Je vous prie de vouloir bien lire la copie de la lettre que je viens d'écrire au maire de Gex, ſubdélégué de l'intendance, et l'un des ſyndics de nos états.

Les citoyens de notre nouvelle petite ville de Ferney nous donnèrent, ces jours paſſés, une fête qui ne ſentait point ſon village de province. Des princes et des princeſſes de l'empire y aſſiſtèrent; nos Fernéſiens tirèrent à l'arquebuſe pour des prix. L'un de ces prix était une médaille d'or gravée à Ferney, portant d'un côté le buſte de M. *Turgot*, et de l'autre ces mots enfermés dans une couronne d'olivier, *regni tutamen*. Madame de *Saint-Julien*, héroïne de ſon métier, ſœur de M. le marquis de *Gouvernet*, commandant de Bourgogne, laquelle eſt en poſſeſſion de tuer toutes les perdrix du roi, a gagné le prix de l'arquebuſe, et porte à ſon cou la médaille de M. *Turgot*.

Je vous remercie tendrement, Monſieur, de vos lettres du 21 et 25 d'auguſte, que les Velches ont

appelé août. Il y a encore parmi ces Velches des barbares bien ſots et bien ridicules ; puiſſent de dignes français comme vous corriger cette déteſtable engeance ! 1775.

LETTRE XLIX.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC,

Qui lui avait envoyé l'Eloge du maréchal de Catinat, fait par M. l'abbé d'Eſpagnac, ſon fils.

A Ferney, 3 de ſeptembre.

Le jeune homme, Monſieur, que vous intitulez bachelier en théologie, me paraît bachelier dans votre grand art de la guerre, et plus fait pour remplir la place du maréchal de *Catinat*, que celle d'un père de l'Egliſe. Il a trop d'eſprit et d'imagination pour s'en tenir ſeulement à la ſorbonne. Je ne puis trop reconnaître la bonté que vous avez eue de m'envoyer ſon ouvrage. On croirait que l'auteur a fait pluſieurs campagnes, et qu'il a paſſé plus d'un quartier d'hiver à la cour.

Je vous remercie du fond de mon cœur, vous et cet illuſtre bachelier ; quand je ſonge que les maréchaux de *Catinat* et de *Saxe* ont été immortaliſés dans la même maiſon, et que c'eſt à elle que je dois une lecture ſi intéreſſante, je me ſens pénétré de reconnaiſſance autant que de plaiſir.

1775. J'ai l'honneur d'être avec reſpect, du maréchal de camp et du bachelier,

Monſieur,

le très-humble et très-obéiſſant ſerviteur.

Le vieux malade.

LETTRE L.

A M. DE LA HARPE.

5 de ſeptembre.

MON cher et illuſtre ami, je vous avoue que, lorſque je lus l'*Eloge de Fénélon*, je crus fermement que vous n'iriez jamais au-delà. L'*Eloge de Catinat* m'apprend que je me ſuis trompé. Je dis aujourd'hui que vous ne ferez jamais mieux, et vous me détromperez encore à la première occaſion.

J'en dis à peu-près autant de vos vers. Vous voilà, ma foi, mon cher ami au premier rang; et remarquez, je vous prie, que les hommes de DIEU vous éprouvent toutes les fois qu'on vous couronne.

L'aventure de *Joſeph* contrôleur général des finances d'un *Pharaon*, pris pour S^t *Joſeph* le digne époux de *Marie*, eſt une des bonnes ſcènes d'*Arlequin* qui aient jamais été jouées. Des gens bien inſtruits m'aſſurent que cette énorme bêtiſe eſt le fruit de la cabale qui cherche à mordre les talons de M. *Turgot*, lorſqu'elle eſt écraſée par ſes vertus. Que DIEU nous

conſerve M. *Turgot* et M. de *Malesherbes!* les méchans et les ſots ne feront plus à craindre. 1775.

Bonſoir, mon digne ami; que votre bonheur ſoit égal à votre gloire. Buvez à ma ſanté avec M. de *Vaines*, je m'en porterai mieux.

LETTRE LI.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

8 de ſeptembre.

PHILOSOPHE bienfeſant, je vous prie de vouloir bien me dire ſi vous croyez que l'affaire de notre petit pays puiſſe être terminée à la fin de ce mois. Vous êtes notre avocat, notre rapporteur, notre protecteur auprès de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*.

Si jamais vous revenez vers notre Ferney, nous irons au-devant de vous avec la croix et la bannière. Nous vous conjurons de preſſer l'effet des bontés de M. de *Trudaine*. Il avait déjà entrepris, il y a quelques années, l'ouvrage de notre liberté; mais les fermiers généraux, guidés par leur intérêt qu'ils aimaient et qu'ils ne connaiſſaient pas, avaient rendu ſes bonnes intentions inutiles. Il eſt aujourd'hui en état de donner la loi à ces meſſieurs, et j'eſpère que vous triompherez d'eux comme de la compagnie des Indes.

Ayez la bonté de me mander où vous en êtes de votre triomphe.

Je ſuis bien étonné que votre ſorbonne n'ait pas

1775. fulminé un petit décret contre une certaine diatribe : mais n'êtes-vous pas charmé d'un conſeiller du parlement qui a pris *Joſeph* le contrôleur général de *Pharaon* pour S^t *Joſeph* le père putatif de notre Seigneur JESUS-CHRIST ?

Je vous ſalue en icelui ; je vous embraſſe de tout mon cœur, avec la plus tendre reconnaiſſance. *V.*

LETTRE LII.

A M. DU PONT.

10 de ſeptembre.

MONSIEUR,

Le maçon et l'agriculteur du mont Jura, à qui vous avez bien voulu écrire une lettre flatteuſe et conſolante, eſt ſi ſenſible à votre bonté qu'il en abuſe ſur le champ.

Je vous dirai d'abord qu'il n'y a peut-être point de pays en France où l'on ait reſſenti plus vivement que chez nous tout le bien que les intentions de M. *Turgot* devaient faire au royaume. Tout petits que nous ſommes, nous avons des états, et ces états ont pris de bonne heure toutes les meſures néceſſaires pour aſſurer la liberté du commerce des grains et l'abolition des corvées. Ce ſont deux préliminaires que j'ai regardés comme le ſalut de la France.

Nous avons célébré, au milieu des maſures antiques que je change en une petite ville aſſez agréable, les bienfaits du miniſtère. Ma colonie a donné

des prix de l'arquebuſe dans nos fêtes. Ce prix était une médaille d'or, repréſentant M. *Turgot* gravé au burin. Madame de *Saint-Julien*, ſœur de notre commandant, a remporté ce prix. Tout cela nous a encouragés à demander la diſtraction de notre petit pays d'avec les fermes générales; projet ancien que M. de *Trudaine* avait déjà formé, et qui eſt auſſi utile au roi qu'à notre province. 1775.

M. *Turgot* a renvoyé notre mémoire à M. de *Trudaine*, lequel en conſéquence nous a fait ſes propoſitions. Nous les avons acceptées ſans délai, et ſans y changer un ſeul mot, et nous les avons tous ſignées avec la plus vive et la plus reſpectueuſe reconnaiſſance.

Voilà l'état où nous ſommes. Les états m'ont chargé de ſupplier M. *Turgot* de vouloir bien, s'il eſt poſſible, nous donner, pour le premier d'octobre, ſes ordres poſitifs, ſuivant leſquels nous prendrons nos arrangemens, et nous ferons les fonds pour payer à la ferme générale l'indemnité à elle accordée pour ſubvenir à la confection des chemins ſans corvées, et pour acquitter annuellement les dettes de la province. Nous payerons tout avec allégreſſe, et nous regarderons le bienfaiteur de la France comme notre bienfaiteur particulier.

J'avoue, Monſieur, que tout cela me paraît plus intéreſſant que le gouvernement du patriarche *Joſeph*, contrôleur général de *Pharaon*, qui vendait au roi ſon maître les marmites et les perſonnes de ſes ſujets.

J'apprends que vous êtes aſſez heureux, M. *Turgot* et vous, pour loger ſous le même toit. Je m'adreſſe

à vous pour vous prier de l'inſtruire de nos intentions, de notre ſoumiſſion et de notre reconnaiſſance. Ayez la bonté de faire un mot de réponſe.

1775.

J'ai l'honneur d'être, &c. *V.*

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de ſeptembre.

Mon cher ange, DIEU me devait madame de *Saint-Julien*. Elle a fait pendant deux mois la moitié de mon bonheur, et vous auriez fait l'autre, ſi mon Ferney, qu'on veut actuellement nommer *Voltaire*, avait été plus près de Paris. Je ne ſais ſi vous auriez gagné le prix de l'arquebuſe que madame de *Saint-Julien* a remporté; cela vaut bien un prix de l'académie françaiſe: c'était une médaille d'or, repréſentant M. *Turgot* gravé au burin par un de nos meilleurs artiſtes. Nous attendons à tout moment une pancarte de ce M. de *Sulli-Turgot*, pour tirer notre petit pays des griffes de meſſieurs les fermiers généraux, et pour nous rendre libres, après quoi je mourrai content: mais je vous avoue que mon bonheur a été furieuſement écorné par la ridicule et abſurde équipée de ceux qui ont demandé la proſcription d'une certaine diatribe uniquement faite à l'honneur du roi et de ſon miniſtre.

Je ſuis encore plus étonné de la faibleſſe qu'on a eue de céder à cet orage impertinent. Il m'a ſemblé

que cette condeſcendance du gouvernement n'était ni ſage ni honnête ; et qu'il ne ſallait pas donner gain de cauſe à nos ennemis, dans les affaires qui ne les regardent en aucune façon. Ce qui me conſolera quand je partirai de ce monde, c'eſt que j'y laiſſerai une petite pépinière d'honnêtes gens qui s'étend et ſe fortifie tous les jours, et qui à la fin obligera les fripons et les fanatiques à ſe taire. Je ne verrai pas ces beaux jours, mais j'en vois l'aurore. 1775.

Il nous eſt venu de Chambéry un des grands officiers de *Monſieur*, M. le marquis de *Monteſquiou*, qui fait des chanſons charmantes ; j'imagine qu'il n'a pas peu contribué à inſpirer le goût des lettres à ſon maître ; et, de la littérature à la philoſophie, il n'y a pas bien loin : cela donne de grandes eſpérances. Il faudra bien qu'à la fin la bonne compagnie gouverne. Les monſtres eccléſiaſtiques ſubſiſteront puiſqu'ils ſont rentés ; mais, petit à petit, on limera leurs dents, et on rognera leurs ongles. Je laiſſe à mes contemporains des limes et des ciſeaux.

On m'a dit, mon cher ange, que M. le maréchal de *Duras* feſait jouer à Fontainebleau quelques-unes de mes profanes tragédies. Si cela eſt vrai, il faudra que j'aye l'honneur de l'en remercier. Malgré la répugnance que j'ai toujours à parler de mes ouvrages, j'aurai un ſenſible plaiſir à le remercier de ſes bontés. Je vous ſupplie de vouloir bien me dire ſi la choſe eſt vraie. Vous aurez le plaiſir de revoir *le Kain ;* je ne ſais pas comment le roi de Pruſſe l'a traité. Les uns diſent qu'il lui a fait préſent de vingt mille francs ; les autres prétendent

1775. qu'il ne lui a donné que des louanges ; et il y a des gens qui vont juſqu'à dire que *le Kain* n'a eu ni louanges ni argent. Vous voyez combien il eſt difficile d'écrire l'hiſtoire.

Je n'ai point encore de nouvelles de l'arrivée du martyr d'Abbeville à Potſdam; j'oſe toujours me flatter qu'il y réuſſira dans ſon métier, autant que *le Kain* dans le ſien, et qu'on lui fera un ſort heureux, quand ce ne ſerait que pour faire honte et dépit aux Velches.

J'eſpère que, ſi ſon horrible aventure peut paſſer à la poſtérité, l'Europe aura le plaiſir de nous voir couverts d'opprobre ; c'eſt une conſolation quand on ne peut pas ſe venger.

Ma véritable conſolation, mon cher ange, eſt dans votre amitié, dans celle de *Papillon philoſophe*, qui eſt beaucoup plus philoſophe que papillon, dans votre bonne ſanté qui me fait ſupporter mes maladies continuelles, dans votre âge qui eſt encore bien loin du mien, dans votre ſageſſe qui vous promet une longue vie.

Adieu ; je vous embraſſe le plus tendrement du monde, et malheureuſement de cent quarante lieues ou environ. *V.*

LETTRE LIV. 1775.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG,

MARECHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI, &c.

A Ferney, 15 de ſeptembre.

MONSIEUR,

J'AI été un peu piqué que M. *Guibert* ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de ſon *Eloge* de M. le maréchal de *Catinat*. J'ai été ſi charmé decet ouvrage, que je pardonne à l'auteur ſon indifférence pour moi. Je trouve dans ce diſcours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines et ſublimes, des morceaux d'éloquence très-touchans, une fierté courageuſe, et l'enthouſiaſme d'un homme qui aſpire en ſecret à remplacer ſon héros : ce ſentiment perce à chaque page.

Le diſcours de M. de *la Harpe* eſt digne d'un académicien plein d'eſprit, d'éloquence et de goût; l'autre eſt d'un génie guerrier et patriotique. Ces deux ouvrages valent bien le mauſolée du maréchal de *Saxe*. J'avoue que nos diſcours pour l'académie, du temps de *Louis XIV*, n'approchaient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui; c'eſt l'effet de la vraie philoſophie: elle a donné plus de force et de vérité à nos eſprits. Je ne fais ici, Monſieur, que vous dire ce que vous ſavez mieux que moi. C'eſt à vous qu'il appartient de juger lequel de ces deux portraits

1775. eſt le plus reſſemblant; vous êtes du métier de ce grand-homme. Ce n'eſt pas à moi d'en parler avant vous; je me borne à vous remercier de votre ſouvenir, à vous demander la continuation de vos bontés, et à vous préſenter mon ſincère et tendre reſpect.

LETTRE LV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

21 de ſeptembre.

Ce n'eſt plus à mon *Papillon philoſophe* que j'écris, c'eſt à ma philoſophe bienfeſante, c'eſt à la protectrice de la colonie et à la mienne. Nos dragons (1), notre corps d'artillerie (2) ſont dans les regrets autant que madame *Denis* et moi. Je puis me vanter d'être le plus affligé de tous. Je joins à la douleur de me voir privé de vous celle de craindre une injuſtice pour l'ami *Racle*, et de n'être point du tout raſſuré ſur le ſort de la colonie. J'eus hier une occaſion d'écrire à l'intendant, et je lui mandai tout ce que je crus de plus propre à le convaincre et à le toucher en faveur de ce *Racle*. Il me renverra, ſans doute, à M. de *Trudaine*, et c'eſt heureuſement nous renvoyer à vous.

Le ſort de notre colonie entière, celui de *Racle*, le bâtiment de la maiſon dauphine, tout eſt entre

(1) M. *Dupuits*, capitaine de dragons.
(2) M. d'*Etallonde*, ingénieur.

les mains de notre protectrice. Ce ſera elle qui obtiendra qu'on rende juſtice à *Racle*, et que le conſeil accorde à notre petite province la liberté qu'on nous a promiſe, et ſans laquelle nous ne pouvons exiſter. 1775.

L'abbé *Morellet* m'avait promis de m'inſtruire exactement de nos affaires; mais je n'ai pas reçu un mot de lui ſur la demande de nos états; peut-être eſt-il à la campagne; peut-être auſſi M. *Turgot* ne veut-il pas ſe compromettre avec les fermiers généraux, dans un temps où il voit des factions ſe former contre lui.

M. de *Vaines*, votre voiſin, n'eſt que médiocrement informé de cette affaire, et ne m'en a rien écrit; ſi elle était de ſon département, j'oſe préſumer qu'elle ſerait faite. Nous n'avons d'eſpérance qu'en ma conſolatrice. Nous devrons tout à cette éloquence rapide, à la vivacité, à la chaleur qu'elle met dans ſes bons offices, au talent ſingulier qu'elle a d'animer la tiédeur des miniſtres, et de les intéreſſer à faire du bien.

Je me doute bien que vous avez plus d'une affaire, en arrivant à Paris; mais je ſais auſſi que votre univerſalité ſuffit à tout. Je demanderais pardon à un autre de lui parler d'affaires dans la première lettre que je lui écris à ſon retour à Paris; mais j'ai cru flatter votre grande paſſion en vous parlant de faire du bien. J'ai ſatisfait à la mienne en interrogeant *Racle* ſur votre ſanté, ſur vos fatigues, ſur la route que vous preniez. Nous ne nous entretenons que de vous dans la colonie; nous la trouvons déſerte; nous ſommes tout étonnés de ne vous plus voir, en trois ou quatre lieux à la fois, courir, monter,

1775. deſcendre, revenir, tantôt en femme, tantôt en homme, ou en oiſeau, ou en philoſophe, dormant dans un manteau ou perchant ſur une branche.

Je ſuis retombé dans toutes les langueurs de mon âge depuis que, pour notre malheur, vous avez trouvé des chevaux à Saint-Genis; et ſi je ſuis en vie au printemps ce ſera à vous que j'en aurai l'obligation. *V.*

P. S. A propos, Madame, vous êtes partie pendant que je dormais. Voilà comme *Théſée* quitta *Ariane;* mais c'eſt ici *Ariane* qui s'enfuit. J'ai été bien ſot à mon réveil.

Tout l'hermitage auquel vous êtes apparue ſe met à vos pieds. Vous nous avez donné de beaux jours que nous n'oublierons jamais. Daignez agréer mon reſpect et mon regret.

LETTRE LVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de ſeptembre.

Mon cher ange, j'ai reçu le 20 votre lettre du 4, et M. le marquis de *Monteſquiou* était déjà retourné à la noce, après nous avoir charmés par la bonté de ſon cœur, et par les grâces naturelles de ſon eſprit.

Papillon philoſophe, beaucoup plus philoſophe que papillon, part dans l'inſtant, et vous apportera mon cœur dans un petit billet. Moi je vous envoie cette

cette rapſodie, que je tiens de M. *Laffichard* lui-même. 1775.

Ne me calomniez point, mon cher ange. Je n'ai point dit qu'*Aufreſne* ſoit au-deſſus de *le Kain*, mais qu'il aurait pu le ſurpaſſer, s'il avait plus travaillé, et s'il avait eu un bon conſeil; mais je tiens M. *Turgot* ſupérieur à *Colbert* et à *Sulli*, s'il continue.

Faut-il donc mourir ſans vous embraſſer? cela eſt dur.

LETTRE LVII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1 d'octobre.

Vous avez dû, Madame, recevoir une grande lettre de moi, le jour même que vous aviez la bonté de m'écrire un billet charmant, qui met l'eſpérance et la joie dans toute la colonie. Madame *Denis*, et moi, et nos dragons, et notre corps d'artillerie, nous ſommes tous à vos pieds. Le petit mot que M. de *Fargès* vous a dit, nous a rendu la vie. Les ſoldats de l'armée de meſſieurs les fermiers généraux, et leurs braves officiers débitaient que les bontés de M. *Turgot* pour nous avaient été vivement cenſurées par le conſeil, et que nous étions des eſclaves révoltés qui avaient perdu leur procès, ainſi que les eſclaves du mont Jura. Nous avons été en conſéquence plus perſécutés que jamais. Je venais même d'écrire à

1775 M. *Turgot* une longue lettre de doléance, lorſque j'ai reçu votre billet de conſolation.

Je ſais bien qu'il ſe pourrait faire que M. de *Fargès* vous eût dit une nouvelle vraie, et que deux jours après cette nouvelle ſe fût trouvée fauſſe. Les choſes changent ſouvent du pour au contre en peu de temps. L'abbé *Morellet* même, qui m'a écrit en même temps que vous, ne me dit rien de poſitif; cependant vous me raſſurez, car c'eſt ſur vous que je fonde le bonheur du reſte de ma vie.

Vous êtes comme les déeſſes et les ſaintes du temps paſſé, qui ne parcouraient le monde que pour faire du bien.

Je ne puis croire que le petit déſagrément qu'on a fait eſſuyer à M. de *la Harpe*, ait pu déranger les projets de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine* ſur la colonie que vous protégez. Il me ſemble qu'au contraire ces deux belles ames doivent être affermies dans leur deſſein de rendre une province heureuſe, en attendant qu'ils puiſſent en faire autant du reſte du royaume.

Nous travaillons toujours à force; nous bâtiſſons réellement une ville, dans l'eſpoir que vous viendrez l'embellir quelquefois de votre préſence. M. *Racle* ne s'eſt point découragé par les difficultés qu'il eſſuie; il ne doute de rien avec votre protection. Les maiſons s'élèvent de tous côtés, les jardins vont ſe planter; on prétend que tout ſera prêt au milieu du printemps pour vous recevoir. Nos troupes iront au-devant de vous ſur la frontière. J'eſpère bien les accompagner, quoique je n'aye pas trop bon air ſous les armes. Nous vous érigerons des trophées dans tous les

endroits où les commis avaient leurs bureaux. Nous crierons, *Mont-Joye et la Tour-du-Pin.* 1775.

Daignez toujours agréer, Madame, la reſpectueuſe tendreſſe du vieux malade de Ferney. *V.*

LETTRE LVIII.

A M. CHRISTIN.

1 d'octobre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 28 de ſeptembre, et celle de Verſailles. J'admire votre courage et celui de vos cliens. Je penſe comme M. *Campi;* mais je vous avoue que je ne ſuis pas auſſi intrépide que lui. Il croit que, ſi vous en appelez au conſeil, on ordonnerait que le parlement de Beſançon rendît compte des motifs de ſon arrêt, et fît voir qu'il a jugé ſur les titres, en conformité des ordres du roi. Mais qui pourrait empêcher alors le parlement de dire: Nous avons jugé ſur ces titres mêmes; on nous a produit vingt reconnaiſſances de mortaillables; nous avons vu les ſignatures de vingt députés des communautés? Les juges paraîtraient avoir décidé très-équitablement, et avoir accompli les ordres du conſeil à la lettre.

Il faudrait alors diſputer la validité de ces ſignatures, et ce ſerait un nouvel abyme dans lequel vous vous plongeriez. Les juges, devenus vos parties, vous traiteraient avec la plus grande rigueur. Vous appeſantiriez toutes vos chaînes, au lieu de les briſer: voilà ce que je crains.

1775. Je ſuis très-perſuadé qu'il n'y a que monſieur de *Malesherbes* et M. *Turgot* capables de ſeconder vos vues généreuſes. Ils ont des amis dignes d'eux, qui leur repréſenteront l'horreur de la ſervitude où l'on gémit encore dans un pays qu'on nomme libre. M. de *Malesherbes* ſera animé par l'exemple de ſon grand oncle, le préſident de *Lamoignon;* M. *Turgot* le ſecondera avec toute la nobleſſe et la fermeté de ſon ame; *Louis XVI* ſe ſera un devoir d'imiter *Saint-Louis :* c'eſt ce que j'eſpère, et c'eſt ce qu'il faut tenter. Nous y travaillerons très-vivement, et nous aurons pour nous tout Paris, ſans exception. Cela vaut mieux que d'avoir contre nous tout Beſançon, en nous préſentant ſous la triſte forme de gens qui plaident contre leurs juges.

Laiſſez-moi rendre la liberté au petit pays de Gex, avant d'oſer tenter de la rendre aux deux Bourgognes. On nous mande de Paris que l'affaire de Gex eſt conſommée, et que nous aurons dans peu les ordres du roi. L'eſpérance eſt toujours accompagnée de crainte. Je tremble encore des difficultés que les *ſoixante* autres rois de France pourront nous faire. Mais enfin ſoyez sûr que, ſi nous réuſſiſſons dans cette petite affaire, nous entamerons ſur le champ la grande. Tout nous aſſure du ſuccès, avec des miniſtres tels que MM. *Turgot* et de *Malesherbes*, et avec un roi équitable, tel que nous avons le bonheur de l'avoir. Nous engagerons d'abord les amis des miniſtres à leur parler, avec la plus grande force, en faveur de l'humanité. Je vous prierai de venir faire un tour à Ferney, et nous rédigerons enſemble un mémoire.

Vous pourrez cependant lier une eſpèce d'inſtance au conſeil, au nom des main-mortables condamnés au parlement de Beſançon. Cette inſtance, qui ne ſera point ſuivie, ſervira ſeulement de préparation au grand édit du roi, qui doit déclarer que ſes ſujets n'appartiennent qu'à lui, et ne ſont point eſclaves des moines. En un mot, tout nous eſt favorable; l'exemple de la Sardaigne, à qui la France vient de s'unir par trois mariages, les ſentimens de M. de *Malesherbes* et de M. *Turgot*, l'équité et la magnanimité du roi. Je ne crois pas que nous puiſſions jamais être dans des circonſtances plus heureuſes. 1775.

Conſolons-nous, mon cher ami, et eſpérons.

Nous avons eu à Ferney mademoiſelle votre ſœur et madame *Morel*. Nous nous flattons que madame *Morel* viendra au printemps habiter la ville de Ferney, ſi elle eſt libre. C'eſt une femme qui a autant de courage que vous.

Je vous embraſſe très-tendrement, mon cher ami. *V.*

P. S. Vous ſouvenez-vous, mon cher ami, du nom de celui qui vous manda de Bar, il y a quelques années, l'aventure du nommé *Martin*, qu'on s'aviſa de rouer ſur quelques indices qui ſont ſouvent trompeurs, lequel *Martin* fut quelques jours après reconnu innocent? vous ſouviendriez-vous du bailliage lorrain où ſe fit cette exécution, et de la date de cette affaire? ſavez-vous où eſt actuellement celui qui vous en donna des nouvelles? Il y a un conſeiller au parlement de Paris, que vous connaiſſez et qui vous aime, parce qu'il aime la vérité et la juſtice; il veut

1775. s'informer de tout ce qui concerne ce pauvre *Martin*, et rendre, s'il ſe peut, ſervice à ſa malheureuſe famille. Ne négligeons pas cette occaſion, en attendant que nous puiſſions ſervir nos main-mortes.

LETTRE LIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

1 d'octobre.

Papillon-philoſophe ne paſſera point l'hiver à Ferney; elle eſt à Paris où elle s'occupe de rendre des ſervices eſſentiels à la patrie que j'ai choiſie, et à la petite colonie que j'ai eu l'inſolence et le bonheur de fonder. Soyez sûr, Monſeigneur, qu'elle vous eſt très-attachée, et que ce *Papillon* eſt d'ailleurs un très-honnête homme, tirant à la vérité des coups de fuſil merveilleuſement, mais eſſentiel dans la ſociété.

Je n'ai jamais vu tant de ſimplicité à la fois et tant de vivacité; il ne lui manque que d'étudier l'algèbre pour reſſembler à madame *du Châtelet*. Je n'oſe encore me flatter que vous faſſiez ce qu'elle a fait, que vous honoriez notre ville naiſſante de votre préſence. Je n'aurais plus rien à déſirer dans ce monde que je vais quitter bientôt, malgré toutes vos plaiſanteries.

Je vous avouerai que je ſuis un peu ſcandaliſé du nom de barbouilleur que vous donnez ſi libéralement aux deux peintres du maréchal de *Catinat;* mais j'oſe être un peu de votre avis ſur l'orgueilleuſe modeſtie

dont parlait madame de *Maintenon*, et que vous démêlez ſi bien. 1775.

Je ſuis ſurtout de votre opinion ſur ce ton déciſif avec lequel l'un des deux peintres rabaiſſe *Louis XIV* et le maréchal de *Villars*. Vous conviendrez que celui qui a remporté le prix à notre académie s'eſt exprimé plus modeſtement. Si jamais vous pouviez vous réſoudre à lire les anciens diſcours compoſés pour les prix de cette académie, vous ſeriez étonné de la prodigieuſe différence qui ſe trouve entre ces vieilles déclamations et celles qu'on fait aujourd'hui. C'eſt en cela ſurtout que notre ſiècle eſt ſupérieur au ſiècle paſſé.

J'aurais voulu que M. de *Guibert* n'eût point immolé le maréchal de *Villars* au *père la penſée*. Ce qu'il dit contre le héros de Denain, votre ancien ami et un peu votre modèle, me fait ſouvenir de M. *Folard* qui, dans ſes *Commentaires ſur Polybe*, dit : *Le maréchal de Villars après avoir donné le change aux ennemis, attaqua le corps qui était dans Denain, le fit tout entier priſonnier de guerre, s'empara de Marchiennes, et prit cinq villes en deux mois; je n'aurais rien fait de tout cela.*

Vous connaiſſez parfaitement les hommes; mais permettez-moi de vous dire que vous êtes un peu trop difficile ſur notre académie dont vous êtes le doyen, et dont il n'appartenait qu'à vous d'être le ſoutien et le véritable protecteur. Je vous ouvre mon cœur. J'ai été très-affligé, et je le ſuis encore, que vous ayez un peu gourmandé des hommes libres, qui penſent et qui parlent, qui même ont une grande influence ſur l'opinion publique. J'ai été cent fois tenté de vous le dire, il y a deux ans. Je ſuccombe aujourd'hui

1775. à la tentation. Je voudrais qu'ils puſſent revenir à vous, et ſe réunir autour de leur chef; cela ne ſerait pas difficile.

Pardonnez-moi ma ſincérité, en faveur de mon tendre et reſpectueux attachement. Je penſe que tous les gens de lettres auraient dû être à vos pieds comme à ceux de votre grand oncle, d'autant plus qu'en vérité les gens de lettres d'aujourd'hui ont en général beaucoup plus de lumières que ceux d'autrefois. On a moins de génie que dans le ſiècle de *Louis XIV*, moins de vrai talent, moins de grâce et de politeſſe; mais on a beaucoup plus de connaiſſances : notre philoſophie n'eſt pas à mépriſer.

Soyez heureux autant que vous méritez de l'être; jouiſſez de votre gloire qui ne ſera jamais affaiblie par les chicanes odieuſes d'un procès auquel vous ne deviez pas vous attendre, et que perſonne n'aurait jamais pu prévoir.

Conſervez vos bontés pour le plus ancien de vos ſerviteurs, qui mourra en vous aimant et en vous reſpectant. *V.*

LETTRE LX.

1775.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 d'octobre.

MON papillon eſt un aigle, mon papillon eſt un phénix, mon papillon a volé à tire d'ailes pour faire du bien. La lettre qu'elle daigna m'écrire en arrivant, et celle du 27 de ſeptembre, nous ont remplis d'étonnement, de joie, de reconnaiſſance, d'attendriſſement. Nous ſommes à vos pieds, Madame, avec toute la colonie et tous les entours.

Figurez-vous que des commis des fermes avaient répandu le bruit que les bontés de M. *Turgot*, pour le petit pays de Gex, avaient été grièvement cenſurées au conſeil du roi. Je venais d'écrire à M. *Turgot*, et de lui expoſer mes plaintes, lorſque votre lettre m'a raſſuré. Les commis jouent de leur reſte. Ils ont en dernier lieu uſé de la même générosité qu'ils montrèrent à votre recommandation, lorſqu'ils extorquèrent quinze louis d'or à de pauvres paſſans dont vous aviez pitié. Il n'y a pas long-temps qu'une femme de mon voiſinage, venant d'acheter des langes à Genève, et en ayant enveloppé ſon enfant, les employés des fermes, ſous la conduite d'un nommé *Moreau*, ſaiſirent ces langes, ſous prétexte qu'ils étaient neufs, et maltraitèrent la femme qui leur reprochait avec des cris et des larmes d'expoſer à la mort ſon enfant tout nu.

1775. Il n'y a guère de jour qui ne ſoit marqué par des vexations affreuſes ſur cette frontière, et on craint encore de ſe plaindre.

M. de *Chabanon*, qui était venu nous voir avant le temps où vous avez honoré Ferney de votre préſence, fut témoin des inſultes que firent ces employés de Saconay à la ſupérieure des hoſpitalières de Saint-Claude, et à trois de ſes religieuſes, dont ils levèrent les jupes publiquement.

De tels excès ſuffiraient aſſurément pour déterminer le miniſtère à delivrer de ces brigands ſubalternes le petit pays que vous protégez. La ferme générale ne retire aucun profit de ces rapines journalières, tout eſt pour les commis; ils ſont autoriſés à voler, et ils uſent de leur droit dans toute ſon étendue. Il n'y a qu'un homme comme M. *Turgot* qui puiſſe mettre fin à ces pillages continuels; il n'y a que vous d'aſſez noble et d'aſſez courageuſe pour lui en repréſenter toute l'horreur, et pour ſeconder ſes vertus patriotiques. Vous pouvez mettre ſous ſes yeux, et ſous ceux de M. de *Trudaine*, le tableau fidelle de tout ce que je viens de vous expoſer. Vous accélèrerez infailliblement l'effet de leurs bontés, et vous mettrez le comble aux vôtres.

Il y a dans la maiſon de M. *Turgot* un chevalier *Dupont*, en qui ce digne miniſtre a de la confiance, et qui la mérite. Il travaille beaucoup avec lui. Si vous pouviez avoir la bonté de le voir, ce ferait, je crois, mettre la dernière main à votre ouvrage. Vous êtes notre protectrice, et cette colonie eſt la vôtre.

Les ſupérieurs de nos commis leur ont mandé, en dernier lieu, qu'ils pouvaient être tranquilles, qu'il

y avait trois provinces qui demandaient la même grâce que nous, et qu'on ne l'accorderait à aucune, parce que les conſéquences en ſeraient trop dangereuſes. Je ne ſais quelles ſont ces provinces : je n'en connais point qui ſoit comme la nôtre entourée de trois Etats étrangers et ſéparés de la France par des montagnes preſque inacceſſibles. 1775.

J'oſerais encore vous ſupplier, Madame, d'avoir une converſation avec M. de *Vaines*. Cette affaire, il eſt vrai, n'eſt pas de ſon département ; mais tout eſt de ſon reſſort, quand il s'agit de faire des choſes juſtes. Je lui écris pour lui dire que vous aurez avec lui un entretien. Cette affaire eſt ſi importante que nous n'avons aucun moyen à négliger ni aucun inſtant à perdre. Toutes les autres dont votre univerſalité a daigné ſe charger doivent laiſſer paſſer notre colonie la première, ſans préjudice pourtant à celle de M. *Racle*, car celle-là tient au public ; et quand M. *Racle* ſera payé par le roi, votre colonie ſera bien plus floriſſante. Elle vous donne mille bénédictions, et elle compte ſur l'effet de vos promeſſes, comme ſur ſon évangile ; car vous ſavez que ce mot évangile ſignifie bonne nouvelle.

Agréez, Madame, mon tendre reſpect. *V.*

1775.

LETTRE LXI.

A LA MEME.

5 d'octobre.

PROTEGEZ bien Ferney, Madame ; car il peut devenir quelque chose de bien joli. Figurez-vous qu'hier le bas de votre maison était illuminé, que toute votre ville l'était, depuis le fond du jardin du château jusqu'aux défrichemens, et jusqu'au grand chemin de Meyrin ; que toutes les troupes étaient sous les armes, et escortaient quarante-cinq carrosses, au bruit du canon. Il y eut un très-beau feu d'artifice, et la journée finit comme toutes les journées, par un grand souper.

Vous me demanderez pourquoi tout ce tintamarre ? c'était, ne vous déplaise, pour M. *Saint-François d'Assise*. Et pourquoi tant de fracas pour ce saint ? c'est qu'il est mon patron, et que ce n'était pas ce jour-là la fête de monsieur *St Julien*, car on en aurait fait davantage pour lui. *Saint-François* se met toujours aux pieds de *Saint-Julien*.

Nos ennemis continuent toujours d'assurer que notre affaire ne se fera point ; que le conseil n'est point de l'avis de M. *Turgot*, et qu'on n'ira pas changer les usages du royaume pour un petit pays aussi chétif que le nôtre. Je les laisse dire, et je m'en rapporte à vous. Ils crient que M. de *Trudaine* a déjà voulu une fois tenter ce changement, et n'a pu

réuſſir; et moi je ſuis sûr qu'il réuſſira, quand vous lui aurez parlé. 1775.

J'accable de lettres notre protectrice. J'ai tant de plaiſir à lui parler du bien qu'elle nous fait, que j'oublie même de lui demander pardon de la vivacité de mes importunités. Elle ſait que je ſuis encore plus occupé d'elle que de ſes bienfaits. Elle ſait que mon cœur, tout vieux qu'il eſt, eſt peut-être encore plus ſenſible aux grâces que pénétré de reconnaiſſance. Elle ſait combien j'aimerais à lui écrire, quand même je n'aurais point de remercîmens à lui faire.

Agréez, Madame, les reſpects de votre ville, et ſurtout les miens. *V.*

LETTRE LXII.

A LA MÊME.

8 d'octobre.

NOTRE protectrice me mande, par ſa lettre d'un lundi ſans date, qu'elle n'a point reçu de lettre de moi, ce qui ſerait le comble de l'ingratitude. Je ne ſuis point coupable de ce crime. L'ami *Wagnière* eſt témoin qu'il en a écrit trois.

J'envoie aujourd'hui de nouvelles explications à monſieur le contrôleur général et à M. de *Trudaine*. J'écris à M. l'abbé *Morellet*. Je leur renouvelle à tous l'acceptation pure et ſimple que j'ai faite, conjointement avec les états. Je leur réitère l'aſſurance poſitive que nous ne demandons rien au-delà de ce qu'on a daigné nous offrir.

1775. La seule difficulté qui reste, mais qui est très-grande, est la somme exorbitante de quarante mille livres que les fermiers généraux demandent. Il est certain qu'il serait impossible à la province, très-pauvre et très-surchargée, de payer seulement la moitié de cette somme annuelle : c'est ce que j'ai représenté le plus fortement que j'ai pu. Je me flatte que M. *Turgot* ne souffrira pas une vexation si injuste. Il sait que, dans les années les plus lucratives, jamais les extorsions les plus violentes n'ont pu produire sept mille francs aux fermiers généraux. Une armée de pandoures n'oserait pas nous demander une contribution de quarante mille livres.

La nouvelle répandue que monsieur le contrôleur général avait pitié de notre petite province, redouble les persécutions des commis ; elles sont horribles. Nous sommes punis bien cruellement du bien qu'on veut nous faire. Il ne nous reste que l'espérance. Monsieur le contrôleur général est juste et ferme ; notre protectrice est animée et persévérante ; nous sommes loin de perdre courage.

Le plan de M. de *Trudaine* est trop beau pour l'abandonner. Il serait utile à la province et au royaume. Déjà, sur la simple promesse du ministère, nous avons jeté les fondemens d'un grand commerce ; nous bâtissons d'amples magasins pour toutes les marchandises des pays méridionaux, qui arriveront par Genève. Nous revenons à la vie ; vous ne souffrirez pas qu'on nous tue.

Notre protectrice pourrait-elle engager monsieur son frère à venir avec elle expliquer toutes ces choses à M. *Turgot* et à M. de *Trudaine* ? ne serait-il pas

digne de lui de montrer l'intérêt qu'il prend à une province qui eſt ſous ſes ordres ? 1775.

Vous ſentez, Madame, combien il eſt doux de tenir tout de vos bontés et de votre perſévérance. Je ſuis à vos pieds plus que jamais. *V.*

LETTRE LXIII.

A M. DE LA HARPE.

10 d'octobre.

Oui, par les envieux un génie excité,
Au comble de ſon art eſt mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.

Voilà votre ſituation, mon cher ami; voilà ce que doivent penſer tous vos amis de l'académie. Vous aurez encore quelques malheureux contradicteurs, juſqu'à ce que vous donniez vous-même les prix que vous avez tant de fois remportés. Heureuſement votre courage eſt égal à votre génie. M. d'*Alembert* a paſſé par les mêmes épreuves. Je ne ſais quel poliſſon de Saint-Médard l'a appelé *Rabſacès* et *bête puante :* et voyez, s'il vous plaît, comment l'abbé d'*Aubignac*, prédicateur ordinaire du roi, a traité *Pierre Corneille.* Vous m'avouerez que ces exemples ſont conſolans. Avouez encore que les noms de M. de *Malesherbes* et de M. *Turgot* ont un peu plus de poids dans la balance que ceux de vos petits ennemis.

Je m'imagine que vous les oubliez bien, dans vos

1775. agréables orgies, avec un homme tel que M. de *Vaines*, avec MM. d'*Alembert*, *Suard*, *Saurin*, &c. Soyez sûr que vos détracteurs n'approchent pas de la bonne compagnie. Je me flatte que l'hiver prochain la Sibérie et la Perſe vous vengeront pleinement des inſectes de Paris. Leur bourdonnement ne ſera pas entendu parmi les battemens de mains. Je ſuis bien fâché d'être ſi vieux et ſi faible. Si je pouvais revenir à l'heureux âge de ſoixante et dix ans, avec quel empreſſement ne ferais-je pas le voyage de Paris pour vous entendre! Vous allez relever le théâtre français tombé dans une triſte décadence. Il me ſemble qu'il ſe forme un nouveau ſiècle. Les petites perſécutions que la littérature eſſuie encore, ne ſont qu'un reſte de la fange des derniers temps. Elle ne vient point juſqu'à vous, malgré le trépignement de l'envie. Vous vous élevez trop haut.

Sub pedibuſque videt nubes et ſidera Daphnis.

Ne pouvant voir la première repréſentation de Menzicof, j'y enverrai un jeune homme qui aime vos vers paſſionnément, et qui m'en rapportera des nouvelles. Mais ſi l'hiver me tue avant les repréſentations, je vous prie très-inſtamment de me ſuccéder, et de dire nettement à l'académie que telle eſt ma dernière volonté, et que je la prie très-humblement d'être mon exécutrice teſtamentaire. *V.*

LETTRE

LETTRE LXIV. 1775.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

10 d'octobre.

CELLE-CI eſt la cinquième, Madame; ainſi je préſume que vous en avez reçu quatre. Nous avons été honorés de quatre des vôtres.

Je commencerai par vous dire que vos petits embarras ſur la maiſon que M. de *Saint-Julien* devait acheter pour vous, et ſur le teſtament de feu M. de *Gouvernet*, ne changeront rien au palais la Tour-du-Pin dans le pré de la Glacière. Tous les arrangemens ont été pris avec M. *Racle*, pour que le corps de la maiſon ſoit fini avant l'hiver. Il le ſera infailliblement, et on y travaille tous les jours avec ardeur. Les embelliſſemens et les ameublemens dépendront enſuite de votre goût, de votre magnificence et d'une ſage économie. Nous nous flattons de revoir dans les beaux jours notre protectrice, notre *Papillon-philoſophe*, qui fait cent lieues ſur ſes ailes légères ſans ſe fatiguer, et qui le lendemain va ſolliciter nos affaires, même en oubliant les ſiennes.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre du 8 d'octobre, que j'écrivais à monſieur le contrôleur général, à M. de *Trudaine*, à M. l'abbé *Morellet* et à M. *Dupont*. Je leur ai dit bien formellement que nos états s'en rapportent à leurs bontés; qu'ils ne demandent rien au-delà de ce que le miniſtère leur accorde; qu'ils prient ſeulement M. *Turgot* et

1775. M. de *Trudaine* de conſidérer que l'indemnité annuelle de cinquante mille francs, demandée par la ferme générale, ſerait une écorcherie dont il n'y a point d'exemple. J'ai fait voir, par un mémoire, que pendant pluſieurs années notre petit pays a été à charge aux fermiers généraux, et que dans les années les plus lucratives ils n'en ont jamais retiré au-delà de ſept mille francs. Je leur en ai offert quinze au nom des états, en nous ſoumettant d'ailleurs à la déciſion du miniſtère. Je l'ai écrit à notre protectrice; je le répète, parce que cela me paraît très-néceſſaire.

J'écarte ſurtout la prétendue demande d'acheter le ſel de la ferme générale au prix de Genève, et de prendre une ſomme ſur ce ſel pour payer les dettes de la province. Cette idée ſerait entièrement contraire aux vues de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*, qui veulent que la terre paye toutes les dépenſes, parce que tous les revenus viennent d'elle.

Enfin, ayant accepté purement et ſimplement les offres généreuſes de M. de *Trudaine*, et nous ſoumettant avec reconnaiſſance à ſes déciſions, nous avons le plus juſte ſujet d'eſpérer un plein ſuccès de l'entrepriſe protégée par vous.

Je prends la liberté de baiſer, très-humblement et avec reſpect, les ailes brillantes du *Papillon-philoſophe*. Qu'il ne dédaigne pas les ſentimens du vieux hibou qui ſera à ſes pieds tant qu'il reſpirera. *V.*

LETTRE LXV. 1775.

A M. DUPONT.

10 d'octobre.

J'AI reçu, Monſieur, votre lettre datée du Trembley, 2 d'octobre, et j'ai bien des grâces à vous rendre. Ce ſera à vous que notre petite province aura l'obligation d'être la première qui montre à la France qu'on peut contribuer aux beſoins de l'Etat, ſans paſſer par les mains de cent employés des fermes générales. Ce ſera ſur nous que M. de *Sulli-Turgot* fera l'eſſai de ſes grands principes.

Je ne ſais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le ſel de la ferme à bas prix, pour en tirer un petit profit qui ſervirait à payer nos dettes, et qu'on appelle *crue*.

Il eſt vrai que ce fut, il y a près de quinze ans, une propoſition de nos états; mais je m'y ſuis oppoſé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture; et nos états s'en remettent abſolument aux vues et à la déciſion de monſieur le contrôleur général.

Tout ce que M. de *Trudaine* a bien voulu nous propoſer de concert avec lui, a été accepté avec la plus reſpectueuſe reconnaiſſance.

Il ne s'agit donc plus que de fixer la ſomme annuelle que notre province payera aux fermes générales pour leur indemnité.

Il eſt prouvé, par le relevé de dix années des

1775. bureaux qui déſolent le pays de Gex, que la ferme a été quelquefois en perte, et que jamais elle n'a retiré plus de ſept mille livres de profit.

Meſſieurs les fermiers généraux demandent aujourd'hui quarante à cinquante mille livres annuelles de dédommagement. La province ne les a pas; et ſi elle les avait, ſi elle les donnait, à qui cet argent reviendrait-il? ce ne ſerait pas au roi, ce ſerait aux fermiers. Nous donnerions, nous autres pauvres Suiſſes, quarante à cinquante mille francs à des pariſiens, pour nous avoir vexés juſqu'à préſent par une armée de commis! Il leur eſt très-indifférent que leurs gardes ſoient au milieu de nos maiſons, ou ſur la frontière. Comment peuvent-ils exiger de nous cinquante mille francs que nous n'avons pas, ſous prétexte qu'ils ſe donnent la peine de placer leurs gardes ailleurs ?

Nous avons offert quinze mille francs ; cette ſomme eſt le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives.

Nous attendons l'ordre de monſieur le contrôleur général avec la plus grande ſoumiſſion.

Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien lui rendre compte de nos ſentimens et de notre conduite, et même de lui montrer cette lettre, ſi vous le jugez à propos.

Quant aux natifs génevois, bannis de la république depuis l'eſpèce de guerre civile de Genève, et retirés à Verſoy, ils ne ſont qu'au nombre de trois ou quatre. Il n'y en a que deux qui travaillent en horlogerie, et qui ſoient utiles. Un troiſième, qui ſe nomme *Bérenger*, ſe mêle de littérature, et a eu quelquefois l'honneur de vous écrire. Il a fait une

hiſtoire de Genève, dont le conſeil de la république a été très-irrité. 1775.

Le quatrième s'eſt fait marchand de liqueurs, et ne réuſſit point dans ce commerce. Ce marchand étant banni de la république par un arrêt de tous les citoyens aſſemblés, avec défenſe de mettre les pieds dans Genève, ſous peine de mort, ſurprit, il y a quelque temps, un paſſe-port de monſieur le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce paſſe-port. Monſieur le commandant l'ayant ſu, ordonna à M. *Fabry*, maire de Gex, de retirer le papier que le marchand avait ſurpris : le génevois refuſa d'obéir. M. *Fabry* envoya deux gardes de la maréchauſſée pour retirer ce paſſe-port.

Voilà l'état des choſes ſur cette petite affaire. Vos réflexions ſur la demande de ces Génevois ſont dignes de votre ſageſſe.

J'oſe féliciter la France et mon petit pays de Gex, que M. *Turgot* ſoit miniſtre, et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui.

J'ai l'honneur d'être avec une tendre et reſpectueuſe reconnaiſſance, votre, &c.

1775.

LETTRE LXVI.

A M. DE MALESHERBES,

MINISTRE D'ETAT.

A Ferney, 12 de novembre.

Vous ne vous contentez pas, Monſeigneur, des bénédictions de la France; vous étendez vos bontés juſqu'aux frontières de la Suiſſe. J'étais dans un état aſſez douloureux, après un de ces petits avertiſſemens que la nature donne ſouvent aux gens de mon âge, lorſque madame de *Roſambo* a daigné faire une apparition dans ma retraite avec monſieur votre gendre, et les couſins iſſus de germain de *Télémaque*. J'ai vu chez moi deux familles de grands-hommes; et quoique mon état ne m'ait pas permis de jouir de cet honneur autant que je l'aurais voulu, je me ſuis ſenti conſolé autant qu'honoré. Vous avez joint à cet avantage que je vous dois, une lettre charmante, dont vous me permettrez de vous faire les plus ſincères et les plus tendres remercîmens. Madame de *Roſambo* eſt comme vous, Monſeigneur; elle porte la conſolation par-tout où elle paraît, elle tient de vous le don d'attirer tous les cœurs autour d'elle.

Je crains d'abuſer des momens que vous donnez au bien public, en vous parlant des obligations que je vous ai, et de la bonté généreuſe avec laquelle

vous en avez daigné uſer envers moi ; mais ces bontés ne ſortiront jamais de ma mémoire. 1775.

J'ai l'honneur d'être avec le plus ſincère et le plus profond reſpect, Monſeigneur, votre, &c.

LETTRE LXVII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

14 de novembre.

Ils diſent, mon cher philoſophe ſorbonique, que je ſuis tombé en apoplexie ; cela pourrait bien être. C'eſt pauvre choſe que l'homme, et il eſt ridicule à un homme auſſi maigre que moi d'avoir une pareille aventure. Quoi qu'il en ſoit, je prends la liberté de vous envoyer pour mon teſtament un mémoire que je recommande à vos bons offices. Il faut qu'avant de mourir je tâche de ſervir ma petite province : elle fera ſans doute tout ce que le miniſtère ordonnera, et le fera avec joie et reconnaiſſance ; mais il me ſemble que ce mémoire démontre que l'indemnité de trente mille livres pour la ferme générale eſt un peu trop forte. Si ces trente mille livres étaient pour le roi, nous ne ferions pas de repréſentations ; mais c'eſt cinq cents livres pour la poche de chacun de meſſieurs les ſoixante fermiers généraux. Ce n'eſt rien pour eux, et c'eſt un fardeau immenſe pour nous.

Au reſte, ce n'eſt pas moi qui parle, c'eſt le pays ; je n'ouvre la bouche que pour remercier.

Un orage ſuivi d'un déluge a détruit deux de

1775. mes maiſons; et ce qui eſt bien pis, a failli à noyer la fille de M. de *Malesherbes*, qui daignait paſſer par Ferney pour s'aller promener en Suiſſe.

Pour la maiſon que mon ame habite, elle ſera bientôt en cannelle; mais tant que j'y logerai, je vous ſerai tendrement attaché. Madame *Denis* vous en dit autant, et certainement nous vous aimons tous deux de tout notre cœur. *V.*

LETTRE LXVIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

14 de novembre.

Le ſec apoplectique reçoit aujourd'hui, par les mains de M. *Craſſy*, une lettre de la protectrice. Il a expliqué ſon affaire à madame *Denis* et à moi. Vous ſouvenez-vous, Madame, des lettres de M. le chevalier de *Boufflers* à madame ſa mère, et celle où il lui conte ſa converſation avec M. de *Sarobert*? *La cavalerie du roi, mort-dieu, battait par-tout les ennemis du roi; ils nous avaient enveloppés, jarni-dieu; mais nous ſommes entrés dedans comme dans du beurre, ſacre-dieu.*

Mais, Madame, il ne m'a rien dit ni de vos affaires, ni de votre maiſon, ni de votre procès dont vous ne me parlez pas. Vous daignez vous intéreſſer à nous, à notre petit pays; vous le protégez auprès des miniſtres, et vous vous oubliez vous-même pour nous ſecourir.

J'écrirai à votre très-aimable et reſpectable duc,

puiſqu'il le veut bien permettre, et que vous me flattez que ma lettre ſera bien reçue. Cette lettre ſera mon teſtament que mon cœur dictera. 1775.

Mon cher *Wagnière*, qui a eu l'honneur de vous écrire, a pu vous mander combien ce cœur eſt ſenſible, mais que ma tête n'eſt pas trop bonne. Le petit accident qui m'eſt arrivé laiſſe toujours des bourdonnemens dans le cerveau et dans l'eſprit, qui font une peine extrême à l'ame immortelle.

J'envoie pourtant un mémoire à M. de *Trudaine*, qui eſt un peu raiſonné, et dans lequel même il y a de l'arithmétique; et ſi vous le permettez, j'en mettrai une copie à vos pieds, pour vous faire voir que je peux encore arranger des idées, quand le ſoleil n'eſt pas couché.

L'abbé *Morellet* m'a mandé que monſieur le contrôleur général était réſolu à nous faire acheter notre liberté trente mille livres par an, pour l'indemnité de la ferme générale. Je ſais bien que cette liberté n'a point de prix; mais je repréſente humblement que, ſi on pouvait nous la faire payer un peu moins cher, on nous la rendrait encore plus précieuſe. Cependant nous en paſſerons ſans doute par tout ce que M. *Turgot* et M. de *Trudaine* ordonneront.

Les maiſons de la république de Ferney n'avancent guère. Nous avons eu un déluge qui a failli à noyer la fille de M. de *Malesherbes* allant en Suiſſe par Ferney. Cet orage a jeté bas une de nos maiſons, du grenier à la cave, et en a fort endommagé une autre. Nous ne pourrons réparer nos malheurs qu'au printemps. Nous eſpérons que vous nous ramènerez les beaux jours.

1775. Père *Adam* ſoutient toujours que ce brave général, qui eſt à préſent miniſtre de la guerre (*), a commencé par être jéſuite, et il le dit ſi poſitivement que j'en doute; mais ſi la choſe eſt vraie, cela fait voir qu'on peut ſe méprendre dans la jeuneſſe ſur le choix d'un état. Nous avons eu des évêques qui avaient été mouſquetaires.

Ce jeune *Morival*, qui a eu l'honneur de vous faire ſa cour à Ferney, a commencé, comme vous ſavez, ſa carrière d'une manière plus funeſte. Il eſt actuellement très-bien auprès du roi de Pruſſe, qui ſe fait un honneur et un mérite de réparer les horreurs que ce jeune homme a éprouvées dans ſon enfance de la part de certains monſtres. Ferney lui a porté bonheur. Je ſerai heureux auſſi quand vous reviendrez embellir ce ſéjour de votre préſence, s'il m'appartient encore de prononcer ce nom de bonheur, dans le triſte état où la nature m'a réduit. *V.*

(*) M. le comte de *Saint-Germain*.

LETTRE LXIX. 1775.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de novembre.

PUISQUE vous dites, Madame, à M. d'*Argental*

Atis comblé d'honneurs n'aime plus Sangaride.

Je vous dirai :

Eglé ne m'aime plus et n'a rien à me dire.

Car j'aime autant *Quinault* que vous : je ne ſuis pas de ces pédans qui le trouvent fade, et qui le condamnent pour avoir parlé d'amour lorſqu'il en devait parler. Je le regarde comme le ſecond de nos poëtes pour l'élégance, pour la naïveté, la vérité et la préciſion.

Il eſt très-vrai que vous n'avez plus rien à me dire, puiſque vous ne m'écrivez point ; mais il n'eſt pas vrai que je ſois comblé d'honneurs ; je ne le ſuis que de ridicules, et c'eſt toujours par ſes amis qu'on eſt maltraité.

M. d'*Argental* s'obſtine à me croire tombé dans une eſpèce d'apoplexie pour avoir été gourmand ; et le fait eſt que mon accident me prit après avoir été un jour ſans manger. Il m'appelle auſſi commiſſaire départi par le roi auprès des fermiers généraux,

1775. pendant que je ſuis opprimé départi par ces meſſieurs.

Voulez-vous, Madame, que je vous parle vrai? mon département eſt l'abyme du néant éternel où je vais bientôt entrer.

Je lis tous les ouvrages philoſophiques de *Cicéron* ſur ce ſujet plus uſé qu'aiſé, et je ne vous conſeille pas de les lire; car, quoique ce grand-homme ſoit très-éloquent, il ne nous apprend rien du tout. L'abbé de *Chaulieu* avait préciſément mon âge quand il eſt mort, et il n'en a pas appris davantage.

Les ſuites de mon accident m'ont paru ſi ſérieuſes, que je n'ai pas voulu faire mon voyage ſans prendre la liberté de dire adieu à celle que vous appeliez votre grand'maman (*). Comme il faut ſe réconcilier dans ces momens-là, j'avais ſur le cœur l'injuſtice de ſon mari qui me croyait un petit ingrat. J'étais aſſurément bien éloigné de l'être; mais je n'ai pas mieux réuſſi auprès de votre grand'maman qu'auprès de vous. Vous me croyez comblé d'honneurs, et elle me croit plein de ménagemens : elle ſe moque de mes honneurs et de mon apoplexie.

Jugez ſi dans cet état j'ai eu des choſes bien amuſantes à vous dire? je ne ſavais aucune nouvelle ni de l'opéra comique, ni de l'aſſemblée du clergé.

Mais vous, Madame, qui vivez dans le centre des plaiſirs et des grandes affaires, comment voulez-vous qu'un pauvre ſolitaire oſe vous écrire du fond de ſes déſerts et de ſes neiges, privé de toute ſociété et de preſque tous ſes ſens, lorſque vous en avez encore quatre excellens. C'eſt à vous à réveiller les gens qui

(*) Madame la ducheſſe de *Choiſeul*.

s'endorment auprès de leur tombeau, mais ce n'eſt pas à eux de vous importuner de leurs rêveries; il faut qu'ils ſoient diſcrets, et qu'ils attendent vos ordres. Il n'y a que les vampires de dom *Calmet* qui viennent lutiner les vivans. 1775.

Soyez très-sûre que, ſi j'ai perdu tout ce qui fait vivre, paſſions, amuſemens, imagination, et toutes les bagatelles de ce monde, je vous reſte ſérieuſement attaché, et que je le ſerai tant que mes petites apoplexies me le permettront. Je vous regarderai comme la perſonne de mon ſiècle qui eſt le plus ſelon mon cœur et ſelon mon goût, ſuppoſé que j'aye encore goût et cœur. Je vous demanderai vos bontés comme la première de mes conſolations, et je dirai : C'eſt auprès d'elle que j'aurais voulu paſſer ma vie. *V.*

LETTRE LXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de novembre.

Il faut donc que je vous diſe, mon cher ange, que ſi madame *du Deffant* ſe plaint de moi par un vers de *Quinault*, je me ſuis plaint d'elle par un vers de *Quinault* auſſi. Je crois qu'actuellement nous ſommes les ſeuls en France qui citions aujourd'hui ce *Quinault* qui était autrefois dans la bouche de tout le monde.

Je ne ſais quel auteur je vous citerai pour me plaindre à vous de votre acharnement à m'accuſer

1775. de gourmandiſe. Je veux bien que vous ſachiez que je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures, lorſque mon accident m'arriva. Cette petite aventure a des ſuites aſſez déſagréables, et je n'ai de ſecours que dans la patience.

Ma dignité de commiſſaire départi ſe trouve apparemment dans le même roman que mon indigeſtion. Il eſt triſte d'être à la fois apoplectique et ridicule.

Je croyais, quand je vous ai parlé de Menzicof, qu'on le jouait déjà à la comédie françaiſe. Je n'ai point oſé importuner M. le duc de *Duras* en faveur de *Cicéron* et de *Catilina*; j'ai cru qu'il n'était pas trop ſéant, dans l'état où je ſuis, de diſputer une place dans le tripot comique: cependant, ſi vous jugez que la choſe ſoit convenable, je vous obéirai ſelon ma coutume. Je crains ſeulement que cette démarche ne ſoit haſardée pendant les repréſentations du Prince-pâtiſſier.

J'ai à vous parler d'une autre nouvelle, qui eſt aſſez intéreſſante, ſelon ma façon de penſer, c'eſt de la perſécution que l'on ſuſcite à l'abbé *Raynal*. On dit qu'il a été obligé de diſparaître. Heureuſement ſon livre ne diſparaîtra pas. Eſt-il vrai qu'on en veut à ce livre et à la perſonne de l'auteur? Les janſéniſtes et les phariſiens ſe ſont réunis, *et fuerunt amici ex illa hora*. Il n'y aura donc plus moyen chez les Velches de penſer honnêtement, ſans être expoſé à la fureur des barbares! cette idée me trouble juſque dans la paix de ma retraite, et aux portes de la paix éternelle où je vais bientôt entrer. Je me flatte qu'au moins l'abbé *Raynal* trouvera des amis. Dieu veuille

qu'on ne ſoit pas forcé à lui chercher des vengeurs qu'on ne trouverait pas ! 1775.

Adieu, mon cher ange ; aimez toujours un peu celui qui eſt à vous depuis environ ſoixante et dix ans. *V.*

LETTRE LXXI.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 de décembre.

MONSIEUR,

Nos petits états s'aſſembleront lundi 11 du mois; je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés qui repréſentent le premier ordre de la France, et qui regardent comme un péché mortel l'aſſujettiſſement de payer trente mille francs à la ferme générale. Ils auront beau dire que les publicains ſont maudits dans l'Evangile; je leur dirai qu'il faut vous bénir, et que vous êtes le maître à qui les publicains et eux doivent obéiſſance.

Je leur remontrerai qu'il faut accepter votre édit, purement et ſimplement, comme on acceptait la bulle.

Mais, Monſieur, il faut que je vous envoye une lettre que je viens de recevoir de M. *Fabry*, l'un de nos ſyndics. Il écrit comme un chat; mais peut-être a-t-il raiſon de ſe plaindre des fermiers généraux qui, en 1760, portèrent, par une exagération exceſſive, le produit des traites et gabelles, dans le pays

1775. de Gex, à vingt-trois mille ſix cents livres; et qui, par une autre exagération, le portent cette année-ci à ſoixante mille livres : *Poſitis ponendis, et ablatis auferendis.*

Je ne ſaurais guère accorder ces aſſertions avec la dernière idée de nos états, qui m'aſſuraient, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, que le profit net des fermiers généraux n'allait avec nous qu'à ſept ou huit mille livres. S'il faut que vous ſoyez obligé continuellement, vous, Monſieur, et monſieur le contrôleur général, de réformer tous les mémoires dont la cupidité humaine vous peſtifère, je vous plains de paſſer ſi triſtement votre temps.

Mais notre chétive province eſt peut-être auſſi un peu à plaindre d'être obligée de donner cinq cents francs par an à chacune des ſoixante colonnes de l'Etat, qui ſont des colonnes d'or. Nous ne ſommes que d'argile, et notre argile encore ne vaut rien. Quand on y a ſemé un grain, il ne meurt pas, à la vérité, pour renaître, comme l'Evangile le diſait; mais il ne rend jamais que trois pour un aux pauvres cultivateurs *qui euntes ibant et flebant mittentes ſemina ſua.*

Enfin, Monſieur, cette opération eſt la vôtre; c'eſt celle de M. *Turgot.* Ou je mourrai à la peine, ou lundi prochain la plus petite de toutes les cohues ſignera ſon remercîment; mais nous empêcherez-vous de vous demander l'aumône? on la doit aux pauvres, c'eſt par-là qu'on rachète ſes péchés. Certainement les fermiers généraux en ont fait; et quand ils nous donneront cinq ou ſix mille francs par an ſur les trente mille livres, pour entrer dans le royaume

royaume des cieux, ils feront un très-bon marché. Je propoſe cette bonne œuvre à monſieur le contrôleur général. Qu'il mette dans l'édit vingt-cinq mille francs au lieu de trente, cela eſt très-aiſé; et meſſieurs des fermes ne pouſſeront pas plus de cris de douleur que nous autres gueux nous en pouſſerons de joie. 1775.

Pardonnez à cette exhortation chrétienne. Elle n'a rien de commun avec l'acceptation ſolennelle que nous devons faire dans la grande ville de Gex, &c.

LETTRE LXXII.

A M. TURGOT,

MINISTRE D'ETAT, CONTROLEUR GENERAL DES FINANCES.

Décembre.

MONSEIGNEUR le contrôleur général eſt ſupplié de daigner jeter un coup d'œil ſur les demandes des états du pays de Gex. Ces demandes conſiſtent:

I.

Dans la permiſſion de faire venir toutes les marchandiſes de Marſeille avec la même exemption de droits dont Genève jouit, attendu que cette exemption ſeule a réduit le pays de Gex à n'avoir jamais aucun marchand français, et à la néceſſité de ſe pourvoir à Genève de toutes les choſes néceſſaires à la vie. Cette différence prodigieuſe entre une ville

étrangère et un pays appartenant au roi, a mis les
1775. Génevois en état de ſe faire plus de ſept millions de rente ſur les finances de ſa Majeſté, et d'être en poſſeſſion, avec le ſieur *Geoffrin*, de la manufacture des glaces de Saint-Gobin et de Paris.

II.

Monſeigneur le contrôleur général verra que ce petit pays paye à ſa Majeſté environ cent trente mille livres par année, ſans qu'aucune communauté ait pu faire le moindre profit, excepté la colonie établie à Ferney.

III.

Il verra que ce pays très-pauvre a été obligé d'emprunter cent trente-quatre mille livres, pour réparer les pertes occaſionnées par les corvées.

IV.

Il verra ce que coûte à la ferme générale la foule d'employés inutiles établis dans le pays de Gex.

V.

Il verra le bénéfice que ce pays propoſe à la ferme générale, et ce qu'il demande au ſujet du ſel et du tabac.

Les états de Gex attendront très-reſpectueuſement les ordres de monſeigneur.

LETTRE LXXIII. 1775.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 de décembre.

Je n'ai point encore eu un plus beau ſujet d'écrire à notre protectrice. C'était mardi, 12 de ce mois, que je devais lui mander notre triomphe ſur ceux qui s'oppoſaient au ſalut du pays, et qui avaient mis des prêtres dans leur parti. Mon ame commanda à mon corps de la ſuivre aux états. J'allai à Gex, tout malingre et tout miſérable que j'étais. Je parlai, quoique ma voix fût entièrement éteinte. Je propoſai au clergé d'accepter la bulle *unigenitus* de M. *Turgot*, c'eſt-à-dire la taxe de trente mille livres, purement et ſimplement, avec une *reconnaiſſance reſpectueuſe*. Tout fut fait, tout fut écrit comme je le voulais. Mille habitans du pays étaient dans les environs aux écoutes, et ſoupiraient après ce moment comme après leur ſalut, malgré les trente mille livres. Ce fut un cri de joie dans toute la province. On mit des cocardes à nos chevaux, on jeta des feuilles de laurier dans notre carroſſe. Nos dragons accoururent en bel uniforme, l'épée à la main. On s'enivra par-tout à votre ſanté, à celle de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*. On tira nos canons de poche toute la journée.

Je devais donc, Madame, vous écrire tout cela le mardi; mais il fallut travailler à mille détails attachés à la grande opération; il fallut envoyer des

1775. paquets à Paris ; j'étais excédé, et je m'endormis. Ma lettre ne partira donc que demain vendredi, 15 du mois ; et vous verrez par cette lettre qu'il n'y a point de joie pure dans ce monde : car pendant que nous paſſions doucement notre temps à remercier M. *Turgot*, et que toute la province était occupée à boire, les pandoures de la ferme générale, qui ne doivent finir la campagne qu'au premier de janvier, avaient des ordres ſecrets de nous ſaccager. Ils marchaient par troupes au nombre de cinquante, arrêtaient toutes les voitures, fouillaient dans toutes les poches, forçaient toutes les maiſons, y feſaient le dégât au nom du roi, et obligeaient tous les payſans à ſe racheter pour de l'argent. Je ne conçois pas comment on n'a point ſonné le tocſin contre eux dans tous les villages, et comment on ne les a pas exterminés. Il eſt bien étrange que la ferme générale, n'ayant plus que quinze jours pour tenir leurs troupes chez nous en quartier d'hiver, ait pu leur permettre, et même leur ordonner des excès ſi puniſſables. Les honnêtes gens ont été très-ſages, et ont contenu le peuple qui voulait ſe jeter ſur ces brigands comme ſur des loups enragés.

Puiſſe M. *Turgot* nous délivrer de ces monſtres pour nos étrennes, comme il nous l'a promis !

Le palais Dauphin eſt bien loin d'être couvert. M. *Racle* nous avait flattés qu'il le ſerait au premier de novembre ; mais tout s'eſt borné à des préparatifs, et à piquer à coups de marteau de grandes pierres de roche qui, à mon gré, ne conviennent point du tout à une maiſon de campagne. Il en a fini entièrement une pour lui, qui contient de grands

magasins et des appartemens commodes, et qui coûte quatre fois moins. Tout le monde est persuadé que notre petit pays va s'enrichir et se peupler. On s'empresse en effet à me demander des maisons à toute heure ; mais je ne bâtis pas comme *Amphion*, et je n'ai plus de lyre. Tout va bientôt me manquer; mais j'aurai au moins achevé à peu-près mon ouvrage, et je mourrai avec la consolation d'avoir été encouragé par vous. 1775.

Agréez l'attachement inviolable de votre protégé *V.*, qui est à vous jusqu'à son dernier soupir.

LETTRE LXXIV.

A M. BAILLY,

DE L'ACADEMIE DES SCIENCES.

A Ferney, le 15 de décembre.

J'AI bien des grâces à vous rendre, Monsieur ; car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre (*), lorsque j'étais encore malade, je n'ai point ouvert le premier; j'ai déjà lu le second presque tout entier, et je me porte mieux.

Vous pouviez intituler votre livre, *Histoire du ciel*, à bien plus juste titre que l'abbé *Pluche* qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne sont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou qui prétendait que les douze signes du zodiaque étaient évidemment inventés par les patriarches juifs ; que *Rebecca* était le signe de la vierge, avant

(*) *Histoire de l'astronomie ancienne.*

1775. qu'elle eût épouſé *Iſaac ;* que le belier était celui qu'*Abraham* avait ſacrifié ſur la montagne *Moria ;* que les gémeaux étaient *Jacob* et *Eſaü*, &c.

Je vois dans votre livre, Monſieur, une profonde connaiſſance de tous les faits avérés et de tous les faits probables. Lorſque je l'aurai fini, je n'aurai d'autre empreſſement que celui de le relire : mes yeux de quatre-vingt-deux ans me permettront ce plaiſir. Je ſuis déjà entièrement de votre avis ſur ce que vous dites qu'il n'eſt pas poſſible que différens peuples ſe ſoient accordés dans les mêmes méthodes, les mêmes connaiſſances, les mêmes fables et les mêmes ſuperſtitions, ſi tout cela n'a pas été puiſé chez une nation primitive qui a enſeigné et égaré le reſte de la terre. Or, il y a long-temps que j'ai regardé l'ancienne dynaſtie des brachmanes comme cette nation primitive. Vous connaiſſez les livres de M. *Holwel* et de M. *Dow ;* vous citez ſurtout ce bon homme *Holwel.*

Vous devez avoir été bien étonné, Monſieur, des fragmens de l'ancien *Shaſtabad*, écrit il y a environ cinq mille ans. C'eſt le ſeul monument un peu antique qui reſte ſur la terre. Il a fallu l'opiniâtreté anglaiſe, pour le chercher et pour l'entendre. Je ſoupçonnais ce gouverneur de Calcuta d'avoir un peu aidé à la lettre ; je m'en ſuis informé au gouverneur de la compagnie anglaiſe des Indes, qui vint chez moi il y a quelque temps, et qui eſt un des hommes les plus inſtruits de l'Europe. Il m'a dit que M. *Holwel* était la vérité et la ſimplicité même : il ne pouvait aſſez l'admirer d'avoir eu le courage et la patience d'apprendre l'ancienne langue ſacrée des brachmanes,

qui n'eſt connue aujourd'hui que d'un petit nombre de brames de Bénarès. 1775.

Enfin, Monſieur, je ſuis convaincu que tout nous vient des bords du Gange, aſtronomie, aſtrologie, métempſycoſe, &c.

Je ne puis aſſez vous remercier de la bonté dont vous m'avez honoré.

Agréez, Monſieur, l'eſtime la plus ſincère et la plus reſpectueuſe, &c.

Le vieux malade V.

LETTRE LXXV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 de décembre.

Il ſe pourrait faire, notre reſpectable et chère protectrice, qu'il y eût actuellement par les chemins une lettre de vous, et même une de M. le marquis de *la Tour-du-Pin*, à qui j'écrivis il y a quinze jours pour le remercier de vos bontés et des ſiennes, et pour obtenir une permiſſion authentique de me chauffer dans ſon gouvernement. Vous connaiſſez le fort l'Ecluſe; ce n'eſt pas la plus importante citadelle du royaume, mais elle eſt pour moi en pays ennemi; et le major de la place ne laiſſe pas paſſer une buche ſans un ordre exprès du commandant de la province. Je me flatte que monſieur le commandant aime trop madame ſa ſœur pour ſouffrir que ſon protégé, qui n'a que la peau ſur les os, meure de froid

1775. aux fêtes de Noël, à l'extrémité du royaume de France.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, Madame, que nos poſtes ſont tellement arrangées dans votre colonie, qu'il faut toujours vous faire réponſe avant d'avoir reçu votre lettre.

Le courier qui s'en va de chez nous part à neuf heures du matin, et le courier qui vient de chez vous n'arrive qu'à onze heures. Cela n'eſt pas trop bien entendu, mais cela eſt au nombre des cent mille petits abus trop légers pour être réformés.

Je vous écris donc, Madame, à neuf heures du matin; le 20 de décembre, en attendant que vers le midi j'aye la conſolation de voir un peu de votre petite écriture.

Racle a de très-beaux magaſins dans leſquels il y a de très-belle faïence. Nous avons réparé tous les déſaſtres que les ouragans et les inondations avaient cauſés; mais pour Château-Dauphin il a été entièrement négligé, je crois vous l'avoir déjà mandé: ainſi je conſeille à notre chère commandante, quand elle viendra honorer ſa colonie de ſa préſence, de ne point deſcendre à Château-Dauphin où elle ne trouverait que des pierres qui ne ſont pas encore les unes ſur les autres; mais il y a encore bien loin de la fin de décembre aux beaux jours où notre commandante pourra venir viſiter ſon pays. Elle aura le temps de faire donner, par le clergé qu'elle gouverne, un bon bénéfice à ce grand garçon de *Varicourt*, qui eſt un des plus beaux prêtres du royaume, et un des plus pauvres. Elle aura accommodé les difficiles affaires de M. de *Craffy*; elle aura arrangé celles de

dix ou douze familles ; elle aura rapatrié M. de *Richelieu* avec madame de *Saint-Vincent*, plutôt que de venir dans notre miſérable climat. Il faut me réſoudre à paſſer mon hiver dans les regrets. Je n'ai pas encore le plaiſir d'être délivré des pandoures de meſſieurs les fermiers généraux. Leur armée eſt encore à nos portes. Je ne peux pas dire : 1775.

Et mes derniers regards ont vu fuir les commis.

et je ne ſais quand mes derniers regards ſeront conſolés par votre préſence.

LETTRE LXXVI.

A M. TURGOT.

22 de décembre.

MONSEIGNEUR,

VOUS avez d'autres affaires que celles du pays de Gex, ainſi je ſerai court.

Quand je vous ai propoſé de ſauver les ames de ſoixante fermiers généraux pour une aumône d'environ cinq mille livres, c'était bon marché ; et c'était même contre mon intention que je vous adreſſais ma prière, parce que je crois fermement avec vous qu'il faut les damner pour leurs trente mille livres.

Quand je ſuis allé à nos états, malgré mon âge de quatre-vingt-deux ans et ma faibleſſe, ce n'a été que pour faire accepter purement et ſimplement vos bontés, ſans aucune repréſentation.

1775. Si on en a fait depuis, pendant que je ſuis dans mon lit, j'en ſuis très-innocent, et de plus très-fâché.

Je ne me mêle que de ma petite colonie. Je fais bâtir pluſieurs nouvelles maiſons de pierres de taille que des étrangers, nouveaux ſujets du roi, habiteront ce printemps.

Je défriche et j'améliore le plus mauvais terrain du royaume.

Je bénis, en m'éveillant et en m'endormant, M. le duc de *Sulli-Turgot*.

Si je devais mourir le 2 de janvier 1776, je voudrais avoir fait venir pour mes héritiers, le premier de janvier, dans ma colonie, du ſucre, du café, des épices, de l'huile, des citrons, des oranges, du vin de Saint-Laurent, ſans acheter tout cela à Genève.

Je vous ſupplie de croire que, ſi j'étais encore dans ma jeuneſſe; ſi, par exemple, je n'avais que ſoixante et dix ans, je ne vous ſerais pas attaché avec plus d'admiration et de reſpect.

LETTRE LXXVII. 1775.

A M. L'ABBÉ DE VITRAC,

Sous-principal du collége de Limoges, des académies de Montauban, Clermont-Ferrand, la Rochelle, &c.,

A Ferney, 23 de décembre.

Je vous dois des remercîmens, Monſieur, pour les deux pièces d'éloquence que vous avez bien voulu m'envoyer. Il eſt très-beau de célébrer, au bout de deux cents ans, la mémoire de ceux qui éclairèrent leur ſiècle, et qui ne méritaient pas d'être oubliés du nôtre. L'*Eloge de* l'ancien *Dorat* vous a fourni une occaſion bien agréable de rendre juſtice à M. *Dorat* d'aujourd'hui.

Il y a un autre homme dont Limoges ſe ſouviendra un jour avec une tendre reconnaiſſance, et qui fait actuellement autant de bien à la France qu'il en a fait à votre patrie.

Permettez-moi une obſervation ſur l'anecdote dont vous parlez dans votre ouvrage. Vous ſuppoſez, après tant d'autres, que *Charles IX* eſt l'auteur de ces beaux vers à *Ronſard :*

Tous deux également nous portons des couronnes, &c.

Il n'eſt guère poſſible que ces vers ſoient de la même main qui écrivait à *Ronſard :*

Si tu ne viens demain me trouver à Pontoiſe,
Adviendra entre nous une bien grande noiſe.

1775. On peut croire que ces derniers vers étaient de *Charles IX*, et que les autres étaient d'*Amiot*, ſon précepteur. Le malheureux prince qui commanda la Saint-Barthelemi, n'était pas digne de faire de beaux vers.

Il eſt triſte que vous citiez dans vos notes un auſſi vil coquin que le *Sabatier de Caſtres*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE LXXVIII.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 23 de décembre.

MONSIEUR,

DEPUIS l'acceptation unanime de vos bienfaits, et notre prompte ſoumiſſion à payer trente mille livres d'indemnité à la ferme générale, j'apprends des choſes dont je crois vous devoir donner avis.

Il vous ſouvient qu'autrefois, lorſque vous étiez près de faire à notre pays la même grâce, on ſuſcita je ne ſais quels ouvriers lapidaires de la ville de Gex pour s'y oppoſer. On ſe ſert aujourd'hui du même artifice.

Ces prétendus lapidaires n'ont pas un pouce de terrain dans la province. On m'aſſure même qu'on a ſigné des noms de gens qui n'exiſtent pas.

Je ne fais nulle réflexion ſur cette manœuvre, je la ſoumets à votre jugement et à vos ordres, ainſi qu'à ceux de monſieur le contrôleur général.

Un nommé *la Gros* ſort de chez moi dans le moment. Il propoſe, conjointement avec le ſieur *Sédillot*, receveur du ſel de la province pour les fermiers généraux, et avec le ſieur *la Chaux*, receveur du domaine, de fournir de ſel le pays de Gex, au prix qui nous conviendra, et ſe chargent de payer pour nous les trente mille livres à la ferme générale. 1775.

Il prétend que la république de Genève veut bien, dès à préſent, lui céder mille minots au même prix qu'elle les a reçus, pourvu que vous l'approuviez conjointement avec monſieur le contrôleur général.

Je lui ai demandé s'il avait parlé de cette affaire à M. *Fabry*, il m'a répondu que oui; que M. *Fabry* a reçu ſes offres avec tranſport, et qu'il n'attend que la conſommation de l'affaire des franchiſes pour tranſiger avec cette nouvelle compagnie au nom de la province, bien entendu que le marché fait avec cette compagnie n'empêcherait point les particuliers de ſe pourvoir de ſel où ils voudraient.

Il n'y a encore rien de ſigné entre cette compagnie et M. *Fabry*, ſubdélégué de monſieur l'intendant.

Je me borne, Monſieur, à vous dire ſimplement les faits, et à vous renouveler les juſtes ſentimens de ma reconnaiſſance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, Monſieur, votre, &c.

1775.

LETTRE LXXIX.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 de décembre.

Il faut, Monſieur, que je vous conte nos aventures, parce que vous les ſavez, et que vous avez contribué plus que perſonne à nous délivrer d'eſclavage.

Vous ne penſez pas ſans doute que les hommes ſoient plus ſages dans notre petit pays qu'ailleurs. Nous ſommes, il eſt vrai, à l'abri de la grande contagion de Paris; mais nous avons nos maladies épidémiques comme les autres, nous avons nos petites brigues, nos petits intérêts, nos diviſions, nos ſottiſes, *tutto il mondo è fatto come la noſtra famiglia.*

Bien des gens ont prétendu qu'il fallait me jeter dans le lac de Genève, pour avoir obtenu de monſieur *Turgot* la permiſſion de payer trente mille francs d'impôts à meſſieurs les fermiers généraux. Il a fallu que j'écriviſſe lettre ſur lettre pour ſupplier le miniſtre de diminuer cette ſomme; de ſorte que, dans cette affaire, il a fallu me conduire comme dans les aſſemblées du clergé, c'eſt-à-dire, agir contre ma conſcience.

Cependant, quand il fallut aſſembler les états pour accepter les bontés de monſieur le contrôleur général, j'allai à cette aſſemblée, où d'ailleurs je ne vas jamais, et j'eus le plaiſir de faire mettre dans les regiſtres: *Nous acceptons unanimement, avec la reconnaiſſance la plus reſpectueuſe.*

Je vous avertis que j'ai borné là ma miſſion; je ne veux aller ni ſur les droits, ni ſur les prétentions de perſonne. Je rentre dans ma colonie comme dans ma coquille. Je ſuis aſſez content, pourvu que nous ſoyons libres au mois de janvier, et que notre petit pays puiſſe commercer comme Genève avec les provinces méridionales du royaume. 1775.

Je ſuis perſuadé que nos terres doubleront de prix dans un an. Elles commencent déjà à valoir beaucoup plus qu'on ne les eſtimait auparavant. Ce ſeul mot de liberté du commerce réveille toute induſtrie, anime l'eſpérance, et rend la terre plus fertile. Encore une fois, je regarde ce petit eſſai de monſieur le contrôleur général, comme *experimentum in anima vili;* mais aſſurément cette *anima vilis*, du moins la mienne, eſt pénétrée, enchantée de tout ce que fait M. *Turgot*. C'eſt le premier médecin du royaume; et ce grand corps épuiſé et malade lui devra bientôt une ſanté brillante. Mais, je vous prie, qu'il nous donne la liberté entière du commerce au mois de janvier, ſans quoi je ſerai lapidé, moi qui vous parle, moi qui ai promis cette liberté en ſon nom.

Nous avons les plus grandes obligations à M. de *Trudaine;* je le ſens plus que perſonne. Je ſens ſurtout combien il eſt doux de vous avoir pour ami, et de pouvoir vous parler à cœur ouvert.

Je ne ſais rien de l'académie; on dit que M. *Turgot* pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. *Colbert;* plût à Dieu! mais vous, eſt-ce que vous ne ſerez pas un jour de la bande?

Je vous embraſſe bien tendrement.

Le vieux malade V.

1775.

LETTRE LXXX.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

A Ferney, 27 de décembre.

Mon cher ami, vous ne m'avez point accuſé la réception de deux paquets de graine pour ſa Majeſté. Vous ne m'avez rien écrit au ſujet des impertinences de la *Gazette du Bas-Rhin*. Je vous ai mandé que j'avais inſtruit ſa Majeſté de cette affaire. Je dois vous dire de plus que l'avocat célèbre qui avait écrit en faveur des jeunes gens co-accuſés, eſt le ſeul qui ſoit pleinement inſtruit des malverſations horribles qui furent commiſes dans Abbeville. Il dit qu'elles furent portées à un excès inconcevable, et il compte dévoiler tous ces myſtères d'iniquité dans un mémoire qui ſervira beaucoup à la réforme de la juriſprudence.

Le préſent miniſtère ſous lequel nous avons le bonheur de vivre, a fort à cœur cette réforme néceſſaire. On y travaillera avec le plus grand zèle, et l'abominable mort de votre ancien ami ne ſera pas oubliée.

C'eſt tout ce que peut vous mander pour le préſent un pauvre malade qui n'en peut plus, et qui vous eſt très-attaché. *V.*

LETTRE

LETTRE LXXXI. 1775.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 29 de décembre.

Je commence, Monſieur, par vous demander des nouvelles de votre procès de Rome, et puis je vous parlerai de notre procès de Gex dont vous voulez bien être le rapporteur. Je dirai toujours que meſſieurs les fermiers généraux ont demandé de nous une ſomme un peu trop forte; mais que nous ſommes très-heureux d'en être quittes pour trente mille livres, grâces aux bontés de monſieur le contrôleur général. Il vivifie tout d'un coup notre petite province; il en fera autant du reſte du royaume. L'abolition des corvées eſt ſurtout un bienfait que la France n'oubliera jamais.

Dites-moi, je vous prie, ſi le commencement de l'année 1776 ſerait un temps convenable pour demander l'abolition de la main-morte, après avoir obtenu l'abolition des bureaux des fermes. Le goût de la liberté augmente à meſure qu'on en jouit; mais ce n'eſt pas pour nous que nous préſenterions cette requête, ce ſerait pour la Franche-Comté et pour quelques autres endroits du royaume, où la nature humaine eſt encore écraſée par la tyrannie féodale. Quel inſupportable opprobre, mon cher philoſophe, que de voir, à deux pas de chez moi, trente à quarante mille hommes de ſix pieds de haut, eſclaves de quelques moines, et beaucoup plus eſclaves que

1775. s'ils étaient tombés entre les mains de meſſieurs de Maroc et d'Alger! Songe-t-on combien il eſt ridicule et horrible, préjudiciable à l'Etat et au roi, honteux pour la nature humaine, que des hommes très-utiles et très-nombreux ſoient eſclaves d'un petit nombre de faquins inutiles? cela peut-il ſe ſouffrir après tant de déclarations de nos rois qui ont voulu que la ſervitude fût détruite, et que leur royaume fût celui des francs?

Nous avons un projet d'édit ſous *Louis XIV*, minuté par le biſaïeul de M. de *Malesherbes*, pour détruire la main-morte, en indemniſant les ſeigneurs féodaux. Qui pourra s'oppoſer à cette entrepriſe, ſi M. de *Malesherbes* et M. *Turgot* veulent la faire réuſſir?

On propoſe, dit-on, beaucoup de nouveautés. Y en aura-t-il une auſſi belle que celle de faire rentrer la nature humaine dans ſes droits? Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en penſez.

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici.

Un M. l'abbé de *Luberſac*, vicaire général de Narbonne, &c., vient de m'envoyer un grand in-folio ſur tous les monumens faits et à faire, et ſurtout un grand arc de triomphe à la gloire de *Louis XVI*. Je ne connais point d'arc de triomphe comparable à celui dont je vous parle. Vous devriez bien en faire un ſujet de converſation avec M. *Turgot*. N'oubliez pas, je vous prie, de lui dire que notre petit pays le bénit, comme le royaume en entier le bénira.

Je vous demande auſſi en grâce de vous ſouvenir de moi auprès de M. de *Trudaine;* je ſuis pénétré de ſes bontés.

Avez-vous vu madame de *Saint-Julien* ? Je vous avais envoyé, il y a long-temps, un mémoire pour lui être communiqué ; mais tous nos mémoires deviennent aujourd'hui inutiles. Je crois la franchiſe du pays de Gex conſommée, et que nous n'avons plus rien à faire qu'à chanter des *Te Deum*. 1775.

Au reſte, je ne ſais rien de ce qui ſe paſſe à Paris : je ne ſais pas même qui ſuccédera dans l'académie au frétillant abbé de *Voiſenon*.

LETTRE LXXXII.

A M. DE LA HARPE.

Mon cher ami, j'étais bien en peine ; M. de *Vaines* m'annonçait, par ſa lettre que je reçus le 17, votre Menzicof qui devait arriver par le même courier ; mais Menzicof s'eſt arrêté en chemin, je ne l'ai reçu que le 19 ; je l'ai lu ſur le champ, et je le renvoie le même jour, car il faut être fidelle.

Madame *Denis* n'a pas pu le lire ; elle eſt très-malade dans ſa Sibérie, depuis près d'un mois, et dans un état qui nous a fait trembler.

Je n'ai montré votre pièce à perſonne ; j'ai eu du plaiſir pour moi tout ſeul. Vous voilà, mon cher ami, dans la force de votre talent ; la pièce eſt neuve, intéreſſante, fortement et élégamment écrite. En vérité, c'eſt l'ouvrage d'un eſprit ſupérieur, et je vous remercie de tout mon cœur de me l'avoir fait connaître. Je ne ſuis pas de ces gens qui, en liſant une pièce de théâtre de leur ami, imaginent ſur le

champ un plan différent de celui qu'ils lisent, et
1775. qui critiquent tout ce qu'ils ne trouvent pas conforme à leurs idées. Je me laisse aller aux idées de l'auteur, c'est lui qui me mène. S'il m'émeut, s'il m'intéresse, si son ensemble et ses détails font sur moi une grande impression, je ne le chicane pas, je ne sens que le plaisir qu'il m'a donné.

Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est qu'on envoye en Sibérie les acteurs de Paris, qui sont indignes de jouer votre pièce, et qu'on réforme entièrement le théâtre de Paris.

La maison de Brandebourg s'enrichit actuellement de nos dépouilles, comme dans la guerre de 1756. Elle vous prend *le Kain* et *Clairon*. Il ne reste rien à Paris, et le pauvre siècle s'en irait sans vous dans le néant.

Pourquoi n'auriez-vous pas une troupe de *Monsieur*, comme il y en avait une du temps de *Louis XIV*? cette troupe pourrait être sous vos ordres; vous auriez-là un assez joli petit ministère. C'est une idée qui me passe par la tête, et qui ne me paraît pas impraticable; il faut tout tenter plutôt que de dépendre des comédiens.

Quelque chose qui arrive, je vous regarde comme le restaurateur des belles-lettres. J'attends avec impatience, mon cher ami, le moment où vous parlerez dans l'académie, et où vous ramènerez les Velches au bon goût dont ils se sont tant écartés; vous en ferez de vrais français.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur; je vous aime autant que j'aime Menzicof. *V.*

LETTRE LXXXIII. 1776.

A M. TURGOT.

A Ferney, le 8 de janvier.

MONSEIGNEUR,

Un petit peuple devenu libre par vos bienfaits, ivre de joie et de reconnaiſſance, ſe jette à vos pieds pour vous remercier.

Je vous demanderai la permiſſion d'implorer quelquefois votre protection et vos ordres en faveur de quelques perſonnes qui méritent bien vos bontés. Il y a, par exemple, le ſieur *Sédillot*, ci-devant receveur du grenier à ſel, lequel s'eſt conduit dans cette affaire avec un déſintéreſſement inoui; il a préféré hautement, dans l'aſſemblée des états, l'affranchiſſement de ſon pays à ſon intérêt particulier. Il y a le procureur du roi, nommé *Rouph*, pourvu anciennement de l'office de contrôleur du grenier à ſel, homme de mérite, grand cultivateur, et chargé de dix enfans.

En attendant, je vous ſupplie de vouloir bien jeter un coup d'œil ſur le mémoire ci-joint, ſeulement pour vous amuſer, ſuppoſé que vous en ayez le temps. J'ai tâché, dans ce mémoire, de vous deviner; mais je ne ſuis capable que de ſentir vos bienfaits, et de vous témoigner mon inutile reſpect, mon inutile reconnaiſſance, mon inutile attachement.

Le vieux malade de Ferney. V.

1776.

Mémoire à M. Turgot.

Le petit pays de Gex n'a que dix lieues de ſurface. La terre n'y rend que trois pour un, et le tiers du pays eſt en marécages.

Cependant, ſans compter environ ſoixante et deux mille livres qu'il paye au roi par année en taille, capitation, vingtième, &c. il donne à la ferme générale, à commencer du premier janvier 1776, trente mille francs. Les regiſtres des droits du domaine ſe montent, année commune, à plus de vingt mille livres.

Ainſi ce pays aride et preſque incultivable, de dix lieues carrées, n'ayant aucun commerce, et n'étant point ſoumis au droit des aides, fournit à la ferme générale cinquante mille francs par an.

Si la France, dont l'étendue eſt d'environ quarante mille lieues carrées, était auſſi ſtérile que le pays de Gex, auſſi privée de commerce, ſi elle ne payait point d'aides, et ſi chaque terrain de même étendue que le pays de Gex payait à la ferme cinquante mille francs, il eſt clair que la ferme aurait de ce ſeul article deux cents millions de revenu : elle en rend au roi environ cent trente; ſes frais et ſon profit iraient à ſoixante et huit millions.

Mais le royaume étant environ trois fois plus riche, trois fois mieux cultivé, trois fois plus commerçant que le petit pays de Gex, doit probablement fournir à la ferme trois fois davantage à proportion.

Quand la ferme ne tirerait du royaume entier qu'une fois plus à proportion qu'elle tire du pays de

Gex, il paraît qu'elle tirerait de la France quatre cents millions. 1776.

Réduiſons ces quatre cents millions à trois cents : voilà donc une ſomme énorme de trois cents millions que la ferme recueillerait en renonçant à la gabelle et au tabac, comme elle y a renoncé avec nous.

Il paraît donc que le roi ne retire pas de la France ce qu'il en pourrait tirer, quoique les peuples ſoient ſurchargés d'impôts.

On a donc lieu de préſumer que l'intention du miniſtère eſt d'enrichir le roi et l'Etat, en ſimplifiant la recette, et en ſoulageant le peuple.

En voici un exemple et une preuve. Nos dix lieues carrées payent à préſent trente mille francs à la ferme, et ſe pourvoient de ſel où elles peuvent.

Je ſuppoſe que ſa Majeſté nous permettra de prendre du ſel à Peccais en Languedoc; nous en ferons venir cinq mille minots, tant pour notre conſommation, que pour la ſanté de nos beſtiaux, et pour l'engrais de nos terres, leſquelles étant d'une nature de terre à pot ſeraient fertiliſées par le ſel même, malgré l'ancien préjugé qui a fait du ſel le ſymbole de la ſtérilité.

Si le roi nous laiſſait prendre cinq mille minots à Peccais, nous l'achèterions du roi dix ſous le quintal, comme les fermiers généraux. Ainſi un pays de dix lieues de ſurface fournirait au roi, pour le ſeul achat du ſel, deux mille cinq cents livres; et la France entière, quatre mille fois plus étendue que le pays de Gex, en achèterait pour dix millions : et ce ſeul objet rendrait à la culture de la terre une armée immenſe de commis.

1776. On oſe croire que le miniſtère agit dans cette vue, et prépare toutes ſes opérations ſuivant ſon grand principe de rendre la recette moins onéreuſe, et de faire paſſer dans les coffres du roi les contributions des ſujets avec les moindres frais poſſibles.

Ceux qui ne peuvent entrevoir que de loin une faible partie de ces projets, les béniſſent et les admirent; que feront ceux qui en ſont les témoins?

LETTRE LXXXIV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 8 de janvier.

Lorsque vous viendrez ſouper, Monſieur, à Saconay ou à Ferney, vous ne verrez plus de pandoures des fermes générales, ſouillant des religieuſes, et trouſſant leurs cottes ſacrées. Ces petits ſcandales n'arriveront plus dans mon voiſinage. Tous les alguazils de notre pays ſont partis avec l'étoile des trois rois. Nous ſommes libres aujourd'hui comme les Génevois et les Suiſſes, moyennant une indemnité que nous payons à la ferme générale. Je ne ſais point de plus beau ſpectacle que celui de la joie publique; il n'y a point d'opéra qui en approche.

Vous qui aimez M. *Turgot*, vous auriez été enchanté de le voir béni par dix mille de nos habitans, en attendant qu'il le ſoit de vingt millions de français. Il me ſemble qu'il fait un eſſai ſur notre petite province. Le miniſtre de la guerre fait, de ſon

côté, des arrangemens auſſi utiles. L'âge d'or commence; c'eſt à vous de le chanter, je n'ai plus de voix; *vox quoque Mœrim deficit*. Mes ſentimens pour vous ne ſe reſſentent point de ma décrépitude. 1776.

Madame *Denis*, qui eſt preſque auſſi malade que moi, vous fait mille complimens. *V.*

LETTRE LXXXV.

A M. DE VAINES.

11 de janvier.

Il faut, Monſieur, que je vous interrompe un moment. Il faut abſolument que je vous diſe, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à M. *Turgot*, à quel point ſon nom nous eſt cher, et dans quelle ivreſſe de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit eſſai de liberté et d'impôt territorial ne prépare de loin de plus grands événemens. La plus petite province du royaume ne ſera pas ſans doute la ſeule heureuſe. Je ſais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée; je ſais que des fripons murmurent contre le bonheur public, qu'ils ſe font écouter par leurs paraſites. Ils crient que tout eſt perdu, ſi jamais le peuple eſt ſoulagé et le roi plus riche; mais j'eſpère tout de la fermeté du roi, qui ſoutiendra ſon miniſtre contre une cabale odieuſe. Il a déjà confondu cette cabale, quand il a répondu à ſes libelles, en vous nommant ſon lecteur. Vous ne pourrez

1776. jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez ſous les yeux de M. *Turgot*.

Conſervez un peu de bienveillance pour votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur.

Le vieux malade V.

LETTRE LXXXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

11 de janvier.

Je ne jouis guère, ma belle protectrice, des triomphes dont nous vous avons l'obligation. L'hiver nous déſole, madame *Denis* et moi. Vous ſeriez bien attrapée, ſi vous étiez obligée, comme nous, de ne pas ſortir de votre chambre. Nous ſommes conſolés par le bruit des acclamations, par les cris de joie de toute une province, et par les complimens que nous recevons de tous côtés. Si on pouvait ſavoir à Paris le bon effet que ce petit événement a produit dans le pays étranger, la cabale qui s'élève contre M. *Turgot* changerait bien de ton, et ſerait forcée de chanter ſes louanges. C'eſt une choſe honteuſe et infame qu'on oſe décrier dans Paris le miniſtre le plus éclairé et le plus intègre que la France ait jamais eu. Ses ennemis ne pouvant déſapprouver ce qu'il a fait, s'occupent à blâmer ce qu'il fera. Qu'ils attendent du moins les événemens pour s'en plaindre, à moins qu'ils n'aient le don de prophétie.

Je ne ſais comment vous êtes avec M. le maréchal

de *Richelieu*. Je vous demanderais votre protection auprès de lui, s'il était assez heureux pour vous voir souvent. Il me semble que je suis dans sa disgrâce pour lui avoir écrit en faveur de quelques-uns de nos académiciens, et pour lui avoir remontré qu'il ne tenait qu'à lui de se faire des partisans zélés de ceux qui ont l'honneur d'être ses confrères, et auxquels il avait peut-être témoigné trop peu de bienveillance. Je vois qu'il est comme les rois qui ne veulent pas que les courtisans leur disent leurs vérités. 1776.

Je crois M. le duc de *Choiseul* plus juste. Je me flatte qu'il rend justice à la pureté de ma conduite et aux sentimens de mon cœur; mais c'est de vous surtout, Madame, que j'attends mes plus chères consolations. C'est sur les ailes brillantes de mon *Papillon-philosophe* que je fonde mes espérances. Ne reviendra-t-elle pas dans son gouvernement, après avoir voltigé tout l'hiver dans Paris? ne gagnera-t-elle plus le prix des jeux au pied du mont Jura?

Je me chauffe en attendant avec le bois que monsieur votre frère m'a permis de tirer du fond de notre petite province; et les employés des fermes savent à présent de quel bois je me chauffe. Votre amitié et vos bontés me rendraient le plus heureux des hommes, si on pouvait être heureux à quatre-vingt-deux ans avec une santé détestable; mais au moins avec l'amitié dont vous m'honorez, je suis sans doute moins malheureux. *V.*

1776. LETTRE LXXXVII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 de janvier.

Mon cher Marquis, je vous fais bien bon gré de vous être à la fin humaniſé avec moi, et de m'avoir écrit des lettres qui diſent quelque choſe. J'ai le malheur dans ma ſolitude de ne connaître ni *le Payſan perverti*, ni *le Célibataire ;* mais je trouve plaiſant que vous me recommandiez de ne montrer qu'à madame *Denis* ce que vous avez la complaiſance de m'écrire. Meſſieurs les Pariſiens s'imaginent toujours que le reſte de la terre eſt fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais royal ; et qu'au ſortir de l'opéra les Suiſſes content les nouvelles du jour, avant de ſouper avec quinze ou vingt amis intimes. Ce n'eſt pas là ma façon d'être. Ma ſolitude n'eſt interrompue que par les acclamations de dix ou douze mille habitans qui béniſſent M. *Turgot*.

Notre petite province ſe trouve à préſent la ſeule en France qui ſoit délivrée des pandoures des fermes générales. Nous goûtons le bonheur d'être libres. Nous n'avons pas parmi nous un ſeul payſan perverti ; et il n'y a peut-être que moi qui ſache ſi l'on a joué *le Célibataire* et *le Connétable de Bourbon*.

Les déſerteurs qui reviennent en foule, et qui paſſent par notre pays, chantent les louanges de M. de *Saint-Germain* comme nous chantons celles de M. *Turgot*. Je me doute bien qu'il y a quelques

financiers dans Paris dont les voix ne ſe mêlent point à nos concerts; nous ſavons que les ſangſues ne chantent point; et nous ne nous embarraſſons guère que ces meſſieurs applaudiſſent ou non aux opérations du meilleur miniſtre des finances que la France ait jamais eu. 1776.

On dit qu'il court dans Paris une paſquinade intitulée: *Entretien du père Adam et du père Saint-Germain.* Je ne connais pas plus cette ſottiſe que le *Payſan perverti.*

Madame *Denis* eſt fort languiſſante. L'hiver me tue et ne la corrigera point de ſa pareſſe.

Le vieux malade de Ferney vous écrit pour elle, et tous deux vous ſont tendrement attachés. *V.*

LETTRE LXXXVIII.

A M. TURGOT.

13 de janvier.

PARDONNEZ à un vieillard ſes indiſcrétions et ſes importunités. Un des droits de votre place eſt d'eſſuyer les unes et les autres.

Vous faites naître un beau ſiècle dont je ne verrai que la première aurore. J'entrevois de grands changemens, et la France en avait beſoin en tout genre.

J'apprends qu'en Toſcane on vient d'eſſayer l'uſage de vos principes, et qu'un plein ſuccès en a juſtifié la bonté.

On me dit qu'en France des gens intéreſſés et

1776. d'autres gens très-ingrats, qui vous doivent leur exiſtence, forment une cabale contre vous. Je me flatte qu'elle ſera diſſipée. Mon eſpérance eſt fondée ſur le caractère du roi et ſur les vrais ſervices que vous rendez à la nation.

Le petit pays de Gex eſt à peine un point ſur la carte; mais vous ne ſauriez croire les heureux effets de vos dernières opérations dans ce coin de terre. Les acclamations ſont portées juſqu'aux bords du Rhin. Vous ne vous en ſouciez guère, mais je m'en ſoucie beaucoup, parce que j'aime votre gloire autant que vous aimez le bien public.

Permettez-moi, Monſeigneur, de vous préſenter, ſur un papier ſéparé, des prières et des queſtions ſur leſquelles je n'oſe vous prier de me répondre. Mais je vous ſupplie de me faire ſavoir vos volontés par M. *Dupont*.

Je numérote mes prières, afin que, pour épargner le temps et les paroles, on me réponde *ad primum*, *ad ſecundum*, comme on fait en Allemagne, ſi mieux n'aimez faire mettre vos ordres en marge.

Triomphez, Monſeigneur, des fripons et de la goutte; conſervez vos bontés pour le plus vieux de vos ſerviteurs et le plus zélé de vos admirateurs: vous ne vous embarraſſez guère de ſon profond reſpect.

Le vieux malade de Ferney. V.

I.

Les détachemens de l'armée des fermiers généraux ayant eu ordre de décamper le premier de janvier 1776, ont parcouru tout le pays de Gex, du premier de janvier

au ſix du mois, ſont entrés à force ouverte dans les maiſons des habitans, les ont attaqués ſur les grands chemins, en ont conduit pluſieurs en priſon les fers aux mains, et les ont rançonnés comme en pays ennemi. On demande ſi ces vexations étant atteſtées par les curés de chaque paroiſſe, et les procès verbaux étant préſentés, monſeigneur le contrôleur général permettra que l'argent extorqué par les commis de la ferme ſoit rendu par les états aux parties léſées, et retenu ſur les trente mille livres qui doivent être payées à la ferme. 1776.

II.

La république de Genève eſt prête à fournir mille minots de ſel au pays de Gex, en cas que monſeigneur le contrôleur général veuille bien ſigner que le roi ne déſapprouve point ce ſecours paſſager que Genève conſent de nous donner.

III.

Les états du pays de Gex demandent à acheter deux mille minots par année des fermiers généraux, au même prix que le Vallais achète ſon ſel. La ferme ne peut craindre que ces deux mille minots ſoient reverſés en fraude dans les pays voiſins ſujets à la gabelle, puiſqu'il nous en faut environ quatre ou cinq mille minots, tant pour la conſommation journalière des ménages, que pour la ſalaiſon des fromages et des porcs, pour donner à tous les beſtiaux, et même pour améliorer nos terres trop glaiſeuſes.

1776.

IV.

Monſeigneur le contrôleur général aimerait-il mieux nous permettre de faire acheter du ſel à Peccais au même prix que la ferme l'achète du roi, et de le faire venir nous-mêmes à nos frais ?

V.

Dans la répartition que nous ferons pour l'impoſition de l'indemnité des trente mille livres à la ferme générale, et pour l'heureuſe abolition des corvées, ſera-t il permis d'y comprendre les locataires, cabaretiers, qui ſont en aſſez grand nombre, et les autres locataires qui font commerce de bijouteries et de montres, quoiqu'ils n'aient pas de fonds territoriaux ?

VI.

La ferme générale ne retirant plus à Verſoy, frontière de France, le petit droit de tranſit pour les marchandiſes venant de Genève, de Suiſſe et d'Allemagne, et n'allant point en France, ſera-t-il permis au pays de Gex de percevoir à ſon profit ce petit droit qui n'eſt payé que par des étrangers ?

VII.

La tannerie étant preſque entièrement tombée en France, et le pays de Gex ne poſſédant plus que trois tanneurs ; *Henri IV* ayant exempté ce pays de l'impôt ſur la marque des cuirs, monſeigneur le contrôleur général aura-t-il la bonté de maintenir cette exemption ?

VIII.

VIII.

1776.

La liberté du commerce des blés étant établie dans tout le royaume, les commis du pays de Gex retirés tous sur la frontière de cette petite province par delà le fort de l'Ecluse, se sont avisés d'arrêter tous les blés qui venaient du Bugey et de la Franche-Comté à Gex. Le maire et subdélégué de Gex leur a écrit que l'intention du ministère était que tous les grains passassent librement. Monseigneur le contrôleur général est supplié de vouloir bien nous faire donner un ordre par écrit pour laisser passer au fort de l'Ecluse, et par toutes nos autres frontières, notre blé, notre bois et notre comestible, attendu que le 11 du mois ils ont rançonné tous les payſans qui apportaient du beurre, des œufs et du bois. Le pays se flatte que monseigneur voudra bien lui faire justice.

LETTRE LXXXIX.

AU MEME.

Les habitans de la vallée de Chézery et de Lellex au mont Jura, frontière du royaume, représentent très-humblement qu'ils sont serfs des moines bernardins établis à Chézery.

Que leur pays appartenait à la Savoie, avant l'échange de 1760.

Que le roi de Sardaigne, duc de Savoie, abolit la servitude en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines que parce qu'ils sont devenus français.

1776. Ils informent monſeigneur que, tandis qu'il abolit les corvées en France, le couvent des bernardins de Chézery leur ordonne de travailler par corvées aux embelliſſemens de cette ſeigneurie, et leur impoſe des travaux qui ſurpaſſent leurs forces, et qui ruinent leur ſanté.

Ils ſe jettent aux pieds du père du peuple.

LETTRE XC.

A M. BAILLY.

A Ferney, 19 de janvier.

J'OSE toujours, Monſieur, vous demander grâce pour les brachmanes. Ces Gangarides qui habitaient un ſi beau climat, et à qui la nature prodiguait tous les biens, devaient, ce me ſemble, avoir plus de loiſir pour contempler les aſtres que n'en avaient les Tartares-kalcas et les Tartares-usbecks. Les autres Tartares portugais, eſpagnols, hollandais, et même français, qui ſont venus ravager les côtes de Malabar et de Coromandel, ont pu détruire les ſciences dans ce pays-là, comme les Turcs les ont détruites dans la Gréce. Nos compagnies des Indes n'ont pas été des académies des ſciences.

Je n'ai pas de peine à croire que nos ſoldats envoyés dans l'Inde, et nos commis, encore plus cruels et plus fripons, aient un peu dérangé les études des ecoles que *Zoroaſtre* et *Pythagore* venaient conſulter. Mais enfin nous n'avons point encore

brûlé Bénarès, les Eſpagnols n'y ont point établi l'inquiſition comme à Goa; et l'on m'aſſure que dans cette ville, qui eſt peut-être la plus ancienne du monde, il y a encore de vrais ſavans. 1776.

Les Tartares vinrent plus d'une fois ſubjuguer ce beau pays; mais ils reſpectaient Bénarès; et il y a encore un grand pays voiſin où ce qu'on appelle l'âge d'or s'eſt conſervé.

Il ne nous eſt jamais venu de la Scythie européane et aſiatique que des tigres qui ont mangé nos agneaux. Quelques-uns de ces tigres, à la vérité, ont été un peu aſtronomes quand ils ont été de loiſir, après avoir ſaccagé tout le nord de l'Inde; mais eſt-il à croire que ces tigres partirent d'abord de leurs tanières avec des quarts de cercle et des aſtrolabes? Rien n'eſt plus ingénieux et plus vraiſemblable, Monſieur, que ce que vous dites des premières obſervations, qui n'ont pu être faites que dans des pays où le plus long jour eſt de ſeize heures et le plus court de huit: mais il me ſemble que les Indiens ſeptentrionaux, qui demeuraient à Cachemire vers le trente-ſixième degré, pouvaient bien être à portée de faire cette découverte.

Enfin ce qui me fait pencher pour les brachmanes, c'eſt cette foule de témoignages avantageux que l'antiquité nous fournit en leur faveur. Ce ſont les voyages étonnans entrepris des bouts de l'Europe pour aller s'inſtruire chez eux. A-t-on jamais vu un philoſophe grec aller chercher la ſcience dans les pays de Gog et de Magog?

Il eſt vrai que les bramines d'aujourd'hui qui demeurent à Tanjaour, ne ſont que des copiſtes qui

travaillent de routine, et dont nous avons beaucoup
1776. dérangé les études ; mais ſongez, je vous en prie, qu'il n'y a plus de *Platon* dans Athènes, ni de *Cicéron* dans Rome.

Ce que je ſais certainement, c'eſt que vous citez des livres qui ne valent pas le vôtre, à beaucoup près ; que je vous ai une extrême obligation de me l'avoir envoyé et de m'avoir inſtruit, et que je vous demande pardon d'avoir quelque ſcrupule ſur un ou deux points. Le doute ſert à raffermir la foi.

J'ai l'honneur d'être avec reconnaiſſance et avec l'eſtime la plus reſpectueuſe, &c.

Le vieux malade V.

LETTRE XCI.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 26 de janvier.

MONSIEUR,

Vos bontés m'ont enhardi à vous faire de nouvelles ſollicitations.

J'ai envoyé à monſieur le contrôleur général un petit mémoire de nos requêtes, pour être renvoyé à votre examen et à votre déciſion. J'ai malheureuſement appris depuis qu'il avait un nouvel accès de goutte. J'attendrai le retour de ſa ſanté et vos ordres.

Permettez-moi, Monſieur, de joindre à ce mémoire

de nouvelles ſupplications que je vous préſente au nom de ma province. 1776.

Nous avons au revers du mont Jura, à trois ou quatre cents pieds ſous neige, juſte au bout du chemin de la Faucille, un abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents malheureux que la nature a placés dans le pays de Gex, et que M. l'abbé *Terrai* en a détachés. Ils étaient nos compatriotes de temps immémorial. Ils prenaient leur ſel à Gex. M. *Fabry*, notre ſubdélégué, les feſait travailler aux corvées de Gex. Ils grimpaient l'abominable Faucille de Gex avec leurs outils, pour venir perdre leur temps aux chemins de Gex. M. l'abbé *Terrai* les a déclarés, en 1771, habitans de la banlieue de Belley qui eſt à quinze lieues de Gex. Ces pauvres malheureux croient que vous pouvez défaire ce que M. l'abbé *Terrai* a fait, et rendre à la nature ce qu'on a voulu lui ôter. Ils crient, rendez-nous à Gex.

J'ai l'honneur de vous préſenter un petit croquis topographique, qui vous fera voir d'un coup d'œil que M. l'abbé *Terrai* n'était pas géographe. Les échanges faits avec le roi de Sardaigne ont été la cauſe de ce péché contre nature.

Nous attendons vos ordres, Monſieur, juſqu'à ce que les nouveaux arrangemens qu'on projette vous laiſſent le temps de jeter les yeux ſur notre petit coin de terre.

J'oſe encore vous ſupplier de daigner protéger nos tanneries, notre bois de chauffage, notre charbon, notre beurre, notre fromage. Nous avons compté que tous ces objets de première néceſſité ne payeraient aucun droit, en vertu de nos trente mille livres. Ces

1776. trente mille livres, que nous donnons tous les ans, prouvent assez que nous ne sommes point province étrangère; et nos tanneurs croient surtout que nous ne devons rien à la compagnie des cuirs, attendu qu'ils ont été déclarés exempts de cet impôt par *Henri IV*. Ils prétendent, Monsieur, que les volontés d'*Henri IV* doivent vous être chères, à vous et à M. *Turgot*, plus qu'à personne.

J'aurais encore, si je l'osais d'autres requêtes à vous présenter. Je vous dirais que nous sommes obligés d'envoyer à Belley, c'est-à-dire à quinze lieues de chez nous, l'argent de notre capitation, de nos vingtièmes et de la taille de nos villages. Ne serait-il pas raisonnable que nous eussions chez nous un receveur qui ferait passer tout d'un trait nos contributions à Paris?

Ne serait-il pas juste de donner cet emploi à M. *Sédillot*, ci-devant receveur du grenier à sel, qui a séance dans nos états, qui possède une terre seigneuriale dans le pays, et qui, dans notre affaire avec les fermiers généraux, a préféré hautement le bien public à son intérêt particulier?

Voilà, Monsieur, ce que je prendrais la liberté de vous proposer, parce que la chose me paraît juste.

Je vous demande pardon d'abuser de votre temps et de votre patience.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, Monsieur, votre, &c.

LETTRE XCII. 1776.

A M. DE FARGÈS,

CONSEILLER D'ETAT.

A Ferney, 26 de janvier.

MONSIEUR,

Vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaiſſans, je ſerais auſſi au nombre des importuns. Les petites provinces fatiguent le miniſtère comme les grandes.

Nous avons entre les deux plus horribles montagnes de l'Europe un petit abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents habitans, qui ont toujours été employés aux corvées de l'abominable chemin dit la Faucille. Ces malheureux ont toujours pris leur ſel à Gex; ils étaient du pays de Gex, quand cette province appartenait au duc de Savoie.

Il a plu à M. l'abbé *Terrai* de les déclarer reſſortiſſans de Belley, quoique Belley ſoit à plus de quinze lieues, et que Gex ne ſoit qu'à une.

Il me ſemble que M. *Turgot* a autant de droit de les remettre dans l'état où la nature les a placés, que M. l'abbé *Terrai* en a eu de les en ôter.

Je joins, Monſieur, à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, une carte fidelle de cet affreux coin de terre, et un ordre de M. *Fabry*, chevalier de l'ordre du roi et ſubdélégué de Gex, donné à ces

1776. malheureux en 1774. J'y joins auſſi un certificat d'un curé. Vous pourrez décider ſur ces pièces, quand il vous plaira.

Comme les tanneries du royaume et les papeteries, Monſieur, ſont auſſi ſous vos lois, permettez-moi de vous demander ſi vous voulez que ces manufactures payent des droits? n'avez-vous pas entendu qu'au moyen des trente mille livres que nous donnons, notre petite province ſerait délivrée de tous ces impôts? n'eſt-ce pas l'intention de monſieur le contrôleur général?

Je lui ai envoyé un mémoire concernant nos autres griefs; mais malheureuſement j'ai appris au départ de mon paquet que notre bienfeſant miniſtre avait un nouvel accès de goutte.

J'apprends auſſi que ſes ennemis ont un nouvel accès de rage. Ils ſont comme les diables dont on dit que les tourmens redoublent quand DIEU veut faire du bien aux hommes.

Je me flatte, Monſieur, que, ſans écouter leurs cris, vous voudrez bien m'envoyer votre déciſion, et pardonner à mes importunités avec votre bonté ordinaire.

J'ai l'honneur d'être avec autant de reſpect que de reconnaiſſance, Monſieur, votre, &c.

P. S. Je vous ſupplie de pardonner à mes yeux de quatre-vingt-deux ans, s'ils ne peuvent pas lire votre écriture. Ayez la bonté, Monſieur, de me donner vos ordres par un ſecrétaire; car, révérence parler, vous écrivez comme un chat.

Le parlement de Dijon vient enfin d'enregiſtrer

nos franchiſes en ſe réſervant de faire des remontrances au roi. 1776.

On me dit que M. *Turgot* eſt très-mal. Si cela eſt, je ſuis déſeſpéré, et je renonce à toute affaire.

LETTRE XCIII.

AU MEME.

9 de février.

MONSIEUR,

LA lettre dont vous m'honorez, du 31 de janvier, reçue le ſept de février, redouble la joie et les acclamations de mes compatriotes.

Je commence par vous remercier au nom de douze mille hommes de vos deux mille minots de ſel.

Enſuite j'oſe vous prier, Monſieur, de vouloir bien ſeulement montrer à monſieur le contrôleur général, dans un moment de loiſir, ce petit article-ci par lequel je lui demande pour nos états la faveur de les laiſſer les maîtres d'aſſeoir la répartition des trente mille livres pour les pauvres fermiers généraux. Le fait eſt qu'en général l'agriculture dans notre canton eſt à charge aux propriétaires, et qu'un homme qui n'a point d'attelage pour labourer ſon champ, et qui emprunte la charrue et la peine d'autrui, perd douze livres par arpent. Un gros marchand horloger peut gagner trente mille francs par an. N'eſt-il pas juſte qu'il contribue un peu à ſoulager le pays qui le protége? Tout vient de la terre, ſans

1776. doute; elle produit les métaux comme les blés: mais cet horloger n'emploie pas pour trente ſous de cuivre et de fer au mouvement d'une montre qu'il vend cinquante louis d'or; et ce cuivre, et ce fer changé en acier fin, il le tire de l'étranger. A l'égard de l'or dont la boîte eſt formée, et des diamans dont elle eſt ſouvent ornée, on ſait aſſez que nôtre agriculture ne produit pas de ces misères.

Nous nous propoſons, Monſieur, de ne recevoir jamais au-delà de ſix francs par tête de chaque maître horloger, et nous n'en recevrons pas davantage des autres marchands et des cabaretiers qui offrent tous de nous ſecourir dans l'affaire des trente mille livres, et dans celle de l'heureuſe abolition des corvées.

Quant à la néceſſité abſolue de tirer nos grains de la Franche-Comté et du Bugey, ou de mourir de faim, ſi quelques payſans abuſent de cette permiſſion, il ſera aiſé à monſieur le contrôleur général de limiter d'un mot la quantité de cette importation.

Pour les tanneries j'ai cru, Monſieur, ſur la foi de l'almanach royal qu'elles étaient ſous vos ordres. Je me contente de repréſenter ici que les tanneries de Gex ont été déclarées exemptes de tous droits par le duc de *Sulli*, prédéceſſeur immédiat de M. *Turgot*.

A l'égard des pauvres habitans de l'abyme nommé Lellex, cinq cents pieds ſous neige au bas de la Faucille de Gex, déclarés dépendans de Belley, à quinze lieues de leur habitation, par cet autre prédéceſſeur M. l'abbé *Terrai*, je me jette encore aux pieds de monſieur le contrôleur général, en faveur de ces malheureux qui travaillèrent encore l'an paſſé à nos corvées, et qui ont toujours pris leur ſel à Gex.

Les gardes viennent de les ſaiſir chargés de quelques livres de ſel achetées à Ferney. J'ai pris la liberté d'envoyer le procès verbal à monſieur le contrôleur général. 1776.

Nous attendons l'édit des corvées, comme des forçats attendent la liberté. Vous daignez me propoſer, Monſieur, de publier un écrit ſur cet objet. J'y travaillerais ſans doute dès ce moment, ſi j'avais vos connaiſſances, votre ſtyle et votre préciſion. Je ſuis ſi ignorant ſur cette matière, que je ne ſais pas même comment M. *Turgot* s'y eſt pris pour détruire ce cruel abus dans ſa province. Si je recevais de vos bontés quelques inſtructions, je pourrais haſarder de me faire de loin votre ſecrétaire, comme je le ſuis de nos états.

Pourriez-vous, Monſieur, pouſſer votre extrême condeſcendance juſqu'à me favoriſer d'un mot de réponſe et d'éclairciſſement ſur les articles de cette trop longue lettre.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect et reconnaiſſance, Monſieur, votre, &c.

1776.

LETTRE XCIV.

A M. BAILLY.

A Ferney, le 9 de février.

Vous faites, Monsieur, comme les missionnaires qui vont convertir les gens dans les pays dont nous parlons. Dès qu'un pauvre indien est convenu de la création *ex nihilo*, ils le mènent à toutes les autres vérités sublimes dont il est stupéfait. Vous n'êtes pas content de m'avoir appris des vérités long-temps cachées, vous voulez encore que je croye à votre ancien peuple perdu, qui devina l'astronomie, et qui l'enseigna aux nations avant de disparaître de la terre; vous m'avez ébranlé et presque converti.

D'abord je suis frappé de votre conjecture très-ingénieuse, et même plausible, que l'astronomie avait dû naître dans le climat où le plus long jour est de seize heures, et le plus court de huit; mais ma faiblesse pour les anciens brachmanes, pour les maîtres de *Pythagore*, m'a un peu retenu.

J'avais lu *Bernier* il y a long-temps. Il n'a ni votre science, ni votre sagacité, ni votre style. Il me parut qu'il parlait de la philosophie antique de l'Inde, comme un indien parlerait de la nôtre s'il n'avait entretenu que nos bacheliers, au lieu de s'instruire avec des hommes comme vous. *Bernier* fit un petit voyage à Bénarès, d'accord; mais avait-il conversé avec le petit nombre de brames qui entendent la langue du *Shasta*? Deux directeurs du comptoir anglais de Calcuta, peu éloigné de Bénarès, m'assurèrent, il y

a quelques années, que les véritables ſavans brames ne ſe communiquaient preſque jamais aux étrangers; et M. *le Gentil*, qui en ſait plus qu'eux, avoue que les petits ſavans de province, qui demeurent dans le voiſinage de Pondichéri, ont pour nous le même mépris dont leurs ancêtres honorèrent les Portugais. 1776.

Si un *Bernier* indou était venu à Paris ou à Rome entendre un profeſſeur de la propagande ou du collége des Cholets, et s'il jugeait de nous par ces deux animaux, ne nous prendrait-il pas tous pour des fous et des imbécilles?

Cependant, Monſieur, il me paraît très-ſurprenant qu'un peuple, qui certainement avait étudié les mathématiques depuis cinq mille ans, fût tombé dans l'abrutiſſement que *Bernier* et d'autres voyageurs lui attribuent. Comment dans la même ville a-t-on pu inventer la géométrie, l'aſtronomie, et croire que la lune eſt cinquante mille lieues au-delà du ſoleil? Ce contraſte me feſait de la peine; mais l'aventure de Galilée et de ſes juges m'en feſait davantage; et je me diſais comme *Arlequin*, *tutto il mondo è fatto come la noſtra famiglia.*

Enſuite je me figurais qu'une nation pouvait avoir été autrefois très-inſtruite, très-induſtrieuſe, très-reſpectable, et être aujourd'hui très-ignorante à beaucoup d'égards, et peut-être aſſez mépriſable, quoiqu'elle eût beaucoup plus d'écoles qu'autrefois. Si vous alliez aujourd'hui, Monſieur, propoſer au ſacré collége de vous faire une quinquérème, je doute que vous fuſſiez auſſi bien ſervi que du temps d'*Auguſte*. Le gouvernement tartare a bien pu produire d'auſſi grands changemens dans l'Inde, que les deux clefs de St *Pierre* en ont opéré à Rome.

1776. Il faut vous faire ma confeſſion entière. Je remarquais qu'autrefois nos nations de la zone tempérée n'imaginaient pas que la terre fût habitée au-delà du cinquantième degré de latitude boréale; et je feſais encore honneur à mes brachmanes d'avoir deviné que le plus long jour d'été était double du plus long jour d'hiver; je pardonnais aux Grecs d'avoir placé les ténèbres cimmériennes préciſément vers le cinquantième degré.

Enfin, Monſieur, pardonnez-moi ſurtout ſi la faibleſſe de mes organes ne m'avait pas permis de croire que l'aſtronomie eût pu naître chez les Usbecks et chez les Kalcas. J'habite depuis près de vingt-quatre ans un climat couvert de neiges et de frimats, comme le leur, pendant ſix mois de l'année au moins. Nos étés nous donnent rarement de beaux jours et jamais de belles nuits. J'ai eu long-temps chez moi un tartare fort aimable, envoyé par l'impératrice de Ruſſie; il m'a dit que le mont Caucaſe n'eſt pas plus agréable que le mont Jura; et je me ſuis imaginé qu'on n'était guère tenté d'obſerver aſſidument les étoiles ſous un ciel ſi triſte, ſurtout lorſqu'on manquait de tous les ſecours néceſſaires.

Il eſt vrai que l'abbé *Chappe* a obſervé le paſſage de *Vénus* ſur le ſoleil à Tobolsk, vers le cinquante-huitième degré, ſur le terrain le plus froid, et ſous le ciel le plus nébuleux; mais il était muni de toute la ſcience de l'Europe, des meilleurs inſtrumens, de la ſanté la plus robuſte, encore mourut-il bientôt après de telles fatigues.

J'étais donc toujours perſuadé que le pays des belles nuits était le ſeul où l'aſtronomie avait pu naître.

L'idée que notre pauvre globe avait été autrefois plus chaud qu'il n'eſt, et qu'il s'était refroidi par degré, me feſait peu d'impreſſion. Je n'ai jamais lu le feu central de M. de *Mairan*, et depuis qu'on ne croit plus au Tartare et au Phlégethon, il me ſemblait que le feu central n'avait pas grand crédit. 1776.

La fable du phénix ne me paraiſſait pas inventée par les habitans du Caucaſe; mais enfin, Monſieur, votre ſyſtême me paraît ſoutenu d'une ſi vaſte érudition, et appuyé de ſi grandes probabilités, que je ſacrifierais ſans peine mes doutes à votre torrent de lumières.

Je ne ſuis pas digne d'entrer dans l'un des cieux antiques dont vous parlez ſi bien; mais je vous ſupplierais de m'accorder une place dans le quarante-neuvième degré.

LETTRE XCV.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 de fevrier.

Je ne ſais pas bien de quoi il s'agit, Monſieur; mais je vois que l'on commet une injuſtice ridicule et affreuſe. Tout me perſuade qu'il y a un parti pris d'opprimer ceux qui ont la vertueuſe folie de vouloir éclairer les hommes. La petite aventure qu'eſſuya l'année paſſée le pauvre *la Harpe*, me fit naître cette idée, et tout me l'a confirmée depuis. Jugez ſi l'homme qui ſe plaignit à vous d'une épître qu'on lui imputait, avait raiſon de ſe plaindre. Vous ſavez qu'il

1776. n'y a nul ouvrage qu'on ne puiſſe empoiſonner, et nul homme qu'on ne puiſſe perſécuter.

Je vous prie très-inſtamment de vouloir bien me dire quel eſt l'infortuné qui m'a écrit de chez vous; quel eſt le ſcélérat qui le pourſuit; pourquoi on l'accuſe d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'eſt pas ſous ſon nom; quelles procédures on a faites contre ſon ouvrage et contre ſa perſonne. Eſt-il décrété de priſe de corps? eſt-il pourſuivi par le procureur du roi? a-t-il des défenſeurs et des protecteurs? Il faut dans ces affaires en agir comme en temps de peſte, *citò*, *longè*, *tardè*. Fuyez vîte, allez loin, revenez tard.

Pythagore a dit: *Dans la tempête adorez l'écho.* Cela ſignifie, à mon avis, ſi on vous perſécute à la ville, allez-vous-en à la campagne. Votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville; les échos de ma retraite ſaluent très-humblement ceux de la vôtre.

Je vous demande en grâce de m'inſtruire pleinement de tout, ou d'engager votre réfugié à m'inſtruire.

Agréez mes reſpects et mon tendre attachement qui ne finira qu'avec ma vie. *V.*

P. S. à M. Deliſle de Sales.

Le philoſophe qui adore actuellement l'écho de Franconville, pendant le plus ridicule orage du monde, ne doit pas douter du vif intérêt que je prends à lui. Je dois d'ailleurs lui dire, *hodiè tibi*, *cras mihi*. Il peut, en attendant, me donner ſes ordres en ſureté.

LETTRE

LETTRE XCVI. 1776.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 de février.

Votre lettre, mon cher ange, eſt venue conſoler deux pauvres victimes de l'hiver affreux du mont Jura. Vous me rendez la vie, mais j'ai à peine la force de vous le dire. Nous étions trop heureux par les bienfaits inouis dont M. *Turgot* a comblé notre petit coin de terre; mais il ne commande pas aux élémens qui nous perſécutent. Le buſte que vous avez daigné placer chez vous n'en ſent rien. L'original reprend toute ſa ſenſibilité, en apprenant que ſon image eſt chez vous; et d'ailleurs il eſt content de n'y être pas tout nu. De quoi s'eſt aviſé *Pigal* de me ſculpter en *Vénus*? Quoi qu'il en ſoit, je ſuis sûr que mon buſte vous a dit cent fois qu'il vous aimera juſqu'à mon dernier ſoupir. Il ne vous le dira pas en vers; car aſſurément il n'en pourrait faire qui approchaſſent de ceux de M. l'abbé *Arnaud*, tout prodigieuſement exagérés qu'ils ſont.

Je ne ſuis point étonné de ce que vous me dites ſur *le Kain*. Il eſt le ſeul acteur qui ait été véritablement tragique. *Baron* n'était que noble et décent, mais il n'avait jamais ſu peindre les grands mouvemens de l'ame.

Vous me parlez d'un plus grand acteur, qui joue actuellement le premier rôle, et que le parlement

—— voudrait bien ſiffler, mais auquel il ſera forcé d'ap-
1776. plaudir tout comme nous.

Je vous ſupplie, mon cher ange, de me dire ſi vous ſavez que ce parlement, occupé de ſes grandes pièces, a remis à ſon ſubſtitut, le châtelet, le ſoin de perſécuter les brochures et leurs auteurs.

Savez-vous ce que c'eſt qu'un M. *Deliſle de Sales*, que le châtelet pourſuit à toute rigueur, pour je ne ſais quel livre imprimé et ignoré il y a environ ſix ans, intitulé *la Philoſophie de la nature*? Il y a tant de livres ſur cette pauvre nature, qu'il faut que le châtelet ſoit bien déſœuvré pour rechercher celui-là, et pour intenter un procès criminel à l'auteur. De quoi ſe mêle le châtelet? a-t-il l'inſpection de la librairie? ſe ſert-on de cette juridiction ſubalterne pour étouffer toutes les connaiſſances humaines? y a-t-il un deſſein formé contre la liberté de penſer et d'écrire? les réformes qu'on fait en tant de genres s'étendent-elles juſqu'à la preſſe? Un de mes amis m'écrit très-tragiquement ſur cette aventure. Je vous demande en grâce de me dire ce que vous en ſavez, et ce que vous en penſez. Cette *Philoſophie* prétendue *de la nature* eſt ſans nom d'auteur. Pourquoi a-t-on déterré ce *Deliſle de Sales*? cela m'intéreſſe comme ami de la tolérance.

J'aime fort les réformes de M. *Turgot* et de M. de *Saint-Germain;* mais je n'aime point qu'on faſſe des procès criminels aux gens, pour avoir raiſonné ou déraiſonné en métaphyſique. Mon cher ange, j'ai fort à cœur cette aventure de M. *Deliſle de Sales*, dont probablement vous ne vous ſouciez guère; mais par bonté pour moi tâchez de vous en ſoucier un peu.

Je mets à l'ombre de vos ailes le vieux pigeon qui grelotte à préſent ſans plumes; et je vous dis toujours, du fond de ma ſolitude : Conſervez-moi votre amitié qui fait la conſolation de ma vie. 1776.

LETTRE XCVII.

A M. DUPONT,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE VASA.

A Ferney, 14 de février.

Je ſuis pénétré, Monſieur, de tous les ſentimens que je vois dans la lettre dont vous m'honorez de Verſailles, premier de février; amour du bien public, par conſéquent zèle ardent pour M. de *Sulli-Turgot*; et enfin bonté pour moi, en qualité d'homme de votre religion.

Oſerais-je m'adreſſer à vous pour vous prier de me faire avoir ce qu'on a écrit de mieux ſur les corvées? Mon vieux ſang bouillonne dans mes vieilles veines, quand j'entends dire que les eſcarpins de Verſailles et de Paris s'oppoſent à l'extirpation de cette barbare ſervitude deſtructive des campagnes.

Nous autres Suiſſes de Gex, nous ſoupirons après l'édit des corvées, comme nous avons ſoupiré après la retraite des armées de la ferme générale; et nous payerons tous avec allégreſſe ce qui ſera ordonné.

Nous ne feſons de repréſentations que ſur un ſeul point. Nous inſiſtons ſur le droit qu'ont tous les

1776. pays d'états d'aſſeoir l'impoſition. Notre impoſition par les états de Gex n'eſt autre choſe qu'un don gratuit de nos compatriotes. Nos maîtres horlogers donnaient, par exemple, ſix louis d'or aux commis d'un bureau de Saconnay, pour n'être pas fouillés en allant acheter à Genève leur néceſſaire, et nous n'acceptons d'eux que ſix écus de ſix francs pour leur part de la ſubvention qu'ils nous offrent. Nous comptons ne prendre qu'un écu de trois livres de tout autre fabricant non poſſeſſionné. Monſieur le contrôleur général ne permettra-t-il pas que nos états arrêtent le tarif de cette légère contribution qui eſt fort au-deſſous de ce qu'on nous offre, et que nous n'augmenterons jamais? Nos fabricans étrangers offrent de nous ſoulager; le miniſtère s'y oppoſera-t-il?

En général, la terre doit tout payer, parce que tout vient de la terre; mais un horloger qui emploie pour trente ſous d'acier et de cuivre formés dans la terre, et qui avec cent écus d'or venus du Pérou, et cent écus de carats venus de Golconde, fait une montre de ſoixante louis, n'eſt-il pas plus en état de payer un petit impôt, qu'un cultivateur dont le terrain lui rend trois épis pour un? Je parle contre moi, car j'ai raſſemblé plus d'horlogers que tous les poſſeſſeurs des terres n'en ont autour de Genève : mais je vous imite, Monſieur; je préfère le bien public à mon amour propre.

Vous voulez que je vous parle à cœur ouvert ſur M. *Fabry*. Il eſt vrai qu'il réunit pluſieurs offices qui ſemblaient peu compatibles. Il eſt comme le chien de *la Fontaine*.

Il mangeait plus que trois, mais on ne disait pas
Qu'il avait aussi triple gueule
Quand les chiens livraient des combats. 1776.

Il travaille en effet plus que trois hommes occupés; et depuis que les états m'ont fait leur commissionnaire, je ne l'ai trouvé en faute sur rien. Je dirai naïvement la vérité à monsieur le contrôleur général, en toute occasion.

Puisque vous m'avez envoyé les réponses de ce digne ministre à mes importunes questions, permettez que je demande encore ses ordres; j'aime à les recevoir de votre main. Puisse la sienne, qu'il emploie au soulagement des peuples, n'être plus enflée de la goutte!

LETTRE XCVIII.

A M. TURGOT.

18 de février.

Il n'y a point, Monseigneur, de malade plus importun que moi. Il faut que je vous ennuye de mon lit autant qu'on vous ennuie à Paris par des remontrances.

J'apprends de mon curé (qui ne me confesse pourtant point) qu'on trouve mauvais que nos états aient traité avec Berne pour saler notre pot. Je vous assure que nos états n'ont fait aucun traité avec Berne; ils ne sont point du corps diplomatique.

Nous manquions absolument de sel, dès la fin de décembre dernier: on nous en a vendu deux mille

1776. minots, ſoit à Nyon dans la Suiſſe même, ſoit à Genève. J'en ai acheté pour ma part huit quintaux; *car ſi le ſel s'évanouiſſait, avec quoi ſalerait-on?*

J'oſe vous repréſenter qu'il nous faudrait environ cinq mille minots, parce que nous comptons en donner prodigieuſement à tous nos beſtiaux, dans la crainte trop bien fondée de l'épizootie, et parce que je compte en ſemer ſur mes champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui feſait autrefois répandre du ſel ſur les terrains qu'on voulait frapper de ſtérilité. Un peu de ſel, au contraire, verſé ſur les terres glaiſeuſes, eſt un des meilleurs engrais poſſibles : c'eſt une expérience de phyſique et de labourage.

Je vous demande en grâce, Monſeigneur, de n'être point fâché contre nos états qui n'ont ni propoſé ni ſigné aucun traité avec perſonne. C'eſt de quoi je vous réponds ſur ma vie, laquelle ne tient qu'à un filet, et laquelle eſt à vous avec reſpect et reconnaiſſance.

Le vieux malade.

LETTRE XCIX. 1776.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 de février.

MON cher philoſophe, pourquoi n'entreriez-vous pas dans notre académie? Vous n'êtes point prêtre, vous êtes homme; et homme auſſi aimable dans la ſociété, qu'utile dans les belles-lettres et dans les affaires.

On me mande que M. *Turgot* ne veut point être des nôtres, et que M. de *la Harpe* ne peut en être. Il me ſemble que nous avons un beſoin extrême de vous et de M. de *Condorcet*. Il ne faut pas que vous abandonniez vos amis, dans leurs néceſſités urgentes.

Nous chantons des *Te Deum* tous les dimanches dans notre petit trou de Gex. J'en ferai chanter un dans ma paroiſſe quand j'apprendrai votre réception.

Mandez-moi, je vous en prie, tout ce que vous ſavez de l'aventure de M. *Deliſle de Sales*, affublé d'un décret de priſe de corps, rendu au châtelet contre lui à la réquiſition d'un avocat du roi. Le libraire *Saillant* eſt impliqué dans cette affaire. *Deliſle* eſt en fuite. Il s'agit d'un livre imprimé en 1769, avec permiſſion du lieutenant de police: ce livre eſt intitulé *La philoſophie de la nature*. On prétend qu'il y a un conflit de juridiction entre le parlement et le châtelet, à qui fera brûler le livre et l'auteur.

Les miniſtres, dit-on, ne veulent ſe mêler en aucune façon de pareilles affaires; ils les abandonnent

1776. toutes à ce qu'on appelle chez vous la juſtice; et vous ſavez comment cette juſtice eſt faite. On m'aſſure que, dans ſa dernière ſéance, l'aſſemblée du clergé livra au bras ſéculier, par un décret formel, quatre-vingts volumes et quatre-vingts auteurs. Le zèle de la maiſon de Dieu les dévore.

Vous devez être inſtruit de toutes ces facéties en qualité de *ſocius ſorbonicus*. Ecrivez-moi en qualité d'*amicus*, car je ſuis aſſurément votre ami, et rempli pour vous du plus ſincère attachement.

Le vieux malade V.

LETTRE C.

A M. DUPONT.

A Ferney, 23 de février.

Je ſais bien, Monſieur, que je prends mal mon temps, et que notre digne miniſtre a autre choſe à faire qu'à répondre aux hurlemens de quelques bipèdes enſevelis ſous cinq cents pieds de neige, et dépecés par des moines et par des commis des fermes, au milieu des rochers et des précipices; mais c'eſt le cas où M. *Turgot* dira, *homo ſum, humani nihil à me alienum puto.*

Premièrement, je le ſupplie très-inſtamment de m'envoyer par vous ſes réponſes déciſives en marge du dernier mémoire que je lui ai adreſſé, ſigné de nos états.

Secondement, voici un tableau très-fidelle de la

ſituation et du bonheur des bipèdes, dont il faut abſolument que je l'entretienne. Tâchez de n'en point frémir. 1776.

Au milieu des rochers et des abymes qui bordent le pays de Gex, au revers du mont Jura, au bord d'un torrent nommé la Valſerine, eſt une habitation d'environ douze cents ſpectres, qui appartenaient à la Savoie, et qui ſont réputés français depuis l'échange fait avec le roi de Sardaigne, en 1760.

Les bernardins ſont ſeigneurs de ce terrain; et voici les droits que s'arrogent ces ſeigneurs, par excès d'humilité et de déſintéreſſement.

Tous les habitans ſont eſclaves de l'abbaye, et eſclaves de corps et de biens. Si j'achetais une toiſe de terrain dans la cenſive de monſeigneur l'abbé, je deviendrais ſerf de monſeigneur, et tout mon bien lui appartiendrait ſans difficulté, fût-il ſitué à Pondichéri.

Le couvent commence, à ma mort, par mettre le ſcellé ſur tous mes effets, prend pour lui les meilleures vaches, et chaſſe mes parens de la maiſon.

Les habitans de ce pays les plus favoriſés sèment un peu d'orge et d'avoine, dont ils ſe nourriſſent, ils payent la dixme, ſur le pied de la ſixième gerbe, à monſeigneur l'abbé, et on a excommunié ceux qui ont eu l'inſolence de prétendre qu'ils ne devaient que la dixième gerbe.

En 1762, le 20 de janvier, le feu roi de Sardaigne abolit dans tous ſes Etats cet eſclavage chrétien. Il permit à tous ces malheureux d'acheter leur liberté de leurs ſeigneurs, et prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas pour ſe rédimer.

1776. Ainſi, Monſieur, il eſt arrivé que les cultivateurs dont je vous parle, auraient été libres s'ils étaient reſtés ſavoyards juſqu'en 1762, et qu'ils ne ſont aujourd'hui eſclaves de moines que parce qu'ils ſont français.

Le petit pays dont je vous parle s'appelle Chezery. Monſieur le contrôleur général peut s'attendre que, ſi DIEU me prête vie, je viendrai me jeter à ſes pieds avec tous les habitans de Chezery, et lui dire, *Domine, perimus, ſalva nos.* Mais ce qu'il y a de plus admirable et de plus chrétien, c'eſt que la France a le bonheur de poſſéder plus de cinquante mille hommes qui ſont dans le cas de Chezery, et par conſéquent immédiatement au-deſſous des bœufs qui labourent les terres monacales.

M. de *Sulli-Turgot* verra combien l'hydre qu'il combat a de têtes; mais il verra auſſi que tous les cœurs des vrais Français ſont à lui.

Ayez la bonté, je vous en conjure, de m'envoyer les ordres de monſieur le contrôleur général en marge de mon mémoire, dès que vous le pourrez.

Votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur, du fond de mon cœur,

Le vieux malade V.

Je ne ſais ce que c'eſt qu'un reproche qu'on fait à nos petits états, d'avoir traité de couronne à couronne avec la république de Berne pour ſaler notre pot.

LETTRE CI. 1776.

A M. DELISLE DE SALES.

25 de février.

ETANT entré, Monsieur, dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'attends et j'appelle la mort pour n'être pas témoin des horreurs du fanatisme qui va désoler ma patrie. Je vois qu'on a déchaîné les monstres qui étaient auparavant retenus par quelques honnêtes gens. Je ne serais point étonné que ces fanatiques fissent une Saint-Barthelemi de philosophes.

Heu! fuge crudeles terras, fuge littus iniquum!

Le sang des *la Barre* fume encore : notre divine religion n'est et ne sera soutenue que par des bénéfices de cent mille écus de rente et par des bourreaux. Ce sont des marques distinctives de la vérité.

Si je puis avant ma mort avoir le temps de recevoir quelques ordres de vous, vous n'avez qu'à parler. Vous ne pouvez les donner à quelqu'un plus pénétré que moi d'estime pour votre personne et de respect pour votre malheur.

1776.

LETTRE CII.

A M. DE FARGÈS.

A Ferney, 25 de février.

MONSIEUR,

PUISQUE vous voulez bien entrer *in judicium cum ſervo tuo, Domine*, ſouffrez que je vous diſe que, ſi je pouvais ſortir de mon lit, étant entré dans ma quatre-vingt-troiſième année, et accablé de maladies, j'irais me jeter aux pieds de monſieur le contrôleur général; et voici comme je radoterais au nom de nos états.

Notre petit pays eſt pire que la Sologne, pire que les plus mauvais terrains de la Champagne pouilleuſe, pire que les plus mauvais des landes de Bordeaux.

Dans notre pauvreté, vingt-huit paroiſſes ont chanté vingt-huit *Te Deum*, et on a crié vingt-huit fois *Vive le roi et M. Turgot.* Nous payerons avec allégreſſe trente mille francs à meſſieurs les ſoixante ſous-rois, parce que nous ſommes fort aiſes de mourir de faim, en étant délivrés de ſoixante et dix-huit coquins qui nous feſaient mourir de rage.

Nous penſons comme vous qu'auprès de Paris, de Milan et de Naples la terre peut ſupporter tous les impôts, parce que la terre eſt bonne; mais chez nous il n'en eſt pas de même, elle rend trois pour un dans les meilleures années, ſouvent deux, et quelquefois rien, et il faut ſix bœufs pour la labourer.

Les mêmes grains ne produiſent qu'une fois en dix ans. 1776.

Vous me demanderez de quoi nous ſubſiſtons? je réponds de pain noir et de pommes de terre, et ſurtout de la vente des bois que nos payſans coupent dans les forêts, et qu'ils portent à Genève. Cette reſſource va leur manquer inceſſamment; car tous les bois ſont dévaſtés ici beaucoup plus que dans le reſte du royaume.

J'ajoute, en paſſant, que le bois manquera bientôt en France, et qu'en dernier lieu on eſt allé acheter du bois de chauffage en Pruſſe.

Comme il faut tout dire, j'avoue que nous feſons quelques fromages ſur quelques montagnes du mont Jura, en juin, juillet et auguſte.

Notre principal avantage eſt au bout de nos doigts. Nos payſans n'ayant pas de quoi ſe nourrir, ont eu l'induſtrie de travailler en horlogerie pour les Génevois, leſquels Génevois ont fait un commerce de dix millions par an, en payant fort mal les ouvriers du pays de Gex.

Un vieillard, qui s'eſt aviſé de s'établir entre la Suiſſe et Genève, a formé dans le pays de Gex des fabriques de montres, qui payent très-bien tous les ouvriers du pays, qui en augmentent la population, et qui feront tomber le commerce de l'opulente Genève, s'ils ſont protégés par le gouvernement; mais ce pauvre vieillard va mourir.

Nous ne vivons donc que d'induſtrie. Or je demande ſi le fabricant de montres, qui aura gagné dix mille francs par an, qui jouit du bénéfice du ſel bien plus que les cultivateurs, ne peut pas aider ces cultivateurs

1776. à payer les trente mille francs d'indemnité pour ce ſel ?

Je demande ſi les gros cabaretiers qui gagnent encore plus que les horlogers, et qui conſomment plus de ſel, ne doivent pas aider auſſi les pauvres poſſeſſeurs d'un déteſtable terrain ?

Les gros manufacturiers, les hôteliers, les bouchers, les boulangers, les marchands, ont ſi bien connu l'état miſérable du pays, et les bontés du miniſtère, qu'ils offrent tous de nous aider d'une légère contribution.

Ou permettez cette contribution, ou diminuez un peu la ſomme exorbitante de trente mille livres que les ſoixante ſous-rois exigent de nous.

Voilà un des ſous-rois, nommé *Boiſemont*, qui vient de mourir, riche, dit-on, de dix-huit millions. Ce drôle-là avait-il beſoin que nous fuſſions écorchés pour que notre peau lui valût cinq cents livres ?

Voilà, Monſieur, une très-petite partie des doléances que je mettrais aux pieds de monſieur le contrôleur général ; mais je ne dis mot. Je m'en rapporte à vous. Si vous êtes touché de mes raiſons, vous daignerez les repréſenter ; ſi elles vous paraiſſent mauvaiſes, vous les ſifflerez.

Si j'ai tort en plaidant fort mal pour mon pays, j'ai certainement raiſon en vous diſant que je ſuis pénétré de la plus grande eſtime pour vos lumières, de reconnaiſſance pour vos bontés, et du ſincère reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CIII. 1776.

A M. DESESSARTS, *avocat*,

Qui lui avait envoyé un mémoire pour deux nègres qui réclamaient leur liberté contre un juif.

A Ferney, 26 de février.

Je ne fais pas, Monſieur, ſi le code noir permet d'écrire le nom d'une négreſſe ſur un de ſes tetons, et celui d'un nègre ſur une de ſes feſſes. Tout ce que je ſais, c'eſt que ſi j'étais juge, j'écrirais ſur le front du juif, *homme à pendre*. Il eſt à croire du moins que, ſi les allégations de vos cliens ſont prouvées, ils ſeront déclarés libres.

Au reſte, vous faites trop d'honneur à la France de la louer de ne point admettre d'eſclaves chez elle. Il y a dans une province de France, qui touche à la Suiſſe, et dont je ne ſuis ſéparé que par une montagne, quinze ou ſeize mille eſclaves, beaucoup plus malheureux que les nègres qui ſont protégés par vous; car ſi vos eſclaves appartiennent à un juif, ceux dont je vous parle appartiennent à des moines, en dépit de *Louis le Gros*, de *Louis Hutin* et d'*Henri II*. C'eſt dans la Comté, nommée franche, que le peuple eſt réduit à cet eſclavage. Il faut eſpérer qu'on détruira un jour cet opprobre infame. En attendant, je me flatte, Monſieur, que vous rendrez la liberté à *Pampy* et à *Aminthe* (*); car il

(*) M. *Deſeſſarts* a en effet procuré la liberté aux deux nègres qu'il défendait.

1776. ſe peut en effet qu'il y ait encore quelque vertu ſociale, et quelque humanité dans la nation qui s'eſt rendue coupable de la Saint-Barthelemi, &c. &c. &c.

Vos principes ſerviront peut-être à corriger un peuple dont une moitié a été ſi ſouvent frivole et l'autre barbare.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime que je vous dois, Monſieur, votre, &c. *V.*

LETTRE CIV.

A M. AUDIBERT, *à Marſeille.*

A Ferney, le 28 de février.

QUID retribuam domino, pro omnibus quæ retribuit mihi?

Quoi, Monſieur, c'eſt au milieu de vos voyages et de vos plus grandes occupations que vous avez la bonté de ſonger à Ferney, à mon huile, à cette petite rente ſur M. le marquis de ***, de laquelle je n'ai obligation qu'à vous ſeul! Si les princes et les ducs et pairs étaient auſſi généreux et auſſi bienfeſans que vous, je ne ſerais pas dans la triſte ſituation où je me trouve. Il eſt triſte d'avoir affaire à des débiteurs grands ſeigneurs. Leurs chiens, leurs chevaux, leurs catins et leurs uſuriers diſpoſent de tout leur argent: il ne leur en reſte plus pour payer leurs dettes. Je ſuis obligé de renoncer à tous les travaux de Ferney, et je ſuis menacé de mourir miſérable, parce que de grands ſeigneurs vivent à mes dépens.

Vous

Vous êtes plus ſage que moi ; vous ne mettez point votre fortune entre les mains des princes. 1776.

Vous ſavez peut-être que le parlement de Paris ayant dit au roi, dans une grande députation, que ſa Majeſté dégraderait la nobleſſe de ſon royaume en l'invitant à payer les journées de ceux qui travaillent aux chemins de leurs terres, le roi leur a répondu : *J'ai l'honneur d'être gentilhomme auſſi, je payerai dans mes domaines la confection des chemins, et je ne me crois point dégradé pour cela.*

Vous ſavez peut-être auſſi que ce parlement ayant fait brûler, par ſon bourreau, au pied de ſon grand eſcalier, un excellent livre en faveur du peuple, compoſé par M. de *Boncerf*, premier commis de M. *Turgot*, et ayant décrété l'auteur d'ajournement perſonnel, ſa Majeſté leur a ordonné de mettre leur décret à néant, et leur a défendu de dénoncer des livres : elle leur a dit que ces dénonciations n'appartenaient qu'à ſon procureur général, qui même ne pouvait le faire qu'après avoir pris ſes ordres (*).

Voilà des jugemens de *Titus* et de *Marc-Aurèle ;* mais *meſſieurs* ne ſont pas des ſénateurs de Rome. Pour M. *Turgot*, il a tout l'air d'un ancien romain.

(*) Cette nouvelle n'eſt pas exacte. Il eſt très-vrai ſeulement que le parlement fit brûler ce livre, mais la protection du miniſtère ſe borna à empêcher de pourſuivre l'auteur. Pluſieurs miniſtres fomentaient dès lors ſous main ces entrepriſes du parlement, et s'étaient réunis avec lui pour empêcher M. *Turgot* de ſauver la nation.

1776.

LETTRE CV.

A M. DE LA HARPE.

1 de mars.

MON cher ami, je vois bien que la deſtinée a ordonné que vous me ſuccéderiez ; cependant je vous aurais encore mieux aimé pour mon confrère que pour mon ſucceſſeur. Vous vivez dans un ſingulier temps, et parmi d'étonnans contraſtes. La raiſon d'un côté, le fanatiſme abſurde de l'autre ; des lauriers à droite, des bûchers à gauche ; d'un côté le temple de la gloire, et de l'autre des préparations pour une Saint-Barthelemi ; un contrôleur général qui a pitié du peuple, et un parlement qui veut l'écraſer ; une guerre civile dans tous les eſprits, des cabales dans tous les tripots... *Sauve qui peut.* Pour moi je ne ſuis pas encore aſſez loin.

S'il y a quelque choſe d'intéreſſant, je vous demande en grâce de m'en inſtruire ſous l'enveloppe de M de *Vaines* qui penſe comme il faut, et qui vous aime comme il le doit.

LETTRE CVI. 1776.

A M. DE VAINES.

1 de mars.

Le vieux malade, Monſieur, vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour avoir l'édit concernant l'Ecole militaire. Il l'a lu dans un journal; mais ſa grande paſſion eſt pour les corvées et pour les maîtriſes.

Il vient de lire le factum de M^e *la Croix* de l'ordre des avocats. Voilà donc M. *Turgot* qui a un procès en parlement, tandis que le roi en a un autre au ſujet des remontrances. Les voilà tous deux bien payés d'avoir rétabli leurs juges (*). Tous deux doivent être charmés de la reconnaiſſance qu'on leur témoigne.

Ce factum de M^e *la Croix* paraît très-inſidieux, il écarte toujours avec adreſſe le fond de la queſtion, et le principal objet de M. *Turgot*, qui eſt le ſoulagement du peuple. Il eſt bien clair que toutes ces maîtriſes et toutes ces jurandes n'ont été inventées que pour tirer de l'argent des pauvres ouvriers, pour enrichir des traitans, et pour écraſer la nation. Voilà la première fois qu'on a vu un roi prendre le parti de ſon peuple contre *meſſieurs*.

C'eſt le mémoire de M. *Bigot*, imprimé, dit-on, il y a cinq ou ſix mois, que j'ai une extrême impatience de lire. C'eſt contre ce M. *Bigot* que ce M^e de

(*) M. *Turgot* n'a eu aucune part à ce rétabliſſement.

1776. *la Croix* préſente requête au parlement. Heureuſement M. *Bigot*, qui était préſident de je ne ſais où, eſt mort; mais le corps du délit ſubſiſte.

J'oſe vous ſupplier, Monſieur, de vouloir bien m'envoyer ce corps du délit. Je ſuis curieux de voir comment on a eu l'inſolence de ſoutenir qu'un homme pourrait, à toute force, raccommoder des ſouliers ou recoudre des culottes, ſans avoir payé cent écus aux maîtres jurés.

En un mot, Monſieur, j'implore vos bontés pour être inſtruit de tout ce qui ſe paſſe dans ce procès de *meſſieurs* contre le roi et ſon peuple; mais je ne veux pas abuſer de votre temps, il eſt trop précieux. Je vous demande ſimplement d'ordonner qu'on m'envoye tout. Il faut avoir pitié d'un vieux ſolitaire.

J'apprends que les prêtres ſe joignent à *meſſieurs*, Dieu ſoit béni.

Vous ne ſauriez croire combien mon cœur eſt pénétré de reconnaiſſance pour vous.

LETTRE CVII.

A M. CHRISTIN.

5 de mars.

Mon cher ami, voici bien d'autres nouvelles. Vous connaiſſez ce petit livre qui en vaut bien un plus gros, cet examen ſage et ſavant, ce code plein d'humanité intitulé : *les Inconvéniens des droits féodaux* (*). Nous le regardions, vous et moi, comme

(*) Par M. de *Boncerf*.

un préliminaire de la juſtice que le roi pouvait rendre à ſes ſujets les plus utiles. Nous attendions en conſéquence le moment de préſenter un mémoire à M. *Turgot* et à M. de *Malesherbes*. Je vous attendais à Pâques, pour y travailler avec vous. La cour de parlement, garnie de pairs, vient de faire brûler, par ſon bourreau, au pied de ſon grand eſcalier, cet excellent ouvrage des *Inconvéniens des droits féodaux*. Les princes du ſang ont donné leur voix pour le proſcrire. Je ſuis pétrifié d'étonnement et de douleur. Il faut abſolument que nous mangions l'agneau paſcal enſemble. Il faut que vous veniez le plutôt qu'il vous ſera poſſible, et que la dernière action de ma vie ſoit de m'unir à vous pour ſecourir des opprimés. 1776.

N. B. Le clergé réuni avec le parlement a laiſſé, par ſa dernière aſſemblée, quatre-vingts ouvrages à brûler par ces *meſſieurs*, et quatre-vingts auteurs à être jetés dans les mêmes flammes.

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de mars.

Mon cher ange, je n'ai envoyé Séſoſtris qu'à vous, parce que vous êtes l'homme de France qui connaiſſez le mieux la cour d'Egypte, et qui jugez le mieux des vers égyptiens.

1776. Si donc vous trouvez que cette petite plaiſanterie peut paſſer des bords du Nil à ceux de la Seine, je la mets ſous votre protection. Vous n'êtes pas hors de portée de la faire parvenir à M. de *Maurepas*, qui probablement ne me traitera pas cette fois-ci comme un crocodile; et entre nous je ne ſerais pas fâché que *Séſoſtris* eût quelque bonne opinion de moi. J'en aurais d'autant plus de beſoin que les mêmes barbares, qui perſécutent ſi violemment l'ex-oratorien *Deliſle de Sales*, ont juré de m'en faire autant.

Une maudite édition faite, non-ſeulement ſans moi, mais malgré moi, à Genève par *Gabriel Cramer*, et par un nommé *Bardin*, ne donne que trop beau jeu aux perſécuteurs. J'apprends que *Panckoucke* s'eſt chargé de cette édition très-criminelle en quarante volumes. Je n'ai ſu cette manigance que quand elle a été faite, et je ne puis y remédier.

Je demeure, il eſt vrai, à une lieue de Genève, mais je n'irai certainement pas intenter un procès dans Genève à un génevois. Je ſais toutes les atrocités qu'on prépare à Paris. Je me vois de tous côtés entre l'enclume et le marteau, victime de l'avarice d'un libraire, victime d'une faction de fanatiques à Paris, et près de quitter, dans ma quatre-vingt-troiſième année, le château et la ville que j'ai bâtis, les jardins et les forêts que j'ai plantés, les manufactures floriſſantes que j'ai établies, et d'aller mourir ailleurs, loin de toutes mes conſolations. Ma ſituation eſt étrange. Ce *Cramer* a gagné plus de quatre cents mille francs à imprimer mes ouvrages depuis vingt ans. Il finit par une édition dans laquelle il gliſſe des

ouvrages beaucoup plus dangereux que ceux de *Spinoſa* et de *Vanini*, des ouvrages qu'il fait n'être pas de moi; et je ne puis faire éclater mes plaintes, parce que perſonne ne croira jamais qu'on ait fait une telle entrepriſe à une lieue de chez moi, ſans que je m'en ſois mêlé. *Cramer* n'a point mis ſon nom en tête de l'ouvrage, et à peine a-t-il vendu cette édition à *Panckoucke*, qu'il a quitté ſur le champ la librairie, et vit dans une très-belle maiſon de campagne qu'il vient d'acheter chèrement. Je ne ſais pas encore quel parti je prendrai; mais il eſt clair que je n'en puis prendre un que fort triſte. Pour la faction des *Clément* et des *Paſquier*, je ſais bien quel parti elle prendra. Il y a ſoixante ans que je vis dans l'oppreſſion, il faut mourir comme on a vécu; mais auſſi je mourrai en adorant mon cher ange. 1776.

Il y a trois mois que madame de *Saint-Julien* ne m'a écrit. Je puis envoyer à M. de *Sartine* le rogaton dont je vous ai parlé; il s'en amuſera peut-être, d'autant plus qu'il y eſt un peu queſtion de la compagnie des Indes dont il s'eſt mêlé avant qu'il fût miniſtre. Mon idée eſt donc de lui en envoyer un exemplaire pour lui, et un pour vous. Je crois d'ailleurs madame de *Saint-Julien* ſi occupée de ſon procès, qu'elle ne ſe ſouciera guère des affaires des Indes et de la Chine. Au reſte, cette bagatelle ne me fait plus aucun plaiſir depuis qu'elle eſt imprimée. Toutes les éditions me ſont odieuſes depuis l'aventure de *Cramer*.

J'attends avec bien de l'impatience l'événement de la querelle entre M. *Turgot* et le parlement. Je vous avoue que je ſuis entièrement pour M. *Turgot*,

1776. parce que ſes vues ſont humaines et patriotiques. Il eſt réellement père du peuple, et le parlement veut le paraître. Je dois à ce miniſtre la liberté et le bonheur de la petite patrie que je me ſuis faite; il ſera bien douloureux de la quitter. *V.*

LETTRE CIX.

A M. DE BONCERF,

Auteur du livre intitulé : Les inconvéniens des droits féodaux.

8 de mars.

J'AVAIS lu, Monſieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, et toute ma peine était d'ignorer le nom de l'eſtimable patriote que je devais remercier. Il me paraiſſait que les vues de l'auteur ne pouvaient que contribuer au bonheur du peuple et à la gloire du roi : j'en étais d'autant plus perſuadé qu'elles ſont entièrement conformes aux projets et à la conduite du meilleur miniſtre que la France ait jamais eu à la tête des finances. Ce grand miniſtre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis plus de vingt années. Non-ſeulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible eſclavage, mais nous venions d'obtenir la franchiſe du ſel, du tabac, et de l'impôt ſur toutes les denrées, moyennant

une ſomme modique : toutes nos communautés chantaient des *Te Deum;* enfin j'eſpérais mourir, à mon âge de près de quatre-vingt-trois ans, en béniſſant le roi et M. *Turgot.* 1776.

Vous m'apprenez, Monſieur, que je me ſuis trompé; que l'idée de faire du bien aux hommes eſt abſurde et criminelle, et que vous avez été juſtement puni de penſer comme M. *Turgot* et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru ; et il faut qu'au lieu de mourir en paix, mes cheveux blancs deſcendent au tombeau avec amertume, comme dit l'autre.

Cependant j'ai bien peur de mourir dans l'impénitence finale, c'eſt-à-dire plein d'eſtime et de reconnaiſſance pour vous : je pourrai même mourir martyr de votre héréſie. En ce cas, je me recommande à vos prières, et je vous ſupplie de me regarder comme un de vos fidelles.

LETTRE CX.

A M. MARMONTEL.

8 de mars.

Mon très-cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau : je n'ai jamais été ſi malade, mais auſſi je n'ai jamais été ſi conſolé, ni ſi ſenſiblement touché qu'en liſant vos beaux vers récités à l'académie. Quand nos *Frérons*, nos *Cléments*, nos *Sabatiers* s'acharnent ſur

1776. les reſtes de votre ami, vous embaumez ces reſtes, et vous les préſervez de la dent de ces monſtres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conſervez-moi, mon cher ami, une partie de ces ſentimens tant que vous vivrez. Je ſuis ſi bien mort que je ne ſavais pas que mademoiſelle *Clairon* fût à Paris. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre de vous être rapprochés; vous êtes faits l'un pour l'autre. Son mérite eſt encore au-deſſus de ſes talens. Si j'exiſtais, je voudrais bien me trouver en tiers avec vous. La littérature et un cœur noble ſont le véritable charme de la ſociété.

J'entends dire que dans Paris tout eſt faction, frivolité et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts, et qui s'éloignent du tumulte!

Il faut eſpérer que *Séſoſtris* diſſipera toutes ces cabales affreuſes qui perſécutent l'innocence et la vertú. Ce ſage égyptien doit écarter les crocodiles. J'apprends que vous en avez un très-grand nombre ſur les bords de la Seine; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils qui ſont les cygnes de Mantoue.

Madame *Denis* a eu une maladie de ſix mois, et n'eſt pas encore parfaitement rétablie. Nos étés ſont délicieux, mais nos hivers ſont horribles. Si le canton d'Allemagne, où mademoiſelle *Clairon* règne, eſt dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter.

Je lui ſouhaite comme à vous des jours heureux. Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui ſont très-difficiles à obtenir.

Adieu, mon cher ami; je vous ſerre entre mes faibles bras, et ma momie ſalue très-humblement la figure vivante de mademoiſelle *Clairon*.

LETTRE CXI.

1776.

A M. L'ABBÉ SPALANZANI.

Le . . . . mars.

RINGAZIO voſtra S. illuſtriſſima per il bel'regalo del quale io ſono veramente indegno. Ma main quequatre-vingt-deux ans font un peu trembler, ne peut écrire, et mes yeux qui ont quatre-vingt-deux ans auſſi, peuvent lire à peine.

Cependant j'ai lu avec bien du plaiſir le livre utile dans lequel vous m'inſtruiſez. Vous donnez le dernier coup, Monſieur, aux anguilles du jéſuite *Néedham*. Elles ont beau frétiller, elles ſont mortes; et M. *Bonnet* ne les reſſuſcitera pas dans ſa *Palingénéſie*. Des animaux nés ſans germe ne pouvaient pas vivre long-temps. Ce ſera votre livre qui vivra, parce qu'il eſt fondé ſur l'expérience et ſur la raiſon.

Il faut rire des anciennes charlataneries et des nouvelles, et de tous les romanciers; *che ſi ſanno eguali à Dio è creanno un mondo colla parola.*

Si je ne craignais d'abuſer de votre temps, je vous demanderais quelques nouvelles de limaçons. Je croyais avoir coupé des têtes à quelques-uns de ces animaux, et que ces têtes étaient revenues; des gens plus adroits que moi, m'ont aſſuré que je n'avais coupé que des viſages dont la peau ſeule avait été reproduite. C'eſt toujours beaucoup qu'un viſage renaiſſe. *Taliacotius* ne reproduiſait que des nez. Je

1776. m'en rapporte à vous, Monſieur, ſur tous les animaux grands et petits, ſur toute la nature et ſur les ſyſtêmes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXII.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

A Ferney, 14 de mars.

Un officier du régiment de Deux-Ponts, nommé M. de *Craſſy*, mon voiſin et mon ami, a mandé, Monſieur, que j'avais grand tort; que vous m'aviez favoriſé de trois lettres, et que vous n'aviez reçu de moi aucune réponſe. Je vous jure que, depuis le mois que les Velches appellent *aoust*, je n'ai pas entendu parler de vous. Il faudrait que je fuſſe mort pour être indifférent. Il eſt vrai que je ne ſuis guère en vie, et qu'on peut même, dans ſa quatre-vingt-troiſième année, n'être pas fort exact à écrire, quand on eſt accablé de maladies comme je le ſuis; mais, malgré mon triſte état, ne croyez pas que je vous euſſe oublié un moment. J'avais au contraire un beſoin extrême de vos lettres; elles auraient fait ma conſolation. Il n'y a que votre préſence qui aurait pu me plaire davantage.

Je vous avouerai que je ne ſuis pas tout-à-fait de votre avis ſur les préfaces des édits (*). Je peux me

(*) M. *Deliſle* était attaché à M. de *Choiſeul*, dont la cabale s'était réunie aux ennemis de M. *Turgot*.

tromper ; mais elles m'ont paru ſi inſtructives, il m'a paru ſi beau qu'un roi rendît raiſon à ſon peuple de toutes ſes réſolutions, j'ai été ſi touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à la critique. Il faut me pardonner. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum* depuis qu'il eſt délivré des corvées, des jurandes, et des commis des fermes. Si notre bonheur nous trompe, et ſi notre reconnaiſſance nous aveugle, je me rétracterai ; mais actuellement nous ſommes dans l'ivreſſe du bonheur. 1776.

S'il eſt vrai que l'auteur du *Portier des chartreux* ait fait le diſcours du premier préſident (*), il ne s'eſt pas ſouvenu de la règle de St *Bruno* qui ordonne aux chartreux le ſilence. Je vous remercie bien fort d'avoir rompu celui que vous gardiez avec moi. J'ai cru être à ce lit de juſtice, en liſant votre lettre.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point d'*itératives*, et qu'on s'en tiendrait à l'éloquence du *Portier*, et de l'avocat général *des bord*... Je ne ſais ce qui en eſt, car dans ma ſolitude je ne ſais rien ſinon que vous êtes le plus aimable homme du monde, et moi un des plus vieux.

(*) M. d'*Aligre* prononça au lit de juſtice pour l'aboliſſement des corvées, un diſcours compoſé, diſait-on, par un avocat nommé *Gervaiſe*.

1776.

LETTRE CXIII.

A M. VASSELIER, *à Lyon.*

A Ferney, 15 de mars.

Je ſuis enchanté des édits ſur les corvées et ſur les maîtriſes. On a eu bien raiſon de nommer le lit de juſtice, *le lit de bienfeſance;* il faut encore le nommer le lit de l'éloquence digne d'un bon roi. Lorſque Me *Séguier* lui dit qu'il était à craindre que le peuple ne ſe révoltât, parce qu'on lui ôtait le plaiſir des corvées, et qu'on le délivrait de l'exceſſif impôt des maîtriſes, le roi ſe mit à ſourire, mais d'un ſourire très-dédaigneux. Le ſiècle d'or vient après un ſiècle de fer.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

17 de mars.

Mon reſpectable philoſophe, je n'ai pu vous féliciter, vous et M. *Deliſle* auſſitôt que je l'aurais voulu. Je ſavais bien que M. d'*Argental* ne ſerait pas inutile à M. de *Sales;* il a été autrefois conſeiller au parlement, il y a des amis, il déteſte la perſécution et chérit la philoſophie. Il me paraît qu'on ne perſécute, dans le moment préſent, que M. *Turgot.* Celui-là ſe tirera d'affaire fort aiſément; il a du génie et de

la vertu ; ſon maître paraît digne d'avoir un tel miniſtre ; et je ne crois pas que *meſſieurs* veuillent faire la guerre de la fronde pour des corvées. Je dois à ce digne miniſtre la ſuppreſſion de toutes les gabelles et de tous les commis qui déſolaient mon petit pays, moitié français, moitié ſuiſſe. J'en ſouhaite autant aux citoyens de Franconville et de Pontoiſe, mais ils ſont trop près du centre. On a commencé par notre chétive frontière pour faire un eſſai ; c'eſt *experimentum in anima vili*, mais l'expérience eſt belle, et eſt de la vraie philoſophie. 1776.

Celles que vous faites ſur l'électricité m'inſtruiront beaucoup. Je me ſuis mêlé d'électriſer le tonnerre dans le jardin que je cultive auprès de ma chaumière. Il y a long-temps que je regarde cette électricité comme le feu élémentaire qui eſt la ſource de la vie. Je me flatte qu'il n'en ſera pas de votre ouvrage comme de celui de l'éducation que j'ai ſi vainement attendu. Continuez, philoſophez dans votre retraite : votre printemps a été orné de tant de fleurs qu'il faut bien que votre automne porte beaucoup de fruits. Il n'y a plus de jouiſſance pour moi, qui ſuis dans l'extrême vieilleſſe ; mais vous me conſolerez, vous me donnerez des idées, ſi je ne puis en produire.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'ouvrage de M. *Bailly* ſur l'ancienne aſtronomie. Il y a des vues bien neuves et bien plauſibles ; je ſouhaite que tout ſoit auſſi vrai qu'ingénieux. Ce livre recule furieuſement l'origine du monde, s'il y en a une. Remarquez, en paſſant, que le petit peuple juif qui parut ſi tard, eſt le ſeul qui ait parlé d'*Adam* et de ſa famille, abſolument inconnus dans le reſte du monde entier.

1776. Adieu, Monſieur; conſervez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de M. de *Sales* à qui je fais les plus ſincères et les plus tendres complimens.

LETTRE CXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de mars.

Mon cher ange, vous ſouvenez-vous que lorſqu'on brûla *Déchauffour* au lieu de l'abbé *Desfontaines*, le feu prit le même jour au collége des jéſuites, et qu'on fit ce petit quatrain honnête?

Lorſque Déchauffour on brûla
Pour le péché philoſophique,
Une étincelle ſympathique
S'étendit juſqu'à Loyola.

Ne ſoyez donc pas ſurpris ſi un certain homme a ſongé à ſe mettre à l'abri, lorſqu'on pourſuivait ce M. *Deliſle de Sales*, qui a tant d'obligation à vos bons offices, et ce M. de *Boncerf* ſi eſtimable, et M. de *Condorcet* ſi éloquent et ſi intrépide, &c. &c.

Voici donc Séſoſtris auquel il manque encore une rime; mais un vieux malade dans ſon lit, un peu accablé des intérêts de ſa petite province, ne peut pas ſonger à tout.

Puiſque vous me répondez de M. de *Sartine*, je vais donc lui adreſſer les inſolentes Lettres chinoiſes, indiennes et tartares.

Vous

Vous n'êtes pas au bout, mon cher ange; je ne ſuis que dans ma quatre-vingt-troiſième année. Vous verrez bien d'autres ſottiſes, quand je ſerai majeur. 1776.

Je n'ai pas reçu un mot de madame de *Saint-Julien*. Mon *Papillon-philoſophe* n'eſt plus que papillon tout court.

Mon cher ange, conſervez-moi toutes vos bontés, ſans quoi je meurs à la fleur de mon âge. *V.*

LETTRE CXVI.

A M. DUPONT.

A Ferney, 20 de mars.

AYANT vu que nos états n'avaient point encore pu aſſeoir la contribution néceſſaire pour ſuppléer à l'abolition des corvées; que la pauvreté du pays rendait cet impôt, et ſurtout celui de trente mille livres en faveur des fermiers généraux, extrêmement difficile; que pendant ces délais le grand chemin de Gex à Genève eſt devenu impraticable en pluſieurs endroits, et que ce n'était plus qu'une longue fondrière; preſſé par toutes ces circonſtances, j'ai fait aſſembler la colonie de Ferney. Chacun a offert ou un peu d'argent ou ſa peine. On a donné depuis un écu juſqu'à trois ſous, et on a fait une liſte de tous ceux qui ont donné, et de ceux qui ont travaillé. J'ai fourni mes chariots, mes chevaux, mes bœufs, mes domeſtiques, mes manœuvres, ma contribution; tout le monde a travaillé avec allégreſſe, et en ſix jours le chemin a été ſolidement réparé.

1776. J'ai promis que je rendrais l'argent à ceux qui l'ont avancé, quand on ferait la contribution générale pour les corvées. Je propoſe que chaque ſeigneur en faſſe autant dans ſa terre ; il eſt juſte que nous contribuions à l'entretien des chemins, puiſque nous en jouiſſons. Tous nos manœuvres demandent à y travailler chacun dans le diſtrict dont il dépend.

L'horreur des corvées conſiſte à faire venir de trois à quatre lieues de pauvres familles ſans leur donner ni nourriture ni ſalaire, et à leur faire perdre pluſieurs journées entières, qu'ils emploîraient utilement à cultiver leurs héritages.

Que chacun travaille ſur ſon territoire, tous les ouvrages ſeront faits avec très-peu de dépenſe.

Que les habitans de la ville de Gex, qui, au lieu de cultiver la terre, dévaſtent les forêts, et conduiſent trois fois par ſemaine les bois à Genève ſur des charrettes attelées de trois chevaux, réparent du moins les chemins qu'ils détruiſent. Le miniſtère les a délivrés de la gabelle et des employés ; ce n'eſt pas pour s'occuper uniquement de dégrader les forêts du roi, et paſſer le reſte du temps au cabaret. Il faut que le dernier payſan apprenne à aimer le bien public, quand le roi donne l'exemple.

Qu'on leur prêche chaque jour cet évangile, ils le ſentiront et ils l'aimeront. Il y a dans l'ame la plus brute un rayon de juſtice.

Un entrepreneur de tous les chemins de la province voudra y gagner beaucoup. Chaque paroiſſe, en travaillant ſéparément, et en payant un peu ſous les ordres de monſieur l'intendant, rendra le fardeau inſenſible. *V.*

LETTRE CXVII. 1776.

AU MEME.

23 de mars.

OUI, Monſieur, ce qu'on a jamais écrit de mieux ſur les corvées, c'eſt l'édit des corvées. Je trouve que l'amour du bien public eſt la plus éloquente de toutes les paſſions; mais j'aime bien autant la préface des maîtriſes. Béni ſoit l'article XIV de l'édit qui abolit les confréries! Si on avait aboli en Languedoc les confréries des pénitens bleus, blancs et gris, le bon homme *Calas* n'aurait pas été roué et jeté dans les flammes. Voici l'âge d'or qui ſuccède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me ſied point.

Dites-moi donc, je vous prie, Monſieur, ſi ce beau ſiècle ſera pour nous le ſiècle du ſel, et s'il eſt vrai que nous aurons deux mille huit cents minots de Peccais?

Je me trompe fort, ou le père de la nation ne ſouffrira pas long-temps que des moines aient des ſujets du roi pour eſclaves. Je vous prierai quelque jour de coopérer à cette bonne œuvre, et de m'avertir quand il ſera temps de préſenter requête au libérateur de la nation.

Je trouve fort plaiſant le diſcoureur qui a dit au roi que les peuples pourraient bien ſe révolter, ſi on les délivrait des corvées et des jurandes. Ma foi, ſi on ſe révolte, ce ne ſera pas chez nous.

Je vous remercie du fond de mon cœur, Monſieur; votre, &c.

1776.

LETTRE CXVIII.

A M. DE VAINES.

30 de mars.

Vous me demandez, Monsieur, ce que je pense sur le lit qu'on nomme de justice et de bienfesance, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple depuis le commencement de la monarchie. Je ressemble au roi comme deux gouttes d'eau ; je m'affermis dans mon goût pour les édits, par les objections mêmes.

Je me souviens que lorsque *Newton*, au commencement du siècle, nous montra comment la lumière est faite, ce que personne n'avait encore vu depuis la création du monde, quelques-uns de nos mathématiciens voulurent faire ses expériences, et les manquèrent ; de là on jugea qu'un certain ouvrier nommé *Newton*, *artifex quidam nomine Newton*, s'était trompé ; mais bientôt après, les expériences étant mieux faites, on dit, *fiat lux*, *et facta est lux*.

J'ose être persuadé que la même chose arrivera au parlement ; il sentira l'avantage de ces édits, et il les regardera comme le salut de l'Etat.

J'oserais croire que, quand on a cité *Henri IV* qui adopta les impôts sur les maîtrises et sur les corporations, à la fameuse assemblée des notables de Rouen, on n'a pas fait réflexion que toutes les taxes de ce genre, et celle du sou pour livre, furent l'objet des railleries du duc de *Sulli*. Il fallait,

comme vous ſavez, condeſcendre aux idées de l'évêque de Paris, *Gondi*, qui ſe croyait un grand financier, parce qu'il avait beaucoup d'argent, et qu'il n'en dépenſait guère. M. de *Sulli* eut la malice de partager avec lui le fardeau de l'adminiſtration, et il ſe chargea des véritables objets de finance, et laiſſa à l'évêque tous ces petits détails. M. de *Sulli* réuſſit dans tout ce qu'il s'était réſervé, et l'évêque, au bout de ſix mois, n'ayant pas pu recouvrer un denier dans ſon département, vint remettre au roi ſa moitié de ſurintendance, et le ſupplier de le délivrer d'un poids qu'il ne pouvait porter. 1776.

Je vous avoue pourtant, Monſieur, que l'ancienne propoſition renouvelée par M. *Séguier*, de faire travailler les troupes aux grands chemins, m'a fait beaucoup d'impreſſion. La mère du grand *Condé* dit, dans une requête au parlement, que ſon fils avait obtenu de ſes ſoldats qu'ils travaillaſſent ſans ſalaire à aplanir des chemins qui les conduiſirent à des victoires.

M. *Séguier* veut qu'on double leur paye. Je ne m'y connais point, et ce n'eſt pas à moi de juger le grand *Condé*. Je vous dirai ſeulement qu'en dernier lieu, voyant la grande route de Gex à Genève devenue une fondrière affreuſe, je me ſuis joint à des gens de bonne volonté pour rendre le chemin praticable. Il eſt juſte que ceux qui profitent le plus de l'agrément des belles routes, y contribuent. Il eſt encore plus juſte que ceux qui les gâtent, les raccommodent. Je vois trois fois par ſemaine des chariots chargés de bois qu'on a volé dans les forêts du roi, enfoncer le terrain qui mène juſte au bout du royaume. Je voudrais que les maîtres des charrettes payaſſent

—— au moins le dégât, et qu'on fît comme dans tant
1776. d'autres pays où l'on a établi des barrières auxquelles les voitures payent le droit de gâter la route ; mais je ſuis *Gros-Jean* qui remontre à ſon curé. J'aime bien mieux lui demander ſa bénédiction ; et je vous remercie tendrement, Monſieur, de m'avoir envoyé ſon prône.

LETTRE CXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de mars.

Mon cher ange, vous devez avoir reçu les très-inutiles rogatons envoyés à M. de *Sartine*. Ils conſiſtent en magots de la Chine, en pagodes des Indes, et en figures tartares. J'ai bien peur que cela ne vous amuſe guère ; mais enfin, quand j'y travaillais, c'était pour vous amuſer, et vous me ſaurez gré de l'intention. Les éditeurs y ont joint des pauvretés aſſez inutiles.

Je ne crois pas que les remontrances d'une province auſſi chétive que celle de Gex puiſſent faire à Paris une grande ſenſation. Je préſume qu'on ſe ſoucie fort peu que nous ſoyons délivrés des fermes, des corvées et des maîtriſes. Je vous avoue cependant que je ſerais bien flatté que la ſimple et groſſière reconnaiſſance d'un petit pays preſque barbare pût parvenir juſqu'à *Séſoſtris* et à *Séſoſtra*. Peut-être aimerait-on bien autant notre ruſticité que la politeſſe et l'éloquence touchante de M. *Séguier*.

Peut-être y aura-t-il quelques partiſans de l'ancien gouvernement féodal qui trouveront nos remontrances trop populaires. Nous leur répondrons que dans l'ancienne Rome, et même encore à Genève et à Bâle, et dans les petits cantons, ce ſont les plébiſcites qui font les lois. 1776.

Je n'ai point vu les remontrances du parlement; mais j'ai lu avec beaucoup d'attention tous les diſcours adreſſés au roi dans *le lit de bienfeſance*.

Quelqu'un m'avait mandé que les préfaces des édits étaient *très-ignobles*. Il voulait dire apparemment qu'il ne convenait pas à un roi de rendre raiſon à ſon peuple, et qu'il fallait en uſer comme le parlement qui ne motive jamais ſes arrêts. Je ſuis perſuadé que vous ne penſez pas ainſi, et que vous trouvez ces préfaces très-nobles et très-paternelles. Il me ſemble qu'elles ſont dans le vrai goût chinois, et que ceux qui les condamnent ſont un peu tartares. Il y a pourtant un endroit du diſcours de *Séguier* qui m'a paru humain et politique, deux choſes qui vont rarement enſemble : c'eſt le conſeil qu'il donne au roi de faire travailler les troupes aux grands chemins, en doublant leur paye pour ces travaux. Le grand *Condé* les y avait accoutumées, et même ſans paye; mais auſſi c'était le grand *Condé*.

Quelque parti qu'on prenne, Dieu béniſſe le gouvernement! et Dieu béniſſe un contrôleur général des finances qui, le premier depuis la fondation de la monarchie, a eu pour paſſion dominante l'amour du bien public!

Savez-vous, mon cher ange, que j'ai reçu une invitation d'aſſiſter à l'inhumation de *Catherin Fréron*,

1776. et de plus une lettre anonyme d'une femme qui pourrait bien être la veuve? elle me propoſe de prendre chez moi la fille à *Fréron* et de la marier, puiſque, dit-elle, j'ai marié la petite nièce de *Corneille*. J'ai répondu que, ſi *Fréron* a fait le Cid, Cinna et Polyeucte, je marierai ſa fille inconteſtablement.

Adieu, mon très-cher ange; je ſuis bien vieux et bien malade. Eſt-il vrai que M. de *Sainte-Palaye* eſt tout comme moi?

LETTRE CXX.

A M. DUPONT.

A Ferney, 3 d'avril.

Je crois bien, Monſieur, que le fruit de l'arbre de la liberté n'eſt pas aſſez mûr pour être mangé par les habitans de Chezery, et qu'ils auront la conſolation d'aller au ciel en mourant de faim dans l'eſclavage des moines bernardins.

Vous ſavez qu'ils ne ſont pas les ſeuls, et que nous avons encore en France plus de quatre-vingts mille eſclaves de moines; mais il exiſte un homme amoureux de la juſtice, qui ſera aſſez mauvais chrétien pour briſer ces fers ſi peſans et ſi infames, quand il en ſera temps.

Je vous renouvelle, Monſieur, mes remercîmens du ſecond exemplaire des édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru aſſez plaiſant que, le roi ayant déclaré par ſes édits qu'il ne pouvait

régner que par l'équité, on lui ait répondu ſur le champ: *Sire, la puiſſance royale ne connaît d'autres bornes que celles qu'il lui plaît de ſe donner.* 1776.

Cette aventure m'a fait relire avec beaucoup d'application les *Mémoires de Sulli*. C'était un grand miniſtre pour l'économie; mais il était bien vain, bien bruſque, et quelquefois bien chimérique. On dit qu'il y en a un dans l'Europe qui a ſes bonnes qualités, ſans avoir ſes défauts.

Si ce n'était pas une indiſcrétion de vous parler ici de mon chétif pays, je vous dirais que tout le monde a gagné au marché que monſieur le contrôleur général a daigné faire. La ferme générale y a déjà gagné plus que nous, puiſque la recette de ſon bureau nommé Longerey, ſur la frontière, a triplé. Si nous avons les deux mille huit cents minots de ſel Peccais, qu'on dit nous être promis, nous ſerons auſſi contens que la ferme générale doit l'être. Je crois que c'eſt dans l'opéra d'Atys qu'on chantait:

O l'heureux temps,
Où tous les cœurs ſeront contens!

L'auteur était prophète.

Le vieux malade de Ferney a grande envie de vivre encore un peu pour voir l'accompliſſement de la prophétie.

Il eſt de tout ſon cœur, Monſieur, et avec bien de la reconnaiſſance, &c.

1776.

LETTRE CXXI.

A M. DIONIS DU SEJOUR,

CONSEILLER AU PARLEMENT.

6 d'avril.

MONSIEUR,

L'HONNEUR que vous me faites de m'envoyer votre *Saturne* (*) me fait ſentir toute votre bonté et toute mon indignité; mais, tout indigne que je ſuis de ce beau préſent, il me fait faire bien des réflexions.

Nous avons connu ſi tard les lunes et l'anneau de *Saturne*, très-inutilement appelés *les aſtres de Louis*; les philoſophes de notre chétif globe ont été tant de ſiècles ſans deviner ce qui ſe paſſe autour de cette dernière planète, qu'il eſt clair qu'elle n'a pas été faite pour nous. Mais en même temps il eſt bien beau que de petits animaux de cinq pieds et demi aient enfin calculé des phénomènes ſi étonnans, à trois cents trente millions de lieues loin de chez eux.

Quand on ſonge que la lumière réfléchie de notre petite planète et de ce gros *Saturne*, eſt préciſément la même; que la gravitation agit ſur ſes cinq lunes comme ſur la nôtre; que nous peſons ſur le ſoleil auſſi bien que *Saturne*, que ſes cinq lunes et ſon anneau ſemblent abſolument néceſſaires pour l'éclairer

(*) *Eſſai ſur les phénomènes relatifs aux diſparitions périodiques de l'anneau de Saturne.*

un peu, on eſt ravi d'admiration, et l'on s'anéantit. On eſt obligé d'admettre, avec *Platon*, un éternel géomètre. 1776.

Ceux qui, comme vous, Monſieur, entrent dans ce vaſte et profond ſanctuaire, me paraiſſent des êtres bien au-deſſus de la nature humaine. Je vous avoue que je ne conçois pas comment un génie occupé des lois de l'univers entier, peut deſcendre à juger des procès dans un petit coin de ce monde nommé la Gaule.

Je ſuis avec le plus ſincère reſpect, &c.

LETTRE CXXII.

A M. DE POMARET, *à Ganges.*

8 d'avril.

Il y a un mois, Monſieur, que je vous dois une réponſe. Pardonnez à mon état très-languiſſant, ſi je n'ai pas rempli mon devoir. J'approche du terme où tout aboutit, et je finirai ma carrière en regrettant d'avoir fait tant de chemin ſans goûter la conſolation de vous voir. Je mourrai près du pays où mourut le brave *Zuingle*, qui penſait que les *Numa*, les *Socrate* et l'*autre* étaient tous de fort honnêtes gens.

On doute beaucoup que les *Lettres de Ganganelli* ſoient de lui. Le monde eſt plein de ſorciers qui font parler les gens après leur mort. Il y a d'autres gens qui s'érigent en prophètes. On nous avait aſſuré que de très-ſages miniſtres d'Etat s'occupaient de rétablir une ancienne loi de la nature qui veut qu'un

1776. enfant appartienne légitimement à ſon père et à ſa mère, ſoit que le mariage ſoit une choſe incompréhenſible nommée ſacrement, ſoit qu'on ne le regarde que comme une affaire humaine ; mais tout cela eſt renvoyé bien loin, et il faut attendre. Bien des gens de votre communion et de celle de mon curé, ſe marient comme ils peuvent. La ſociété n'en eſt point troublée dans ma colonie. C'eſt aujourd'hui le jour de Pâques; les uns chantent chez moi *O filii et filiæ*; les autres ne chantent point, et chacun eſt content, ſans ſavoir un mot de ce dont il s'agit. Tout ce que je ſais, c'eſt qu'il faut vivre en paix, et que je ſuis rempli d'eſtime pour vous, Monſieur, comme de reconnaiſſance pour les ſentimens que vous avez la bonté de témoigner à votre &c.

LETTRE CXXIII.

A M. DE CHABANON.

12 d'avril.

MON cher grec, il y a grande apparence que vous ſuccèderez à quelque académicien français ou ſuiſſe, ſoit au vieillard de Ferney, ſoit à *Sainte-Palaye*. Je ne puis vous envoyer la lettre que vous me demandez, par la raiſon qu'elle eſt pleine de choſes qui n'ont aucun rapport à *Théocrite*, et que ſans doute vous ne voulez pas que je divulgue les ſecrets d'un ami.

Si, par quelque aventure étrange, vous aviez à recueillir une autre ſucceſſion que la mienne, et ſi

j'avais aſſez de force pour venir moi-même vous donner ma voix, ſoyez sûr que je ferais le voyage; mais il eſt très-probable que je ne voyagerai que dans l'autre monde. Je vois que dans celui-ci tout eſt plein de cabales et de ſottiſes. Votre Paris eſt partagé en dix mille petites factions dont Verſailles ne fait jamais rien. Paris eſt une grande baſſe-cour compoſée de coqs-d'inde qui font la roue, et de perroquets qui répètent des paroles ſans les entendre. On leur envoie de Verſailles leur pâture, ils font bien du bruit, et Verſailles les laiſſe crier. 1776.

Les provinces ſont plus tranquilles et plus ſages, elles rendent juſtice à M. *Turgot*, et il eſt déjà regardé comme un grand-homme dans les cours étrangères.

Souvenez-vous quelquefois d'un vieux ſolitaire qui vous aimera tant qu'il aura un reſte de vie. *V.*

LETTRE CXXIV.

A M. DE VAINES.

13 d'avril.

S'IL y a, Monſieur, quelque nouvel édit en faveur de la nation, quelques remontrances des ſoi-diſant pères de la nation, quelque folie nouvelle de particuliers qui parlent au nom de la nation, je vous prie d'ordonner que cela me parvienne contre-ſigné; car, dans l'état où je ſuis, je n'ai plus de conſolation que celle de lire.

J'ignore ſi M. de *Condorcet* eſt à la campagne ou à Paris; j'ignore tout ce qui ſe paſſe.

1776. On nous parle d'une caiſſe d'eſcompte dont pluſieurs banquiers diſent des merveilles: peut-être ce qui eſt bon pour des banquiers, n'eſt pas ſi bon pour le public.

J'ai quelques petites diſcuſſions avec meſſieurs les fermiers généraux. Un particulier n'a pas beau jeu contre ſoixante ſouverains. Je me garde bien d'interrompre M. *Turgot*, et de l'importuner de mes affaires particulières avec ces meſſieurs. Je frémis quand je ſonge au prodigieux fardeau dont ce miniſtre eſt chargé; mais je frémis bien davantage en voyant l'obſtination de ceux qui veulent avoir l'honneur d'être ſes ennemis, et qui abjurent leurs propres ſentimens pour combattre le bien qu'il veut faire.

Conſervez vos bontés pour votre &c.

Le vieux malade de Ferney. V.

LETTRE CXXV.

A M. DELISLE DE SALES.

15 d'avril.

Il faut enfin eſpérer, Monſieur, que le parlement vous rendra la juſtice que vous n'avez pas obtenue au châtelet.

Mais ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvrirait-on pas une ſouſcription pour vous procurer les moyens de le ſoutenir? n'eſt-ce pas la cauſe publique que vous défendez? Laiſſez-vous conduire. Il faut ici du courage, et non une vaine délicateſſe.

Madame la comteſſe de *Vidampierre*, qui prend tant d'intérêt à votre ſort, pourrait vous ſervir dans une entrepriſe ſi honorable. Ma ſouſcription doit être prête. Elle eſt en votre nom, et vous la trouverez chez M. d'*Ailli*, notaire, rue de la Tixeranderie (*). Je ne doute pas que tous les véritables gens de lettres ne s'empreſſent à vous donner des marques de l'intérêt qu'ils doivent prendre à vous. Le triſte état où me réduit ma mauvaiſe ſanté, aidée de quatre-vingt-trois ans, me met dans l'impoſſibilité de vous dire plus au long à quel point j'ai l'honneur d'être, &c. 1776.

LETTRE CXXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 d'avril.

ENFIN, Madame, M. de *Craſſy* m'apporte des conſolations, et me rend un peu de courage. Je vois bien que vous avez reçu mes quatre lettres qui en effet ne pouvaient être perdues; mais je vois auſſi que votre cœur généreux était un peu piqué de ce que vous n'aviez trouvé dans ces lettres aucune occaſion nouvelle de répandre vos bontés accoutumées ſur mon petit pays et ſur moi.

Je ne vous avais point importunée pour de nouvelles grâces, parce qu'il ne s'agiſſait plus que de petits détails qui ne concernaient que nos prétendus

(*) Cette ſouſcription était de cinq cents livres. M. *Deliſle* n'a jamais voulu conſentir à l'accepter, et M. de *Voltaire* n'a jamais voulu la retirer. On a dû la remettre à ſes héritiers.

états, et dont nous n'avons pas fatigué le miniſtre.
1776. Vous êtes bien perſuadée que, ſi j'avais eu quelque choſe à ſolliciter, je n'aurais pas cherché d'autre protection que la vôtre.

J'ai écrit à la vérité à M. de *Fargès*, mais c'était pour des marchands de cuir, pour des tanneurs, pour des papetiers. Il eſt intendant du commerce, et il faut bien qu'il entre dans ces minuties qui ſont de ſon département, tout indignes qu'elles ſont de l'occuper.

Quand il s'eſt agi de rendre la liberté à dix ou douze mille hommes, et de délivrer tout un pays d'un joug inſupportable, nous ne nous ſommes jamais adreſſés qu'à madame de *Saint-Julien*, et c'eſt en ſon nom que toutes les paroiſſes ſont venues chanter des *Te Deum* dans la nôtre.

J'ai été bien humilié et bien malade de me voir abandonné par vous; mais enfin je me flatte que je ne ſuis pas tout-à-fait diſgracié dans votre cour. Vous me faites même eſpérer que nos dragons et notre artillerie feront encore aſſez heureux pour vous faire tous les honneurs de la guerre. Je renaîtrai alors, et j'ai grand beſoin de renaître, car ma ſanté eſt affreuſe. Quand j'ai un petit moment de relâche, je me crois capable de faire le voyage de Paris; je m'en vante à M. d'*Argental;* mais cette illuſion ne dure pas, et je retombe bientôt dans ma misère.

M. de *Boncerf* n'a pas eu autant de circonſpection que de philoſophie et de vertu. Il ne devait pas faire courir ma lettre; mais, après tout, que pourra-t-on y avoir vu de ſi dangereux? J'ai penſé préciſément comme le roi; il n'y a pas là de quoi ſe déſeſpérer.

déſeſpérer. J'oſe me flatter même que j'ai penſé comme vous, Madame; car, quoique vous ſoyez née de l'ancienne chevalerie, vous ne voulez pas que le reſte du monde ſoit eſclave; on ne doit l'être que de vos charmes et de la ſupériorité de votre eſprit. Ce ſont-là mes chaînes; je les porterai avec joie tout le reſte de ma vie, malgré les maux que la nature s'obſtine à me faire. 1776.

Ne laiſſez pas refroidir vos bontés pour le vieux malade de Ferney, *V.*

LETTRE CXXVII.

A M. DE LA HARPE.

19 d'avril.

Mon cher ami, je ſuis ſi peu de ce monde que j'ignorais la nomination de *Colardeau* et ſa mort, auſſi-bien que ſes ouvrages. Tout ce que je ſais, c'eſt que je ſouhaitais depuis long-temps de vous avoir pour confrère, vous et M. de *Condorcet;* car il faut abſolument réhabiliter l'académie.

Je n'avais jamais entendu parler de *Rigoley de Juvigni.* Je vous ſerai très-obligé de m'apprendre s'il eſt parent de M. *Rigoley d'Ogni*, intendant des poſtes. C'eſt ſans doute un grand génie, et digne du ſiècle.

A l'égard de *Gilles-Piron* qui, à mon avis, n'a jamais travaillé que pour la foire, je ne crois pas l'avoir vu trois fois en ma vie. Je ne connais point du tout ſes *Oeuvres poſthumes* ou *mortes;* mais je puis

1776. jurer et même parier que je n'ai jamais parlé au roi de Pruſſe ni de *Piron*, ni de *Fréron*, ni d'aucun de ces meſſieurs-là.

Je vous ſuis très-obligé, mon cher ami, de l'avis que vous me donnez concernant la petite calomnie abſurde dont je ſuis affligé dans cette édition de *Gilles-Piron*. Voici ma réponſe que je vous prie de vouloir bien faire inſérer dans le prochain *Mercure*. (*)

Je vais haſarder de vous envoyer les Lettres chinoiſes ſous l'enveloppe de M. de *Vaines*. Vous permettrez que d'abord je lui en envoye un exemplaire pour lui, car il eſt juſte de lui payer ſa commiſſion, et il y en aura un autre pour vous, la poſte d'après: mais je doute beaucoup que ces paquets arrivent à bon port. J'en avais adreſſé un à M. d'*Argental* qu'il n'a point reçu. Les obſtacles et les gênes ſe multiplient de tous les côtés. Je vois bien qu'il faut que je renonce à la littérature, et que je me borne à bâtir des maiſons, en attendant que je forme les quatre ais de ma bière. Je ſuis dans ma quatre-vingt-troiſième année, quoi qu'on diſe; il y a environ quatre-vingts ans que je

(*) Vous m'apprenez, Monſieur, qu'on vient d'imprimer les *Oeuvres poſthumes* de feu M. *Piron*, et que l'éditeur ne m'a pas épargné. Il prétend, dites-vous, que le roi de Pruſſe m'ayant un jour parlé de cet auteur *agréable, plein d'eſprit et de ſaillies*, je lui répondis: *Fi donc! c'eſt un homme ſans mœurs.*

Je vous conſeille, Monſieur, de mettre cette anecdote au nombre des menſonges imprimés. Elle n'eſt aſſurément ni vraie, ni vraiſemblable. Je puis vous atteſter, et j'oſe prendre ſa Majeſté le roi de Pruſſe à témoin, que jamais il ne m'a parlé de *Piron*, et que jamais je ne lui en ai dit un mot. Je ne crois pas avoir entrevu *Piron* trois fois en ma vie. Je connais encore moins l'éditeur de ſes ouvrages; mais je ſuis accoutumé depuis long-temps à ces petites calomnies qu'il faut réfuter un moment, et oublier pour toujours.

ſuis malade, et j'ai été perſécuté environ ſoixante. Voilà à peu-près le ſort des gens de lettres. 1776.

Portez-vous bien, mon cher ami; écraſez l'envie; combattez, triomphez, et aimez-moi.

LETTRE CXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 d'avril.

MON cher ange, le gros abbé *Mignot* m'a apporté des lettres bien conſolantes de vous. J'en avais grand beſoin, quand il eſt arrivé; car tous mes maux m'avaient repris. Vos lettres verſent toujours du baume ſur mes bleſſures; mais je vous avoue que les cicatrices ſont un peu profondes. Tout ce que vous dites des pères de la patrie eſt bien penſé, bien juſte, bien vrai. Vous avez grande raiſon d'être de l'avis du Pont-neuf qui dit dans la chanſon:

O, les fichus pères, oh gai!
O, les fichus pères!

Mais tout fichus pères qu'ils ſont, en ont-ils moins répandu le ſang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli*? en ont-ils moins perſécuté les gens de lettres qui avaient eu la bêtiſe de prendre leur parti? ſe ſont-ils moins déclarés contre le bien que fait le roi? ont-ils moins eſſayé de troubler le miniſtère? ſont-ils moins redoutables aux particuliers? cabalent-

1776. ils moins avec ce même clergé qu'ils avaient poursuivi avec tant d'acharnement? oppriment-ils moins quiconque n'eſt pas le parent ou l'ami de leurs gros bonnets? font-ils moins ſemblant d'avoir de la religion? forcent-ils moins les gens qui penſent à s'éloigner de leur reſſort? ont-ils moins pourſuivi M. de *Boncerf*, premier commis de M. *Turgot*, et ne le pourſuivent-ils pas encore, ſans le nommer, dans l'arrêt qu'ils ont donné le lendemain du lit de juſtice? s'ils ſont rois de France, il faut donc quitter la France et ſe préparer ailleurs un aſile. Perſonne n'eſt sûr de ſa vie. Ils ſe vengeront, ſur le premier venu, de la diſgrâce qu'ils ſe ſont attirée ſous *Louis XV*; et ils embarraſſeront *Louis XVI* autant qu'ils le pourront. Le roi ſe défendra bien; mais les ſujets ne peuvent ſe défendre qu'en fuyant.

Je vous avoue, mon cher ange, que tout cela empoiſonne les derniers jours de ma vie.

Comme vous mettez à l'ombre de vos ailes toutes mes petites tribulations, il faut que je vous diſe qu'un *Rigoley de Juvigni*, éditeur des œuvres de *Piron*, a inſéré dans ſon édition, que j'avais empêché ce *Gilles-Piron* d'être préſenté au roi de Pruſſe, et que j'avais dit à ce monarque: *Fi donc! ſire, Piron eſt un homme ſans mœurs*. Ce menſonge imprimé ſerait bien aiſé à réfuter. Le roi de Pruſſe peut m'être témoin qu'il ne m'a jamais parlé de *Piron*, et que je ne lui ai jamais parlé de ce drôle de corps, qui était alors abſolument inconnu.

Je ne ſais qui eſt ce *Rigoley de Juvigni*. Je me flatte qu'il n'eſt pas parent de M. *Rigoley d'Ogni* à qui ma colonie a les plus grandes obligations.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas reçu le petit paquet que je vous ai envoyé ſous l'enveloppe de M. de *Sartine*. Il m'a mandé qu'il l'avait reçu, et qu'il allait vous le dépêcher. Vous devez l'avoir à préſent, à moins qu'il ne vous l'ait adreſſé dans quelque port de mer. 1776.

Vivez toujours heureux, mon cher ange, et je ſerai moins triſte.

LETTRE CXXIX.

A M. DE VAINES.

26 d'avril.

Eh bien, Monſieur, parmi les nouveaux édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer, en voilà encore un de M. *Turgot*, en faveur de la nation. C'eſt celui des forêts qui ſont auprès des ſalines de Franche-Comté. Ce miniſtre fera tant de bien qu'à la fin on conſpirera contre lui.

Je l'ai importuné depuis quelque temps avec beaucoup d'indiſcrétion; mais, en qualité de commiſſionnaire et de ſcribe de nos petits états, je n'ai pu faire autrement. Je n'ai point exigé qu'il me lût. Je mets en marge de mes mémoires, *pays de Gex*. Je le prie ſeulement qu'on faſſe une liaſſe de toutes nos requêtes, après quoi il examinera un jour à loiſir ce qu'il voudra accorder ou refuſer. Cette manière de procéder avec le miniſtère me paraît la moins gênante et la plus honnête. Je tâche ſurtout d'être extrêmement court dans mes demandes; car il m'a paru que

1776. les préſenteurs de requêtes ſont preſque toujours d'une prolixité inſupportable, et s'imaginent qu'un miniſtre doit oublier le monde entier pour leur affaire. C'eſt peut-être cet ennui qui dégoûte M. de *Malesherbes* de ſa place; mais il eſt bien triſte qu'il ſonge à ſe retirer, lorſqu'il peut faire du bien. Il me ſemble qu'en ſe joignant à M. *Turgot* pour refondre cette France qui a tant beſoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles.

Je n'ai jamais vu mademoiſelle d'*Eſpinaſſe*, mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer. Je ſerais très-affligé de ſa perte. Voici un petit mot pour M. d'*Alembert*, que je mets ſous la protection de votre contre-ſeing.

Je ne peux, Monſieur, vous envoyer que des balivernes, lorſque vous daignez me faire parvenir les ouvrages les plus utiles; mais chacun donne ce qu'il a.

Conſervez-moi, Monſieur, vos bontés qui ſont le charme de ma ſolitude et de ma vieilleſſe. *V.*

LETTRE CXXX.

A M. TURGOT.

A Ferney, 3 de mai.

M. de *Trudaine*, votre digne ami, Monſeigneur, m'a fait voir un édit ſur les vins qui vaut bien celui du 14 ſeptembre ſur les blés. Ces deux pièces, véritablement éloquentes, puiſque la raiſon et le bien public y parlent à chaque ligne, n'ont qu'à ſe joindre

à l'édit de la caiſſe de Poiſſy, et la France eſt sûre de faire bonne chère. Les aloyaux que les Anglais appellent roſt-beef valent bien la poule au pot. Je crois bien que le parlement de Bordeaux ſera un peu fâché, mais le parlement de Toulouſe ſera fort aiſe. 1776.

M. de *Trudaine* eſt témoin des tranſports de joie que vous avez cauſés dans tous les pays qui nous environnent. Nous voyons naître le ſiècle d'or; mais il eſt bien ridicule qu'il y ait tant de gens du ſiècle de fer dans Paris. On m'aſſure, pour ma conſolation, que vous pouvez compter ſur la fermeté de *Séſoſtris;* c'était-là mon plus grand ſouci.

Je n'oſe vous ſupplier de me confirmer cette heureuſe anecdote dont dépend la deſtinée de toute une nation; mais je vous avoue que je voudrais bien, avant de mourir, être sûr de mon fait, et pouvoir vous excepter du nombre des grands-hommes dont *Horace* a dit :

Diram qui contudit hydram,
Comperit invidiam ſupremo ſine domari.

Quant à notre ſel, Monſeigneur, je ne vous en importunerai plus, puiſque je vois que vous n'oubliez rien.

Quant à la dame *Lobreau*, il eſt clair que ſon argent eſt tout auſſi bon que celui des épiciers qui veulent donner la comédie ſans avoir d'acteurs.

Quiſque ſuam exerceat artem.

Pour votre art, il eſt, *cum tot ſuſtineas et tanta negotia ſolus.* Vous voyez que je paſſe ma vie entre vos

1776. ouvrages et ceux d'*Horace;* je ne peux mieux finir ma carrière.

Madame *Denis* eſt pénètrée de l'honneur de votre ſouvenir, et nous le ſommes tous de vos extrêmes bontés. *V.*

LETTRE CXXXI.

A M. LE BARON DE FAUGERES,

Officier de marine, ſur un monument qu'il propoſe d'ériger aux grands-hommes du ſiècle de Louis XIV, dans la place de Montpellier.

3 de mai.

Vous propoſez, Monſieur, qu'autour de la ſtatue élevée à Montpellier à *Louis XIV après ſa mort*, on dreſſe des monumens aux grands-hommes qui ont illuſtré ſon ſiècle en tout genre. Ce projet eſt d'autant plus beau que, depuis quelques années, il ſemble qu'on ait formé parmi nous une cabale pour rabaiſſer tout ce qui a fait la gloire de ces temps mémorables. On s'eſt laſſé des chefs-d'œuvre du ſiècle paſſé. On s'efforce de rendre *Louis XIV* petit, et on lui reproche ſurtout d'avoir voulu être grand. La nation, en général, donne la préférence à *Henri IV*, et l'excluſion à tous les autres rois. Je n'examine pas ſi c'eſt juſtice ou inconſtance, ſi notre raiſon perfectionnée connaît mieux le vrai mérite aujourd'hui qu'autrefois, je remarque

seulement que, du temps d'*Henri IV*, elle ne connaissait point du tout le mérite, elle ne le sentait point. On ne me connaît pas, disait ce bon prince au duc de *Sulli*, on me regrettera. En effet, Monsieur, ne dissimulons rien ; il était haï et peu respecté. Le fanatisme, qui le persécuta dès son berceau, conspira cent fois contre sa vie, et la lui arracha enfin au milieu de ses grands officiers, par la main d'un ancien moine feuillant devenu fou, enragé de la rage de la ligue. Nous lui fesons aujourd'hui amende honorable ; nous le préférons à tous les rois, quoique nous conservions encore, et pour long-temps, une grande partie des préjugés qui ont concouru à l'assassinat de ce héros. 1776.

Mais si *Henri IV* fut grand, son siècle ne le fut en aucun genre. Je ne parlerai pas ici de cette foule de crimes et d'infamies dont la superstition et la discorde souillèrent la France. Je m'arrête aux arts dont vous voulez éterniser la gloire. Ils étaient ou ignorés ou très-mal exercés, à commencer par celui de la guerre. On la fesait depuis quarante ans, et il n'y eut pas un seul homme qui laissa la réputation d'un général habile, pas un que la postérité ait mis à côté d'un prince de *Parme*, d'un prince d'*Orange*. Pour la marine, Monsieur, vous qui vous y êtes distingué, vous savez qu'elle n'existait pas alors. Les arts de la paix, qui font le charme de la société, qui embellissent les villes, qui éclairent l'esprit, qui adoucissent les mœurs, tout cela nous fut étranger ; tout cela n'est né que dans l'âge qui vit naître et mourir *Louis XIV*.

J'ai peine à concevoir l'acharnement avec lequel on poursuit aujourd'hui la mémoire du grand *Colbert*

1776. qui contribua tant à faire fleurir tous ces arts, et furtout la marine qui eſt un des principaux objets de votre grand deſſein. Vous ſavez, Monſieur, qu'il créa cette marine ſi long-temps formidable. La France, deux ans avant ſa mort, avait cent quatre-vingts vaiſſeaux de guerre et trente galères. Les manufactures, le commerce, les compagnies de négoce, dans l'Orient et dans l'Occident, tout fut ſon ouvrage. On peut lui être ſupérieur, mais on ne pourra jamais l'éclipſer.

Il en ſera de même dans les arts de l'eſprit, comme en éloquence, en poëſie, en philoſophie et dans les arts où l'eſprit conduit la main, comme en architecture, en peinture, en ſculpture, en mécanique. Les hommes qui embellirent le ſiècle de *Louis XIV* par tous ces talens, ne ſeront jamais oubliés, quelque ſoit le mérite de leurs ſucceſſeurs. Les premiers qui marchent dans une carrière, reſtent toujours à la tête des autres dans la poſtérité. Il n'y a de gloire que pour les inventeurs, a dit *Newton* dans ſa querelle avec *Leibnitz*, et il avait raiſon. Il faut regarder comme inventeur un *Paſcal* qui forma en effet un genre d'éloquence nouveau ; un *Péliſſon* qui défendit *Fouquet* du même ſtyle dont *Cicéron* avait défendu le roi *Déjotarus* devant *Céſar ;* un *Corneille* qui fut parmi nous le créateur de la tragédie, même en copiant le Cid eſpagnol ; un *Molière* qui inventa réellement et perfectionna la comédie ; et ſi *Deſcartes* ne s'était pas écarté, dans ſes inventions, de ſon guide, la géométrie ; ſi *Mallebranche* avait ſu s'arrêter dans ſon vol, quels hommes ils auraient été !

Tout le monde convient que ce grand ſiècle paſſé

fut celui du génie; mais après les hommes qu'on regarde comme inventeurs, viennent ſouvent, je ne dis pas des diſciples formés dans l'école de leurs maîtres, ce qui ſerait louable, mais des ſinges qui s'efforcent de gâter l'ouvrage de ces maîtres inimitables. Ainſi, après que *Newton* a découvert la nature de la lumière, arrive un *Caſtel* qui veut enchérir, et qui propoſe un clavecin oculaire. 1776.

A peine a-t-on découvert, avec le microſcope, un nouveau monde en petit, que voilà un *Needham* qui imagine avoir fait une république d'anguilles, leſquelles accouchent ſur le champ d'autres anguilles, le tout dans une goutte de bouillon ou dans une goutte d'eau qui a bouilli avec du blé ergoté. Les animaux, les végétaux ſont produits ſans germe, et pour comble de ridicule, cela eſt appelé le ſublime de l'hiſtoire naturelle.

Sitôt que de vrais philoſophes eurent calculé l'action du ſoleil et de la lune ſur le flux et le reflux des mers, des romanciers, au-deſſous de *Cyrano de Bergerac*, écrivent l'hiſtoire des temps où ces mers couvraient les Alpes et le Caucaſe, et où l'univers n'était habité que par des poiſſons. Ils nous découvrent enſuite la grande époque dans laquelle les marſouins, nos aïeux, devinrent hommes, et comment leur queue fourchue ſe changea en cuiſſes et en jambes. C'eſt-là le grand ſervice que *Téliamed* a rendu depuis peu au genre-humain.

Ainſi, Monſieur, dans tous les arts, dans toutes les profeſſions, les charlatans ſuccèdent aux bons maîtres; et faſſe le ciel que nous n'ayons jamais de charlatans plus funeſtes!

1776. Puiſſe votre projet être exécuté! puiſſent tous les génies qui ont décoré le ſiècle de *Louis XIV*, reparaître dans la place de Montpellier, autour de la ſtatue de ce roi, et inſpirer aux ſiècles à venir une émulation éternelle! &c.

LETTRE CXXXII.

A M. DE VAINES.

3 de mai.

PUISQUE vous daignez, Monſieur, admettre dans votre bibliothéque, des facéties chinoiſes, indiennes et tartares, j'ai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire; mais je viens de lire une brochure qui me dégoûte de toutes les autres. C'eſt un édit ſur la liberté du commerce des vins. Il fait un beau pendant avec l'édit du 14 de ſeptembre en faveur des blés.

Je conçois qu'il y ait des gens tout étonnés de voir des traités de politique et de morale avec la formule, *car tel eſt notre bon plaiſir;* mais je ne conçois pas que des gens qui ont de la barbe au menton s'effarouchent des vérités qu'on leur démontre. Il me ſemble que je vois les médecins du temps de *Molière* ſoutenir des thèſes contre la circulation du ſang. Il eſt impoſſible que le parti de ceux qui ferment les yeux à la lumière, ſe ſoutienne long-temps. Toutes les nouvelles vérités ſont d'abord mal reçues chez nous. On eſt fâché d'être obligé de retourner à l'école, quand on ſe croit docteur, *et quæ imberbes didicere ſenes perdenda fateri.*

Enfin, Monſieur, ces vins me paraiſſent avoir une ſéve et une force toute nouvelle. Je conſeille à *meſſieurs* d'en boire largement, au lieu d'en dire du mal. Ces bons vins de M. *Turgot* ſont capables de me ranimer. Mon malheur eſt de n'avoir pas long-temps à en boire. 1776.

LETTRE CXXXIII.

A M. LAUS DE BOISSY,

Sur ſa réception à l'académie des Arcades de Rome.

A Ferney, 6 de mai.

Si j'ai l'honneur, Monſieur, d'être votre confrère à Rome, je ne ſerais pas moins flatté de l'être à Paris: j'ambitionne encore un titre plus flatteur, celui de votre ami: vôs lettres m'en ont inſpiré le déſir autant que vos ouvrages ont de droit à mon eſtime; il eſt vrai que mon âge, mes maladies et ma retraite, ne me permettent guère de cultiver une liaiſon ſi flatteuſe; mais ſouffrez que je cherche, dans l'expreſſion de mes ſentimens pour vous, une conſolation qui m'eſt néceſſaire. Je crois apercevoir dans tout ce que vous écrivez, quel eſt le charme de votre ſociété. J'ai reçu un peu tard le préſent charmant dont vous m'honorez; il n'y aurait qu'un *Anacréon* qui pût mériter une telle galanterie; il aurait chanté vos couplets; je puis à peine les lire, et je n'ai d'*Anacréon* que la vieilleſſe.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec tous les ſentimens que je vous dois, votre &c. *V.*

1776.

LETTRE CXXXIV.

A MADAME

LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

15 de mai.

MADAME,

J'AI peur d'avoir perdu votre adreſſe, mais je ne perdrai jamais le ſouvenir des bontés dont vous m'honorez, et des nobles ſentimens que j'ai admirés dans votre lettre.

Je ne ſuis point inquiet de l'affaire de M. *Deliſle*, puiſque vous le protégez. Vous êtes d'un ſang à qui les belles-lettres et la philoſophie auront une obligation éternelle... Il paraît que le temps des *Anitus* eſt paſſé. Vous contribuerez plus que perſonne, Madame, à faire régner la raiſon ; car on me dit que vous l'ornez de toutes les grâces qui aſſurent ſon triomphe. Les hommes ne ſont gouvernés que par l'opinion, et cette opinion dépend du petit nombre de perſonnes qui vous reſſemblent. C'eſt par leurs charmes et par la force de leur eſprit que le public eſt dirigé, ſans même qu'il s'en aperçoive. Je maintiens qu'il ſuffit de trois ou quatre dames comme vous, pour rendre une nation meilleure et plus aimable. Je ſens combien votre lettre aurait de pouvoir ſur moi, ſi on pouvait ſe réformer à mon âge.

Je ſuis avec un profond reſpect, &c.

LETTRE CXXXV. 1776.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de mai.

VOICI, Madame, une aventure toute faite pour ceux qui croiraient aux préſages. L'hôtel la Tour-du-Pin eſt tombé tout entier à Ferney. *Racle* s'était aviſé de faire une cave en ſous-œuvre, prétendant ſoutenir la maiſon avec des étaies : il s'eſt trompé ; la maiſon s'eſt écroulée en un moment, il a démoli le peu qui reſtait, et il n'y a pas actuellement le moindre veſtige de maiſon. Si j'étais ſuperſtitieux, je prendrais cet accident pour un avertiſſement du ciel. Ce ſerait un ſigne évident que vous avez abandonné entièrement le vieillard de Ferney comme ſes maſures ; ce malheur ne me ſerait pas arrivé, ſi vous aviez daigné continuer à m'écrire. La maiſon eſt tombée comme moi dans votre diſgrâce. Je ſuis malheureux de toutes les façons ; tout eſt en décadence chez moi. L'horreur d'une vieilleſſe accablée de maladies eſt bien pire que la chute d'une maiſon ; mais tout cela, joint au profond oubli dont vous m'honorez, conſtitue l'état le plus miſérable où un pauvre homme puiſſe ſe trouver.

Je n'ai rien ſu de la perte de cette maiſon qui eſt très-conſidérable, qu'après le départ de M. de *Trudaine*. Il a paſſé à Ferney quelques jours avec madame de *Trudaine* et madame d'*Invau*. Il ne ſait pas encore que cette grande maiſon eſt tombée, et que le reſte eſt

1776. dédaigné par vous. Je ne lui en dirai rien dans mes lettres ; il ſemblerait que je demanderais du ſecours au miniſtère, et aſſurément je ſuis bien loin de faire une telle indiſcrétion.

Au reſte, cet accident n'eſt pas le ſeul qui me ſoit arrivé ; il avait été précédé, il y a quelques mois, de la chute d'une maiſonnette voiſine. Me voilà au milieu des débris de toute eſpèce. J'y comprends les miens de quatre-vingt-deux ans et demi. Voilà par où il faut que tout finiſſe. Je ſouhaite au héros de Chanteloup plus de bonheur dans ſes palais. Son ame ſera toujours plus inébranlable qu'eux. Je cours à *bride abattue* au dernier moment de ma vie. Je mourrai dans la rage de penſer qu'il m'a cru capable d'oublier ſes bontés. Cette idée déſeſpérante me pourſuit jour et nuit. Je voudrais qu'il sût qu'il n'y a perſonne en France plus tendrement attaché que moi à ſa perſonne. Je l'ai toujours révéré, et j'oſe dire aimé autant que j'ai déteſté la vénalité des charges en tout genre.

J'ignore plus que jamais ce qu'on fait et ce qu'on dit à Paris : j'ignore ſurtout quelles ſont vos marches ; ſi vous allez en Bourgogne voir monſieur votre frère cette année, ſi vous daignerez vous ſouvenir de Ferney, ſi vous viendrez pleurer ou rire avec moi ſur les ruines du château la Tour-du-Pin. Tout ce que je ſais bien, c'eſt que je me regarderai comme un de vos ſujets, et que je vous ſerai toujours fidelle, ſoit que vous me continuiez vos bontés, ſoit que vous m'accabliez de votre diſgrâce. Soyez papillon, ſoyez aigle, je ſerai toujours l'admirateur de vos ailes brillantes.

Le triſte hibou de Ferney, V.

LETTRE

LETTRE CXXXVI. 1776.

A M. DE VAINES.

17 de mai.

Ah ! mon Dieu, Monſieur, quelle funeſte nouvelle j'apprends (*) ! La France aurait été trop heureuſe. Que deviendrons-nous ? reſtez-vous en place? auriez-vous le temps de me raſſurer par un mot? puis-je m'adreſſer à vous pour faire paſſer ce billet? Je ſuis atterré et déſeſpéré.

LETTRE CXXXVII.

A M. DE LA HARPE.

22 de mai.

Mon cher ami, il n'y avait que votre promotion au fauteuil qui pût me conſoler de la perte que tous les vrais philoſophes et tous les bons citoyens viennent de faire.

Vous avez, mon cher confrère, une place que vous rendrez plus conſidérable qu'elle ne l'eſt par elle-même : tant vaut l'homme, tant vaut l'académie. Les deux bras de votre fauteuil ſeront ornés de Menzicof et des Barmécides. Vous avez enterré *Fréron*, vous étoufferez les autres inſectes dans leur naiſſance. C'eſt à préſent qu'il y a plaiſir à être des quarante.

(*) La retraite de M. *Turgot* du miniſtère.

1776. Votre proſe eſt auſſi bonne que vos vers. Je fais un petit recueil de toutes les feuilles que vous avez daigné inſérer dans le *Mercure*, et je jette tout le reſte au feu. C'eſt ainſi que je traite tous les journaux ; ſans cela, on aurait une bibliothéque immenſe de livres inutiles.

Je crois qu'on fait actuellement à Lauſane un recueil de tout ce qu'on a pu raſſembler de vos ouvrages. Ce ſera un livre qui me ſera cher, et que je lirai bien ſouvent.

Je n'ai point eu encore le courage de faire venir le fatras de ce *Gilles*, nommé *Piron :* on ne peut à mon âge ſouffrir les plaiſanteries de la foire. Je vous ſais bon gré de n'être jamais deſcendu à la plaiſanterie bouffonne. Vous avez toujours été fait pour le noble et pour l'élégant ; c'eſt votre caractère. La bouffonnerie l'aurait dégradé.

Nous avions beſoin d'un homme tel que vous. Votre nomination ſera taire la racaille des petits auteurs ; ils doivent être confondus et rentrer dans le néant.

Si vous voyez M. de *Vaines*, je vous ſupplie, mon cher confrère, de lui dire combien je m'intéreſſe à lui, et à quel point je ſuis affligé. Que dit monſieur d'*Alembert* ? où eſt M. de *Condorcet* ? aurez-vous le temps de répondre à ces queſtions ? Vous allez travailler à votre diſcours de réception, et vous vous doutez bien que je l'attends avec quelque impatience.

Je vous embraſſe bien tendrement, mon très-cher confrère ; et ce n'eſt pas pour long-temps, car je n'en peux plus. Je crois qu'à la fin je me meurs : *ſupremum quod te alloquor hoc eſt.*

LETTRE CXXXVIII. 1776.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

29 de mai.

J'OSE me ſervir de ma faible main pour remercier enfin mon charmant papillon de s'être reſſouvenu de ſon hibou. Vous êtes vraiment, Madame, *Papillon-philoſophe*. Je vous rends votre titre que vous méritez ſi bien. Ce n'eſt pas que je me flatte de vous voir voltiger dans nos déſerts, et repoſer vos belles ailes dans un pays dont vous avez été la protectrice et l'ornement.

Votre hibou ſera toujours bien reſpectueuſement, bien tendrement, bien triſtement attaché à ſon brillant papillon; mais je péris dans mon corps et dans mon ame. La retraite des deux aigles qui me protégeaient eſt un coup qui m'accable.

C'eſt pour rire apparemment que vous parlez de donner de l'argent à *Racle*. Je crois vous avoir mandé que la maiſon était tombée, parce que *Racle* avait oublié de la ſoutenir par des étaies, lorſqu'il y creuſait une cave en ſous-œuvre. Il rebâtit à préſent cette maiſon pour un négociant. Elle n'eſt plus faite pour loger les grâces et l'eſprit. De plus, elle était offuſquée par deux bâtimens voiſins qu'on vient de conſtruire. Pourquoi imaginiez-vous de loger là quand vous viendriez honorer nos chaumières de votre préſence? pourquoi fuir notre château, tout chétif qu'il eſt? ſongez-vous bien qu'il aurait fallu attendre

1776. deux ans avant que votre maiſon fût meublée, et qu'elle aurait coûté plus de quatre-vingts mille francs avant que vous euſſiez pu y coucher?

Ne pouvant écrire long-temps de ma main, je donne la plume à l'ami *Wagnière;* car ma faibleſſe devient de jour en jour, et d'heure en heure, ſi inſupportable, que je ne puis rien faire de tout ce que les autres hommes font. Le déſaſtre qui nous eſt arrivé, en nous ôtant les deux appuis ſur leſquels nous nous repoſions, nous a frappés au milieu des plaiſirs, comme un coup de tonnerre dans les beaux jours. *Saint-Géran* bâtiſſait une ſalle de théâtre et ſes appartenances, tout auprès de la place que vous aviez choiſie. M. de *Trudaine* venait de prendre des arrangemens pour qu'on pavât notre hameau devenu ville. Madame d'*Invau* et M. de *Trudaine* ne ſongeaient qu'à ſe réjouir. M. *Delille* nous récitait de beaux morceaux de ſa traduction de l'*Enéide*, lorſque tout à coup nous apprîmes que notre beau rêve était fini. C'eſt ainſi que les eſpérances ſont toujours trompées d'un bout du monde à l'autre.

J'avais toujours cru que M. de *Fargès* était intendant du commerce. J'en croyais l'Almanach royal, le ſeul livre, dit-on, qui contienne des vérités; mais ſi l'Almanach royal m'a trompé, à qui faudra-t-il jamais croire? Au reſte, je ne penſe pas que je doive prendre ce moment pour fatiguer ni les intendans du commerce, ni les intendans des finances, de mes requêtes en faveur de la colonie. J'ai toujours remarqué que les prières des rogations n'étaient bonnes à rien, quand l'année était mauvaiſe. Le meilleur parti eſt de ſouffrir ſans ſe plaindre. A quoi ſervirait-il d'avoir

vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, ſi je n'avais pas appris à me réſigner? C'eſt ce que je ſouhaite à un de vos amis, jeune homme de quatre-vingts ans, qui n'a, je crois, de bon parti à prendre que d'être véritablement philoſophe. Cette philoſophie, dont on a dit tant de mal, eſt pourtant l'unique conſolation pour les eſprits bien faits dans les malheurs de cette vie. Il n'y a que votre abſence, papillon reſpectable et aimable, dont la philoſophie ne peut conſoler. *V.* 1776.

LETTRE CXXXIX.

A M. CHRISTIN.

30 de mai.

Vous jugez bien, mon cher ami, de la déſolation où nous ſommes. Vous êtes dans un faubourg de l'enfer et moi dans l'autre. J'avais déjà parlé à M. de *Trudaine* de cette main-morte gothe, viſigothe et vandale. Il penſait abſolument comme nous, et il répondait de deux miniſtres auſſi philoſophes que lui, et amoureux comme lui du bien public. Il avait fait un petit voyage à Lyon, pour y conſommer l'affaire des jurandes et des corvées, et pour établir la liberté dans toutes les provinces voiſines, lorſque tout d'un coup un courier extraordinaire lui apporta la fatale nouvelle (*). Il revint ſur le champ à la petite maiſon où il avait laiſſé madame ſa femme, entre

(*) La retraite de M. *Turgot*.

1776. Genève et Ferney. Il repartit au bout de deux jours pour Paris, et nous laiſſa dans le déſeſpoir. Le reſte de ma vie, mon cher ami, ne ſera plus que de l'amertume; et, s'il eſt pour moi quelque conſolation, elle ne peut être que dans votre amitié.

LETTRE CXL.

A M. L'ABBÉ SPALANZANI.

A Ferney, 6 de juin.

VOTRE lettre, du 31 de mai, ranime mes anciens goûts et mes anciennes eſpérances. J'avais renoncé à l'honneur de rendre des têtes à des colimaçons. J'avais la modeſtie de croire que je n'étais point du tout propre à faire des miracles. Je me ſouvenais pourtant très-bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées; mais de bons naturaliſtes avaient bien rabattu ma vanité, en me perſuadant que je n'étais qu'un mal-adroit, et que je n'avais coupé que des viſages dont la peau revient aiſément. Mais puiſque vous m'aſſurez que vous avez coupé de vraies têtes, et qu'elles ſont revenues, *ia ripiglio la mia confidenza*, et je recommence à croire la nature capable de tout.

Ce que vous m'apprenez d'animaux morts depuis long-temps, reſſuſcités par vous, eſt aſſurément un plus grand miracle. Vous paſſez pour le meilleur obſervateur de l'Europe. Toutes vos expériences ont

été faites avec la plus grande ſagacité. Quand un homme tel que vous nous annonce qu'il a reſſuſcité des morts, il faut l'en croire. 1776.

Je ne ſais ce que c'eſt que le *cotifero* et le *tardi grado*, ni comment nos naturaliſtes nomment ces petits animaux aquatiques; vous les faites réellement mourir en les mettant à ſec, et vous les faites revivre long-temps après, en les replongeant dans leur élément.

Après avoir fait, Monſieur, des expériences ſi prodigieuſes, vous deſcendez juſqu'à me demander mon ſentiment ſur les ames du *cotifero* et du *tardi grado;* que devient leur ame? eſt-elle immatérielle? renaît-elle? en reprennent-ils une autre?

Je ſuis en peine, Monſieur, de toute ame et de la mienne; mais il y a long-temps que je ſuis perſuadé de la puiſſance immenſe et inconnue de l'auteur de la nature. J'ai toujours cru qu'il pouvait donner la faculté d'avoir du ſentiment, des idées, de la mémoire, à tel être qu'il daignera choiſir; qu'il peut ôter ces facultés et les faire renaître; et que nous avons ſouvent pris pour une ſubſtance ce qui eſt en effet une faculté de cette ſubſtance. L'attraction, la gravitation eſt une qualité, une faculté. Il y a dans le genre animal et dans le végétal mille reſſorts pareils, dont l'énergie eſt ſenſible, et dont la cauſe ſera ignorée à jamais.

Si le *cotifero* et le *tardi grado* morts et pourris reviennent en vie, reprennent leur mouvement, leurs ſenſations, engendrent, mangent et digèrent, on ne ſaura pas plus comment la nature leur a rendu tout cela, qu'on ne ſaura comment la nature le leur avait donné; et l'un n'eſt pas plus incompréhenſible que

1776. l'autre. J'avoue que je ſerais curieux de ſavoir pourquoi le grand Etre, l'auteur de tout, qui nous fait vivre et mourir, n'accorde la faculté de reſſuſciter qu'au *cotifero* et au *tardi grado*. Les baleines doivent être bien jalouſes de ces petits poiſſons d'eau douce.

Si quelqu'un a droit, Monſieur, d'expliquer ce myſtère, c'eſt vous. Il eſt bon auſſi de ſavoir ſi ces petits animaux, qui reſſuſcitent pluſieurs fois, ne meurent pas enfin tout de bon, et ſur combien de réſurrections ils peuvent compter.

C'eſt apparemment d'eux que les Grecs apprirent autrefois la réſurrection d'*Athalide*, de *Pélops*, d'*Hippolyte*, d'*Alceſte*, de *Pirithoüs*. C'eſt dommage que le ſecret en ſoit perdu. Je crois que c'eſt monſieur *Bonnet*, grand obſervateur, qui a prétendu que nous reſſuſciterions avec notre devant, mais ſans derrière. C'eſt-là le fin du fin, &c.

LETTRE CXLI.

A M. DE LA HARPE.

10 de juin.

Mon très-cher confrère, quand les préparatifs de votre réception pourront vous donner un peu plus de loiſir, je vous prierai de m'apprendre ſi, dans la victoire que vous avez remportée, M. *Gaillard* a été pour vous. Je vous prierai ſurtout de me dire où eſt l'intrépide philoſophe M. de *Condorcet*. Eſt-il à Paris? n'eſt-il pas occupé à conſoler M. d'*Alembert*? Ni eux

ni moi ne nous conſolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que M. *Turgot* nous préparait. 1776.

J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre petit pays de Gex, et ce Ferney dont j'avais fait un ſéjour charmant. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que M. *Turgot* eſt hors de place. Je ne conçois pas comment on a pu le renvoyer. Ce coup de foudre m'eſt tombé ſur la cervelle et ſur le cœur.

Oui vraiment M. de *Trudaine* nous feſait l'honneur d'être à Ferney, et daignait ſe propoſer de l'embellir, lorſqu'un courier lui apporta la fatale nouvelle. Madame de *Trudaine* et madame d'*Invau* avaient amené notre *Virgile*; et je ne dirai pas *Virgilium vidi tantùm*, car je l'ai entendu, et avec très-grand plaiſir. Ses vers reſſemblent aux vôtres. Voilà l'académie qui ſe fortifie. Il faut que M. de *Condorcet* y entre, et vous ſerez bien plus fort. Il faudra que les *Clément* aillent ſe cacher.

Je vous ſerre entre mes deux faibles bras.

LETTRE CXLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de juin.

MON cher ange, vous avez en moi un correſpondant bien peu digne de vous. Vous êtes ſage et tranquille, et je ne puis parvenir à l'être. J'ai eu beau chercher la retraite, je me trouve, à l'âge de

1776. quatre-vingt-deux ans, ſecoué par des diſſipations qui ſont de véritables fatigues, et qui me forcent à vous importuner vous-même. Il n'eſt pas juſte que vous pâtiſſiez des frivolités de ma jeuneſſe ; cependant il faut que je vous propoſe de daigner partager un peu mes faibleſſes.

Un directeur de troupes, nommé *Saint-Géran*, fort protégé par madame de *Saint-Julien* et par M. le marquis de *Gouvernet* ſon frère, achève actuellement, dans ma colonie, le plus joli théâtre de province. Il demande *le Kain* pour conſacrer cette égliſe immédiatement après le jubilé. Il ſe flatte que *le Kain* viendra paſſer chez nous tout le mois de juillet, ſi M. le maréchal de *Duras* lui en donne la permiſſion. C'eſt une grâce, mon cher ange, qui ne peut être obtenue que par vous. Voyez ſi vous pouvez vous en charger.

On m'aſſure que le plaiſir d'entendre *le Kain* pourra diminuer les ſouffrances dont mes maladies continuelles m'accablent. Je vous devrai, non pas ma ſanté, car je ne puis eſpérer à mon âge ce que je n'ai jamais eu de ma vie, mais du moins quelques heures plus tolérables; et il me ſera bien doux de vous en avoir l'obligation. Mes colons diſent qu'il ſuffit d'eux pour remplir le ſpectacle ; mais ils ſe trompent : il me faut Genève, et il n'y a que *le Kain* qui puiſſe l'attirer. Il gagnera plus auprès d'une république qu'auprès du roi de Pruſſe. J'arrangerai volontiers avec *le Kain* ce que vous m'avez propoſé pour Sémiramis et pour Tancrède.

Ce que je vous ai mandé des Lettres chinoiſes eſt très-vrai On ne ſait, au bout de quinze jours, ce que

deviennent toutes ces petites brochures ; cela s'en va dans les provinces et en Allemagne, et on n'en entend plus parler. Je vous avoue que je voudrais ſouvent qu'on n'eût jamais parlé de moi, et que j'euſſe pu prendre pour ma deviſe, *qui bene latuit, bene vixit ;* mais on ne peut ſe ſouſtraire à ſa deſtinée. 1776.

Je ſuis toujours inquiet de cette énorme collection dont *Panckoucke* a eu l'imprudence de ſe charger. Toute ma reſſource eſt dans l'eſpérance qu'il n'en vendra pas un ſeul exemplaire. S'il arrivait un malheur, je ſentirais bien vivement la perte de deux miniſtres qui penſaient comme vous, et qui ont quitté leur place bien mal à propos pour les pauvres philoſophes. Mon ame n'eſt point en paix. Je voudrais bien ſavoir dans quel état eſt celle de M. le maréchal de *Richelieu ;* elle doit être ulcérée et bouleverſée. Il m'avait mandé qu'il comptait publier un réſumé de toute ſon affaire ; mais ſi ce réſumé eſt fait par le même avocat qu'il avait choiſi, il vaudrait mieux, à mon avis, ne rien écrire. Le public ne pardonne l'ennui en aucun genre.

Je ne puis finir ma lettre ſans vous dire un mot de l'idée qui était venue à M. de *Thibouville*, de faire jouer Olimpie. Peut-être que les deux demoiſelles *Sainval* pourraient repréſenter la mère et la fille ; et je fais réflexion qu'en ce cas je devrais demander que cette pièce ne fût repriſe qu'au temps de Fontainebleau, ſuppoſé qu'il y ait un Fontainebleau ; car je ne voudrais pas perdre mon *le Kain* pour le mois de juillet. Il n'y a que vous au monde, mon cher ange, à qui j'oſe parler de toutes ces futilités. Vous me les pardonnez ; vous êtes ma conſolation dans tous les

1776. temps et dans toutes mes rêveries. Tous mes chagrins femblent preſque s'évanouir, quand je ſonge que vous daignez m'aimer. *V.*

LETTRE CXLIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

12 de juin.

NOTRE belle bienfaitrice, ce n'eſt pas moi aſſurément qui ſuis le patron du village; c'eſt bien vous qui êtes la vraie patronne de la colonie. Vous comblez notre architecte de vos bienfaits. Je préſume qu'il vous aura miſe au fait de l'état brillant et un peu équivoque de notre fondation. Il vous aura dit, ſans doute, que votre autre protégé, *Saint-Géran*, eſt devenu un de nos citoyens, et que tous deux achèvent de bâtir et d'embellir un très-joli théâtre ſur lequel on donnera des ſpectacles dans quinze jours. *Saint-Géran* même ſe flattait de faire venir *le Kain* et mademoiſelle *Sainval*. Il comptait demander votre protection et celle de M. d'*Argental*, pour faire venir de Paris ces deux perſonnes qui auraient donné tant de gloire à notre pays; mais j'ai bien peur que de ſi grandes eſpérances ne s'évanouiſſent.

Pendant que nous bâtiſſons un cirque comme les anciens Romains, nous relevons le palais Dauphin qui était tombé, comme vous ſavez, et il appartient à deux de vos vaſſaux qui ſont fous les ordres de M. le marquis de *Gouvernet* votre frère; ce ſont de gros négocians de Mâcon.

Tout cela eſt un peu romaneſque. Il y avait à Lauſane une voyageuſe qui paſſait, chez les gens qui aiment les grandes aventures, pour être la veuve du czarovitz aſſaſſiné par ſon père *Pierre I*, héros du Nord et parricide. Cette dame, quelque temps après, n'avait été que comteſſe, au lieu d'être impératrice ; enſuite on l'a intitulée préſidente. A la fin, elle eſt venue chez nous ſimple conſeillère : elle eſt veuve d'un conſeiller de Rouen, nommé *Fauvelles d'Hacqueville ;* et l'ami *Racle* lui bâtit une maiſon, preſque à côté du château. A peine a-t-elle conclu ſon marché, qu'elle eſt partie pour l'Angleterre ou pour la Ruſſie, après nous avoir donné parole de revenir dès que la maiſon ſerait prête. Nous avons actuellement dix-huit bâtimens commencés. Cela reſſemble aux *Mille et une nuits ;* et ce qui pourrait paraître encore plus fabuleux, c'eſt que le vieillard, qui s'eſt épuiſé dans toutes ces facéties, n'a pas demandé le moindre ſecours au gouvernement pour l'établiſſement d'une colonie qui fait un commerce de cinq ou ſix cents mille francs par an, et qui fait entrer de l'argent dans le royaume. Il a imploré ſeulement les bontés de M. de *Trudaine*, pour faire paver, dans Ferney, deux grandes routes dont la colonie eſt traverſée. M. de *Trudaine* nous a déjà accordé une partie de cette grâce, et a donné ſes ordres pour le reſte. Vous ſavez qu'il était à Ferney lorſque la fatale nouvelle arriva. 1776.

Il y a eu de grands changemens dans ce monde, depuis que je ſuis retiré entre le mont Jura et les Alpes. Je porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand

1776. *Barmécide*. Je ne me conſole point de l'injuſtice que ce grand-homme m'a faite en me croyant ingrat. C'eſt un crime affreux dont je ſuis incapable. J'ai toujours penſé que les places de l'aréopage ne devaient pas être vénales : je l'ai dit cent fois, et je le redis encore plus que jamais. Cela n'a rien de commun avec la généroſité de *Barmécide*. Je ne pouvais certainement deviner, dans mes cavernes, que le nouveau chef d'un aréopage de paſſade avait le malheur d'être brouillé avec le plus magnanime de tous les hommes. En un mot, je n'ai jamais diſcontinué de brûler mon encens au temple de *Barmécide* le bienfeſant. Vous ſavez quelle a été ma douleur, lorſque j'ai ſu qu'il me ſoupçonnait de l'avoir oublié. J'ai écrit quelquefois à madame *Barmécide* pour me juſtifier; et ſi j'étais près de mourir, j'écrirais encore.

Je vous avertis, notre chère protectrice, que je ne ceſſerai jamais de me plaindre à vous. Je vous demanderai toujours en grâce de bien faire voir quelle eſt mon innocence. Je vous importune ſouvent ſur cet objet; mais les paſſions malheureuſes ſont plaintives : et je vous conjure de dire à cet homme ſublime qu'il a fait un infortuné. J'aurais encore quatre pages à écrire, mais je me tais. *V.*

LETTRE CXLIV. 1776.

A M. LE GENTIL.

A Ferney, 14 de juin.

Je ne puis trop vous remercier, Monſieur. Le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer eſt ſi inſtructif que je vous prie de m'inſtruire encore. Vous avez deviné la grande énigme des brachmanes; elle reſſemble à la période julienne de *Scaliger*, qu'on aurait priſe au pied de la lettre, et dont un philoſophe découvrirait la compoſition.

Ou je me trompe, ou les brames attribuent ſix cents mille années à leurs quatre jogues. Peut-être qu'en ſe ſervant de votre méthode, on pourrait découvrir le myſtère de ces ſiècles. La période ſerait curieuſe. Elle ſervirait à faire ſoupçonner du moins pourquoi les Chaldéens, imitateurs des Indiens, prétendirent autrefois avoir des obſervations de plus de quatre mille ſiècles.

Il eſt certain que les Indiens furent les premiers de tous les hommes qui connurent la préceſſion des équinoxes. Ils ne ſe trompèrent que de deux ſecondes par années. Ne ſe pourrait-il pas qu'ils euſſent calculé une période de ſix cents mille ans ſur la révolution réſultante de leur cycle de vingt-quatre mille ans, fondée ſur cette préceſſion des équinoxes.

M. *Holwell* et M. *Dow* prétendent qu'on ne peut tirer aujourd'hui ces ſecrets que du petit nombre de brames qui fouillent à Bénarès dans les ténèbres de

1776. leurs antiquités ; mais vous avouez, Monſieur, qu'ils ſont peu communicatifs, et vous avez la bonne foi de nous faire entendre qu'ils ne méritent guère qu'on aille ſur le Gange pour les interroger. Pour moi, Monſieur, c'eſt à vous ſeul que je prends la liberté de faire des queſtions. Trouvez bon que je vous demande ſi les noms des ſignes de leur zodiaque ont toujours été les mêmes ; et s'il ſerait vrai que les grecs, qui voyagèrent autrefois dans l'Inde, y euſſent établi peu à peu les noms et les ſignes que nous avons reçus d'eux. C'eſt un ſavant jéſuite, nommé *Pons*, qui le dit dans ſa lettre au père du *Halde*, tome vingt-ſixième des *Lettres curieuſes*.

Je ne conçois guère comment les brachmanes, qui étaient ſi jaloux de leur ſcience, auraient reçu de quelques grecs un zodiaque étranger qui n'était nullement convenable à leur climat ; car s'il eſt vrai que les Grecs euſſent déſigné leur première dodécatémorie par le belier, parce que les agneaux naiſſaient d'ordinaire en Gréce au mois de mars ; ſi leur ſecond ſigne avait été un taureau, parce qu'on commençait les labours au mois d'avril ; ſi une fille tenant en ſes mains des épis de blé avait été le ſymbole du ſixième mois, comment des Indiens qui ne connaiſſaient pas le blé auraient-ils pu adopter ces ſignes ?

Mais, ſuppoſé que les Indiens, regardés par les Grecs comme les précepteurs du genre-humain, et chez qui ces Grecs même n'avaient d'abord voyagé que pour s'inſtruire, euſſent pourtant tenu d'eux leur zodiaque, pourquoi les brachmanes auraient-ils ſubſtitué la conſtellation du chien à la conſtellation grecque du belier ? Je vous demanderais encore s'il n'eſt

n'eſt pas vrai que la mythologie indienne ſoit l'origine de toutes les mythologies de notre hémiſphère, et ſi on ne doit pas être convaincu après avoir lu M. *Holwell* et M. *Dow*? Le gouverneur de la compagnie des Indes d'Angleterre, que je vis à Ferney l'année paſſée, m'aſſura que tout ce que ces deux anglais avaient écrit était très-vrai. Je vous demande pardon, Monſieur, de vous faire des queſtions ſi frivoles; mais votre bonté m'a encouragé. 1776.

J'ai l'honneur d'être avec l'eſtime la plus reſpectueuſe, Monſieur, votre &c.

LETTRE CXLV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 24 de juin.

Eh bien, Madame, tandis que vous nous abandonnez, voilà *Saint-Géran* qui nous donne dans Ferney le bal et la comédie. Il a fait bâtir une ſalle de ſpectacle très-ornée, très-bien entendue et très-commode. Deux choſes me privent de ces plaiſirs; ma déplorable vieilleſſe et votre abſence. Je me conſole un peu en vous écrivant de cette main qui eſt bien faible, et qui fait un effort en étant conduite par mon cœur. J'ai une grâce à vous demander, et voici ce que c'eſt.

Vous vous ſouvenez du procès de M. de *Morangiés*. Il y avait dans cette affaire un cocher fort célebre, nommé *Gilbert*, qui dépoſa effrontément contre le comte de *Morangiés*, et qui le fit condamner au

1776. bailliage du palais par un poliſſon nommé *Pigeon*, et par quelques gens de cette eſpèce. La cabale mettait le cocher *Gilbert* au rang des grands-hommes qui ſe ſont immortaliſés par la ſeule vertu.

On me mande aujourd'hui que ce *Caton-Gilbert* a été pris volant dans la poche, qu'il eſt convaincu d'être plus fauſſaire que madame de *Saint-Vincent* n'eſt accuſée de l'être, qu'il eſt dans les cachots du châtelet, et qu'il va être pendu. Comme je me ſuis un peu mêlé de l'affaire de M. de *Morangiés*, je m'intéreſſe à celle du cocher *Gilbert*; et je vous ſupplie inſtamment, Madame, de me mander ce que vous en aurez pu apprendre. Il eſt très-utile de connaître les gens qui ſe ſont fait un grand parti dans la canaille.

Je ne vous parle point de la cour et du miniſtère. Je ne ſais ſi M. *Turgot* eſt à la campagne chez madame la ducheſſe d'*Enville*. J'attendrai triſtement, mais patiemment, ce qu'on décidera de Ferney. Vous ſerez toujours la divinité de nos cantons, ſoit qu'on nous favoriſe, ſoit qu'on nous opprime. Nos dragons rouges, nos dragons verts, notre artillerie et nos cœurs ſeront toujours à vos pieds. *V.*

LETTRE CXLVI. 1776.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 de juillet.

Le jour de votre réception, mon très-cher ami, a été un vrai jour de triomphe; car il était précédé de batailles et de victoires. Ceux qui mettent dans la même balance la vie indolente et presque obscure, avec la vie active et glorieuse, ne songent pas qu'il ne faut point comparer *Atticus* avec *César*.

Il me semble que je me serais borné à célébrer vos succès, sans vous donner tant de conseils sur la manière d'en jouir; mais, après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs. Votre gloire est entière, mon plaisir aussi, ma reconnaissance aussi. Que ne dois-je point à votre amitié courageuse qui partage publiquement avec moi les fleurons de sa couronne, et qui me fait asseoir sur son char, à la face de nos ennemis! C'est-là ce qui est noble, c'est ce qui est véritablement généreux, c'est ce qui déploie toute la fermeté d'un cœur inébranlable.

Je crois qu'en abrégeant beaucoup la *Pharsale*, vous en tirerez un très-bon parti. Vous vous souvenez de la devise qu'on avait faite pour *Philippe III: Plus on lui ôte, plus il est grand.*

On m'a dit que vous aviez encore embelli Menzicof et les Barmécides. Abondance de bien ne peut nuire. Une partie de vos succès vient de la Russie. Je

1776. n'aurais pas deviné autrefois que, du fond de la mer Baltique, on enverrait un jour de belles médailles à mon ami, et des flottes qui brûleraient la flotte ottomane à la vue de Smyrne.

LETTRE CXLVII.

A M. DE POMARET.

4 de juillet.

J'AVAIS de juſtes ſujets d'eſpérance, Monſieur; je voyais deux vrais philoſophes dans le miniſtère. La tolérance était le premier de leurs principes; tous deux ſe ſont retirés le même jour, après avoir fait tout le bien qui avait dépendu d'eux, en ſi peu de temps.

Nimiùm vobis, ô, galla propago
Viſa potens, ſuperi, propria hæc ſi dona fuiſſent!

M. *Turgot* ſurtout avait délivré mon petit pays de tous les commis des fermes générales. Ce qui vous ſurprendra, Monſieur, c'eſt que M. *Turgot* avait été bachelier de ſorbonne, et M. de *Saint-Germain* a été ſix ans jéſuite. Vous voyez qu'il y a d'honnêtes gens par-tout.

Je ne ſuis point étonné que vous ayez eu affaire en dernier lieu à un docteur de ſorbonne, qui ne penſe pas en tout comme un philoſophe des Cévennes. *Quot capita, tot ſenſus.* Moi-même, Monſieur, qui ſuis ſi d'accord avec vous dans la morale, j'ai le

malheur d'être très-éloigné des ſentimens que vous êtes obligé de profeſſer ; mais ce n'eſt pour moi qu'une raiſon de plus de vous être très-attaché, et d'être de tout mon cœur, Monſieur, votre &c. 1776.

LETTRE CXLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de juillet.

Mon cher ange, j'apprends que madame de *Saint-Julien* arrive dans mon déſert avec *le Kain*. Si la choſe eſt vraie, j'en ſuis tout étonné et tout joyeux ; mais il faut que je vous diſe combien je ſuis fâché, pour l'honneur du tripot, contre un nommé *Tourneur*, qu'on dit ſecrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le ſecrétaire du bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce miſérable, dans leſquels il veut nous faire regarder *Shakeſpeare* comme le ſeul modèle de la véritable tragédie ? Il l'appelle, *le Dieu du théâtre*. Il ſacrifie tous les Français, ſans exception, à ſon idole, comme on ſacrifiait autrefois des cochons à *Cérès*. Il ne daigne pas même nommer *Corneille* et *Racine ;* ces deux grands-hommes ſont ſeulement enveloppés dans la proſcription générale, ſans que leurs noms ſoient prononcés. Il y a déjà deux tomes imprimés de ce *Shakeſpeare*, qu'on prendrait pour des pièces de la foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le ſecret de faire engager le roi, la reine et toute la famille royale à ſouſcrire à ſon ouvrage.

1776. Avez-vous lu ſon abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes ? avez-vous une haine aſſez vigoureuſe contre cet impudent imbécille ? ſouffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France ? Vous et M. de *Thibouville*, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France aſſez de camouflets, aſſez de bonnets d'âne, aſſez de piloris pour un pareil ſaquin. Le ſang pétille dans mes vieilles veines, en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impaſſible. Ce qu'il y a d'affreux, c'eſt que le monſtre a un parti en France; et pour comble de calamité et d'horreur, c'eſt moi qui autrefois parlai le premier de ce *Shakeſpeare;* c'eſt moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans ſon énorme ſumier. Je ne m'attendais pas que je ſervirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de *Racine* et de *Corneille*, pour en orner le front d'un hiſtrion barbare.

Tâchez, je vous prie, d'être auſſi en colère que moi; ſans quoi je me ſens capable de faire un mauvais coup.

Je reviens à *le Kain*. On dit qu'il jouera ſix pièces pour les Génevois ou pour moi. J'aimerais mieux qu'il eût joué Olimpie à Paris; mais il n'aime point à figurer dans un rôle, lorſqu'il n'écraſe pas tous les autres.

Je ne ſais ſi M. de *Richelieu* fait paraître le précis de ſon procès, qui ſera ſon dernier mot. Il m'avait promis de me l'envoyer. Je ne lui ai point aſſez dit combien il eſt important pour lui de ne point ennuyer ſon monde. Il avait choiſi un avocat qu'il croyait fort grave, et qui n'était que peſant. Il y a beaucoup

de ces meſſieurs qui ſont de grands factums, mais il n'y en a point qui ſache écrire. 1776.

Quant à mon ami, M. le cocher *Gilbert*, je ſouhaite qu'il aille au carcan *à bride abattue*.

Si vous voulez, mon cher ange, me guérir de ma mauvaiſe humeur, daignez m'écrire un petit mot.

LETTRE CXLIX.

A M. DE MEUNIER.

24 de juillet.

PARDONNEZ, Monſieur, ſi quatre-vingt-deux ans, et preſque autant de maladies, ne m'ont pas permis de vous remercier plutôt du très-agréable préſent que M. *Panckoucke* m'a fait de votre part (*). Je ſuis bien étonné qu'étant ſi jeune, vous ayez eu le temps et la patience de parcourir le monde entier, et de mettre en ordre toutes ſes fantaiſies et tous ſes ridicules. Rien n'eſt plus amuſant que ce tableau mouvant; il a dû vous en coûter beaucoup de peine, pour nous donner tant de plaiſir.

Cet immenſe tableau du monde moral vaut bien les prodigieux recueils du monde phyſique; il eſt bien plus intéreſſant : car on ne vit point avec les animaux grands ou petits dont les *Plines* anciens et modernes ont tant parlé, mais on eſt continuellement expoſé à vivre et à traiter avec les hommes de tous les pays. Perſonne ne ſent plus cette vérité que moi

(*) *L'Eſprit des uſages des différens peuples.*

1776. qui me trouve placé depuis vingt-cinq ans dans un coin de terre, entre quatre dominations différentes, ſur le grand chemin de tous les voyageurs de l'Europe.

Agréez, Monſieur, mes remercîmens, &c.

LETTRE CL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de juillet.

Mon cher ange, l'abomination de la déſolation eſt dans le temple du Seigneur. *Le Kain*, auſſi en colère que vous l'êtes dans votre lettre du 24, me dit que preſque toute la jeuneſſe de Paris eſt pour *le Tourneur;* que les échafauds et les b.... ls anglais l'emportent ſur le théâtre de *Racine* et ſur les belles ſcènes de *Corneille;* qu'il n'y a plus rien de grand et de décent à Paris que les *Gilles* de Londres; et qu'enfin on va donner une tragédie en proſe, où il y a une aſſemblée de bouchers qui fera un merveilleux effet. J'ai vu finir le règne de la raiſon et du goût. Je vais mourir en laiſſant la France barbare; mais heureuſement vous vivez, et je me flatte que la reine ne laiſſera pas ſa nouvelle patrie, dont elle fait le charme, en proie à des ſauvages et à des monſtres. Je me flatte que M. le maréchal de *Duras* ne nous aura pas fait l'honneur d'être de l'académie, pour nous voir mangés par des hottentots. Je me ſuis quelquefois plaint des Velches, mais j'ai voulu venger les Français avant de mourir. J'ai envoyé à l'académie un petit écrit, dans lequel j'ai eſſayé

d'étouffer ma juſte douleur, pour ne laiſſer parler que ma raiſon. Ce mémoire eſt entre les mains de M. d'*Alembert;* mais il me ſemble que je ne dois le faire imprimer qu'en cas que l'académie y donne une approbation un peu authentique. Elle n'eſt pas malheureuſement dans cet uſage. Voilà pourtant le cas où elle devrait donner des arrêts contre la barbarie. Je vais tâcher de raſſembler les feuilles éparſes de ma minute, pour vous en faire tenir une copie au net. Je ſais que je vais me faire de cruels ennemis; mais peut-être un jour la nation me ſaura gré de m'être ſacrifié pour elle. 1776.

Secondez ma faibleſſe, mon cher ange, et mettez-moi à l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE CLI.

AU MEME.

A Ferney, 5 d'auguſte.

Mon cher ange, vous avez veillé ſur le printemps de ma vie, et vous veillez ſur la fin. Il faut que je vous découvre toute ma misère. On ne doit rien cacher à ſon ange gardien. Vous aurez cru, en jetant les yeux ſur ma lettre à madame la princeſſe d'*Hénin* et ſur mes petits verſiculets à la reine (*), que j'étais un vieux fou qui ne reſpirait que le plaiſir. Le fait eſt qu'au fond, ſi j'étais gai, j'étais encore plus triſte; car je volais un moment à mes douleurs, pour tâcher d'être plaiſant dans ce moment-là.

(*) Lettres en vers et en proſe, année 1776.

1776. Vous ſavez peut-être qu'un troubadour ambulant, nommé *Saint-Géran*, protégé par madame de *Saint-Julien*, s'étant aperçu que, dans ma drôle de ville à peine bâtie, il y avait un grand magaſin dont on pouvait faire une ſalle de comédie à laquelle il ferait venir tout Genève et toute la Suiſſe, a vîte établi ſon théâtre (à mes dépens), et a fait ſon marché avec *le Kain* pour venir enchanter les Treize cantons. Pendant qu'il négociait avec *le Kain*, et que madame *Denis* regardait cette opération comme la plus belle du royaume, je vous demandai ſi vous pouviez obtenir un congé pour *le Kain*; mais je me gardai bien de le demander en mon nom : cette témérité m'aurait paru trop forte. Tout a réuſſi beaucoup plus que je n'aurais oſé l'eſpérer. *Le Kain* eſt venu et a rendu Ferney célèbre. Il a joué ſupérieurement, tantôt à Ferney, tantôt à deux lieues de là, ſur un autre théâtre appartenant encore au troubadour *Saint-Géran*. Les Treize cantons ont accouru et ont été ravis. Pour moi miſérable, à peine ai-je été témoin une fois de ces fêtes. J'étais et je ſuis non-ſeulement dans une criſe d'affaires et de chagrins, mais dans l'accablement des maladies qui aſſiégent ma fin. J'ai manqué *le Kain* deux fois; par conſéquent je ſuis mort, pendant qu'on me croit un folâtre qui a diſputé *le Kain* à la reine. Vous vous imaginerez peut-être que je ne ſuis pas mort, parce que je vous écris de ma faible main; mais je ſuis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. *Turgot*. Je vois mon pauvre pays déſolé, mes *Te Deum* tournés en *De profundis*, mes nouveaux habitans diſperſés, cent maiſons que j'ai bâties, et qui vont être déſertes;

tout cela tourne la cervelle et tue ſon homme, ſurtout quand l'homme a quatre-vingt-deux ans. Ce n'eſt pourtant pas d'être mort que je me plains, c'eſt de ce qu'Olimpie ne reſſuſcite pas. J'aimais cette *Olimpie;* mais à préſent qui puis-je aimer? aucune de ces guenons-là. 1776.

Je vous légue Olimpie, mon cher ange, et à M. de *Thibouville.* Je me mets *ſub umbra alarum tuarum.*

Le vieux malade V.

LETTRE CLII.

A M. DIDEROT.

A Ferney, 14 d'auguſte.

N'AYANT pas été aſſez heureux, Monſieur, pour vous voir et pour vous entendre, à votre retour de Pétersbourg, rien ne pouvait mieux m'en conſoler que l'apparition de votre ami M. de *Limon.* Il eſt vrai que ma déteſtable vieilleſſe, accablée de maladies continuelles, ne m'a pas permis de jouir de ſa ſociété autant qu'il m'en a inſpiré la paſſion. Je n'ai fait qu'entrevoir ſon extrême mérite, et j'ai ſouhaité qu'il ſe trouvât beaucoup de *Platons* ſemblables auprès des *Denis.* La ſaine philoſophie gagne du terrain, depuis Archangel juſqu'à Cadix; mais nos ennemis ont toujours pour eux la roſée du ciel, la graiſſe de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'eſt borné à faire dire, dans toute l'Europe, aux honnêtes

1776. gens, que nous avons raiſon, et peut-être à rendre les mœurs un peu plus douces et plus honnêtes. Cependant le ſang du chevalier de *la Barre* fume encore. Le roi de Pruſſe a donné, il eſt vrai, une place d'ingénieur et de capitaine au malheureux ami du chevalier de *la Barre*, compris dans l'exécrable arrêt rendu par des cannibales; mais l'arrêt ſubſiſte, et les juges ſont en vie. Ce qu'il y a d'affreux, c'eſt que les philoſophes ne ſont point unis, et que les perſécuteurs le ſeront toujours. Il y avait deux ſages à la cour, on a trouvé le ſecret de nous les ôter; ils n'étaient pas dans leur élément. Le nôtre eſt la retraite; il y a vingt-cinq ans que je ſuis dans cet abri. J'apprends que vous ne vous communiquez dans Paris qu'à des eſprits dignes de vous connaître: c'eſt le ſeul moyen d'échapper à la rage des fanatiques et des fripons. Vivez long-temps, Monſieur, et puiſſiez-vous porter des coups mortels au monſtre dont je n'ai mordu que les oreilles! Si jamais vous retournez en Ruſſie, daignez donc paſſer par mon tombeau. *V.*

LETTRE CLIII. 1776.

A M. DE LA HARPE.

15 d'auguſte.

COURAGE, courage, mon cher ami, mon cher confrère; vous allez de victoire en victoire: *Pone inimicos tuos ſcabellum pedum tuorum.* Le *Journal littéraire*, dont *Panckoucke* a le privilége, vous donnera gloire et profit; car je ſuis bien aiſe de vous dire que perſonne n'écrit mieux que vous en proſe.

M. d'*Alembert* et vos autres amis ſont, ce me ſemble, une œuvre bien patriotique et bien méritoire, d'oſer défendre, en pleine académie, *Sophocle*, *Corneille*, *Euripide* et *Racine* contre *Gilles Shakeſpeare* et *Pierrot le Tourneur*. Il faudra ſe laver les mains, après cette bataille; car vous aurez combattu contre des gadouards.

Je ne m'attendais pas que la France tomberait un jour dans l'abyme d'ordures où on l'a plongée: voilà l'abomination de la déſolation dans le lieu ſaint.

Je n'ai pas eu le temps, mon très-cher confrère, de donner à mon diſcours patriotique (*) la rondeur et la force dont il a beſoin. Vous avez peut-être entendu dire que je ſuis maçon, et tout le contraire de *Sédaine*: il a quitté la truelle pour la lyre, et moi la lyre pour la truelle. C'eſt en bâtiſſant à la fois plus de maiſons que n'en a le ſoleil, c'eſt au milieu de deux cents ouvriers, c'eſt avec une ſanté déplorable, que j'ai broché ma petite diatribe.

(*) Lettre à l'académie françaiſe ſur *Shakeſpeare*, Mélanges littéraires, tome III.

1776. Ma principale intention et le vrai but de mon travail ſont que le public ſoit bien inſtruit de tout l'excès de la turpitude infame qu'on oſe oppoſer à la majeſté de notre théâtre. Il eſt clair qu'on ne peut faire connaître cette infamie qu'en traduiſant littéralement les gros mots du délicat *Shakeſpeare*. Il eſt vrai qu'il ne faut pas prononcer à haute voix, dans le louvre, ce qu'on prononce tous les jours ſi hardiment à Londres. M. d'*Alembert* ne s'abaiſſera pas juſqu'à faire ſonner devant des dames, *la bête à deux dos*, *fils de putain*, *piſſer*, *dépuceler*, &c; mais monſieur d'*Alembert* peut s'arrêter à ces mots ſacramentaux; il peut, en ſupprimant le mot propre, avertir le public qu'il n'oſe pas traduire ce décent *Shakeſpeare* dans toute ſon énergie. Je penſe que cette réticence et cette modeſtie plairont à l'aſſemblée qui entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira.

C'eſt à peu-près ce que j'ai mandé à M. d'*Alembert;* et je vous prie d'obtenir de lui la grâce que je lui demande; après quoi, je pourrai, à tête repoſée, faire un examen plus étendu du théâtre français et de la foire de Londres. Je ſais bien que *Corneille* a de grands défauts; je ne l'ai que trop dit: mais ce ſont les défauts d'un grand-homme, et *Rimer* a eu bien raiſon de dire que *Shakeſpeare* n'était qu'un vilain ſinge.

Adieu, mon cher ami; je finis, car je ſuis trop en colère.

LETTRE CLIV. 1776.

A M. * * *.

Sur des queſtions métaphyſiques.

Le ſolitaire à qui vous avez écrit, Monſieur, reçoit ſouvent des lettres de littérateurs ou d'amateurs qu'il n'a pas l'honneur de connaître. Rarement ces lettres valent la peine qu'on y réponde. La vôtre n'eſt pas aſſurément de ce genre; votre écrit reſpire la plus ſaine métaphyſique; et ſi vous n'avez rien puiſé dans les livres, cela prouve que vous êtes capable d'en faire un très-bon, ce qui eſt extrêmement rare, ſurtout dans cette matière.

La liberté, telle que pluſieurs ſcolaſtiques l'entendent, eſt en effet une chimère abſurde. Pour peu qu'on écoute la raiſon, et qu'on ne veuille point ſe payer de mots, il eſt clair que tout ce qui exiſte et tout ce qui ſe fait eſt néceſſaire; car s'il n'était pas néceſſaire, il ſerait inutile. La reſpectable ſecte des ſtoïciens penſait ainſi; et ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cette vérité ſe trouve en cent endroits dans *Homère* qui ſoumet *Jupiter* au *Deſtin*.

Il exiſte quelque choſe, donc il eſt un Etre éternel; cela eſt démontré, ſans quoi il y aurait un effet ſans cauſe; auſſi tous les anciens, ſans en excepter un ſeul, ont cru la matière éternelle.

Il n'en eſt pas de même de l'immenſité ni de la toute-puiſſance. Je ne vois pas pourquoi il eſt néceſſaire que tout l'eſpace ſoit rempli; et je n'entends

1776. nullement ce raiſonnement de *Clarke*, *ce qui exiſte néceſſairement en un lieu, doit exiſter néceſſairement en tout lieu.* On lui a fait ſur cela, ce me ſemble, de très-bonnes objections auxquelles il n'a fait que de très-faibles réponſes. Pourquoi ſerait-il impoſſible qu'il y eût ſeulement une certaine quantité d'êtres? Je conçois bien mieux la nature bornée que je ne conçois la nature infinie.

Je ne puis ſur cet article avoir que des probabilités, et je ne puis que me rendre aux probabilités les plus fortes. Tout ſe correſpondant dans ce que je connais de la nature, j'y aperçois un deſſein; ce deſſein me fait connaître un moteur; ce moteur eſt ſans doute très-puiſſant, mais la ſimple philoſophie ne m'apprend point que ce grand artiſan ſoit infiniment puiſſant. Une maiſon de quarante pieds de haut me prouve un architecte; mais ma ſeule raiſon ne peut m'enſeigner que cet architecte ait pu bâtir une maiſon de dix mille lieues de hauteur. Il était peut-être dans ſa nature de n'en bâtir une que de quarante pieds. Ma ſeule raiſon ne me dit point encore qu'il n'y ait que cet architecte dans l'eſpace; et ſi un homme me ſoutenait qu'il y a un grand nombre d'architectes ſemblables, je ne vois pas comment je pourrais le convaincre du contraire.

La métaphyſique eſt le champ des doutes, et le roman de l'ame. Nous ſavons bien que plus d'un docteur nous a dit des ſottiſes; mais nous n'avons guère de vérités à ſubſtituer à leurs innombrables erreurs. Nous nageons dans l'incertitude; nous avons très-peu d'idées claires; et cela doit être, puiſque nous ne ſommes que des animaux hauts

d'environ

d'environ cinq pieds et demi, avec un cerveau d'environ quatre pouces cubes. Mon cerveau, Monſieur, eſt le très-humble ſerviteur du vôtre. 1776.

LETTRE CLV.

A M. DEBURE, *père, libraire à Paris.*

A Ferney, 19 d'auguſte.

A mon âge, Monſieur, on n'eſt pas bon juge. Le reſſort de l'ame eſt un peu faible à quatre-vingt-deux ans. Je crois pourtant avoir ſenti le mérite de votre ouvrage. Celui que vous combattez (*), m'a paru plein de déclamations rebattues, et de lieux communs d'athéiſme : mais à préſent tout eſt lieu commun. La plupart des auteurs modernes ne ſont que les fripiers des ſiècles paſſés. Tout l'athéiſme eſt dans *Lucrèce;* et tout ce qu'on peut dire ſur la divinité eſt dans *Cicéron*, qui n'était que le diſciple de *Platon.*

Quant à la lettre du feu lord *Bolingbroke* (**), qui dit qu'il n'y avait que lui, *Pouilly* et *Pope* qui fuſſent dignes de régner, je ne crois pas qu'il ait jamais dit une telle folie; et s'il l'a dite, il ne faut pas l'imprimer.

J'aime mieux ce que diſait à ſes compagnes la plus fameuſe catin de Londres: *Mes ſœurs, Bolingbroke eſt déclaré aujourd'hui ſecrétaire d'Etat; ſept mille guinées de rente, mes ſœurs; et tout pour nous!*

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*) *Le Syſtème de la nature.*

(**) Dans la *Théorie des ſentimens agréables, par de Pouilly.*

1776.

LETTRE CLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'auguſte.

QUE vous dirai-je, mon cher ange, ſur votre lettre indulgente et aimable du 19 d'auguſte ? je vous dirai que, ſi j'étais un peu ingambe, ſi je n'avais pas tout-à-fait quatre-vingt-deux ans, je ferais le voyage de Paris pour la reine et pour vous. Je vous avoue que j'ai une furieuſe paſſion de l'avoir pour ma protectrice. J'avais preſque eſpéré qu'Olimpie paraîtrait devant elle. Je regardais cette protection déclarée, dont je me flattais, comme une égide néceſſaire qui me défendrait contre des ennemis acharnés, et à l'ombre de laquelle j'achèverais paiſiblement ma carrière. Ce petit agrément de faire reparaître Olimpie m'a été refuſé. Il faut avouer que *le Kain* n'aime pas les rôles dans leſquels il n'écraſe pas tous les autres. Il nous a donné d'un chevalier *Bayard* à Ferney, dans lequel il n'a eu d'autre ſuccès que celui de paraître ſur ſon lit un demi-quart d'heure. Je ne lui ai point vu jouer ce déteſtable ouvrage. Je ne puis ſupporter les mauvais vers et les tragédies de collége, qui n'ont que la rareté, la curioſité pour tout mérite. *Le Kain*, pour m'achever, jouera *Scévole* à Fontainebleau. Je ſuis perſuadé qu'une jeune reine qui a du goût, ne ſera pas trop contente de ce *Scévole*, qui n'eſt qu'une vieille déclamation digne du temps de *Hardy*.

Le Kain ne m'a point rendu compte, comme vous le croyez, des raiſons qui ſont donner la préférence à cette antiquaille; il ne m'a rendu compte de rien; auſſi ne lui ai-je demandé aucun compte. Il avait fait ſon marché avec deux entrepreneurs, pour venir gagner de l'argent auprès de Genève et à Beſançon. Il joue actuellement à Beſançon; je l'ai reçu de mon mieux quand il a été chez moi; je n'en fais pas davantage. 1776.

Je ne ſais pas comment mon petit procès avec le ſieur *le Tourneur* aura été jugé le jour de la Saint-Louis. Je n'ai pas eu le temps d'envoyer mon factum tel que je l'ai fait en dernier lieu. Je vais en faire tirer quelques exemplaires pour vous le ſoumettre. On dit, à la honte de notre nation, qu'il y a un grand parti compoſé de feſeurs de drames et de tragédies en proſe, ſecondé par des velches qui croient être du parlement d'Angleterre. Tous ces meſſieurs, dit-on, abjurent *Racine*, et m'immolent à leur divinité étrangère. Il n'y a point d'exemple d'un pareil renverſement d'eſprit, et d'une pareille turpitude. Les *Gilles* et les *Pierrots* de la foire Saint-Germain, il y a cinquante ans, étaient des *Cinna* et des *Polyeucte* en comparaiſon des perſonnages de cet ivrogne de *Shakeſpeare* que M. *le Tourneur* appelle le *Dieu du théâtre*. Je ſuis ſi en colère de tout cela, que je ne vous parle point de la décadence affreuſe où va retomber mon petit pays. Nous payons bien cher le moment de triomphe que nous avons eu ſous M. *Turgot*. Me voilà complétement honni en vers et en proſe. Il me faut abandonner toutes les parties que je jouais. Il faut ſavoir ſouffrir; c'eſt un métier

1776. que je fais depuis long-temps. J'ai aujourd'hui ma maîtriſe.

Je voudrais bien ſavoir comment M. de *Thibouville* prend la barbarie dans laquelle nous tombons. Il me paraît qu'il n'eſt pas aſſez fâché. Pour vous, mon cher ange, j'ai été fort édifié de votre noble colère contre M. *le Tourneur*.

Je crois que vous aurez bientôt madame *Denis* qui entreprend un voyage bien pénible pour aller conſulter M. *Tronchin;* et ce qu'il y a de pis, c'eſt qu'elle va le conſulter pour une maladie qu'elle n'a pas. Dieu veuille que ce voyage ne lui en donne pas une véritable! Le gros abbé *Mignot* la conduira. Un gentilhomme notre voiſin, qui eſt du voyage, la ramènera. Pourquoi ne vais-je point avec elle? c'eſt que j'ai quatre-vingt-deux ans. quatre-vingts maiſons à finir, et quatre-vingts ſottiſes à faire; c'eſt qu'au fond je ſuis bien plus malade qu'elle, et même trop malade pour parler à des médecins.

Mon cher ange, tout enſeveli que je ſuis ſur la frontière de Suiſſe, cependant je ſens encore que je vis pour vous. *V.*

LETTRE CLVII. 1776.

A M. DE VAINES.

7 de ſeptembre.

Je ne ſuis, Monſieur, qu'un vieux houſard, mais j'ai combattu tout ſeul contre une armée entière de pandoures. Je me flatte qu'à la fin il ſe trouvera de braves français qui ſe joindront à moi, s'il y a des velches qui m'abandonnent. M. de *la Harpe* répondra mieux que moi à M. *le Tourneur* en donnant ſon Menzicof et ſes Barmécides.

Je ſuis très-content de ſon journal; il écrit auſſi bien en proſe qu'en vers, et aſſurément les gens de bon goût ne regretteront pas ſon prédéceſſeur.

Je ſuis perſuadé que vous avez été indigné contre l'inſolente mauvaiſe foi d'un ſecrétaire de notre librairie, qui a la baſſeſſe d'immoler la France à l'Angleterre, pour obtenir quelques ſouſcriptions des anglais qui viennent à Paris. Il eſt impoſſible qu'un homme, qui n'eſt pas abſolument fou, ait pu de ſang froid préférer un *Gilles* tel que *Shakeſpeare* à *Corneille* et à *Racine*. Cette infamie ne peut avoir été commiſe que par une ſordide avarice qui courait après des guinées.

Je ſais que *Garrick* a pu faire illuſion par ſon jeu qui eſt, dit-on, très-pittoreſque; il aura pu repréſenter très-naturellement les paſſions que *Shakeſpeare* a défigurées en les outrant d'une manière ridicule; et quelques anglais ſe ſeront imaginés que *Shakeſpeare*

1776. vaut mieux que *Corneille*, parce que *Garrick* eſt ſupérieur à *Molé*.

Voilà peut-être l'origine de la bizarre erreur des Anglais. Je les abandonne à leur ſens réprouvé, et je ne me rétracterai pas pour leur plaire.

Je me rétracterai encore moins, Monſieur, ſur un grand-homme qui ſans doute eſt toujours aimé de vous, et à qui je vous ſupplie, quand vous le verrez, de préſenter ma reſpectueuſe et inaltérable admiration. *V.*

LETTRE CLVIII.

A M. LE BARON DE TOTT, *à Paris.*

A Ferney, 22 de ſeptembre.

La maladie de ma nièce et la mienne, Monſieur, jointes à mes quatre-vingt-trois ans, ont retardé la réponſe que je devais à vos bontés. Je ne me flattais pas que, du Boſphore au pont des Tuileries, vous daignaſſiez vous ſouvenir de moi. Je fus votre voiſin, il y a quelques années; ce n'était pas chez des turcs que vous étiez alors. Vous avez, depuis ce temps, fait la guerre à mon autocratrice pour des ſultans qui ne la valaient pas, et vous avez donné des leçons à des diſciples qui ne paſſent pas pour être capables d'en profiter.

Vous avez à Ferney un autre diſciple plus docile et plus digne de vos inſtructions : c'eſt mon neveu l'abbé *Mignot*, qui vous remercie de toutes les obligations qu'il vous a. Je vous ai celle d'un beau plan

de la cacade ruſſe du Pruth. J'ai vu pluſieurs officiers de mon autocratrice qui ont combattu contre vos Muſulmans plus heureuſement que ceux de *Pierre I;* mais je n'en ai point vu qui puſſent m'inſtruire comme vous. 1776.

Je ſuis très-fâché que Ferney ne ſe ſoit pas trouvé ſur la route de Conſtantinople à Verſailles ; c'eût été une grande conſolation pour moi de vous entendre. C'eſt un bonheur que je ne puis eſpérer actuellement à mon âge.

Vous ſerez, Monſieur, au nombre fort petit des hommes que je regretterai en mourant de n'avoir pu voir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CLIX.

A M. DE BACQUENCOURT.

4 d'octobre.

MONSIEUR,

Si j'avais ſoupçonné que les colons de Ferney demandaſſent une injuſtice en implorant les grâces du roi, je n'aurais jamais ſollicité votre protection pour eux. Je ſais trop qu'il ne vous faut demander que des choſes juſtes ; je vous ſupplie de pardonner à la compaſſion qu'ils m'inſpirent, ſi je vous ai préſenté leur requête. Ce ſont pour la plupart des génevois, des ſuiſſes, des ſavoyards qui travaillaient autrefois

1776. à Genève ; ils y étaient sur le pied d'habitans. Ils se declarèrent pour les lois que proposait monsieur l'ambassadeur de France, et que les bourgeois rejetèrent, en 1768. Les bourgeois prirent les armes contre eux, et en tuèrent quelques-uns. Plusieurs familles furent obligées de sortir de la ville. Réfugiées à Ferney, je leur procurai quelques secours. Elles s'y établirent ; le roi daigna les protéger et leur permettre de travailler avec les mêmes encouragemens qu'elles avaient à Genève avant les troubles. Peu à peu la colonie groffit, et elle compoſait, il y a trois mois, une petite ville d'environ douze cents ames.

Vous ſavez, Monſieur, que ſur une frontière des artiſtes étrangers ne ſont pas aiſés à retenir, et qu'ils vont en foule porter ailleurs leur induſtrie, dès qu'ils craignent de n'être pas favoriſés. J'ai perdu, les deux dernières ſemaines, près de deux cents ouvriers, et je crains de les perdre tous. C'eſt dans ces triſtes circonſtances que j'ai eu recours à vos bontés ; je ne demandais pour eux que la confirmation de la grâce dont ils ont joui pendant pluſieurs années. Ils offraient même de payer à l'Etat, pour leurs ouvrages, un impôt qu'ils n'ont jamais payé. Ils offraient de payer vingt ſous par montre, en travaillant au même titre que Genève. Les Génevois payent au roi un écu ; et ſi la colonie de Ferney était encouragée, il eſt clair que les vingt ſous de Ferney produiraient à la longue une ſomme plus forte que les écus de Genève, puiſque les Génevois ne payent que pour une petite partie de leurs montres vendues en France, et que les colons de Ferney payeraient pour toutes les montres qu'ils fourniſſent aux pays étrangers.

Je me flattais donc, Monſieur, de demander non-
ſeulement une choſe juſte, mais utile. Si vous la jugez 1776.
telle, en la conſidérant ſous ce point de vue, j'oſe encore vous ſupplier de la favoriſer.

Je ne vous parle point des dépenſes immenſes que j'ai faites pour établir cette colonie, ſans y avoir d'autre intérêt que celui de plaire à des ames faites comme la vôtre. Pour peu que vous vouluſſiez favoriſer d'un mot cet établiſſement naiſſant, auprès de monſieur le contrôleur général, vous le ſauveriez de la ruine dont il eſt menacé. Vous feriez à la fois le bien d'un petit pays ſoumis à votre adminiſtration, et le bien de tout l'Etat; et par ce double bienfait vous ſatisferiez la plus chère de vos inclinations.

Je vous ſupplie de me faire ſavoir ſi vous me permettez de vous adreſſer une autre requête conçue ſur les idées que je viens de vous préſenter.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

LETTRE CLX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

15 d'octobre.

Vous me grondez toujours, Monſeigneur, de ce que je ne vous envoie pas toutes mes ſottiſes. Je vous déclare du fond de mon cœur que je ne les ai jamais voulu haſarder devant votre tribunal, non-ſeulement parce que je les crois très-indignes de vous être préſentées, mais parce que vous les avez toujours traitées comme elles le méritent, et qu'elles

1776. n'ont jamais obtenu de vous que des plaiſanteries dont vous avez accablé votre très-humble ſerviteur. Vous ſavez bien que vous aimez à humilier votre prochain le plus que vous pouvez. Vous avez paſſé votre vie à rire ſouvent aux dépens d'autrui; on ne réforme point ſon caractère. Vous m'avez intimidé en vous feſant adorer.

Il n'en a pas été de même de ma lettre à l'académie; c'eſt en vérité une choſe très-ſérieuſe. Vous êtes notre doyen, vous êtes le neveu du cardinal de *Richelieu*, et certainement il n'aurait pas ſouffert qu'on eût dédié à *Louis XIII* un gros ouvrage dans lequel on aurait immolé la France à l'Angleterre. Il y a plus de quatre-vingts ans que je vois des inſolences ridicules; mais je n'en avais vu aucune de cette force.

C'eſt à vous principalement que j'ai dû demander juſtice. Vous devez prodiguer vos bons mots ſur *Gilles-Shakeſpeare*, le dieu de l'Angleterre, et vous moquer de ſon jubilé beaucoup plus que de moi.

A l'égard du Commentaire hiſtorique ſur mes miſérables Oeuvres, il a été fait par un homme ſage, d'après toutes les pièces juſtificatives qui ſont encore entre ſes mains. Cela ne reſſemble pas aux lettres du pape *Ganganelli*, compoſées par un marquis italien, natif d'un village auprès de Tours. Ce petit ouvrage doit trouver grâce devant vos yeux. Vous avez dû y voir une lettre de M. d'*Argenſon* la bête, ou plutôt de monſieur d'*Argenſon* le philoſophe, dans laquelle la bataille de Fontenoi eſt très-fidellement décrite, et où l'on vous rend la juſtice que vous méritez, en avouant que c'eſt à vous qu'on doit le gain de

cette bataille de Fontenoi, que le maréchal de *Saxe* croyait perdue. Laiſſez faire, laiſſez dire, ces vérités parviendront un jour à la poſtérité, malgré toutes vos railleries, malgré toutes vos légéretés, et malgré madame de *Saint-Vincent*. Et quand même vous perdriez votre procès, ce qui me paraît impoſſible; quand même vous perdriez tout votre crédit à la cour, ce qui me paraît très-poſſible, on n'ôtera rien à votre gloire. 1776.

Je crois que madame de *Saint-Julien* eſt encore à Plombières, et qu'elle va inceſſamment à Paris ſe partager entre vous et M. le duc de *Choiſeul*.

M. de *la Vie*, qui m'eſt venu voir, m'a parlé de ce livre intitulé *Des erreurs et de la vérité*, que vous avez lu tout entier. Je ne le connais point; mais s'il eſt bon, il doit contenir cinquante volumes in-folio pour la première partie, et une demi-page pour la ſeconde.

J'ai réellement bâti une ville, et même une aſſez jolie ville, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour à Ferney. Il y a bien là de quoi ſe moquer de moi plus que jamais; car ſurement je demanderai l'aumône à une porte de la ville, ſi jamais il y a une porte. M. de *Trudaine* avait eu la bonté de faire paver la moitié de cette cité naiſſante. Je doute que votre intendant de Bordeaux donne de l'argent pour paver le reſte. Je n'implore point votre protection dans mes misères, je les expoſe en ſoupirant. Conſervez-moi gaiement vos bontés au bord de mon tombeau. *V.*

1776.

LETTRE CLXI.

A M. DE VAINES.

18 d'octobre.

Je vous admire, Monſieur, de continuer à aimer, à cultiver les lettres, au milieu des prodigieux détails d'affaires dont vous devez être chargé; je vous admire encore plus d'avoir ſu conſerver votre chambre, quand le bâtiment s'eſt écroulé; c'eſt que vous avez ſu plaire, et c'eſt aſſurément le premier de tous les talens. Vous n'avez pas eu beſoin des *Moyens* du ſieur *Moncrif*.

Je vous remercie du *Camoëns*, je ne l'avais jamais lu tout entier, et je crois encore que peu de gens le liront tout entier.

J'ai été bien inſpiré de DIEU, en n'envoyant point à M. de *Clugny* des requêtes de ma colonie, dont j'étais chargé; il reſſemblait alors à M. *Turgot* par ſa goutte, et même il l'emportait beaucoup ſur lui; mes requêtes auraient fort mal pris leur temps: je laiſſerai tomber probablement cette colonie qui m'a coûté tant de peines et de dépenſes; je ne dirai point, *urbem præclaram ſtatui, mea mœnia vidi*. Ma conſolation ſerait de vous voir dans votre maiſon; mais il n'y a plus moyen de tranſplanter un vieux arbre ſéché, qui n'a plus ni feuilles ni racines.

Permettez que je vous envoye une lettre pour un homme qui eſt auſſi intrépide dans la philoſophie

qu'il eſt doux dans la ſociété ; cet homme-là paraît tout fait pour vous. Que ne puis-je me trouver entre vous deux ! je crois y être en vous écrivant. *V.* 1776.

LETTRE CLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'octobre.

Mon cher ange, je ſoupçonne que vous êtes actuellement à Fontainebleau avec le véritable marquis *Caraccioli* fort différent du prétendu marquis *Caraccioli*, natif d'auprès de Tours, auteur d'une prétendue *Vie de madame de Pompadour*, et imprimeur des prétendues lettres de ce pauvre pape *Ganganelli*.

Je ſuppoſe qu'en qualité d'ambaſſadeur de famille vous avez été de la fête de Brunoy, et encore plus en qualité d'homme de goût. Il faut que je vous demande des nouvelles de cette fête, car je ne veux pas en demander à *Monſieur*. Dites-moi, je vous prie, ſi on y a fait paraître le buſte de la reine.

Cette idée de fêter le buſte de la reine, tandis qu'on avait ſa perſonne, n'était venue à meſſieurs de Brunoy que quatre jours avant ce beau ſoupé ; le ſoupé fut le 7 du mois, et celui qui envoya l'inſcription ne fut informé de tout cela que le 10 ; ainſi il ne put avoir l'honneur de cajoler le beau buſte d'*Antoinette*. On récita quelques autres mauvais vers de lui, qui étaient venus auparavant à bon port. (*)

(*) L'Hôte et l'Hoteſſe, volume de Poëmes.

1776. On lui mande que ces petits verſiculets, tout plats qu'ils ſont, n'ont pas été mal reçus de la belle et brillante *Antoinette* et de ſa cour. Il en eſt fort aiſe, quoiqu'il ne ſoit pas courtiſan. Il s'imagine qu'on pourrait aiſément obtenir la protection de cette divine *Antoinette* en faveur d'Olimpie la brûlée. Il s'imagine encore que, dans certaines occaſions, certain vieux amateur de certaines vérités pourrait ſe mettre ſous la ſauve-garde de certaine famille, contre les méchancetés de certains pédans en robe noire, qui ont toujours une dent contre un certain ſolitaire.

Si donc vous êtes à Fontainebleau, mon cher ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très-ſage, et de le confier à votre bon cœur. Un mot placé à propos peut faire beaucoup de bien, et vous ne haïſſez pas d'en faire.

Je ne m'en tiens pas à des inſcriptions pour des buſtes, ni à de petits quatrains ſur le bonheur, qui ont été récités à la fête de Brunoy. Je vous fais de grands diables de vers alexandrins dont vous entendrez parler dans quatre ou cinq mois, ſi DIEU me donne vie. Je ne ſuis pas bien sûr de cette vie; c'eſt ce qui fait que je vais me dépêcher; mais en ſe dépêchant trop on ne fait rien qui vaille.

Je vous écris tout cela de mon lit, où je ſouffre comme un damné, ayant devant moi de beaux jardins, une belle campagne, un beau lac, à ma droite les montagnes de Jura, à ma gauche les glaces éternelles des grandes Alpes, et dans mon corps le diable.

Je me recommande à mon bon ange gardien qui ne m'abandonnera jamais. *V.*

Je vous prie ſurtout de me mander comment je dois écrire à M. *Pierre Zaguri*, qui m'écrit de Veniſe, et que je crois être un *ſavio grande*. Il ſe renomme beaucoup de vous; et il m'écrit des choſes qui me confondent et qui me font rougir, en quoi il n'eſt pas *grande ſavio;* mais il paraît fort aimable. J'attends, pour lui répondre, que vous ayez eu la bonté de m'inſtruire. 1776.

LETTRE CLXIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

30 d'octobre.

Je vous crois à préſent, Madame, à Paris en bonne ſanté. Vous allez reprendre votre train de bienfaitrice de Ferney, comme nous reprenons nos chaînes et notre misère. Les changemens arrivés dans le miniſtère ne nous ont pas été favorables. Tout s'eſt déclaré contre notre pauvre petit pays. Les fermiers généraux ne nous font point de grâce; on nous taxe impitoyablement pour les payer. On nous tire notre ſang ſelon l'uſage. Nos colons déſertent, nos belles maiſons ne ſeront plus habitées. J'y avais mis toute ma fortune; c'eſt une ruine entière; je me vois ſans reſſource et ſans eſpérance. On dit qu'il faudrait que je vinſſe à Paris pour montrer ma misère aux miniſtres, et faire entendre ma voix caſſée; mais je n'en ai pas la force, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies. Et d'ailleurs vous ſavez comme on ſe moque, à

1776. la cour et à la ville, des vieux provinciaux qui viennent demander juſtice ou miſéricorde.

L'intendant de qui l'autorité a augmenté dans les changemens de miniſtère, nous abandonne à notre malheur. On eſt obligé de ſoutenir des meſures évidemment mal priſes. L'ancien uſage eſt de tout écraſer, et c'eſt cet uſage que l'on ſuit J'avais eſpéré qu'on n'abandonnerait pas entièrement les fabriques d'horlogerie que j'avais établies dans votre petit royaume de Ferney. J'avais même obtenu de monſeigneur le prince de *Condé* qu'il daignerait appuyer de ſa protection une requête que nous ſommes prêts à préſenter. Cette requête devait être portée au conſeil du roi; mais il faudrait qu'elle fût motivée par un mémoire détaillé, et puiſſamment ſoutenue par M. de *Fourqueux* et par M. de *Trudaine :* nous aurions le malheur de la voir combattue par M. de *Boullogne*, qui préfèrera toujours le droit fiſcal du marc d'or à une manufacture établie au bout du royaume.

C'eſt un nouveau danger pour nous que l'élévation de M. *Necker*. Les intérêts de la colonie de Ferney paſſent pour être oppoſés aux intérêts de Genève que M. *Necker* eſt obligé de ſoutenir par ſa naiſſance et par ſa place de réſident.

Si vous aviez le temps, Madame, de nous favoriſer encore de vos bontés, au milieu de vos occupations, de vos plaiſirs, de vos procès, comment pourrais-je faire? à qui m'adreſſerais-je pour vous faire parvenir la requête et le mémoire dont je vous parle? J'aimerais bien mieux vous envoyer des papiers d'une autre eſpèce, dont vous avez déjà vu un premier acte. Vous en fûtes aſſez contente; vous ne le

ſerez

ſerez pas du reſte : je ne le ſuis pas non plus, et c'eſt ce qui fait que je ne vous l'envoie pas. J'ai bien peur que le ſujet ne ſoit pas auſſi favorable que nous l'avions penſé, et que la main d'œuvre ne ſoit plus défectueuſe encore que le fond de la choſe. En vérité, cela eſt tout auſſi difficile à faire qu'une ville à bâtir dans le pays de Gex. Je ne ſuis pas comme *Amphion* qui les conſtruiſait au ſon du violon. Mon violon et ma truelle ſont caſſés. Je ſuccombe d'ailleurs ſous mes maux, ſous mes ennemis, ſous les factieux amis de *Shakeſpeare*, ſous les dévots, ſous tous les barbares, et ſous les architectes des maiſons qu'il faut payer. 1776.

Vous êtes ma conſolation, Madame ; je me mets à vos pieds.

Le vieux malade V.

P. S. Je dois pourtant vous dire que j'ai toujours une violente paſſion pour la reine ; et comme les amans font quelquefois des vers pour leur maîtreſſe, j'en ai fait pour ſa Majeſté, qui ont été récités dans la fête de Brunoy. Il eſt vrai que je ne m'en ſouviens plus ; mais en voici d'autres dont on n'a pu faire uſage, parce qu'ils ſont venus trop tard. On avait imaginé de faire paraître le buſte de la reine, porté par des filles qui repréſentaient les Grâces, et entouré de petits garçons qui figuraient les Amours, et la compagnie tant répétée des Jeux et des Ris. J'avais propoſé qu'on mît au-deſſous du buſte :

Amours, Grâces, Plaiſirs, nos fêtes vous admettent ;
Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer ;

1776.

Un moment devant lui vous pouvez folâtrer,
Les Vertus vous le permettent.

Ce dernier vers me paraiſſait tout-à-fait dans le caractère de la reine. Que le bon Dieu la prenne ſous ſa ſainte et digne garde! et vous auſſi, Madame.

LETTRE CLXIV.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, le 1 de novembre.

QUATRE-VINGT-DEUX ans, Monſieur, environ quatre-vingt-deux maladies, quatre-vingt-deux et plus de maiſons bâties dans un cloaque, voiſin d'une ville où je crois que vous êtes né, plus de quatre-vingt-deux injures à moi dites par de bons chrétiens, dans des écrits auxquels on eſt tenté de répondre, et auxquels ils ne faut pas répondre, plus de quatre-vingt-deux petites affaires domeſtiques; tout cela, Monſieur, a retardé la réponſe que je vous dois depuis environ quinze jours:

Vaces oportet, Eutyche, à negotiis,
Ut liber animus ſentiat vim carminis.

J'ai lu avec bien de l'attention votre Coriolan: c'eſt un ouvrage bien penſé et bien écrit, d'un bout à l'autre. Il mérite l'eſtime de tous les honnêtes gens qui ſentent toutes les difficultés et le mérite de les avoir vaincues. Je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de

tirer une tragédie entière d'un ſujet qui n'a qu'une ſcène, et d'y mieux réuſſir. Les gens de l'art ſurtout démêlent cet extrême mérite, quand ils ſont juſtes. Bérénice, dans laquelle il n'y avait qu'un mot à dire, *invitus invitam*, était bien plus aiſée à traiter, parce que l'amour eſt une ſource inépuiſable, et parce que le ſpectacle eſt toujours rempli de quinze cents perſonnes qui aiment, ou qui ont aimé, et que parmi ces quinze cents ſpectateurs, il n'y a pas un ancien romain. 1776.

Vous avez, dans votre Coriolan, comme dans votre *Royaume en interdit*, bien des traits qui décèlent une philoſophie profonde et hardie. Je me flatte que je trouverai cette philoſophie dans votre *Eſſai ſur les progrès des arts*. Je me doute bien que vous n'avez pas un privilége en chancellerie; je vous en félicite, vous et vos lecteurs. Je n'aime pas plus les maîtriſes et les jurandes que M. *Turgot:* je ne crois pas qu'on doive faire viſer ſon eſprit par un cenſeur royal, et que les penſées aient beſoin de cire jaune.

Ne doutez pas, Monſieur, des ſentimens &c.

Le vieux malade de Ferney.

1776.

LETTRE CLXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, le 3 de novembre.

Mon cher ange, il eſt vrai que, dans ma quatre-vingt-troiſième année, j'avais la folie d'entreprendre un ouvrage au-deſſus de mes forces; mais c'était uniquement pour vous plaire. Il faut l'abandonner et attendre que je rajeuniſſe. Mon étrange deſtinée, qui m'a conduit de Paris aux frontières de la Suiſſe, et qui m'a forcé de changer un petit cloaque affreux en une jolie ville d'un quart de lieue de long, me perſécute aujourd'hui, et ne me rajeunit point; elle m'écraſe avec les pierres des maiſons que j'ai élevées. Mon extrême facilité m'a ruiné; l'ingratitude m'a ſuſcité des procès infiniment déſagréables; le changement de miniſtère en France a privé ma colonie de tous les avantages que j'avais obtenus pour elle. Tout le bien que j'avais fait à ma nouvelle patrie eſt devenu calamité. J'avais mis juſqu'à la dernière goutte de mon ſang à cet établiſſement très-utile, ſans y avoir d'autre intérêt que celui de bien faire. Mon ſang eſt perdu, et je n'ai plus qu'à mourir étique: voilà une de mes ſituations.

Une autre tout auſſi conſolante eſt une meute de janſéniſtes, qui aboie après moi depuis ſi long-temps, qui relaie les jéſuites *Nonotte* et *Patouillet*, qui me relance dans ma tanière, et qui réveille certains *meſſieurs*. Ces chiens me déchirent à mes derniers

momens, et je meurs dévoré par les dogues de *Janſénius*, après avoir été mordu par les renards de *Loyola*. 1776.

Vous m'avouerez, mon cher ange compatiſſant, qu'il eſt difficile d'achever un ouvrage de poëſie dans de pareilles circonſtances.

Je vous prie donc de m'excuſer auprès de M. de *Thibouville*, ainſi que de vous-même. Je vous demande pardon à tous deux d'être ſi vieux, ſi malheureux, ſi malade et ſi ſot; peut-être que tout cela changera. Je me mets à l'ombre de vos ailes, et je vous embraſſe bien tendrement de mes faibles bras. *V.*

LETTRE CLXVI.

A M. DE VAINES.

6 de novembre.

Je ſuis plus fâché que vous, Monſieur. Comment de malheureux écrivains mercenaires de nouvelles oſent-ils calomnier votre abdication généreuſe? Je voudrais que vous demeuraſſiez, quand ce ne ſerait que pour les faire taire. La retraite n'eſt bonne que pour des malades inutiles comme moi. Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vîte de la vie qu'on y mène; mais, vous qui avez de la ſanté, et qui êtes dans la force de l'âge, vous pourriez reſter, ce me ſemble, pour être utile à vous et aux autres. On dit que vous travaillez avec une facilité étonnante; que vous mettez le plus grand ordre et la netteté la plus lumineuſe

1776. dans tout ce que vous faites ; que vous n'avez jamais l'air occupé en vous occupant toujours ; que vous êtes auſſi aimable dans la ſociété qu'eſſentiel en affaires ; je conclus que c'eſt à vous de reſter dans Paris et dans votre place.

J'ai écrit à M. le marquis de *Condorcet*, avant de recevoir votre lettre dont je ſuis très-touché. Je lui ai demandé la permiſſion d'aimer toujours une belle dame qui eſt née dans mon voiſinage, qui a tant contribué à mettre mon ſquelette en marbre, et qui eſt très-bonne et très-eſtimable. (*)

Je ne ſais ſi un ancien romain, ſous le portrait duquel j'ai écrit, *oſtendent terris hunc tantum fata*, eſt à Paris ou à la Roche-Guyon. Quelque part où il ſoit, je vous ſupplie de lui faire paſſer dans l'occaſion tout ce que je penſe et penſerai de lui juſqu'au tombeau.

Conſervez-moi, Monſieur, par juſtice, l'amitié dont vous m'avez gratifié par généroſité.

Le vieux malade.

(*) Madame *Necker*.

LETTRE CLXVII. 1776.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

10 de novembre.

Il ne faut pas s'étonner, Monſieur, qu'un pauvre homme houſpillé par quatre-vingt-deux ans, par quatre-vingt-deux maladies, et par autant d'affaires déſagréables, ait tant tardé à vous répondre. Ma plume n'a pu ſuivre mon cœur. Je ne ſais à préſent où vous prendre; mais je préſume que vous pouvez être encore chez vous, puiſque vous n'avez point paſſé par votre hôtellerie de Ferney, qui eſt ſur le chemin de Paris. Vous n'auriez pas trouvé la ville de Ferney abſolument bâtie et pavée. Elle ne fait que décroître depuis l'aventure de M. *Turgot*. Les orages de la cour ſont un peu retombés ſur nous; il a un peu grêlé ſur notre perſil. Nous aurions été trop heureux, ſi nous avions été toujours ignorés. Notre déſaſtre ne m'a pas empêché de m'intéreſſer à la fête que *Monſieur* a donnée à monſieur ſon frère et à ſa belle-ſœur, et même d'y avoir un peu de part.

On dit que toutes les pièces nouvelles à Fontainebleau ont fait la culbute, excepté celle du jeune *Champfort*. Cela ne m'étonne point; ce jeune homme a du talent, de la ſenſibilité, de la grâce, et fait des vers très-heureux. Il mérite de l'être, et on dit qu'il ne l'eſt pas; mais qui l'eſt, au bout du compte? on dit que c'eſt M. *Necker;* il a l'air en effet d'avoir attrapé le gros lot à la loterie de ce monde.

1776 Je vous ſouhaite bien ſincèrement quelqu'un des lots qui viennent immédiatement après. Votre dignité ſuiſſe ne me paraît pas ſuffiſante pour vous. Voilà encore un gros lot pour M. de *Montbarey;* il eſt, dit-on, ſecrétaire d'Etat de la guerre ; je ne l'aſſure pas, car on me l'a dit. Si cela eſt, tout eſt double à Verſailles, et il y a même bien des cœurs qui le ſont. Le vôtre n'eſt pas de cette eſpèce; le mien eſt à vous pour ma vie, et ce n'eſt pas pour long-temps. *V.*

Madame *Denis* eſt bien ſenſible aux marques d'amitié que vous lui donnez.

LETTRE CLXVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 de novembre.

Mon cher ami, votre vieux malade vit encore, et il en eſt bien étonné. Il vous aimera tendrement juſqu'à ſon dernier jour.

Je fais mon compliment au curé de Jarnac ſur ſon goupillon (*). Cela eſt plus fort que l'aventure du révérend père *Girard*, et ne fera pas tant de bruit. Ce n'eſt pas aſſez d'être exceſſivement fou, libertin et fanatique pour ſe faire une grande réputation ; il faut encore venir à propos. Il faut être janſéniſte ou jéſuite. Ils ſont paſſés de mode. Les *Gilles* d'aujourd'hui ne peuvent plus attirer de monde à la foire.

(*) Ce curé enſeignait aſſez drôlement le catéchiſme aux petites filles de ſa paroiſſe.

Jouiſſez, mon reſpectable ami, d'une vie tranquille et honorée dans votre heureuſe retraite. Ferney, que vous avez vu un vilain hameau, eſt devenu une ville d'un quart de lieue de long. Je ne ſais comment cela s'eſt fait; je ſais ſeulement que cela m'a ruiné; mais il eſt plaiſant qu'un homme auſſi chétif que moi ſe ſoit donné le plaiſir de bâtir une ville. 1776.

Je vous embraſſe de mes faibles bras le plus tendrement du monde. *V.*

LETTRE CLXIX.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 de novembre.

Je n'ai fait qu'entrevoir M. de *Toulongeon*. Il m'a donné, Monſieur, la plus grande envie de jouir de ſa charmante ſociété; mais mon âge et mes maux ne me l'ont pas permis. Je ne ſuis plus de ce monde. Je m'intéreſſerai tendrement à vous juſqu'à mon dernier moment; mais à quoi cela ſert-il? Je ſuis *prenſans nequiquam umbras et multa volens dicere;* et je ſuis réduit à ne rien dire.

M. de *Toulongeon* m'a paru infiniment aimable et bien digne de votre amitié. Il a les grâces, la politeſſe, les talens que je vous ai connus. Avec tout cela on n'eſt pas toujours heureux. Il y a, comme vous ſavez, une diſtance immenſe entre être heureux et être aimable. Je ſuis conſolé en apprenant que vous paſſez votre vie avec M. de *Saint-Lambert;* mais

1776. j'ai peur que l'hiver ne vous ſépare. Il n'y a que nous autres ours des Alpes et du mont Jura, qui paſſions notre vie à la campagne. Les beaux oiſeaux de vos cantons doivent ſe retirer à la ville, quand les feuilles ſont tombées.

Mihi jam non regia Roma,
Sed vacuum Tibur placet aut imbelle Tarentum.

Je ſuis très-touché, Monſieur, de votre ſouvenir. Vos bontés pour moi rappellent mon ancienne ſenſibilité; elle ne finira qu'avec mes jours. *Poſthume, Poſthume, labuntur anni.* J'aime à citer *Horace* à un homme de ſa famille.

Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE CLXX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de novembre.

Nos malheurs, Madame, commencèrent lorſque vous nous quittâtes, et ils ont redoublé bien cruellement. Nos colons perſécutés et preſque détruits, ont préſenté une requête au roi, et l'ont envoyée à monſeigneur le prince de *Condé*. Cette requête n'eſt autre choſe que le cri des gens qu'on écorche. Le prince a promis de faire donner cette requête à monſieur le contrôleur général, par monſieur de *la Touraille*, gentilhomme de ſa chambre; mais ſi notre commandant voulait bien lui-même dire un mot à monſieur le contrôleur général, ce ſerait,

je crois, le moyen de nous ſauver. Je me borne à demander qu'on ne nous demande rien, d'ici à ſix mois. Monſieur le contrôleur général peut bien aiſément engager M. de *Boullogne* à ne nous point pourſuivre. Ce petit délai obtenu nous ferait peut-être éviter notre ruine entière. J'ai donné juſqu'à la dernière goutte de mon ſang pour conſtruire cette ville qui a été honorée un moment d'un hôtel de Saint-Julien. Je vois que tout va être détruit, et que je n'aurai pas de quoi me faire enterrer dans un coin d'une des rues de la ville que j'ai bâtie. 1776.

L'intendant de la province ſemble ne nous pas favoriſer. Nous voudrions avoir ſon ſubdélégué pour protecteur auprès de lui, et nous n'oſons nous en flatter. La moitié des ouvriers étrangers nous quitte, l'autre moitié tremble et eſt prête à fuir. On m'accable de procès de tous les côtés : voilà mon état ; mais, ſi vous me conſervez vos bontés, je mourrai moins déſeſpéré.

Quelle différence, bon Dieu! entre la ſituation où nous étions ſous M. le duc de *Choiſeul*, et le déſaſtre que nous éprouvons aujourd'hui ! Son extrême généroſité et ſes grandes vues s'étendirent ſur nous, et nous l'avons atteſté à la poſtérité, dans l'inſcription d'un obéliſque que nous élevions à Ferney, et qui lui eſt dédié. Il me ſuffit qu'il ſoit inſtruit de notre reconnaiſſance. Je n'ai jamais oſé lui écrire, parce qu'il m'avait expreſſément défendu, par M. de *la Ponce*, de lui écrire dans ſa retraite. Le comble de mes chagrins eſt de mourir ſans ſavoir s'il daigne encore ſe reſſouvenir de moi. Ayez la bonté de lui parler du moins de mon obéliſque, je vous en

1776. conjure. Je ſuis, comme j'ai toujours été, entre le lac de Genève et le mont Jura, ayant en perſpective les neiges éternelles des grandes Alpes, ignorant tout ce qui ſe fait chez vous, à mon ordinaire. Je ne ſais pas plus de nouvelles de la cour ſous ce règne que ſous l'autre; mais, ſoit que M. le duc de *Choiſeul* tienne ſa cour à Chanteloup, ſoit qu'il la tienne à Paris, je vous demande en grâce de me mettre à ſes pieds. Je ne ſuis pas plus inſtruit du procès de M. de *Richelieu* que de celui de *Beaumarchais*. Je ſais ſeulement, Madame, que je vous ſuis très-tendrement, très-reſpectueuſement dévoué juſqu'au dernier moment de ma vie, et que je vous donne la préférence ſur cette madame d'*Hacqueville* qu'on tient toujours pour la grand'tante de la reine, et pour la veuve du fils de *Pierre le grand*. Si vous m'écrivez un petit mot, je ſerai conſolé; ſi vous m'oubliez, je ne me conſolerai jamais; mais je ne vous en dirai rien. *V.*

LETTRE CLXXI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 de novembre.

VOTRE lettre du 18 de novembre, mon cher Marquis, me donne bien des conſolations et bien des encouragemens. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et ma tête, pour faire ce que vous voulez. Les affaires, les procès, les intérêts de notre petite province ſont venus augmenter le trouble où était ma

pauvre petite cervelle de quatre-vingt-trois ans. Si ces orages s'apaiſent, je ſuis à vous ; s'ils me noient, bonſoir, Meſſieurs. 1776.

Voilà donc mademoiſelle *Sainval* une actrice ſublime, ſupérieure à mademoiſelle *Duménil*. Le rôle qu'on lui préparait, dans la pièce dont vous me parlez, ne me paraiſſait guère dans un genre digne d'elle. Il ne viſait pas à l'héroïque et aux grands mouvemens du théâtre ; et il y avait, ce me ſemble, une cataſtrophe fort haſardée. Je crois que j'aurais de la peine à bien traiter ce ſujet, ſi je n'avais que trente ans. Jugez donc ce qui m'arrivera à mon âge.

Le ſeul merite de cet ouvrage ſerait d'être entièrement neuf, et peut-être de n'être pas mal écrit ; mais une nouveauté froide n'eſt pas ce qu'il vous faut : vous voudriez de grands intérêts, des paſſions violentes, et tout le grand attirail de *Melpomène*. Ma foi, cherchez ailleurs ; je ne crois pas qu'il me reſte aucune de ces étoffes-là dans mon magaſin.

Ce que je vous dis là doit être pour M. d'*Argental* comme pour vous. Je ne puis lui écrire aujourd'hui ; une demi-douzaine d'affaires très-déſagréables me tiraillent de tous côtés. Voilà ce que c'eſt d'avoir eu l'inſolence de bâtir une petite ville dans un endroit qui n'était fait que pour des grenouilles.

Connaîtriez-vous, par haſard, M. de *Boullogne*, l'intendant des finances, ou connaîtriez-vous ſa maîtreſſe, ou ſauriez-vous comment on s'y prend pour obtenir quelque choſe de lui ? Je vous ſerais très-obligé de lui dire, ou de lui faire dire, qu'il ne faut pas écraſer une colonie d'étrangers, devenue très-utile au royaume.

1776. Vous devriez bien me mander pourquoi madame de *Polignac*, accompagnée de madame *Thiéry*, eſt partie précipitamment de Fontainebleau. Vous me direz que je ſuis bien curieux; mais j'aime bien mieux encore des nouvelles du tripot. Je n'en peux plus, et je ſuis pourtant à vos ordres. *V.*

LETTRE CLXXII.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

4 de décembre.

J'AI toujours dit, Monſieur, qu'il y a de vrais français parmi les Velches. Ce ſont ces français-là qui ont mis leur bonheur à lire *la Félicité publique*. Cet ouvrage deviendra le catéchiſme de toute la jeuneſſe de France, qui voudra s'inſtruire à bien penſer et à bien parler. Ce que cet ouvrage ſurtout a d'utile, c'eſt qu'on y apprend à connaître le gouvernement et le vrai génie des peuples de l'antiquité, qui valent la peine d'être connus. *Rollin* ne peut ſervir qu'à former un petit janſéniſte enthouſiaſte, ignorant et phraſier: le livre de *la Félicité publique* peut former un homme d'Etat.

Je ne ſavais pas, Monſieur, qu'on imprimât un ſupplément à la grande *Encyclopédie*, et je vois, avec douleur, que ce ſupplément eſt ſoumis à la réviſion de quelques cuiſtres de la littérature, qui ne ſeraient pas reçus dans les antichambres de la bonne compagnie

de Paris (*). Faut-il qu'il y ait toujours en France un mélange ſi bizarre de ce qu'il y a de meilleur au monde, et de plus mépriſable? 1776.

Ce qu'on appelle le janſéniſme ſerait une inondation de barbares, ſi on le laiſſait faire. C'eſt une faction d'énergumènes atroces, encouragée par le prétexte toujours ſubſiſtant de ſoutenir les droits de la nation contre les anciennes uſurpations de Rome, et qui, dans le fond, voudrait faire brûler le ſens commun en place de Grève.

Les presbytériens d'Angleterre et les anabaptiſtes de Munſter, n'ont jamais été ſi dangereux que ces marauds-là. Ils ſont, et ils ſeront toujours ſoutenus par quelques pédans en robe, qui ne peuvent avoir un reſte de crédit qu'en armant continuellement le fanatiſme contre la raiſon.

Rien ne peut mieux ſoutenir cette pauvre raiſon qu'un homme de votre nom et de votre génie. Les janſéniſtes ont trouvé, dans le ſiècle paſſé, des hommes de conſidération qui les ont protégés, uniquement pour avoir le plaiſir d'être chefs de parti : le temps d'une ambition plus noble eſt venu. Vous êtes appelé à un beau miniſtère, celui de rendre ſages et heureux les gens qui ſeront dignes d'être l'un et l'autre.

Continuez, combattez à la tête d'une troupe invincible que le fanatiſme peut faire taire quelquefois, mais qu'il ne peut empêcher de penſer. Comptez-

(*) M. de *Chatellux* avait fait, pour le ſupplément de l'*Encyclopédie*, l'article *Bonheur public*; il fut rayé à la cenſure, par l'abbé *Foucher*, qui dit que cet article *était rempli de la philoſophie moderne, et que le mot de* DIEU *ne s'y trouvait pas une fois.*

—— moi, je vous en prie, Monſieur, parmi les penſeurs
1776. qui vous ſont attachés avec le plus d'eſtime, de reſpect et d'amitié.

LETTRE CLXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de décembre.

MON cher ange, depuis votre lettre conſolante, datée du 19 de novembre, je n'ai pu me mettre à l'ombre de vos ailes. J'ai été, et je ſuis encore lutiné par les embarras que me donne ma pauvre province, par la ruine dont ma colonie me menace, par l'oubli total de madame de *Saint-Julien* qui renonce à ſes amis en hiver, et qui ne s'en ſouvient qu'en été.

Je conviens avec vous que le janſéniſme eſt paſſé de mode, et que perſonne ne ſe ſoucie ſi les cinq propoſitions ſont dans le livre d'un ennuyeux flamand; mais il y a des gens qui ont été autrefois janſéniſtes, qui ont aujourd'hui une petite place à Verſailles, et qui font imprimer des trois volumes contre les fidelles. Ils ſe déguiſent en juifs, pour nuire aux meilleurs chrétiens du monde. Leur cabale eſt dangereuſe, et peut faire beaucoup de mal. Vous ſavez que trois ou quatre vieux janſéniſtes du parlement ont perſécuté, au commencement de cette année, une eſpèce de petit philoſophe, nommé *Deliſle*. Les chiens enragés ne mordent pas toujours, mais ils peuvent mordre. Je n'ai été que trop mordu dans mon temps,

et

et ces morſures-là laiſſent toujours de profondes cicatrices. 1776.

Au lieu de m'aller baigner dans la mer, j'ai donc pris le parti de m'amuſer à quelque choſe qu'on ne fait guère à quatre-vingt-trois ans. Mais quand je vous montrerai ces facéties, vous me direz que je ſuis véritablement un enragé qui ai voulu manger ſans avoir de dents, et danſer ſans avoir de jambes.

M. de *Thibouville* m'a mandé que mademoiſelle *Sainval* n'avait point du tout réuſſi dans la *Cléopâtre* de Rodogune. Notre nation ſerait-elle devenue à la fin raiſonnable? aurait-on ſenti enfin, au bout de cent ans, que ce rôle de *Cléopâtre* n'eſt point du tout dans la nature; que tout ce qu'elle dit, et tout ce qu'elle fait eſt contre le bon ſens; que c'eſt elle qui eſt une enragée, qui fait continuellement des confidences inutiles de tous ſes crimes faits et à faire à une demoiſelle ſuivante qu'elle appelle gaupe et butorde? Pour moi, je n'ai jamais vu quatre plus mauvais actes, et la moitié du cinquième, préparer plus déteſtablement une dernière ſcène admirable.

Après vous avoir prononcé ces blaſphêmes, je dois jeter dans le feu ce que j'avais commencé. Je dois ſentir qu'il eſt auſſi difficile de faire une bonne tragédie que de raccommoder nos finances. Je ne dois plus m'occuper que de vous aimer et de ne rien faire.

Mais que je voudrais être auprès de vous, mon cher ange! *V.*

1776.

LETTRE CLXXIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 de décembre.

Je reçois, Madame, votre lettre datée du 22. Si elle parvient à la poſtérité, les commentateurs diſputeront ſur le mois et ſur l'année; mais notre petite colonie et moi, nous atteſtons qu'au 22 de novembre 1776, vous nous avez comblés de bontés et de très-bons raiſonnemens.

Puiſque vous daignez voir la requête aſſez inutile de nos colons, la voici. Elle a été donnée à M. de *Boullogne*, par MM. de *Fourqueux* et de *Trudaine*. Elle peut avoir été recommandée à monſieur le contrôleur général, par M. le prince de *Condé*. Elle peut avoir été oubliée de tout le monde, ſurtout dans le temps où l'on était occupé de l'établiſſement d'un nouveau miniſtère. Ce qui peut nous arriver actuellement de plus favorable, c'eſt qu'on nous oublie.

Malheureuſement, meſſieurs les fermiers généraux ne ſongent que trop à nous. Ils ſont très-attentifs à leurs trente mille francs; ce n'eſt que cinq cents francs par an pour chacun de ces meſſieurs; mais ils ne négligent rien. La province eſt ſur le point d'être écraſée par un impôt très-lourd et très-inégal dont on la charge. Non-ſeulement on a travaillé à la répartition de cet impôt, mais à aſſurer des honoraires à celui qui eſt principalement chargé d'arranger notre ruine, et qui a ſeul tous les diſtricts dans ſa main. Il n'y avait qu'un moyen de nous ſauver, c'était

d'obtenir du sel de messieurs de Berne, et d'emprunter de l'argent de quelque homme de bonne volonté; au moyen de cet argent emprunté, et du bénéfice de ce sel de Berne, nous allions payer messieurs des fermes générales sans aucun frais, et la province était libre. J'avais le bonheur de prêter ces dix mille écus, tout ruiné que je suis, et j'étais d'accord avec nos états. Qu'a-t-on fait pendant ce temps-là? on a suscité un homme inconnu, nommé *Rose*, ci-devant déserteur de la légion de *Condé*, aujourd'hui garde-magasin pour les intérêts du roi, dans les ateliers de *Racle*. Cet homme, employé secrétement, est allé à Berne solliciter, en son propre et privé nom, la concession de six mille quintaux de sel. Il n'avait pas un sou pour les payer, mais il était bien cautionné. 1776.

Messieurs des états se voyant ainsi supplantés par un homme sans aveu, se sont plaints au subdélégué qui est, comme vous savez, syndic, maire, trésorier et fermier des terres du roi à Versoy, &c. &c. Messieurs, leur a-t-il dit, M. *Rose* est un galant homme; il lui est permis d'acheter du sel où il voudra, mais cela n'est pas permis à vous autres. Vous ne pouvez faire un traité avec une puissance étrangère sans la permission du roi. Quoi! Monsieur, ce qui est permis à un déserteur ne le serait pas à une province? — Non, Messieurs; croyez-moi, écrivez au ministre des finances et au ministre des affaires étrangères. Les pauvres rats croient *Rominagrobis*; ils écrivent aux ministres. Les ministres tout étonnés consultent les fermiers généraux. Ceux-ci répondent qu'on ne peut demander du sel de Berne que pour le verser dans les provinces de France limitrophes, et

1776. qu'il faut prévenir ce crime de haute trahiſon. En conſéquence, le miniſtère mande à l'ambaſſadeur du roi, en Suiſſe, d'empêcher que meſſieurs de Berne ne donnent un litron de ſel à la province de Gex. Ainſi les états ont été privés du ſecours ſur lequel ils comptaient; ils ſe ſont eux-mêmes coupé la gorge et la bourſe en croyant *Rominagrobis*, et en demandant au miniſtère de France une permiſſion qu'ils auraient pu prendre, en vertu de l'édit du roi, ſans conſulter perſonne. *Rominagrobis* actuellement ſe moque d'eux, établit ſon impôt, établit ſes honoraires, met à part une ſomme conſidérable pour le receveur général de Berne, Bugey, Valromey et Gex, auquel il faudra porter humblement notre contribution, dont il comptera comme il voudra avec meſſieurs de la ferme.

Voilà, belle Emilie, à quel point nous en ſommes.

Nous ſommes perdus, et il ne faut pas nous plaindre. Si nous crions, on nous enverra ſoixante bureaux de commis, au lieu de trente que nous avions, et on nous mettra un bâillon à la bouche. Quelques-uns de nos étrangers, qui ont acheté des maiſons à Ferney, vont les abandonner, et nous ſommes menacés d'une deſtruction totale, nous et notre obéliſque, et la belle inſcription latine que nous voulions y graver pour l'amuſement des ſavans qui vont à Gex.

Si vous voulez, Madame, je vous conterai encore que, lorſque j'étais pétrifié de ces déſaſtres, j'ai reçu une lettre de M. le duc de *Virtemberg* qui me doit cent mille francs, et qui me mande qu'il ne peut

me payer un ſou qu'au commencement de l'année 1778. Il y a, dans ce procédé, je ne ſais quoi de digne de la grandeur d'un roi de France; et ce qu'il y a de bon, c'eſt que ſurement je ſerai mort de vieilleſſe et de misère, et ceux qui ont bâti mes maiſons ſeront morts de faim avant l'an de grâce 1778. M. *Racle* ſe tire d'affaire par ſon génie, indépendamment des rois et des princes; il fait des chefs-d'œuvre en grands ouvrages de faïence, et il les vend à des gens qui payent. 1776.

Il y a bien loin de tout cela, Madame, à la petite drôlerie dont vous avez vu l'eſquiſſe. Je n'oſe vous en parler. Il faut avoir vingt-cinq ans pour faire de ces plaiſanteries-là, et j'en ai quatre-vingt-trois. J'en ſuis plus fâché que de toutes les traverſes que j'eſſuie. Je me réfugie ſous les ailes de mon brillant papillon, et ſous l'égide de ma philoſophe, avec le plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE CLXXV.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

6 de décembre.

Je ſuis toujours fâché, Monſieur, quand je vois que, dans le *Journal* de politique et de littérature, la politique tient tant de place, et la littérature ſi peu. Je vous avoue que j'aime beaucoup mieux de bons vers et une pièce d'éloquence, que toutes les nouvelles du Nord et du Midi, qui ſont détruites le lendemain par d'autres nouvelles.

1776. Il eſt vrai que cette partie, qu'on nomme politique, eſt écrite par un homme ſupérieur ; mais permettez-moi de préférer les belles-lettres, qui bercent ma vieilleſſe, aux intérêts des princes auxquels je n'entends rien.

Les diſſertations de M. de *la Harpe* n'ont, à mon gré, qu'un ſeul défaut, c'eſt d'être trop courtes. Je trouve chez lui une choſe bien rare ; c'eſt qu'il a toujours raiſon, c'eſt qu'il a un goût sûr. Et pourquoi ſe connaît-il ſi bien en vers ? c'eſt qu'il en a fait d'excellens.

Les gens inſtruits, et diſant leur avis, pleuvent de tous côtés ; mais où trouver des hommes de génie qui veuillent bien ſe conſacrer au triſte et dangereux métier d'apprécier le génie des autres ? L'abbé *Desfontaines* n'était pas ſans eſprit et ſans érudition ; mais il avait malheureuſement traduit les pſaumes en vers français. La deſtinée de cet ouvrage, entièrement ignoré, altéra ſon humeur et ſon goût qui devinrent auſſi dépravés que ſes mœurs. L'auteur de Mélanie n'eſt pas dans ce cas. Si *Racine* a laiſſé quelques héritiers de ſon ſtyle, il m'a paru qu'il avait partagé ſa ſucceſſion entre M. de *la Harpe* et M. de *Champſort*.

Je n'ai point vu le *Mouſtapha* de ce dernier, et je ſuis fâché qu'on s'appelle *Mouſtapha ;* mais je me ſouviens d'une *jeune indienne*, qui était une bien jolie petite créature, et qui me parut toute racinienne : car, voyez-vous, ſans *Racine* point de ſalut. Il fut le premier, et long-temps le ſeul, qui alla au cœur par l'oreille. *Componit furtim ſubſequiturque decor.*

A propos, il faut que vous jugiez, entre le duc de *la Rocheſoucauld* et *Confucius*, qui des deux a le mieux

défini la gravité. Le ſeigneur français a dit : *La gravité eſt un myſtère de corps inventé pour cacher les défauts de l'eſprit ;* le ſeigneur chinois a dit : *La gravité n'eſt que l'écorce de la ſageſſe, mais elle la conſerve.* 1776.

Je ne veux et je n'oſe avoir un avis que quand vous m'aurez dit le vôtre.

LETTRE CLXXVI.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, le 10 de décembre.

MONSIEUR,

Il faut que cette fois-ci je vous amuſe ou vous ennuye par le récit des tribulations de votre petite province de Gex. Cette hiſtoriette ſera pour M. de *Fourqueux* comme pour vous, après quoi je vous ſupplierai de jeter au feu ma relation.

Dès le commencement de cette année, noſſeigneurs des états de Gex ſongèrent à faire un fonds qui pût fournir trente mille francs à noſſeigneurs des fermes générales, et tremblèrent. Le parlement de Dijon, dont un membre principal, originaire du pays de Gex, y avait acheté beaucoup de biens ruraux, avait en conſéquence déterminé le parlement à faire au roi des remontrances ; et, dans ces remontrances, on avait ſuppoſé que l'induſtrie du pays de Gex était d'un rapport infiniment plus grand que le fonds des terres. Sur ce faux expoſé, le roi avait donné une déclaration par laquelle l'induſtrie payerait le tiers

1776. de ce que payeraient les terres, pour compléter la somme de trente mille francs due à la ferme générale, et pour acquitter d'autres dettes de la province.

Il fallait donc trouver pour dix mille francs d'induſtrie dans un pays où il n'y en eut jamais pour dix écus, avant que j'euſſe la témérité d'y appeler des artiſtes, et d'y bâtir des maiſons.

Une partie de mes artiſtes effrayés du bruit qui courait qu'on allait les taxer, commença par s'enfuir. On ne trouva, parmi ceux qui reſtèrent à Ferney, qu'environ cinq cents livres, et dans le reſte de la province preſque rien.

Nos pauvres états étaient extrêmement embarraſſés, et tous nos colons mouraient de peur. Ils étaient tout accoutumés à jouir du plaiſir de la franchiſe. Il y avait des cabarets à l'enſeigne de *la franchiſe*; les femmes commençaient à porter des rubans *à la franchiſe*.

Pour rendre notre franchiſe parfaite, un déſerteur de la légion de *Condé*, nommé *Roſe*, aujourd'hui votre garde-magaſin à Verſoy, s'aſſocia, il y a deux mois, avec un *Brémond*, commis de M. *Fabry*, maire, ſubdélégué, ſyndic, tréſorier, ayant la poſte de Verſoy. Ces deux aſſociés tranſigèrent avec la *chambre des ſels* à Berne, et en achetèrent ſix mille quintaux de ſel à bon marché, pour le revendre un peu plus cher à Gex, afin que le pays n'en manquât pas.

Les pauvres gens du pays de Gex, et ſurtout quelques ſyndics, furent effrayés de ce monopole, et ils pouſsèrent l'indiſcrétion de leurs plaintes juſqu'à ſe figurer que M. *Fabry* donnait, dans cette affaire, une protection trop marquée à ſon commis.

Les états alors me firent l'honneur de s'adreſſer à moi. Ils me chargèrent d'obtenir pour eux, des états de Berne, la même faveur que le commis et le déſerteur avaient obtenue ; et, de plus, de leur prêter dix mille écus pour payer les fermiers généraux. 1776.

Ils conſultèrent habilement M. *Fabry* qui leur conſeilla plus habilement de demander la permiſſion au miniſtère. Le fruit de tant d'habileté a été que le miniſtère a prié meſſieurs du conſeil de Berne de ne donner de ſel ni à *Roſe* ni à nos ſyndics, et que je ne leur ai point prêté d'argent, par une raiſon péremptoire, c'eſt que je n'en ai plus, et que tout eſt en pierres de taille, en mortier et en ſoliveaux. Nos pauvres ſyndics ſont tous confondus. Les fermiers généraux crient que notre petite province de Gex a voulu ſe faire contrebandière, et acheter du ſel ſuiſſe pour le revendre en France. Les ſyndics diſent que c'eſt la faute du déſerteur *Roſe* et de ſon conſeil. Tous ont un pied de nez. Nos états de la vaſte province de Gex gouverneront mieux une autre fois leurs grandes affaires politiques.

J'ai cru, Monſieur, vous devoir cette relation fidelle de nos ſottiſes. J'oſe me flatter que vous pardonnerez à la ſimplicité de nos ſyndics, et à la bavarderie d'un vieillard qui radote. Que ne ſuis-je auprès de vous! que ne puis-je vous faire ma cour, et vous parler de *Shakeſpeare* qui radote encore plus que moi!

Agréez, Monſieur, le reſpect, la reconnaiſſance et l'attachement du vieux malade *Voltaire*.

1776.

LETTRE CLXXVII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, le 13 de décembre.

Un très-vieux hibou, près de mourir dans une masure, entre le mont Jura et les grandes Alpes, est extrêmement sensible aux bontés que lui témoigne un aigle autrichien. L'esprit qui règne dans la lettre de Bruxelles, du 25 de novembre, ranimerait le pauvre hibou, si quelque chose pouvait le ranimer. Il se souviendra, jusque dans ses derniers momens, d'avoir voyagé autrefois, malgré ses ailes pesantes, vers les domaines de cet aigle charmant qui ne fesait alors que de naître, et qui depuis l'a honoré, de temps en temps, d'un souvenir qui lui est bien précieux. Ce bel aigle a vu, en dernier lieu, la nouvelle ménagerie de Fontainebleau, et les nouveaux oiseaux brillans qui décorent cette belle volière. Il juge parfaitement de leurs différens ramages. C'est à lui d'établir, par son exemple, une jolie volière à Bruxelles. Il ne faut souvent qu'un seul homme pour faire régner le bon goût dans le pays qu'il habite; l'émulation gagne de proche en proche. Il en est des choses de l'esprit comme des coiffures des femmes; il suffit, dans tout pays, d'une belle dame pour mettre une nouvelle coiffure à la mode: de même, c'est assez d'un homme supérieur par son rang et par son esprit, pour mettre à la mode les beaux arts et le bon goût. C'est ce que fait l'aigle dont je parle,

l'aigle que je remercie, et dont je ſuis, avec un profond reſpect, le très-humble et très-obéiſſant ſerviteur. 1776.

Le vieux hibou V.

LETTRE CLXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de décembre.

Mon cher ange, il y a environ ſoixante ans paſſés que vous êtes occupé à me conſoler et à m'encourager. Je commence à croire que ni l'ancien ni le nouveau *Teſtament* ne troubleront mes derniers jours, et qu'on a autre choſe à faire à la cour que de perſécuter un vieux rimailleur pour des ſottiſes dont perſonne ne ſe ſoucie.

Je me démêlerai peut-être auſſi des affaires très-embrouillées et très-mal conduites de notre pauvre petit pays de Gex; mais je ne me tirerai pas ſi bien de l'entrepriſe dont madame de *Saint-Julien* vous a donné ſi bonne opinion. Si ce n'eſt pas elle qui vous en a parlé, c'eſt l'abbé *Mignot*. Le commencement de l'ouvrage me donnait à moi-même de très-grandes eſpérances, mais je ne vois ſur la fin que du ridicule. J'ai bien peur qu'on ne ſe moque d'une femme qui ſe tue de peur de coucher avec le vainqueur et le meurtrier de ſon mari, quand elle n'aime point ce mari, et qu'elle adore ce meurtrier. Cela reſſemble aux vierges chrétiennes de la *Légende dorée*, qui ſe

1776. coupaient la langue avec leurs dents, et la jetaient au nez des païens, pour n'être pas violées par eux. Il y a quelque choſe de ſi divin dans ces cataſtrophes qu'elles en ſont impertinentes. D'ailleurs, la pièce roulant uniquement ſur le remords continuel d'aimer à la fureur le meurtrier de ſon mari, ne pouvait comporter cinq actes. J'étais obligé de me réduire à trois, et cela me paraiſſait avoir l'air d'un drame de M. *Mercier*. C'eſt bien dommage, car il y avait du neuf dans cette bagatelle, et les paſſions m'y paraiſſaient aſſez bien traitées ; il y avait quelques peintures aſſez vraies, mais rien ne répare le vice d'un ſujet qui n'eſt pas dans la nature. Vous ne trouverez pas une femme dans Paris qui ſe tue pour n'être pas violée. Bérénice qui eſt le plus mince et le plus petit ſujet d'une pièce de théâtre, était beaucoup plus fécond que le mien, comme beaucoup plus naturel ; cela me fâche et m'humilie. Un père n'eſt pas bien aiſe de ſe voir obligé de tordre le cou à ſon enfant. Voilà trois mois entiers de perdus, et le temps eſt cher à mon âge.

Je reçois, dans ce moment, une lettre de M. de *Thibouville ;* il augmente mes regrets. Il me dit ſurtout des choſes ſi intéreſſantes ſur mademoiſelle *Sainval*, que je ſuis homme à mourir de chagrin de n'avoir pu rien faire qui ſoit digne d'elle.

Je ſuis de votre avis ſur Rodogune. Il n'y a pas de ſens commun dans toute cette pièce qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de *Corneille*. La dernière ſcène même, qui ſemble demander grâce pour le reſte, n'eſt nullement vraiſemblable ; mais il y a tant d'illuſion théâtrale, d'un bout à l'autre, que

le public a été séduit. Nous n'avons point une pareille ressource dans une petite pièce qui ne consiste qu'à dire : J'aime mon amant comme une folle ; mais je suis dévote, et j'aime mieux me tuer que de coucher avec lui. 1776.

M. de *Thibouville* m'apprend qu'on va jouer Oreste, et qu'elle sera très-bien remise au théâtre. Je crois qu'elle réussirait, si nous étions en Grèce ; mais j'ai peur que des déclamations grecques ne réussissent point à Paris.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mon très-cher ange. *V.*

LETTRE CLXXIX.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

18 de décembre.

Mon cher Marquis, tout ce que vous m'avez écrit de mademoiselle *Sainval* m'a tourné la tête, et a échauffé mon cœur ; mais c'est montrer *Vénus* toute nue à un castrat. Ce que j'ai commencé pour elle m'en paraît fort indigne. J'avoue ma turpitude à M. d'*Argental*, et je vous fais la même confession. Le sujet est si simple qu'il ne pourrait aller qu'à trois coups ; il en faut cinq pour mademoiselle *Sainval*.

On vient de m'envoyer un nouveau tome des *Lettres édifiantes et curieuses* du révérend père *Patouillet*, ci-devant jésuite. Dans ces lettres, qui ne sont ni curieuses ni édifiantes, il s'en trouve une du

1776. révérend père *Bourgeois*, convertiſſeur ſecret à la Chine, et qu'on dit parent de M. de *Boynes*. Ce maraud raconte qu'il avait baptiſé une fille de quinze ans, laquelle était poſſédée d'un démon de luxure. Adreſſez-vous à la Ste *Vierge*, lui dit le père *Bourgeois*; prions-la de vous faire mourir plutôt que de vous laiſſer ſuccomber. La fille le crut, et mourut pendant la nuit de la goutte remontée. C'eſt préciſément le ſujet de ma petite drôlerie. C'eſt une femme amoureuſe à la fureur du meurtrier de ſon mari, et qui finit enfin par ſe tuer au lieu de ſe laiſſer violer par ſon cher amant. Cela eſt ſi peu dans la nature, et ſurtout dans la nature françaiſe, que je parierais pour les ſifflets.

Je me ſuis aperçu très-tard de mon mauvais choix. Je peignais des couleurs les plus vives et les plus tendres un tableau qu'il faut jeter dans le feu. J'en ſuis bien affligé, car il n'y a pas d'apparence qu'à mon âge je faſſe encore des enfans; et celui-là aurait été intéreſſant, s'il n'avait pas été ridicule.

Si le déclamateur *Oreſte* peut réuſſir, je ne manquerai pas de prendre ce prétexte pour écrire à l'ami de madame de *B*....., Je vous remercie du bon conſeil que vous m'avez donné. Je vous remercie ſurtout de vos quatre pages d'écriture; vous n'êtes pas accoutumé à faire de telles faveurs. Je ſuis enchanté de vous voir corrigé de votre laconiſme. Pardonnez-moi de ne vous écrire que deux pages; c'eſt beaucoup pour un malade dans un déſert.

Conſervez-moi vos bontés. *V.*

LETTRE CLXXX. 1777.

A M. DE BACQUENCOURT.

Le 1 de janvier.

MONSIEUR,

DEPUIS la journée des *Calas*, je vous ai bien des obligations. La plus grande eſt celle d'être notre intendant. Je vous remercie ſurtout de m'avoir inſtruit ſur la petite patrie que je me ſuis choiſie, je ne ſais comment, et que je connais très-peu.

Il me ſemble qu'on diſputait ſans beaucoup s'entendre. Ceux qui accuſaient votre ſubdélégué de prendre ſecrétement le parti de ſon commis et de *Roſe*, m'ont paru injuſtes. Ceux qui ont accuſé nos états de vouloir prendre pour eux le marché de *Roſe*, ne m'ont pas paru plus équitables. Ce que j'ai pu comprendre dans ma ſolitude, au milieu de mes ſouffrances continuelles, c'eſt que tout le monde avait raiſon en un ſeul point, celui de s'en rapporter à votre juſtice et à votre bonté.

Vous ſavez, Monſieur, par expérience, qu'on va toujours trop loin, ſoit quand on ſoutient ſes droits, ſoit quand on attaque ceux d'autrui. On vous avait d'abord mandé que la colonie de Ferney ne voulait payer aucune taxe, et vous avez bientôt reconnu qu'elle offrait de ſe taxer elle-même. On avait perſuadé le conſeil que l'induſtrie, dans le pays de Gex, produiſait plus que la culture des terres; et il s'eſt trouvé à l'examen que l'induſtrie, laquelle réſide

preſque toute entière dans Ferney, ne rapporte pas
1777. la dixième partie des biens-fonds.

De même on vous a dit, Monſieur, que nos états voulaient avoir actuellement ſix mille quintaux de ſel de Berne, ce qui était abſolument impoſſible; et on a reconnu qu'en feſant caſſer le marché de *Roſe*, ils ne voulaient que s'aſſurer pour l'avenir les ſecours de Berne, dans des beſoins urgens.

Vous mettez tous les diſputans d'accord, en leur promettant votre protection dans ce beſoin qui ne tardera pas à ſe manifeſter, et en voulant bien les aſſurer qu'ils auront du ſel de la ferme. Moyennant cette aſſurance, tout le monde me paraît aujourd'hui très-content; et des deux côtés on doit également vous bénir.

Je voudrais bien que l'affaire des régiſſeurs du marc d'or pût s'accommoder auſſi aiſément avec les horlogers de Ferney. Meſſieurs de Genève envoient tous les ans en France trente mille montres d'or à dix-huit carats, et ces régiſſeurs ne veulent pas ſouffrir que mes pauvres colons en envoyent cinq cents. M. de *Fargès* dit à la régie qu'elle a tort, et que celui qui couperait le cou à la poule aux œufs d'or, ſous prétexte qu'elle pondrait à dix-huit carats, ferait un fort mauvais ménager.

J'abuſe de votre temps et de vos bontés, Monſieur, en vous parlant de toutes ces misères. Je vous prie de me pardonner.

Ignaroſque viæ mecum miſeratus agreſtes
Ingredere, et votis jam nunc aſſueſce vocari.

Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE

LETTRE CLXXXI. 1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de janvier.

Ne criez pas tant, Meſſieurs; il y a long-temps que votre dîné eſt prêt (*), mais je n'ai pas oſé le ſervir ſur table; et même encore aujourd'hui je tremble de vous faire très-mauvaiſe chère: il n'y a que trois ſervices. Je m'étais imaginé qu'en les donnant à dîner, et les trois actes aſſez plaiſans et aſſez intéreſſans, à mon gré, du Droit du ſeigneur, à ſouper, cela pourrait vous amuſer quelque jour. Il eſt vrai que la peur m'a pris, quand j'ai relu ma drôlerie tragique; et ma peur a été ſi grande que je ne voulais pas montrer cet abrégé de tragédie à madame *Denis*. Hier j'ai ſurmonté mon dégoût et ma crainte; je lui ai donné la pièce à lire; elle a pleuré, et cela m'a raſſuré. Quand je dis raſſuré, ce n'eſt pas auprès du parterre; car vous ſavez qu'à préſent votre ville eſt diviſée en factions. J'ai contre moi le parti anglais, le parti juif, le parti dévot, tous les auteurs, tous les journaliſtes; et Dieu ſait quelle joie quand toute cette canaille ſe réunira pour ſiffler un vieux fou qui, dans ſa quatre-vingt-troiſième année, abandonne toutes ſes affaires pour donner un embryon de tragédie au public! Je ſuis aſſez fat pour croire que le rôle de mon impératrice eſt très-honnête, très-touchant, et même, ſi on veut, aſſez théâtral. Mais où

(*) Irène.

1777. mon gros abbé *Mignot* a-t-il pêché que le ſtyle eſt dans le goût de Sémiramis et de Mahomet ? je vous jure qu'il n'en eſt rien. Je ne le crois pas rampant, mais je le crois beaucoup plus approchant du naïf que du ſublime : c'eſt un combat éternel de l'amour et de la vertu. Le fond de l'étoffe eſt agréable, mais elle ne peut pas être nuancée.

Je doute fort, après tout ce qui me revient ſur mademoiſelle *Sainval*, que mon impératrice ſoit digne de ſes talens. Et puis quand cette grande actrice voudrait ſe charger du rôle, quand *le Kain* voudrait jouer le rôle de ce qu'on appelle l'amoureux, quand *Brizard* voudrait jouer le père qui, par parenthèſe, eſt un moine ; enfin, quand tous les comédiens ſeraient d'accord, comment pourrait-on s'y prendre pour donner au public cet ouvrage, malgré les lois fondamentales de la comédie, qui veulent que chaque pièce paſſe à ſon rang? Les comédiens ont, je crois, encore quarante comédies à faire tomber avant moi. Il faudrait que je vécuſſe juſqu'à quatre-vingt-dix ans pour trouver place.

Vous ſentez bien que la perſonne qui m'offre une place dans ſa loge, me fait quelque honneur et quelque plaiſir. Je ne ſuis point ingrat ; je me ſens même beaucoup d'inclination pour cette perſonne ; mais je vous ſupplie de conſidérer que j'ai perdu les yeux, les oreilles, les jambes, les dents, la langue, et qu'il n'y a pas moyen que j'aille me montrer parmi des jeunes gens. Tres-ſérieuſement, mon cher ange, je n'en peux plus. Si je m'allais mettre dans une loge de la comédie, on me prendrait pour un des ſpectres de *Shakeſpeare*. Ne dites point, je vous en

prie, que je n'ai que quatre-vingt-deux ans; c'eſt une calomnie cruelle. Quand il ſerait vrai, ſelon un maudit extrait baptiſtère, que je fuſſe né en 1694 au mois de novembre, il faudrait toujours m'accorder que je ſuis dans ma quatre-vingt-troiſième année (*). Vous me direz que quatre-vingt-trois ne me ſauveront pas plus que quatre-vingt-deux de la rage des barbares qui me perſécutent; cependant ma remarque ſubſiſte (comme dit *Dacier*). Tout ce que je ſais, c'eſt que, ſi j'en avais quatre-vingt-treize, je vous aimerais autant qu'à trente. La lie de mon vin vous appartient comme la mère goutte, et mon cœur eſt tout jeune quand je penſe à vous. 1777.

Je vous ſouhaite la bonne année, mon cher ange; les années heureuſes ſont faites pour vous.

LETTRE CLXXXII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Autun.*

A Ferney, 6 de janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, vous fait ſon compliment ſur la compagnie de cavalerie. Tel oncle, tel neveu.

La puiſſance démocratique de Genève vient de deſtituer trois ſyndics, d'un coup de filet; cela ne

(*) M. de *Voltaire* eſt né le 20 de novembre 1694. Il vint au monde ſi faible, et l'on eut ſi peu d'eſpérance de le conſerver, qu'on ſe contenta alors de l'ondoyer. Ce ne fut que neuf mois après qu'il fut baptiſé en bonne forme. Cela peut concilier les médailles et les eſtampes où l'époque de ſa naiſſance eſt fixée tantôt au 20 de février, tantôt au 20 de novembre 1694.

—— fait nul bruit. Il n'y aura point de guerre civile :
1777. chacun ne ſonge qu'à mettre des rouleaux de cinquante louis à la loterie de *Necker*.

Le ſieur *Bérard*, capitaine de notre vaiſſeau l'*Hercule*, et du *Carnatic* que nous avions envoyé aux Indes, et qui était revenu à l'Orient, vient de repartir avec notre argent, ſans prendre congé de perſonne, et prend le chemin du Bengale, au lieu de nous payer; mais il n'y a pas moyen d'envoyer après lui la juſtice en pleine mer, comme dans les Fourberies de *Scapin*. On dit que le ſcélérat comptera avec nous dans cinq ans au plus tard, et que nous ne perdrons, avec ce marin de Normandie, qu'environ quatre-vingt-dix pour cent. Dieu veuille avoir l'ame de *Labat* qui nous avait enjôlés, et qui s'eſt tiré d'affaire à nos dépens, avant de mourir !

M. *Foreſtier*, médecin, demande une maiſon de ſix mille francs ; nous la lui donnerons. M. de *Craſſy*, de ſon côté, en demande une de douze mille pour ſes frères. La maiſon de madame d'*Hacqueville* eſt bâtie, grâce au beau temps ; car nous jouiſſons d'un printemps perpétuel depuis le commencement de novembre. Celle de M. de *la Borde* aurait pu l'être, s'il avait voulu ſe déterminer ; mais l'argent manque pour toutes ces grandes entrepriſes. Je commence à eſpérer que la ville ſera bâtie avant ma mort. Tout cela pourra vous amuſer, ſurtout ſi M. de *la Borde* ſe fait vaſſal du château de Bijou.

LETTRE CLXXXIII. 1777.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 9 de janvier.

Vous étiez né, Monsieur, pour plaire aux princes, et pour servir l'Etat. Vous remplirez votre vocation. Nous autres habitans des cavernes du mont Jura, nous partageons les obligations que vous avez à ce prince si vertueux et si aimable, auprès de qui vous avez le bonheur de vivre (*). Voilà toute votre famille un peu dispersée : monsieur votre père au fond du Languedoc, monsieur votre oncle à Autun, et vous dans les palais enchantés de Seaux et d'Anet. Jouissez de votre heureux sort que vous méritez, et agréez les sincères assurances de tous les sentimens que madame *Denis* et moi nous conserverons toujours pour vous.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade de Ferney, V.

(*) M. le duc de *Penthièvre*.

1777. # LETTRE CLXXXIV.

A M. DE MIRBECK,

AVOCAT AUX CONSEILS ET SECRETAIRE DU ROI,

Qui lui avait envoyé un exemplaire imprimé de la requête des habitans du mont Jura, contre les moines de Saint-Claude.

A Ferney, le 9 de janvier.

MONSIEUR,

Je ne puis trop vous remercier du mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer (*): il me paraît excellent pour le fond et pour la forme. Le commencement eſt plein d'une éloquence touchante, et la fin paraît d'une raiſon convaincante; mais vos cliens ont à combattre un ennemi bien plus fort que la raiſon et l'éloquence, c'eſt l'intérêt; et ce qu'il y a de pis, c'eſt que cet intérêt eſt mal entendu. Il eſt certain que les moines, chanoines de Saint-Claude, pourraient gagner bien davantage avec de bons fermiers qu'avec des eſclaves: mais ni les moines, ni les ſeigneurs ſéculiers qui les imitent, ni les juges qui ont tous des main-mortables, ne veulent renoncer à leur tyrannie. Les uns la croient de droit

(*) Pour les habitans du mont Jura, contre les chanoines de Saint-Claude.

divin, les autres de droit naturel. Je ne verrai point la fin de ce procès; je vais incessamment dans un pays où on ne trouve ni esclaves ni tyrans. 1777.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime respectueuse que je vous dois, &c. *V.*

LETTRE CLXXXV.

A S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 17 de janvier.

MONSEIGNEUR,

Que votre Altesse séréniſſime daigne agréer mes remercîmens, comme elle a bien voulu favoriser mes prières. Quelque petit que soit le pays de Gex, il devient considérable, puisqu'il est dans votre province et sous votre protection. Il n'attend que de vos bontés, Monseigneur, la continuation de son existence. Je n'ai d'autre intérêt, dans cette affaire, que celui d'avoir dépensé six cents mille francs à fournir au roi de nouveaux sujets et des colons industrieux. C'est auprès de monsieur l'intendant de Bourgogne que j'ose demander principalement la faveur de votre Altesse séréniſſime. S'il ne considère que les droits du fisc et les usages établis dans le royaume, la colonie est perdue, parce qu'elle est composée d'étrangers en faveur de qui on a dérogé, depuis 1770, aux droits du fisc et aux règlemens ordinaires. On leur faisait la grâce de ne les point inquiéter; ils étaient oubliés, et ils demandent uniquement à l'être encore, jusqu'à

1777. ce que le gouvernement ait pris un parti sur cet établissement.

Il serait dur de voir, dans un désert, un chétif hameau changé en une ville florissante, détruit tout à coup par des commis du marc d'or, de la marque des fers et de la marque des cuirs. La plupart de nos ouvriers étant des allemands qui n'entendaient point le français, sont partis dans la seule crainte d'être rançonnés; les autres nous abandonnent tous les jours; et de douze cents pères de famille utiles que j'avais rassemblés, il ne m'en reste pas à présent la moitié.

La seule grâce que je demande aujourd'hui à monsieur l'intendant de votre province, est qu'il veuille bien empêcher, jusqu'à nouvel ordre, que les commis ne viennent, par des saisies, dissiper ce qui reste d'artistes rassemblés de si loin et à si grands frais. Je prendrais ensuite toutes les mesures que monsieur l'intendant me prescrirait, pour conserver ce qui reste de cette malheureuse colonie. Si votre Altesse sérénissime daignait lui envoyer la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, votre recommandation servirait du moins à retarder quelque temps notre ruine entière; et à l'âge de quatre-vingt-trois ans, je mourrais avec moins de douleur, étant consolé par vos bontés.

Je suis avec un profond respect, et une reconnaissance infinie,

Monseigneur,

de votre Altesse sérénissime,

le très-humble et très-obéissant

serviteur, *Voltaire.*

LETTRE CLXXXVI. 1777.

A M. DUTERTRE, *notaire à Paris.*

18 de janvier.

Je vous ſuis très-obligé, Monſieur, de m'avoir mis au fait de toutes mes misères. Vous êtes un bon médecin qui non-ſeulement connaît les maladies, mais qui les guérit.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de *la Borde* de me faire toucher mille écus par mois, pour la dépenſe de ma maiſon. Je vivrai comme je pourrai. Vous n'aurez rien à rembourſer par cette économie; et s'il faut en uſer de même pour le mois de mars, je me priverai encore du néceſſaire. Peut-être que, dans cet intervalle, nous pourrons fléchir nos illuſtres et injuſtes débiteurs, le duc de *Bouillon* et le maréchal de *Richelieu*.

M. d'*Ailli* m'a fait ſigner avec M. le duc de *Bouillon* un acte qui doit être entre vos mains, par lequel je devais être payé ſur ſon gouvernement d'Auvergne. Je croyais la choſe en règle. Ma créance était originairement homologuée à la chambre des comptes, et ne devait pas péricliter; mais il me paraît que M. le duc de *Bouillon* ne peut trouver mauvais que je me joigne aux autres créanciers qui ont fait valoir leurs droits judiciairement. Je vous ſupplie, Monſieur, d'en charger le fondé de procuration que vous employez dans ces affaires.

J'eſpère que vos bons offices pourront à la fin me

1777. tirer de l'embarras où je ſuis avec la ſucceſſion de M. de *Laleu*. Il eſt clair que, ſi j'étais payé de M. le duc de *Bouillon*, je ne devrais plus rien à perſonne dans Paris.

J'avais fondé une colonie aſſez floriſſante; mais les malheurs qui me ſont arrivés coup ſur coup, précipitent la deſtruction de cet établiſſement. J'ai des ſommes immenſes à payer au mois de juin: et des princes ſouverains, qui me doivent beaucoup d'argent, me laiſſent ſans ſecours; de façon qu'avec un revenu conſidérable, je ſuis à la veille de manquer, et menacé de mourir chargé de dettes.

Je vois que le peu qui me reſte à Paris ne pourra ſuffire, cette année 1777, à m'acquitter de ce que je dois à Ferney pour les maiſons que j'ai fait bâtir. Il faudra donc que mes neveux attendent, comme moi, le débrouillement de mes affaires, et qu'ils ne ſoient payés qu'à la fin de 1778, de la petite penſion qu'ils ont bien voulu accepter. Ils recevront alors deux années; et ſi je meurs dans l'intervalle, ils trouveront dans ma ſucceſſion de quoi ſe dédommager.

A l'égard de M. *Marchand*, s'il ne paye pas les deux mille francs par mois qu'il a promis ſur ſa parole d'honneur, il faudra ſaiſir aux fermes générales, ſans difficulté, et ne donner ſon déſiſtement que quand il aura payé tout ce qu'il doit.

Je crois avoir répondu, Monſieur, à tous les articles de votre lettre; mais je ne vous ai pas aſſez remercié du bon office que vous me rendez, en me ſeſant connaître mes affaires. Je ne puis y remédier qu'en preſſant mes débiteurs.

Je vous réitère mes ſenſibles remercîmens, &c.

1777.

LETTRE CLXXXVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 de janvier.

J'AI recours à vous, Monſeigneur ; après ſoixante ans de bontés, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Je ſuis ruiné, et ce n'eſt pas ma faute. J'ai entrepris, depuis cinq ou ſix ans, de bâtir une ville, et d'y établir plus d'une manufacture utile à l'Etat. J'avais été protégé ſous le miniſtère de M. le duc de *Choiſeul*. Je n'ai pas aujourd'hui le même avantage. Il ne me reſte que la ſatisfaction d'avoir tout fait à mes dépens, ſans avoir le moindre intérêt dans l'entrepriſe; mais je ne veux point mourir banqueroutier à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Vous me devez plus de dix-ſept mille francs d'arrérages. Je vous demande en grâce de m'en faire payer neuf mille, pour apaiſer des créanciers auxquels il faut du pain. Toutes les autres reſſources m'ont manqué tout à coup. Je vous conjure de ne me pas rebuter dans la détreſſe extrême où je me trouve. Pardonnez à une importunité qui coûte aſſez à mon cœur.

1777. LETTRE CLXXXVIII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 1 de février.

Il eſt bien juſte, Monſieur, que, ma colonie et moi, nous vous préſentions nos remercîmens. Nous vous devons la protection de monſeigneur le prince de *Condé*, et la lettre de monſieur le contrôleur général, qui a diſſipé les craintes de tous les artiſtes. Je ne dois plus à préſent implorer le ſecours des grands *Condé* que contre les Anglais.

J'eſpère qu'on ne ſouffrira pas au Palais-Bourbon que *Gilles-Shakeſpeare* l'emporte ſur le grand *Corneille*. On dit que vous allez décider inceſſamment entre *Lulli*, *Piccini*, *Gluck* et *Grétry* : ce ſera là une très-jolie guerre. Je m'intéreſſe de loin à tous vos plaiſirs. Ne me prenez plus mon titre de vieux malade, et conſervez-moi vos bontés. *V.*

LETTRE CLXXXIX. 1771.

A S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONDÉ.

Le 1 de février.

MONSEIGNEUR,

L'AUTRE grand *Condé* n'aurait peut-être jamais daigné entrer avec tant de bonté dans les intérêts de ſes vaſſaux. Je me mets avec eux aux pieds de votre Alteſſe ſéréniſſime. La lettre dont elle m'honore, et la réponſe de monſieur le contrôleur général ſuffiront pour faire fleurir la colonie. Elle était bien digne d'être protégée par vos bontés; car elle a été fondée à coups de fuſil. Ce fut d'abord en 1770 qu'une partie des habitans de Genève, chaſſée par l'autre dans un combat ſanglant, vint ſe réfugier dans votre province. Il ſuffira qu'on ſache qu'elle a trouvé en vous un protecteur, pour qu'elle ſoit ménagée par tous les prépoſés aux recettes du roi.

Je ſuis avec le plus profond reſpect et la plus vive reconnaiſſance, &c.

1777.

LETTRE CXC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de février.

MON cher ange, votre lettre du 27 de janvier me prouve que votre providence bienfesante a toujours les yeux ouverts sur mes misères. Je n'ai point reçu de vers de M. *Sélis* dont vous me parlez, ni de lettre de M. l'abbé *Pezzana*, ni d'estampe de la part du graveur *Henriquez*. J'ai reçu seulement, par un libraire de Genève, la nouvelle édition de l'*Arioste*, et j'en ai remercié M. l'abbé *Pezzana*, par une lettre adressée à l'hôtel garni, nommé l'Ile d'amour, où il demeurait il y a plusieurs mois, lorsqu'il m'écrivit.

Vous croyez, vous et M. de *Thibouville*, que je ne vous ai invités qu'à un petit souper de trois services; il faut que je vous avoue que j'en prépare un autre de cinq. Le rôti est déjà à la broche, mais le menu m'embarrasse. Je crains bien de n'être qu'un vieux cuisinier dont le goût est absolument dépravé. Vous êtes le plus indulgent des convives; mais il y a tant de gens qui s'empressent à vous donner à souper; j'ai tant de rivaux qui me traiteront de gargotier, que je tremble de vous donner mes deux repas. Je vois évidemment qu'il faut remettre cette partie à une saison plus favorable. Il suffirait qu'il y eût un ragoût manqué, pour que tout le monde, jusqu'aux valets de l'auberge, me traitât de vieil empoisonneur. Il viendra peut-être un temps où l'on aura plus

d'indulgence. Il faut d'ailleurs que je préſente quelques rafraîchiſſemens à ſix juifs et à leur aumônier, M. l'abbé *Guenée*, qui me paraiſſent un peu échauffés, et qui tirent la langue d'un pied de long. 1777.

Il réſulte de tout cela, mon cher ange, que je ne pourrai vous rien envoyer qu'au mois de mars. Vous me pardonnerez ſans doute, quand vous ſaurez le triſte état où je ſuis. Ma colonie me prend preſque tout mon temps. Des débiteurs très-grands ſeigneurs, comme MM. les ducs de *Bouillon* et de *Richelieu*, et M. le duc de *Virtemberg*, m'ont manqué tous à la fois, et me laiſſent dans l'impoſſibilité de continuer ma fondation. Il n'y a pas juſqu'à un fermier général qui ne me laiſſe ſans ſecours. Ils diſent tous que j'ai vécu trop long-temps pour être payé; ils me regardent comme un homme mort; et ce qui me paraît très-déſagréable, c'eſt qu'ils auront bientôt raiſon. Or, jugez ſi, dans de telles circonſtances, je puis haſarder de vous donner à ſouper, ſurtout quand je ſuis preſque sûr de vous faire une chère déteſtable.

Vous me parlez de madame *du Deffant*, vous ſentez bien que la multitude énorme des ſardeaux dont j'ai chargé ma faibleſſe, et des embarras dont je ſuis environné, ne me permet guère d'agacer les jeunes dames de Paris; *ſufficit diei malacia ſua*. Songez que j'ai preſque autant de maladies que d'années, et preſque autant de chagrins et d'occupations inquiétantes que de maladies. Ayez donc un peu pitié de moi, mon très-cher ange; portez-vous bien, réjouiſſez-vous et aimez-moi: vous ferez toujours ma conſolation. *V.*

1777. # LETTRE CXCI.

A M. DE POMARET.

A Ferney, 7 de février.

Le vieillard qui va bientôt finir ſa carrière, Monſieur, a encore aſſez de vie pour être très-touché de votre ſouvenir, ainſi que de votre mérite et de tous vos ſentimens. Mon état ne m'ayant pas permis, depuis quelque temps, de cultiver le peu d'amis qui me reſtaient à Paris, je ne ſais rien de ce qui s'y paſſe. Je vois ſeulement que le nombre des hommes d'Etat éclairés et tolérans augmente tous les jours, qu'on adoucit par-tout dans le commerce de la vie des lois trop ſévères, qu'on ſouffre ou qu'on autoriſe les mariages entre les perſonnes de l'ancienne ſecte et de la nouvelle. Je me réjouis avec vous de ce progrès de la raiſon, et j'en remercie le DIEU de toutes les ſectes et de tous les êtres.

LETTRE

LETTRE CXCII. 1777.

A M. LE COMTE DE LAMBERT,

Auteur du mémorial d'un mondain.

7 de février.

MONSIEUR,

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui ſera bientôt délivré des ſouffrances de toute eſpèce auxquelles il faut ſe ſoumettre dans cette vie, et qui conſerve encore un peu de goût pour tout ce qui peut éclairer l'eſprit et lui plaire, eſt très-conſolé par l'honneur que vous lui avez fait en lui envoyant vos amuſantes obſervations.

Mon état très-douloureux ne me permet pas de vous remercier avec la même gaieté que vous écrivez; ſi les maladies qui me perſécutent me donnaient un peu de relâche, j'aurais la conſolation de m'entretenir avec un très-aimable mondain, de tous les perſonnages que j'ai connus et dont il parle ſi judicieuſement dans ſon livre. La colonie du vieux malade de Ferney eſt auſſi malade que lui; il faudrait un homme tel que vous pour lui rendre la vie.

Pendent opera interrupta minæque
Murorum tenues, æquataque mœnia fimo.

Le fondateur entouré de ruines et de maux, vous préſente, Monſieur, ſes très-humbles reſpects. *V.*

1777. LETTRE CXCIII.

A M. HENRIQUEZ, *graveur.*

A Ferney, le 7 de février.

Vous avez, Monsieur, parmi vos chefs-d'œuvre de gravure, envoyé à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très-malade, son portrait qui n'était pas digne de vos grands talens. Les trois autres estampes (*) dont vous l'avez gratifié, méritaient un burin tel que le vôtre. Je suis honteux de me trouver dans une si bonne compagnie; mais je n'en suis que plus reconnaissant. L'état de ma santé m'approche du terme où il ne restera plus de moi que votre estampe. Pardonnez aux maladies qui m'accablent, si l'expression de mes remercîmens est si courte et si faible.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, Monsieur, votre &c.

(*) C'était les portraits de MM. de *Montesquieu*, d'*Alembert* et *Diderot*.

LETTRE CXCIV. 1777

A M. DE MIRBECK. (*)

10 de février.

Vous défendez, Monsieur, toutes les causes auxquelles je m'intéresse. Je me joins à tous ceux qui achètent, vendent et mettent en œuvre des cuirs. J'ai établi des tanneries dans ma petite colonie, au bout du royaume, dans un coin de terre réputé étranger par un édit du roi ; et l'on nous y persécute, on nous y ruine, comme si nous étions Français. Ni les grandes Alpes ni le mont Jura ne peuvent nous servir de barrière. Les commis sont comme les vautours de nos montagnes : ils volent au-dessus des roches et des précipices, pour venir manger nos volailles.

Je vous remercie bien sensiblement du soin que vous prenez de leur rogner le bec et les ongles. Les malheureux habitans dont je suis entouré, n'ont la permission de vivre qu'à de bien tristes conditions. Je vois à ma droite douze mille pères de famille, esclaves de vingt prêtres ; et à ma gauche, une foule d'artistes écrasés par des commis. Puisse votre éloquence et votre raison supérieure briser tant d'odieuses chaînes !

Agréez, Monsieur, les sincères complimens et la reconnaissance d'un vieillard qui cessera bientôt d'être témoin des injustices de ce monde.

(*) Sur un mémoire qu'il avait composé pour la liberté du commerce des cuirs, et contre les tyrannies qui le ruinent.

1777. LETTRE CXCV.

A M. CHRISTIN.

10 de février.

MON cher ami, je doute fort que M. *Turgot* ait dit : *Il ne connaît pas ſes forces.* Cet homme ſage ſait trop bien quelle eſt ma faibleſſe : il n'a que trop éprouvé que la plus grande réputation eſt écraſée par le pouvoir. M. le prince de *Montbarey* rapportera l'affaire au conſeil. Vous ſavez comme il penſe ; et vous n'ignorez pas que le conſeil a proſcrit toutes ces pièces extrajudiciaires dont le public était inondé. J'ai été cruellement déſigné dans le factum de votre adverſe partie, et je ſais qu'on a propoſé de décréter l'auteur du *Curé*. M. le prince de *Montbarey* ne pardonnera pas à un homme qui, ſans être autoriſé, ſe déclarera imprudemment contre lui. Je crois qu'il ne faut point ſortir du port dans un temps d'orage.

Je vous embraſſe de tout mon cœur, avec autant d'amitié que de triſteſſe. *V.*

LETTRE CXCVI. 1777.

A M. PANCKOUCKE.

15 de février.

OUI, oui, je ferai tout ce qu'il vous plaira, car vous m'avez gagné le cœur, et je suis toujours amoureux de madame *Suard* votre sœur (si je suis en vie, s'entend, car je ne réponds de rien). Tant qu'il me restera un peu de force et un peu d'huile, je suis à votre service.

Il me paraît que le Journal de M. de *la Harpe* reprend beaucoup de faveur auprès des honnêtes gens et de ceux qui ont du goût. Ils dirigent, à la longue, le jugement des autres; et, en tout genre, la Phèdre de *Racine* anéantit la Phèdre de *Pradon*. Si votre débit n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être, n'imputez point ce désagrément passager au prétendu mécontentement du public, fâché de voir M. de *la Harpe* succéder à son ennemi (*). Le public se soucie peu des querelles des gens de lettres; on se borne à s'en amuser et à en rire pour son argent. La véritable raison qui fait que vous vendez moins votre très-bon Journal, c'est que vous avez quarante ou cinquante concurrens. S'il n'y avait qu'un pâtissier dans Paris, il ferait une fortune immense : quand il y en a mille, les profits se partagent.

Je n'ai point reçu le *Tristram shandi* en français, ni le livre de l'*Homme* dont vous me parlez. On est en état

(*) M. *Linguet*.

1777. de travailler aux extraits dont M. de *la Harpe* ne voudra pas ſe charger. Tout ce qu'on demande, c'eſt d'être entièrement ignoré, et que M. de *la Harpe* ſoit content de ce travail qui n'eſt entrepris que pour le ſoulager, parce qu'on ſait bien qu'il a d'autres occupations. On le prie de vouloir bien ſe donner la peine de corriger tout ce qui ne paraîtra pas convenable. Deux traits de plume peuvent adoucir l'article où l'on donne la préférence à la *Félicité publique* ſur l'*Eſprit des lois*, quoiqu'on ſoit perſuadé que le fameux ouvrage de *Monteſquieu* n'eſt que de l'*eſprit ſur les lois*, comme l'a très-bien dit madame *du Deffant*.

LETTRE CXCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de février.

Vous êtes bien bon, mon cher ange; mais je vous jure, encore une fois, que je n'ai point entendu parler de M. *Sélis*. J'ai fait la revue de tous mes papiers, je n'ai trouvé ni vers ni proſe de ſa part. Quant à M. l'abbé *Pezzana*, c'eſt moi qui lui ai écrit, encore une fois, à l'Ile d'amour. Je ne ſavais pas qu'il y eût une auſſi jolie auberge dans Paris.

Il eſt vrai que quelquefois mon grand âge, mes maladies, les chagrins dont on m'accable, et les travaux qui me conſolent, m'empêchent de répondre à de fatigantes lettres d'inconnus; mais ce n'eſt point ici le cas de M. *Sélis* et de M. *Pezzana*.

S'il y a quelqu'un à qui on puiſſe reprocher de ne point écrire, c'eſt madame *Papillon-philoſophe*. Je comptais ſur elle, je me flattais de l'honneur de ſon amitié, j'imaginais même qu'elle pourrait dire un mot à M. de *Richelieu*, et employer ſon éloquence auprès du miniſtère pour ma petite colonie. Je n'ai eu d'elle aucune nouvelle, et je n'ai perſonne dont je puiſſe implorer le ſecours. Paris eſt devenu pour moi une ville auſſi étrangère que Pékin. Il eſt vrai qu'on écrit également contre moi dans ces deux villes. Les jéſuites miſſionnaires, qui ſont encore à la Chine, et qui prennent hardiment le nom de jéſuites, dans ce ſeul endroit du monde, me tympaniſent un peu dans leurs *Lettres édifiantes*, et j'ai toujours à combattre, dans Paris, l'illuſtre famille des *Fréron*, celle des *Clément* et celle des dévots. Les anciens ennemis de M. de *Richelieu*, aſſez mal inſtruits pour me croire ſon favori, me puniſſent des bontés qu'ils lui ſuppoſent pour moi. 1777.

Mon cher ange, j'ai cru trouver le repos dans la ſolitude; il n'eſt nulle part pour les hommes qui ont eu le malheur de ſe conſacrer au public, en quelque genre que ce puiſſe être. Il n'y a qu'un moyen pour obtenir la paix de l'ame, c'eſt de mourir. Il eſt bien triſte, mon cher ange, de finir ſa vie loin de vous. Votre amitié me ſoutient un peu dans mes derniers jours; j'abandonnerai ſans regret tout le reſte. J'oublierai ſurtout les plates et ridicules miſères dont toute la littérature eſt infectée aujourd'hui. Adieu, mon cher ange, mon conſolateur. *V.*

1777.

LETTRE CXCVIII.

A M. BAILLY.

A Ferney, 27 de février.

Tradidit mundum disputationi eorum.

Je ne dispute point contre vous, je ne cherche qu'à m'instruire. Je suis un vieil aveugle qui vous demande le chemin. Personne n'est plus capable que vous de rectifier mes idées sur les brachmanes.

Je suis étonné qu'aucun de nos français n'ait eu la curiosité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. *Holwel* et M. *Dow*.

1°. Le livre du *Shasta*, écrit il y a près de cinq mille ans, n'est-il pas assez sublime pour nous laisser croire que les auteurs avaient du génie et de la science?

2°. Est-il bien vrai que les brames d'aujourd'hui n'ont ni science ni génie?

3°. S'ils ont dégénéré sous la tyrannie des descendans de *Tamerlan*, n'est-ce pas l'effet naturel de ce que nous voyons dans Rome et dans la Grèce?

4°. *Zoroastre* et *Pythagore* auraient-ils fait un voyage si long pour aller les consulter, s'ils n'avaient pas eu la réputation d'être les plus éclairés des hommes?

5°. Leurs trois vice-dieux ou sous-dieux, *Brama*, *Visnou* et *Routren*, le formateur, le restaurateur, l'exterminateur, ne sont-ils pas l'origine des trois

Parques, *Clotho colum retinet*, *Lacheſis net*, *Atropos occat*? La guerre de *Moïſazor* et des anges rebelles, contre l'Eternel, n'eſt-elle pas évidemment le modèle de la guerre de *Briarée* et des autres géans contre *Jupiter*? 1777.

6°. N'eſt-il donc pas à croire que ces inventeurs avaient inventé auſſi l'aſtronomie dans leur beau climat, puiſqu'ils avaient bien plus beſoin de cette aſtronomie pour régler leurs travaux et leurs fêtes, qu'ils n'avaient beſoin de fables pour gouverner les hommes?

7°. Si c'était une nation étrangère qui eût enſeigné l'Inde, ne reſterait-il pas à Bénarès quelques traces de cet ancien événement? MM. *Holwel* et *Dow* n'en ont point parlé.

8°. Je conçois qu'il eſt poſſible qu'un ancien peuple ait inſtruit les Indiens; mais n'eſt-il pas permis d'en douter, quand on n'a nulle nouvelle de cet ancien peuple?

9°. Voilà, Monſieur, à peu-près le précis des doutes que j'ai eus ſur la philoſophie des brachmanes, et que j'ai ſoumis à votre déciſion. Je vous avoue que je n'avais jamais lu le ſyſtême de M. de *Mairan*, ſur la chaleur interne de la terre, comparée avec celle que produit le ſoleil en été. J'étais ſeulement très-perſuadé qu'il y a par-tout du feu. *Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem.*

Les artichauts et les aſperges que nous avons mangés cette année, au mois de janvier, au milieu des glaces et des neiges, et qui ont été produits ſans qu'un ſeul rayon du ſoleil s'en ſoit mêlé, et ſans aucun feu artificiel, me prouvaient aſſez que la terre

1777. poſsède une chaleur intrinsèque très-ſorte. Ce que vous en dites, dans votre neuvième lettre, m'a beaucoup plus inſtruit que mon potager.

Vos deux livres, Monſieur, ſont deux tréſors de la plus profonde érudition, et des conjectures les plus ingénieuſes, ornées d'un ſtyle véritablement éloquent, qui eſt toujours convenable au ſujet.

Je vous remercie ſurtout de votre dernier volume. On me croira digne de vous avoir eu pour maître, puiſque c'eſt à moi que vous adreſſez des lettres où tout le monde peut s'inſtruire.

Agréez la reconnaiſſance et la reſpectueuſe eſtime de votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur.

Le vieux malade de Ferney, puer centum annorum.

LETTRE CXCIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

3 de mars.

J'AI reçu, Monſeigneur, votre lettre du 19 de février; je ſuis toujours étonné d'écrire en 1777. Vous rafraîchiſſez mes faibles ſens, en me diſant que mon neveu d'*Ornoi* ou *Dampierre* ne s'eſt pas mal conduit. Je vous réponds qu'il n'eſt en aucune façon du parti des fanatiques; il ſonge même à ſe tirer de cette coliue.

J'ai pris vingt fois la plume pour oſer dire mon avis publiquement ſur les injuſtices que vous eſſuyez.

J'ai été retenu par la crainte de vous compromettre ſans vous ſervir. Je ne peux pas m'imaginer qu'à la fin vous ne triomphiez pas. Plus les affaires ſe prolongent, et plus elles donnent le temps au public de revenir à la raiſon ; c'eſt toujours mon avis. 1777.

Vous m'étonnez par vos *deux furies*. Je voudrais bien les connaître. J'ai vu le temps où il n'y aurait pas eu deux femmes en France capables de ſe déclarer contre vous.

Je ne ſais plus où eſt madame de *Saint-Julien*, ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle penſe, ni où elle demeure. Elle ne m'a écrit qu'une ſeule fois, depuis qu'elle a quitté ma retraite. Je la quitterai bientôt moi-même pour aller mourir dans mon voiſinage en Suiſſe.

Vous ſavez ſans doute que M. de *la Borde*, l'ancien valet de chambre du roi, veut faire connaître cette Suiſſe à vos Pariſiens, par une deſcription qu'il en fait, accompagnée de mille eſtampes, pour leſquelles toute la famille royale a ſouſcrit. Il m'avait propoſé de prendre une petite maiſon dans ma colonie, pour être plus à portée de ſon ouvrage ; mais il a changé d'avis : c'était une idée bien ſingulière pour un fermier général.

J'oſe croire que la requête du jeune *Lalli*, pour faire revoir le procès de ſon père, ne ſervira pas peu à rendre la ſaine partie du parlement plus circonſpecte que jamais dans ſes déciſions.

Le jeune homme ne peut qu'être approuvé du public ; il a de l'eſprit, de la valeur, de l'opiniâtreté ; il veut venger le ſang de ſon père ; le public ſera pour lui. Il m'engagea, il y a trois ou quatre ans, à dire ce que je penſais de la cataſtrophe du général

1777. *Lalli*, dans un de mes fatras. Le rapporteur de cet étrange procès m'écrivit que j'étais mal informé, et que toutes les procédures qu'il conserve font sa justification. On dit à présent qu'il fera imprimer toutes ces pièces, si la requête du jeune *Tolendal-Lalli* est admise.

Cela va faire une terrible diversion à votre affaire. On me mande que monsieur le premier président est allé parler au roi, pour prévenir cette révision. Je doute en effet qu'elle soit obtenue. La famille de *Thou* demanda en vain une révision pareille.

Je crains de vous écrire trop indiscrétement; je m'arrête en vous renouvelant mon tendre et inviolable respect, et les regrets qui me dévorent d'être si loin de vous. *V.*

LETTRE CC.

A M. DE CHABANON.

5 de mars.

Je remercie le *Théocrite* français et non françois qui va être mon successeur à l'académie. *Montagne* dit quelque part : Croyez-vous qu'un vieillard rechigné et cacochyme se plaise beaucoup à lire *Théocrite* et *Tibulle*? Je réponds : Oui, quand ils sont traduits par M. de *Chabanon*. Vous rendez un vrai service au public, en nous donnant de véritables ouvrages de littérature, dans un temps où on nous accable de sottises et de pauvretés qui rendent notre nation méprisable à toute l'Europe,

Je vous répète, du fond de mon cœur, que je vous aime autant que je vous eſtime. Ce ſont les dernières volontés, et peut-être les dernières paroles du vieux malade de Ferney, *V.* 1777.

LETTRE CCI.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 7 de mars.

J'AI reçu, Monſieur, du directeur de l'imprimerie des Deux-Ponts, un livre (*) dont je viens de faire la lecture avec madame *Denis* et quelques amis. Nous admirions la multitude des connaiſſances de l'auteur, cette philoſophie hardie à la fois et circonſpecte qui règne dans l'ouvrage, et ce ſtyle ſi clair, ſi noble, ſi ſimple, ſi éloigné de l'affectation, de l'obſcurité, de la violence qui caractériſe aujourd'hui l'eſprit du ſiècle. Nous diſions unanimement que ce ſiècle aurait d'éternelles obligations à l'auteur. Nous avons craint ſeulement que ſon extrême indulgence, pour deux ou trois perſonnages vivans, ne fît un peu de tort à ſon goût. C'eſt ainſi que j'ai penſé, quoique je fuſſe pénétré d'eſtime et de reconnaiſſance pour l'auteur inconnu. Nous cherchions à le deviner, lorſqu'une lettre de M. d'*Argental* nous a appris ſon nom. Je ſais enfin qui je dois remercier, et qui mérite les applaudiſſemens de la nation. Ce livre ſera chéri de quiconque aime les beaux arts; il encouragera ces arts plus que ne peut faire la protection des rois.

(*) *Aux mânes de Louis XV.*

1777. Je vais bientôt quitter, Monſieur, le ſiècle et la patrie que vous rendez célèbres. Je mourrai en les aimant mieux, mais ſurtout avec les ſentimens que je vous dois; j'en ſuis pénétré; madame *Denis* les partage de tout ſon cœur.

Le vieux malade de Ferney, V.

LETTRE CCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de mars.

Mon cher ange, j'ai reçu une lettre du 28 de février, écrite ſi menu, et d'un encre ſi blanc ou ſi blanche, que mes vieux yeux ont pu à peine la lire.

Si vous voyez *Papillon-philoſophe*, je vous ſupplie de lui dire que l'autre papillon (*) eſt le ſeul dont je ſois content; il s'eſt arrangé avec moi. Il a payé moitié, c'eſt beaucoup; les ſouverains n'en font pas tant.

Les ides de mars ſont venues, je ſuis tué. Je viens de revoir mes deux enfans nouveaux-nés. Je les ai trouvés contrefaits, et privés de tous les organes néceſſaires à la vie. Il faut les regarder comme morts-nés. J'en ſuis honteux, mais je me conſole; je ſuis jeune, j'en aurai d'autres; je les mettrai un jour ſous votre protection; et, s'ils perdaient leur père, vous auriez la bonté de les élever.

Je ne vois pas qu'aujourd'hui les autres pères de famille réuſſiſſent mieux que moi. La génération

(*) M. le maréchal de *Richelieu*.

s'affaiblit beaucoup, quoi qu'en diſe M. *Gudin*. Je ſuis plein de reconnaiſſance pour lui; mais je n'en ſens pas moins mon indignité. Je vous avoue que je ſuis encore plus indigné qu'il ait oſé mettre ce déteſtable *Emile* de *Jean-Jacques* au-deſſus du *Télémaque*. Paſſe encore s'il s'en était tenu à cinq ou ſix pages du *Vicaire ſavoyard*. Je ne ſuis pas comme le dieu jaloux qui ne veut pas qu'on encenſe d'autres dieux; mais je ne puis ſouffrir qu'on ſoit en même temps à DIEU et à *Belzébuth*. L'ouvrage ſera goûté, il ſera du bruit, mais il ſera du mal; car il encouragera les talens médiocres. 1777.

On m'a envoyé un chevalier *Déon*, gravé en *Minerve*, accompagné d'un prétendu brevet du roi, qui donne douze mille livres de penſion à cette amazone, et qui lui ordonne le ſilence reſpectueux, comme on l'ordonnait autrefois aux janſéniſtes. Cela ſera un beau problême dans l'hiſtoire. Quelque académie des inſcriptions prouvera que c'eſt un des monumens les plus authentiques. *Déon* ſera une pucelle d'Orléans qui n'aura pas été brûlée. On verra combien nos mœurs ſe ſont adoucies.

Je ronge mon frein et mon ame bien triſtement loin de mon cher ange. *V.*

1777. # LETTRE CCIII.

A M. LE MARECHAL DE NOAILLES.

A Ferney, 30 de mars.

MONSEIGNEUR,

DANS l'état un peu fâcheux où la nature vient de me réduire, c'eſt une grande conſolation pour moi d'être au moins capable de regarder le monument que vous venez d'ériger à la gloire de feu monſieur le maréchal votre père et à la vôtre. Votre maiſon eſt chère à la nation; je lui ai été bien reſpectueuſement attaché. Un petit avertiſſement que j'ai reçu ces jours-ci, de venir faire ma cour à vos ancêtres, m'a laiſſé aſſez de force pour lire le livre le plus intéreſſant, le plus vrai et le plus plein qu'on ait écrit ſur les règnes de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Ce qui m'a fait le plus de plaiſir, c'eſt que j'ai cru y découvrir beaucoup de traits qui ne peuvent être que de vous. Cet ouvrage doit inſtruire les citoyens et les rois.

Je ne puis, Monſeigneur, vous exprimer les remercîmens que je vous dois. Je me ſuis mêlé autrefois de célébrer des héros; mais je vois bien qu'il n'appartient qu'aux maîtres de parler de leur profeſſion. Après avoir lu vos mémoires, je n'ai autre choſe à faire qu'à les relire. Ils feront mon occupation, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre. Je vous ſouhaite, du fond de mon cœur, une vie plus longue que celle du grand-homme dont vous avez les dignités et le mérite.

mérite. A peine ai-je eu le bonheur de vous faire ma cour; c'eſt une conſolation à laquelle il faut que je renonce, mais je ſerai pénétré juſqu'à mon dernier moment de l'honneur et du plaiſir que vous daignez me faire. 1777.

Je ſuis avec un profond reſpect et une juſte reconnaiſſance, Monſeigneur, votre &c. *V.*

LETTRE CCIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 d'avril.

Je ſuis obligé d'avouer à notre protectrice et à mon *Papillon-philoſophe* que j'ai reçu de la nature un décret d'ajournement perſonnel, qui me forcera de paraître bientôt devant elle en aſſez mauvaiſe poſture. Pardonnez-moi cette figure de rhétorique tirée du barreau. Il faut bien que je parle cette langue, puiſque j'ai un procès dans votre commandement de Dijon. Je ſais qu'on s'adreſſe à notre protectrice pour toutes les mauvaiſes affaires qu'on a dans la province. Tantôt c'eſt pour du ſel gris, tantôt pour du ſel blanc; c'eſt M. *Racle* qui demande à être payé de ce que le roi lui doit; c'eſt M. de *Florian* qui vous demande des recommandations pour ſa femme, laquelle eſt pourſuivie par le procureur du roi de Sémur auprès du procureur du roi de Dijon, pour une tracaſſerie qui ne peut faire de ſenſation que dans une petite ville de province; enfin, c'eſt madame *Denis* et moi qui nous adreſſons à la protectrice.

1777. L'affaire de madame de *Florian* n'eſt rien, et la nôtre eſt conſidérable. On nous demande quinze mille francs, et les frais iront au-delà.

Vous nous avez déjà favoriſés, Madame, auprès de M. de *Richelieu;* voyez ſi vous pouvez nous protéger encore auprès de M. *Quirot de Poligny*, conſeiller au parlement, notre rapporteur: c'eſt-à-dire, ſouvenez-vous ſi vous avez à Dijon quelque commiſſionnaire, quelque homme qui exécute vos ordres, et qui puiſſe dire à M. de *Poligny* que vous daignez vous intéreſſer à notre bon droit.

Il y a des temps malheureux où l'on eſt forcé d'importuner de ſes misères les *Papillon-philoſophe* qui ont un cœur compatiſſant et généreux. Je me ſuis trouvé à la fois aſſailli ou abandonné de tous côtés. La ville de Ferney ne s'en trouve pas mieux. Il a fallu renoncer aux maiſons qu'on avait commencées; et je tombe moi-même en ruine, quand je ſuis entouré de celles de ma colonie. Il me ſemble que je ſuis réformé à la ſuite de M. le duc de *Choiſeul*. Ferney eſt dans un état bien plus déplorable que Verſoy.

Je ne vous cache point, ma protectrice, que je penſe toujours au jour fatal où l'on m'annonça qu'on allait ne s'occuper plus que de Chanteloup. J'étais ſi mal informé alors de tout ce qui ſe paſſait, que j'avais cru qu'il ne s'agiſſait que de diminuer le reſſort du parlement de Paris, et de ne plus obliger les pauvres provinciaux de courir deux cents lieues pour aller ſe ruiner et ſe morfondre dans l'antichambre d'un conſeiller au parlement.

Je me flattais encore qu'on ne perſécuterait plus les malheureux philoſophes, et qu'on ne mettrait

plus en prison douze mille volumes de l'*Encyclopédie*; qu'on respirerait enfin sous des lois plus tolérables. Je vis bientôt à quel point je m'étais trompé. Je fus au désespoir, j'y suis encore, j'y serai jusqu'au dernier moment de ma vie. C'est-là ce qui dévore mon cœur du soir au matin; c'est ce qui m'a valu enfin l'espèce d'apoplexie, ou quelque chose de pis, qui va bientôt finir ma ridicule carrière. 1777.

Je vous demanderai à genoux une très-grande grâce, en prenant mon congé, c'est d'assurer le grand-homme vis-à-vis lequel vous demeurez, que je pars de ce monde en n'y connaissant point de plus belle ame que la sienne; j'entends les ames des hommes, car pour celles des dames, je n'en connais point de plus noble et de plus charmante que la vôtre.

Voilà mes dernières volontés, et je vous supplierai très-instamment, dès que je serai inhumé dans un petit coin de la Suisse, de me mettre aux pieds du seigneur de Chanteloup comme aux vôtres. *V.*

P. S. Le procès que nous avons à Dijon est au nom de madame *Denis*, et non pas au mien. Il suffirait que votre mandataire, si vous en avez un, recommandât à M. de *Poligny* l'affaire de madame *Denis* en général.

1777. LETTRE CCCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 d'avril.

MON cher ange, il n'y a que vous à qui j'oſe écrire, dans l'état aſſez déſagréable où je ſuis. J'ai reçu, comme vous ſavez, un petit avertiſſement de la nature qui m'a fait ſouvenir que j'avais quatre-vingt-trois ans, et que ce n'était pas le temps de faire l'amour à *Melpomène*. Vous vous ſouvenez peut-être du petit ſouper à trois ſervices que je préparais pour elle, pour vous et pour M. de *Thibouville*. La nouvelle de cette petite fête que je vous préparais avait tranſpiré chez quelques cuiſiniers qui préparaient de pareils repas de plus haut goût que le mien. Cette concurrence m'avait intimidé, et je vous deſtinais un autre ſouper à cinq ſervices. Peut-être les fourneaux ont trop échauffé ma tête, et je ſerai obligé de renoncer à mon métier de *Martialo*.

Si vous étiez voiſin des eaux de Bourbonne, au lieu d'être près des Tuileries, je vous demanderais la permiſſion de porter mon ſouper chez vous, ou plutôt mes deux ſoupers : celui qui eſt à cinq ſervices me paraît aſſez honnête, ſi j'oſe le dire. C'eſt un repas de ſanté ; mais cela ne ſuffit pas. On dit qu'il faut actuellement des entrées recherchées, et des nouveautés dont on n'aurait pas mangé autrefois. Il ſemble que je ſuis du bon vieux temps, et que la nouvelle cuiſine n'eſt point faite pour moi.

J'ai bien la mine d'être obligé de prendre congé de la compagnie, avant d'être en état de vous conſulter. 1777.
Cependant vous m'avouerez que ce ſerait une choſe aſſez plaiſante, ſi ma petite fête pouvait un jour réuſſir, et ſi même j'étais aſſez heureux pour venir quelque jour dans un petit coin vous faire toutes mes confidences. C'eſt une idée que je roule ſouvent dans ma tête, et qui me conſole ;

Et cette illuſion pour quelque temps répare
Le défaut des vrais biens que la nature avare
N'a pas accordés aux humains.

Il faut que je vous confie mes ſcrupules ſur les *Incas* que mon confrère de l'académie et en hiſtoriographerie m'a fait parvenir. J'eſpérais que ces *Incas* m'amuſeraient beaucoup dans ma convaleſcence ; je vous avoue que j'ai été bien trompé. Il y a des ſujets auxquels il ne faut rien changer. Le grand intérêt eſt dans le ſimple récit. Celui qui ajouterait des fictions aux batailles d'Arbelle et de Pharſale glacerait le lecteur, au lieu de l'échauffer. Perſonne ne m'a parlé des *Incas*, excepté l'auteur. J'ai été étonné de ce ſilence, après le bruit qu'avait fait l'ouvrage. Serait-il arrivé la même choſe aux *Manes de Louis XV*? ce titre un peu faſtueux ne promet-il pas trop ? et ne peut-il pas ſe faire que l'encens qu'il prodigue à tout le monde n'ait plu à perſonne? Cependant le ſtyle en eſt noble, et ne reſſemble point au ſtyle inſupportable qui règne aujourd'hui. L'auteur paraît réunir l'éloquence à la philoſophie et à beaucoup de connaiſſances. Je vous aurai bien de l'obligation, mon

1777. divin ange, ſi vous voulez bien m'apprendre comment ces deux ouvrages réuſſiſſent à Paris. Il me paraît que ce ſont deux pièces dont la ſcène eſt l'univers entier. Pour moi, qui ſuis obligé de quitter le théâtre, je vous demande votre avis du fond d'une loge grillée. Que ne puis-je en effet, avant de mourir, me cacher derrière vous dans quelque loge, et entendre notre ami *le Kain !* Faut-il que je ſois ſéparé de vous pour jamais ? c'eſt une privation que je ne puis ſupporter. J'ai bien des chagrins, mais celui d'être ſi loin de vous m'eſt aſſurément le plus ſenſible. Je baiſe le bout de vos ailes de ma bouche pâle et mourante. *V.*

LETTRE CCVI.

A M. DE LA HARPE.

8 d'avril.

Le petit avertiſſement que j'ai reçu de la nature, d'aller trouver *Horace*, au nom de qui vous m'écrivîtes une ſi jolie lettre, m'a empêché, mon très-cher confrère, de répondre plutôt à celle que j'ai reçue de vous, il y a trois ſemaines. Soyez perſuadé qu'il n'y a perſonne, dans la littérature, d'aſſez vil et d'aſſez inſenſé pour vous attribuer jamais ces *Anecdotes* ſur feu *Zoïle-Fréron*. Il n'y a qu'un colporteur qui puiſſe les avoir écrites, et ce n'eſt pas à l'auteur de Warvick et de Mélanie qu'on pourra jamais attribuer de pareilles misères. *Thiriot* diſait que c'était des vérités très-connues, mais tirées de la fange.

Soyez encore bien perſuadé que je voulais m'amuſer à Ferney, mais que je n'étais pas aſſez inſenſé pour faire paſſer mes amuſemens juſqu'à Paris. Ce n'eſt pas à mon âge qu'on a la témérité de faire de pareilles tentatives. *Phryné* et *Ninon* n'allaient pas au bal à quatre-vingt-trois ans. Hélas ! j'ai même renoncé à voir les opéra comiques qu'on joue ſur le théâtre de la colonie de Ferney. La ſurdité s'eſt jointe à mes autres privations. 1777.

Si vous avez quelque choſe à mander à *Jean Racine*, dont vous avez le ſtyle, preſſez-vous, je vous prie. Je vous fais mes adieux d'avance, et je vous ſouhaite, du fond de mon cœur, tous les avantages et tous les ſuccès qui ſont dus à vos grands talens, à votre goût épuré, à votre amour du vrai, et à votre courage.

LETTRE CCVII.

A M. MARMONTEL.

8 d'avril.

L'ACCIDENT qui m'eſt arrivé, mon cher ami, ne m'a pas tellement affaibli que je n'aye été en état de faire le voyage du Mexique et du Pérou. Je l'ai fait dans votre beau vaiſſeau, et je ne ſaurais aſſez vous en témoigner ma reconnaiſſance.

Je n'entends point dire que la ſorbonne ait pris le parti du révérend père inquiſiteur qui lut en latin cette bulle du pape à l'inca *Atabalipa*, et qui fit

1777. pendre et brûler ſur le champ notre inca pour n'avoir pas entendu la langue latine ; mais j'apprends que meſſieurs du châtelet ſoutiennent bien mieux notre ſainte religion que meſſieurs les ſorboniqueurs. On me mande qu'ils ont condamné au banniſſement perpétuel ce pauvre *Delille de Sales*, auteur de ſix volumes ſur la nature, dans leſquels il a mis tout ce qu'il a jamais lu. Cette abomination eſt révoltante ; elle eſt du quatorzième ſiècle. On prétend même que le parlement en eſt indigné, et qu'il va réformer la ſentence du châtelet.

Auriez-vous lu cette *Philoſophie de la nature* ? je vois que toute philoſophie court de grands riſques. C'eſt un méchant métier que celui d'inſtruire les hommes : ceux qui les trompent et qui les volent, ſont plus adroits que nous ; ils ſont mieux récompenſés ; et ni vous ni moi ne voudrions pourtant être à leur place.

Adieu, mon cher confrère, mon cher ami ; je vous avoue que je ſuis fâché de mourir ſans vous avoir revu.

LETTRE CCVIII. 1777.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

9 d'avril.

MONSIEUR,

LA nature venait de me faire une niche fort ridicule, lorſque j'ai reçu ma félicité dans le beau préſent de *la Félicité publique*. Il n'appartenait pas à un homme auſſi maigre que moi d'être accuſé d'une attaque d'apoplexie : ce ne devait pas être là mon genre. Cependant on prétend que telle a été ma deſtinée ; et il faut bien qu'en effet j'aye eſſuyé cette plaiſanterie, puiſque tout le monde me le dit, et puiſque j'ai été ſi long-temps ſans pouvoir vous écrire et vous remercier ; mais enfin je peux lire, et c'eſt-là ma félicité dont je vous remercie.

Je vois que vous avez bien étendu et bien embelli votre ouvrage. Les *Vues ultérieures* et l'*Appendix ſur les dettes publiques* ſont des morceaux très-inſtructifs. Vos remarques ſur les eſclaves ſont d'autant plus belles que vous aviez des eſclaves autrefois, et actuellement ce ſont des moines de Bourgogne et de Franche-Comté qui en ont. Il y a mille traits nouveaux qui intéreſſent et qui inſtruiſent le lecteur.

Vous ſavez, Monſieur, que j'avais été charmé de la première édition, et que je ne pouvais être ſuſpect de flatterie : j'ignorais l'auteur. Je puis actuellement lui rendre les grâces que je lui dois ; mais dans l'état

1777. où je ſuis, je ne dois pas haſarder une trop-longue lettre; un malade de mon âge doit ſe taire. Agréez ſa très-tendre et très-reſpectueuſe reconnaiſſance. Continuez à faire le bonheur de vos amis, en regrettant celle que vous avez perdue.

Je ne fais que des adieux. Madame *Denis* compte bien vous remercier un jour à Paris de l'honneur de votre ſouvenir.

LETTRE CCIX.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

A Ferney, 30 d'avril.

On vous envoie, Monſieur, ſous l'enveloppe de M. le comte de *Vergennes*, un extrait aſſez intéreſſant des *Mémoires Noailles-Millot.* On ſouhaite paſſionnément que ces petits amuſemens vous ſoient de quelque utilité. J'avais déjà ces *Mémoires* dans ma petite bibliothéque, et l'on vient de m'en apporter un nouvel exemplaire par la voie de M. *Luneau de Boisjermain.* Il eſt accompagné du fatras le plus ſavant et le plus impertinent que j'aye jamais lu; c'eſt l'*Hiſtoire véritable des temps fabuleux.* Si j'étais plaiſant, il y aurait un plaiſant extrait à faire de ce déplaiſant galimatias. Je n'ai pas envie de rire, cependant je m'égayerai à dire un mot de ce pédant en *us*, nommé *Guérin du Rocher*, prêtre.

Je ſuis bien en peine de l'affaire de M. *Deliſle de Sales.* Son livre aſſurément ne méritait pas ce vacarme.

Je ne peux pas dire qu'il ait été de tous les hommes le plus cruellement perſécuté, car il y a dix ans il exiſtait un chevalier de *la Barre*, petit-fils d'un lieutenant général des armées du roi. Les Français ſeront toujours moitié tigres et moitié ſinges. Ils ſe réjouiront également à la Grève et aux grands danſeurs de corde du boulevard. 1777.

Mes très-humbles complimens, je vous en prie, à M. et à madame *Suard*, et à tous nos amis.

LETTRE CCX.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

30 d'avril.

MON très-aimable ſeigneur ſuiſſe, le vieux malade qui ſe meurt ſur les frontières de la Suiſſe, vous remercie de votre lettre du mardi 22 d'avril. Il a ri comme un fou des *Horaces* et des *Curiaces*, quoique ſon état ne lui donne pas envie de rire; mais il pleure cette pauvre philoſophie qu'on perſécute ſi cruellement.

J'ai lu les ſix volumes de *Noailles-Millot;* je vous avoue que j'avais déjà été un peu fâché pour le duc de *Bourgogne* qu'il eût écrit à madame de *Maintenon* contre le duc de *Vendôme*, et qu'il ſe fût amuſé à détraquer une montre avant la bataille d'Oudenarde. J'aime mieux le marquis de *Villette* qui veut bien commander une montre de Ferney; il n'a qu'à me donner ſes ordres. La veut-il avec des diamans au

1777. pouſſoir, au bouton et aux aiguilles? la veut-il à ſecondes? il ſera ſervi ſur le champ; vous ſavez combien je l'aime. Je ſuis enchanté qu'il ne m'ait pas oublié.

On dit que j'ai eu une attaque d'apoplexie; ce ſont mes ennemis qui font courir ces mauvais bruits. J'avoue pourtant que j'ai eu un accident qui lui reſſemblait fort. Cela eſt fort ridicule à un homme auſſi maigre que moi; mais il faut que je paſſe par toutes les épreuves. Ce petit avertiſſement me dit que je ne vous ſuis pas attaché encore pour long-temps, mais ce ſera avec la plus reſpectueuſe tendreſſe.

LETTRE CCXI.

A M. DELISLE DE SALES.

6 de mai.

. . . . . .

Oui, c'eſt au ridicule, et non à leurs remords, qu'il faut livrer tous ces inquiſiteurs, ſoit de Goa, ſoit de Paris, ſoit d'Eſpagne. Tout ce que peut vous ajouter un homme de quatre-vingt-trois ans, mourant des ſuites d'une attaque d'apoplexie, c'eſt que ſi les grands chirurgiens vous font des inciſions auſſi profondes que les fraters ſubalternes vous en ont fait, vous ferez très-bien de venir prendre les eaux chez le mourant. Comme vous avez paſſé votre jeuneſſe dans l'Oratoire, vous n'avez pas oublié la façon

d'exhorter les gens à la mort. Venez chez un ami digne de vous eſtimer : nous aimerons DIEU enſemble, et nous déteſterons les injuſtices des hommes. 1777.

. . . . . .

Je préſente mes très-humbles remercîmens à M. l'abbé... , et je le prie d'embraſſer pour moi ſon priſonnier qui, je crois, eſt actuellement délivré.

LETTRE CCXII.

A M. DE CROIX,

SECRETAIRE DU ROI, ANCIEN TRESORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, le 12 de mai.

ON n'a rendu, Monſieur, que depuis très-peu de jours au vieillard moribond, dont vous embraſſez généreuſement la défenſe, la lettre et l'ouvrage que vous avez daigné lui faire tenir (*). Il les a lus avec une extrême ſenſibilité ; mais le déplorable état où il ſe voit réduit, le prive du plaiſir de vous remercier de ſa main. Il fut atteint, le 8 de mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, d'un coup d'apoplexie qui augmente prodigieuſement la ſomme de ſes ſouffrances, et qui, ſans doute, ne tardera guère à la réduire à zéro. Dans l'impoſſibilité où il eſt d'écrire, il vous prie d'agréer ſes excuſes, et de ne pas douter de ſon eſtime et de ſa reconnaiſſance.

(*) *L'Ami des arts.*

1777. # LETTRE CCXIII.

A M. SELIS,

PROFESSEUR AU COLLEGE D'HARCOURT.

A Ferney, le . . mai.

MONSIEUR,

Un peintre des Gobelins eſt venu dans ma ſolitude le 28 de mai, et m'a apporté une lettre dont vous m'honorez, du 17 d'avril, accompagnée d'une traduction des ſatires de *Perſe* et de très-jolis vers français. M. d'*Argental* m'avait déjà prévenu de toutes vos bontés pour moi, mais je ne les avais pas encore reçues. Mon grand âge et ma déplorable ſanté ne m'ont point empêché de lire déjà votre très-judicieuſe préface et la traduction de la première ſatire. Je vois que vos notes éclairciſſent beaucoup le texte, et que ceux qui veulent faire quelque progrès dans la langue latine, doivent vous lire et vous étudier. J'éprouve par moi-même qu'on peut apprendre à tout âge, et c'eſt avec reconnaiſſance que j'ai l'honneur d'être,

Monſieur, votre &c.

LETTRE CCXIV. 1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, le 2 de juin.

Je ſuis indigné contre moi-même, mon cher ange, de n'avoir pas depuis ſi long-temps tendu les bras à vos ailes qui m'ont toujours couvert de leur ombre. Hélas, ce n'eſt pas ma faute; je n'ai eu ni bras ni pieds, ni tête depuis quelques mois. Je vous écris aujourd'hui d'une main qui n'eſt pas celle dont je me ſers ordinairement, mais c'eſt toujours le même cœur qui dicte. Je vous parlerai d'abord de l'ambigu à cinq ſervices, qui probablement ſera ſervi bien froid, ou plutôt qu'on n'oſera jamais ſervir. Ce n'eſt pas que le repas ne ſoit régulier, et qu'il n'y ait des plats aſſez extraordinaires qui pourraient être de haut goût; mais malheureuſement madame de *Saint-Julien* avait parlé, il y a pluſieurs mois, de notre ſouper; le bruit s'en était répandu dans Paris. Je crois fermement que ce ſouper ne valait rien du tout, et que le cuiſinier a très-bien fait de le ſupprimer: l'autre eſt meilleur; mais il faudrait que le cuiſinier fût à Paris, qu'il jouât le rôle de maître-d'hôtel, et que les gourmets n'euſſent pas le goût auſſi égaré qu'ils l'ont depuis quelques années. J'ai vu le menu d'un nouveau traiteur de l'Amérique, qui a été ſervi vingt fois ſur table, et dont en vérité je n'aurais jamais voulu manger un morceau. Si quelques jours la fantaiſie pouvait vous prendre de tâter du vieux cuiſinier

1777. que vous ſavez, quand ce ne ſerait que pour la rareté du fait, ce vieux cuiſinier ſerait capable de faire le voyage auprès de vous, et de ſe loger dans quelque gargote bien obſcure et bien ignorée. Qui ſait même ſi cette aventure ne pourrait pas arriver l'année mil ſept cent ſoixante et dix-huit! je me berce de cette chimère, parce qu'elle m'entretient de vous. Le préalable ſerait qu'alors M. le duc de *Duras* vous donnât ſa parole d'honneur de ſe mettre avec vous à table, et même de manger avec appétit; mais il eſt plaiſant, entre nous, qu'on ait tant mangé de Zuma, et qu'on n'ait pas ſeulement eſſayé de tâter du Don Pèdre; le haſard gouverne ce monde.

Mon cher ange, le haſard m'a bien maltraité depuis quelques mois. Ce haſard eſt compoſé de la nature et de la fortune, des chances horribles ſont ſorties du cornet contre moi. Ma colonie eſt auſſi délabrée que l'ont été Pondichéri et Quebec. Je me ſuis trouvé ruiné tout d'un coup, ſans ſavoir comment, et je me ſuis enfin aperçu qu'il n'appartenait qu'à *Théſée*, *Romulus* et M. *Dupleix*, de bâtir une ville.

Portez-vous bien, mon cher ange; aimez-moi encore, tout chimérique et tout infortuné que je ſuis. Ma tendre amitié n'eſt pas du moins une chimère; elle eſt la conſolation très-réelle du reſte de mes jours. *V.*

LETTRE

LETTRE CCXV. 1777.

A M. DE LA HARPE.

4 de juin.

Mon cher confrère, j'ai reçu preſqu'à la fois deux lettres de vous, et la religieuſe. Cette très-attendriſſante religieuſe était bien, et elle eſt beaucoup mieux. Je regarde cet ouvrage comme un des meilleurs que nous ayons dans notre langue.

Pour votre journal, il eſt le ſeul que je puiſſe lire, et nous en avons cinquante. J'avais cédé aux inſtances de l'ami *Panckoucke* qui voulait abſolument que je combattiſſe quelquefois ſous vos étendards, et qui m'aſſurait que vous le trouveriez fort bon; mais auſſi il m'avait promis le plus inviolable ſecret. Il ne me l'a point gardé, il m'a décélé très-mal à propos, et m'a beaucoup plus expoſé qu'il ne penſe.

Je vous prie, mon cher confrère, de lui dire bien réſolument qu'il ne mette jamais rien ſous mon nom: je ne ſuis pas en état de faire la guerre. Ce n'eſt pas que je manque de courage ni de bonnes raiſons pour la faire; mais il faut de la ſanté, même pour la guerre de plume. J'ai beſoin de repos, après mon accident que vous appellerez comme il vous plaira, mais dont les ſuites ſont bien déſagréables. L'indiſcrétion de *Panckoucke* avec ſon *V...* me fait une peine mortelle. Il accoutume le public à croire que non-ſeulement je me porte bien, mais que j'abuſe de ma ſanté juſqu'à écrire des lettres un peu impudentes.

1777. On m'accuſe, dit-on, d'avoir écrit à meſſieurs les juges du châtelet une philippique un peu forte ſur le procès ridicule qu'ils ont fait à ce pauvre *Deliſle*, et ſur le jugement atroce qu'ils ont rendu. Vous devez bien ſavoir comme je penſe ſur le livre et ſur la ſentence; mais aſſurément je ſerais plus fanatique que ces meſſieurs, et cent fois plus répréhenſible qu'eux, ſi je leur avais écrit ſur cette affaire. Je ne connais point cette prétendue lettre, et je veux croire qu'elle n'exiſte pas.

Je ſuis en peine de la ſanté de M. d'*Alembert*. Pour la mienne, elle eſt bien déplorable; mais il y a environ quatre-vingt-trois ans que je ſuis accoutumé à ſouffrir.

Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE CCXVI.

A M. DE VAINES.

4 de juin.

Je ſuis bien ſenſible, Monſieur, à la bonté avec laquelle vous vous êtes ſouvenu de moi; car je penſe ſouvent à vous, et à l'homme unique avec lequel vous avez travaillé, et dont vous ſerez toujours l'ami. Mon âge et mes maladies me forcent de renoncer un peu au monde; mais je regretterai toujours de n'avoir pu vivre avec un homme de votre mérite, et je ſerai bien fâché de mourir ſans avoir eu la conſolation de vous embraſſer.

Des gens qui ſe croient bien inſtruits, et qui peut-être ne le ſont point du tout, me diſent qu'un homme chez qui vous avez été à la campagne, il y a quelque temps, ſera bientôt auſſi puiſſant dans la ville qu'il y eſt aimé et reſpecté. Je ſouhaite paſſionnément que cette prédiction ſoit véritable; mais c'eſt à condition qu'il en arrive autant à votre autre ami. Je crois que la France ne s'en trouverait pas plus mal, ſi ces deux hommes-là étaient à leur véritable place. 1777.

Je ne ſais ſi vous avez vu l'*Eloge de Paſcal*, avec ſes *Penſées*, miſes en meilleur ordre, et relevées par des notes qui valent bien le texte. L'éditeur eſt, ce me ſemble, un homme égal à *Paſcal* pour le génie, et ſupérieur par la raiſon. Il eſt triſte, à mon gré, pour le genre-humain, qu'un homme comme *Paſcal* ait été un fanatique; ce qui me conſole, c'eſt que St *Auguſtin* l'était tout autant.

Je m'aperçois que mon petit billet eſt un peu indiſcret, mais je n'écris pas à un docteur de ſorbonne. *V.*

1777.

LETTRE CCXVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 de juin.

Eh, mon Dieu, Monſeigneur, vous accuſez un mourant de ne s'être pas battu dans votre armée. Il y a plus d'un an que, madame *Denis* et moi, nous ſoutenons à Dijon, preſque ſans ſortir de notre lit, le procès le plus déſagréable et le plus ruineux. Malgré ce fardeau qui nous accable, je me ſuis ſouvent plus occupé de l'injuſtice qu'on vous feſait, que de toutes celles que j'eſſuie. Je vous ai ſupplié vingt fois de daigner m'envoyer tout ce qui paraiſſait dans votre affaire, vous n'avez jamais voulu me répondre ſur cet article. Quand j'eus le bonheur de ſervir M. de *Morangiès*, quand j'affrontai la canaille des petits patriciens de Paris, qui ſe croient des *Cicérons*, M. de *Morangiès* m'avait envoyé tous ſes papiers, ſans en excepter un ſeul.

Je ne ſais d'ailleurs ſi une petite anecdote de MM. *Clément*, conſeillers au parlement, ſerait parvenue juſqu'à vous. Ces meſſieurs voulaient m'impliquer dans la plate et chétive, mais dangereuſe affaire d'un jeune homme ſorti de l'Oratoire, nommé *Deliſle*, lequel a été jugé immédiatement après vous. Ces chiens de Saint-Médard, ces reſtes de convulſionnaires aboyaient d'une gueule ſi fanatique, que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

me ménager une petite retraite ſur un coteau méridional de la Suiſſe, à quatre lieues de chez moi. 1777.

Vous voyez que la grêle tombe ſur les plus miſérables arbriſſeaux comme ſur les plus hauts chênes. Tout ſouffre dans ce monde; mais, dans la foule des affligés, peu de perſonnes ont vos reſſources. Quelques envieux que vous ayez, vous êtes à l'abri de tout, parce que vous êtes au-deſſus de tout. Il eſt certain que, dans cette maudite affaire ſuſcitée par la plus inſigne friponnerie, et reconnue pour telle par tous les gens ſenſés de l'Europe, vous n'avez pu perdre que de l'argent. Vos ſervices, vos dignités, votre conſidération, votre gloire, ne ſont point effleurées. Vous ſerez bientôt dans la première place de l'Etat qui repréſente le connétable.

Que n'avez-vous pu aimer, du moins pendant quelques mois, cette belle retraite de Richelieu, où je vous ai fait ma cour il y a tant d'années! que n'ai-je pu vous y ſuivre encore une fois! J'enviſage avec la douleur de l'impuiſſance les montagnes des Alpes et du Jura qui me ſéparent de vous. *Job* ſur ſon fumier, près du lac de Genève, vous crie: Conſervez vos anciennes bontés pour un ancien malheureux. Buvez encore avec plaiſir les derniers verres du vin trop mélangé de cette vie. Soyez heureux, ſi on peut l'être; vous aurez toujours de belles heures, et il ne me faut que de la pitié.

Agréez, je vous en conjure, mon très-tendre reſpect. *V.*

1777. LETTRE CCXVIII.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

7 de juin.

J'AI trop tardé, Monſieur, à vous remercier de vos remercîmens. Si le triſte état où j'ai été peut me laiſſer encore de la force et du loiſir, je crois qu'avant de mourir je ferai une campagne ſous vos drapeaux. Je ne vous ſers pas comme font les Suiſſes, à qui il eſt très-indifférent de ſe battre pour l'Allemagne ou pour la France, pourvu qu'ils aient une bonne capitulation; je ne ſuis pas même un volontaire qui fait une campagne pour ſon plaiſir: je ſuis une eſpèce d'enthouſiaſte qui prend les armes pour la bonne cauſe.

Il eſt vrai que je ne ſais pas quel eſt le chevalier de la *Poſte du ſoir* (*) qui croit m'avoir abattu de ſa lance enchantée. Il ſerait bon de ſavoir à qui on a affaire; mais quel qu'il ſoit, ſi nous étions aux priſes, je lui ferais bien voir que ſon héros eſt un charlatan qui en a impoſé au public. Je lui démontrerais que ce charlatan, devenu ſi fameux, n'a pas mis une citation dans ſon ouvrage, qui ne ſoit fauſſe ou qui ne diſe préciſément tout le contraire de ce qu'il avance.

Je prouverais à tous les gens raiſonnables que ſes raiſonnemens et ſes ſyſtèmes ſont auſſi faux que ſes citations; que des plaiſanteries et des peintures brillantes ne ſont pas des raiſons, et qu'un homme

(*) Le Journal de Paris.

qui n'a regardé la nature humaine que d'un côté ridicule, ne vaut pas celui qui lui fait ſentir ſa dignité et ſon bonheur. 1777.

Voilà ce qui m'occupe à préſent, Monſieur; mais pour remplir mon projet, j'ai beſoin d'un long travail qui me mette à portée de citer plus juſte que l'auteur de l'*Eſprit des lois;* et ſurtout je voudrais ſavoir quel eſt le bel eſprit de la *Poſte du ſoir*, contre lequel je veux me battre.

Serait-ce abuſer de vos bontés de vous demander des nouvelles de la noble entrepriſe du jeune comte de *Lalli* de faire rendre juſtice à la mémoire de ſon père?

Conſervez vos bontés, Monſieur, pour votre très-attaché et très-reſpectueux ſerviteur *V.*

LETTRE CCXIX.

A M. DE VAINES.

11 de juin.

Je vous remercie, Monſieur, de la lettre que vous m'avez envoyée de cet homme illuſtre avec lequel vous avez travaillé trop peu de temps, et qui ſera toujours cher aux bons citoyens amateurs de la vertu et des grands talens.

Comme j'imagine que vous avez actuellement quelque loiſir, j'en abuſe peut-être en vous priant de jeter les yeux ſur le manuſcrit que j'ai l'honneur de vous envoyer. Il s'agit d'un grand nombre de vérités qui combattent l'opinion publique ſi ſouvent

hasardée, et reçue sans examen. Si les nombreuses
1777. erreurs qu'on me force de relever dans l'*Esprit des lois*, vous font la même impression qu'elles m'ont faite, je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien envoyer au sieur *Panckoucke* le manuscrit cacheté avec la lettre pour lui ci-jointe.

Je sais bien que ma hardiesse augmentera le nombre de mes ennemis; mais je suis comme M. de *la Harpe*, né pour combattre, et j'ai raison, papiers sur table. Pour peu que vous soyez de mon avis, je croirai avoir remporté la victoire.

Le *Pascal* de M. de *Condorcet* m'a donné un peu d'humeur contre les réputations usurpées. C'est bien dommage que cet ouvrage ne soit pas entre les mains de tout le monde. Il faudrait que chacun eût dans sa poche ce préservatif contre le fanatisme.

Je vous prie instamment, Monsieur, de conserver un peu de bonté pour le vieux malade *V.*

LETTRE CCXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de juin.

Votre vieux cuisinier, mon cher ange, est bien loin de vous faire bonne chère. Il est réduit aux apothicaires, et très-étonné d'être encore en vie: cependant il ne voudrait pas mourir sans vous envoyer les cinq pâtés qu'il vous a promis, et qu'il n'a faits que pour vous. Je ne sais s'ils sont de l'ancienne cuisine ou de la nouvelle. Je ne peux manger

d'aucun des nouveaux plats qu'on m'a envoyés de Paris; mais mon dégoût ne prouve point que j'aye mieux réuſſi que les jeunes cuiſiniers du temps préſent. 1777.

Je cède enfin à l'envie extrême de vous montrer ce que je ſais encore faire. Jurez-moi, mon cher ange, que perſonne au monde, hors M. de *Thibouville*, ne verra mes petits pâtés. Jurez-moi de me les renvoyer dès que vous en aurez mangé un petit morceau. Vous verrez, après cet eſſai, ſi je peux me mettre au rang des pâtiſſiers modernes qui empoiſonnent le public. Le point principal eſt de vous plaire. Commencez par me faire ſerment de ne point laiſſer ſortir les pâtés de vos mains, et de me les renvoyer en m'apprenant ſi j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, et ſi le goût qui règne aujourd'hui eſt plus dépravé que le mien.

Le fond de mes petits pâtés n'eſt pas fait pour une monarchie; mais vous m'avez appris qu'on avait ſervi du Brutus, il y a quelque temps, devant M. le comte de *Falkenſtein* (*), et que les convives ne s'étaient pourtant pas levés de table.

En un mot, mon cher ange, il me paraît ſi comique de faire encore la cuiſine à mon âge, et je vous confie tous mes ridicules avec tant de bonne foi, que je les tiens pour pardonnés. Votre amitié, mon cher ange, me conſole de tout; mais je ne demande point votre indulgence: je veux ſavoir ſi mes pâtés ne vous écorcheront pas le goſier. *V.*

(*) L'empereur *Joſeph II*, dans ſon ſéjour à Paris.

1777. LETTRE CCXXI.

A M. DUTERTRE, *notaire à Paris.*

16 de juillet.

AYANT encore, Monſieur, le ridicule de n'être point mort, je vous envoie, ſi vous le trouvez bon, mon certificat de vie, qui ſervira de ce qu'il pourra. Dieu merci, je n'entends rien du tout à mes affaires; vous avez eu la bonté de vous en charger, et c'eſt ma ſeule conſolation. M. le duc de *Bouillon*, Alteſſe ſéréniſſime, a daigné m'écrire des lettres pleines de bienveillance; mais il m'a déclaré que ce n'était point à lui à me payer les vingt-deux ou vingt-trois mille francs qui me ſont dus par ſon Alteſſe ſéréniſſime monſeigneur ſon père.

Son Alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le duc de *Virtemberg*, qui me doit auſſi beaucoup d'argent, me paye en politeſſes. Mes maçons, mes charpentiers et mon boucher, qui ne ſont pas ſi polis, me feraient mettre en priſon pour être payés, ſi DIEU ne m'avait pas accordé le bénéfice d'âge de quatre-vingt-trois ans.

Je préſume, Monſieur, que dans ma détreſſe vous avez eu pitié de moi, et que vous avez ſatisfait la ſucceſſion de M. de *Laleu*. C'eſt une choſe bien étonnante qu'il ait mieux aimé me prêter vingt-deux mille francs de ſa caiſſe, que de me les faire payer par feu M. le duc de *Bouillon*. Il eſt encore plus étonnant que M. d'*Ailli* m'ait fait perdre l'hypothèque

privilégiée que j'avais ſur tous les biens de ce prince : c'eſt un malheur irréparable. 1777.

Je n'ai d'eſpérance et de reſſource que dans votre ſageſſe, dans votre exactitude et dans l'amitié dont vous m'avez déjà donné des marques. Je viendrais vous en remercier, ſi mon âge, ma ſanté et ma bourſe me permettaient de faire le voyage. Je prendrais quelque petit appartement dans votre voiſinage, pour apprendre, pendant quelques jours, à connaître un peu cette ville que je n'ai vue depuis trente années.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXII.

A M. DE MESSANCE,

RECEVEUR DES TAILLES EN FOREZ,

Qui lui avait envoyé ſes calculs ſur les probabilités de la durée de la vie.

A Ferney.

J'AI reçu, Monſieur, ma condamnation par livres, ſous et deniers, que vous avez eu la patience de faire, et la bonté de m'envoyer. J'admire votre ſagacité, et je me ſoumets à mon arrêt ſans aucun murmure. Tout le monde meurt au même âge; car il eſt abſolument égal, quand on en eſt là, d'avoir vécu vingt heures ou vingt mille ſiècles. M. l'abbé *Terrai* avait

1777. ſans doute notre néant devant les yeux, quand il a établi ſes rentes viagères. J'ai fait mettre au chevet de mon lit mon compte final, dont je vous ai beaucoup d'obligations. Rien n'eſt plus propre à me conſoler des misères de cette vie, que de ſonger continuellement que tout eſt zéro. Ce qui eſt très-réel, c'eſt l'exactitude de votre travail, ſon utilité et la reconnaiſſance que je vous dois. Ce ſont les ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXIII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

4 d'auguſte.

J'AI jugé, Monſieur, que vous n'aviez point reçu une lettre que je vous avais écrite pour vous remercier d'un préſent très-précieux pour moi, dont vous m'aviez honoré. Il y a quelquefois dans les bureaux des gens un peu trop curieux.

Je prends aujourd'hui le parti de ne me confier qu'au confeſſeur et martyr M. *Deliſle*, qui prend ſon plus long pour retourner à Paris. Il eſt impoſſible de ne pas s'intéreſſer à lui, dès qu'on a le bonheur de le connaître. Si ceux qui l'ont perſécuté avaient pu vivre quelques jours avec lui, ils ſeraient devenus ſes plus ardens défenſeurs.

Je penſe qu'à préſent il n'a rien de mieux à faire que de tâcher d'avoir une place auprès d'un ſouverain qui me paraît avoir beſoin d'un homme

comme lui. M. d'*Alembert* peut le ſervir très-efficacement, et je ne m'y épargnerai pas : car ſi je ſuis rentré en grâce auprès de ce prince, ſi connu en Europe par ſes armes victorieuſes, par ſon coffre-fort, et par ſa manière de penſer, je dois faire uſage de ce petit moment de bonne fortune pour ſervir votre ami, et, j'oſe dire, à préſent le mien. 1777.

Il eſt vrai que les agrémens de ſa ſociété ſont plus faits pour la France que pour l'Allemagne ; mais je ne vois à préſent de porte ouverte pour lui que celle que je propoſe. Il trouvera dans Paris des ſoupers, des plaiſanteries, des amis intimes d'un quart d'heure, des eſpérances trompeuſes, et du temps perdu. Peu de perſonnes ſavent comme vous conſoler leurs amis par des ſervices toujours conſtans.

Si vous approuvez mon idée, vous l'appuierez ſans doute auprès de M. d'*Alembert*, et nous parviendrons à la faire réuſſir.

Que puis-je à préſent vous ſouhaiter de mieux, Monſieur, après que vous avez fait du bien ? Jouiſſez de vous-même, de votre repos, de vos amis, de votre réputation et de tous les amuſemens qui rendent la vie tolérable. Mes montagnes chargées de neiges éternelles ſaluent de loin votre belle vallée de Montmorenci, et ma décrépite vieilleſſe s'incline profondément devant vous avec le reſpect le plus tendre.

1777.

LETTRE CCXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'auguſte.

Mon cher ange, il y a plus de ſoixante ans que vous voulez bien m'aimer un peu. Il faut que je faſſe à mon ange un petit croquis de ma ſituation, quoiqu'il ſoit défendu de parler de ſoi-même, et quoiqu'on ait joué l'égoïſme bien ou mal, dans votre tripot de Paris.

J'ai quatre-vingt-trois ans, comme vous ſavez, et il y en a environ ſoixante et ſix que je travaille. Tous les gens de lettres en France, hors moi, jouiſſent des faveurs de la cour; et on m'a ôté, je ne ſais comment, du moins on ne me paye plus une penſion de deux mille livres que j'avais avant que *Louis XV* fût ſacré.

Je ſuis retiré depuis trente ans, ou environ, ſur la frontière de la Suiſſe. Je n'avais qu'un protecteur en France, c'était M. *Turgot*, on me l'a ôté; il me reſtait M. de *Trudaine*, on me l'ôte encore.

J'avais eu l'impudence de bâtir une ville; cette noble ſottiſe m'a ruiné.

J'avais repris mon ancien métier de cuiſine pour me conſoler; je ne ſens que trop, toute réflexion faite, que je n'entends rien à la nouvelle cuiſine, et que l'ancienne eſt hors de mode.

Le chagrin s'eſt emparé de moi, et m'a fait perdre la tête. Je ſuis devenu imbécille au point que j'ai pris pour une choſe ſérieuſe la plaiſanterie de M. de *Thibouville* qui me demandait des paſtilles d'épine-

vinette. J'ai eu la bêtiſe de ne pas entendre ce logogryphe; j'ai cru me reſſouvenir qu'on feſait autrefois des paſtilles d'épine-vinette à Dijon, et j'en ai fait tenir une petite boîte à votre voiſin, au lieu de vous envoyer le mauvais pâté que je vous avais promis. 1777.

Ce pâté eſt bien froid; cependant il partira à l'adreſſe que vous m'avez donnée, à condition que vous n'en mangerez qu'avec M. de *Thibouville*, et que vous me le renverrez, tel qu'il eſt, partagé en cinq morceaux.

Je ne vous dirai point combien tous les pâtés qu'on m'a envoyés de votre nouvelle cuiſine, m'ont paru dégoûtans; mon extrême averſion pour ce mauvais goût ne rendra pas mon pâté meilleur. Peut-être qu'en le feſant réchauffer, on pourrait le ſervir ſur table dans deux ou trois ans; mais il faudrait ſurtout qu'il fût ſervi par les mains d'une jeune perſonne de dix-huit à vingt ans, qui sût faire les honneurs d'un pâté, comme mademoiſelle *Adrienne* les feſait à trente ans paſſés. Il nous faudrait auſſi un maître d'hôtel tel que celui qui eſt le chef de la cuiſine ancienne, et qui vous fait ſa cour quelquefois; et avec toutes ces précautions, je doute encore que ce pâté, qui n'eſt pas aſſez épicé, fût bien reçu. Quoi qu'il en ſoit, goûtez-en un petit moment, mon cher ange, et renvoyez-le-moi ſubitò, ſubitò.

Je ne vous parle point du voyageur (*) que vous prétendiez devoir paſſer chez moi. Je ne ſais ſi vous ſavez qu'il a été aſſez mécontent de la ville qui a été repréſentée quelques années par un grand-homme de finances, et que cette ville a été encore plus mécontente de lui. Quoi qu'il en ſoit, je ne l'ai point vu,

(*) L'empereur *Joſeph II.*

1777. et je ne compte point cette disgrâce parmi les mille et une infortunes que je vous ai étalées au commencement de mon épître chagrine.

Le résultat de tout ce bavardage, c'est que j'aimerai mon cher ange, et que je me mettrai à l'ombre de ses ailes, jusqu'au dernier moment de ma ridicule vie. *V.*

LETTRE CCXXV.

A M. DE VAINES.

5 d'auguste.

Il vous est échappé, Monsieur, une fois de me flatter de l'espérance d'une certaine apparition dans le mois d'auguste, vulgairement *août* dans la langue des Velches. Plus je me sens indigne d'une telle visite, et plus je la désire. Je sais bien qu'un pauvre vieillard n'est point fait pour les sociétés les plus aimables, mais il ne les aime pas moins. J'ignore encore si les affaires publiques vous permettront de vous écarter de Paris. J'ignore ce que font vos anciens amis; j'ignore tout dans ma solitude profonde. Je suis dans une espèce de tombeau, entre le mont Jura et les grandes Alpes, livré aux souffrances compagnes de la vieillesse, et me repentant, comme tant d'autres, d'avoir très-mal employé ma jeunesse. Si vous voulez venir me ressusciter, vous ferez une très-bonne action.

Permettez du moins que je vous adresse ce petit paquet pour M. d'*Argental;* il est assez bon pour m'aimer

m'aimer depuis ſoixante et dix ans, et c'eſt le ſeul ami qui me reſte dans Paris. Vous me faites ſentir combien il ſerait doux d'en avoir deux. Je ne crois pas commettre une indiſcrétion, en vous adreſſant un ſi gros paquet; vous avez bien voulu depuis long-temps m'accoutumer à prendre avec vous ces libertés. 1777.

Agréez, Monſieur, tous les ſentimens qui m'attachent à vous. Tout le monde m'aſſure qu'ils ſeraient bien plus forts, ſi j'avais eu l'honneur de vous voir, comme j'ai eu celui de recevoir de vos lettres. *V.*

LETTRE CCXXVI.

AU MEME.

12 d'auguſte.

LA mort de M. de *Trudaine*, Monſieur, comble mon déſeſpoir, et achève ma vie. J'ai vécu, c'eſt-à-dire ſouffert trop long-temps. Si j'ai le bonheur de vous voir à Ferney, je mourrai moins malheureux; il eſt vrai que vous ne verrez à Ferney qu'un hôpital dans une ſolitude. Votre voyage ſera une belle action de charité; vous ſerez entre une malade et un mourant. Si je ne ſavais que M. de *Trudaine* était malade depuis long-temps, je croirais que le chagrin a avancé ſes jours. On m'a dit que M. de *Condorcet* a remis la place qu'il avait acceptée de M. *Turgot*. Je vous prie de préſenter mes tendres reſpects à ces deux grands-hommes, et de recevoir les miens, puiſque vous penſez comme eux. *V.*

1777. LETTRE CCXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 d'auguſte.

Les voilà enfin ces cinq pâtés trop froids et trop inſipides, qui ne ſont point du tout faits pour votre pays, et que je ne vous envoie, mon divin ange, que par pure obéiſſance. Je vous demande bien pardon d'obéir. Renvoyez-moi, par la même voie, ces cinq pièces de four, qui ne doivent être ſervies ſur aucune table. Ne les montrez à perſonne. Ayez pitié de votre ancienne créature qui a perdu la tête, et à qui il ne reſte que ſon cœur.

LETTRE CCXXVIII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 18 d'auguſte.

Si *Charles IX*, dont vous me parlez, Monſieur, était allé près de la maiſon de *Ronſard*, et s'il eût trouvé un petit officier étranger qui n'eût point déſemparé de la portière de ſon carroſſe, et qui l'eût regardé ſous le nez; ſi le moment d'après deux génevois, habitués dans le village de *Ronſard*, ſe fuſſent préſentés à *Charles IX*, étant ivres, et lui euſſent demandé familièrement où il allait, *Charles IX*,

à mon avis, eût très-bien fait de ſe fâcher, et de ne point aller chez *Ronſard*. 1777.

C'eſt ce qui eſt arrivé au grand voyageur dont vous me parlez, ſur la route de Genève. Il trouva ces jeunes gens un peu trop familiers, et il eut raiſon. Il ne ſoupa et ne coucha ni à Genève ni chez *Ronſard*. Il ne vit perſonne. Le réſident de France ſe préſenta devant lui, et il ne lui parla point. Il fut de très-mauvaiſe humeur ſur toute la route, depuis Lyon.

Je conçois que le héros de Chantilli eſt plus affable, et que la vie eſt plus agréable dans ce beau ſéjour. Si vous êtes actuellement dans le Palais-Bourbon, vous avez paſſé d'un ciel dans un autre.

Vraiment, je crierai à M. le prince de *Condé*, du fond de mon purgatoire, ſi on perſécute ma colonie,

Lettre de M. le comte de la Touraille.

Au Palais-Bourbon, le 6 d'auguſte.

On nous dit, Monſieur, qu'*Auguſte* et *Mécène* ont quelquefois été boire du vin de Falerne chez *Horace*; cet honneur ne l'aurait pas immortaliſé, ſi ſes talens ne l'avaient ſeuls rendu digne des hommages de la poſtérité. En reculant les époques de ces royales familiarités que donne et reçoit ſouvent l'orgueil, j'oſe croire, Monſieur, que feu monſieur *Jupiter*, qui était plus grand ſeigneur qu'*Auguſte*, donna plus d'embarras que de vanité à *Baucis* et à *Philémon*, quand, pour s'amuſer, il fut, ſelon *Chaulieu*, manger un plat d'aſperges dans leur pauvre taudis.

Charles IX voulant combler de joie ſon bon ami *Ronſard*, avait formé le deſſein de l'aller voir *dans ſa maiſon des champs*. Cette marque de protection me ſerait glorieuſe, dit le poëte, mais ne rendrait pas mes vers meilleurs.

D'après cela, Monſieur, doit-on s'affliger de n'avoir pas vu l'empereur (*) dans ſa maiſon? Je ne fais d'ailleurs que vous rendre les

(*) A la ſollicitation des prêtres, il avait promis à ſa mère de ne point voir M. de *Voltaire* dans ſon voyage.

—— et je vous adreſſerai mes plaintes; mais actuellement
1777. je ne puis crier que des maux que la nature me fait ſouffrir. Je ſuis aſſurément votre ſupérieur en fait de tourmens, comme je ſuis votre doyen. Je ſuis à vos pieds en tout le reſte, pénétré de vos bontés et de vos grâces, me recommandant d'ailleurs à DIEU dans ma misère, et rempli pour vous du plus reſpectueux attachement.

opinions des gens ſenſés de ce pays-ci, qui s'intéreſſent à votre ſatisfaction, ſans avoir aſſurément la moindre idée de manquer de reſpect aux Dieux et aux ſouverains.

M. le prince de *Condé*, Monſieur, ſera toujours diſpoſé à ſeconder votre amour paternel en faveur de votre colonie, et vous pouvez, de votre côté, compter ſur l'aſſidu bienfaiteur des Bourguignons. Il en eſt, comme vous le dites, le *Titus* adoré.

Je quitte les ſuperbes fêtes de Chantilli pour rentrer ſans regret dans ma quiète ſolitude du Palais-Bourbon, où j'ignore aſſez ſouvent s'il y a dans le monde des gens plus riches et plus heureux que moi. Je ſuis un peu comme ce payſan du mont Saint-Gothard à qui on vantait les richeſſes du roi de France : Je parie, dit-il, qu'il n'a pas de ſi belles vaches que les miennes.

Recevez, Monſieur, l'hommage de ma ſincère et conſtante vénération.

LETTRE CCXXIX. 1777.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

27 d'auguſte.

UN peu volé, dans de ſemblables occaſions, ſignifie beaucoup volé. C'eſt la figure que les Grecs appelaient *euphémie*, ce qui ſignifie adouciſſement, ménagement. Un doyen d'académie ſait ces choſes-là mieux que moi, quoiqu'il ne ſoit pas extrêmement pédant. Or, extrêmement pédant veut dire qu'il n'eſt point pédant du tout.

Après cette diſcuſſion académique, je viens, Monſeigneur, à la morale. Je conçois très-bien qu'un eſprit comme le vôtre eſt au-deſſus de toutes les petites misères, de toutes les tracaſſeries inévitables dans le pays où vous vivez, et de tous les accidens de la vie. Quand on a été élevé dans ſon berceau par madame de *Maintenon*, quand on a vu *Louis XIV* et la régence, on eſt ſans doute accoutumé à tout; et le maréchal de France, poſſeſſeur du palais de Richelieu, peut jouir du ſoir ſerein d'un jour mêlé d'orages et de très-belles heures. Je ne ſuis pas au-deſſus de *Saint-Evremond* comme vous êtes au-deſſus du comte de *Grammont*, mais je voudrais repaſſer avec vous toute votre brillante et ſingulière vie. Il me paraît que la Providence m'avait réſervé pour cette dernière beſogne. Cette Providence a changé d'avis; elle me jette à cent trente lieues de vous, et j'achève mes derniers jours dans mon lit de deux pieds et demi de large, entre les Alpes et le mont Jura.

1777. Mille grâces vous ſoient rendues pour la bonté avec laquelle vous voulez bien me parler de mon chétif ſquelette qui n'a jamais été bien étoffé, et qui eſt actuellement réduit à rien ; mais dans lequel il y a encore je ne ſais quel être ſentant et penſant, et tout-à-fait attaché à votre grand être. Il eſt vrai que, dans l'antre où je végète, j'ai mis des pierres à côté les unes des autres ; mais ces pierres-là me retombent ſur le nez, et m'écraſent. J'ai des procès tout comme un grand ſeigneur, et je ne ſais pas les ſoutenir auſſi gaiement que mon héros a ſoutenu le ſien.

Mon grand chagrin, mon ver rongeur eſt d'être ſi loin de vous, et de me voir dans l'impuiſſance de venir encore vous faire ma cour, de vous renouveler mon très-tendre et très-vieux reſpect, et de jouir de vos bontés. *V.*

LETTRE CCXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 d'auguſte.

Mon cher ange, il n'y a plus moyen de vous parler en figure, depuis que vous êtes un peu content de ce que je vous ai envoyé. Vous m'avez rendu le courage et l'eſpérance ! mais comment vous ferai-je tenir l'ouvrage que vous prenez ſous votre protection (*) ? vous ſavez que M. de *Vaines* ne peut venir dans mon hôpital ſolitaire. J'ignore encore ſi on lui

(*) Agathocle.

conſervera ſa place. Je n'ai eu l'honneur de voir M. le duc de *Villequier* qu'un moment ; c'était un de mes plus mauvais jours ; je me trouvai mal devant lui, et il prit le parti de s'en aller au lieu de dîner. Les contre-temps les plus funeſtes ont ſuivi ce déſagrément. M. de *Villequier* avait oublié une lettre de M. de *Malesherbes*, écrite de Montigny, au mois de juillet ; il ne me l'a renvoyée qu'hier, du fond de la Suiſſe. 1777.

La mort de M. de *Trudaine*, chez qui M. de *Malesherbes* m'écrivait, a mis le comble à toutes les contradictions que j'éprouve. Figurez-vous qu'au milieu des embarras et de la ruine de ma colonie, entouré de créanciers preſſans et de débiteurs inſolvables, j'ai entrepris deux ouvrages d'un genre bien différent de la tragédie, et peut-être beaucoup plus intéreſſans et plus utiles. Tant de fardeaux à mon âge ne ſont pas aiſés à ſupporter avec les maladies qui me déſolent et qui me privent de la conſolation de venir vous embraſſer. Il faut combattre, juſqu'au dernier moment, la nature et la fortune, et ne jamais déſeſpérer de rien, juſqu'à ce qu'on ſoit bien mort. Commençons par mes Syracuſains ; voyons comment je pourrai vous les envoyer ; tout le reſte ſera mon affaire. La vôtre, mon cher ange, ſera d'être le plénipotentiaire de Syracuſe auſſi-bien que de Parme.

Madame de *Saint-Julien* m'avait obligé de me réfugier en Sicile, en diſant mon ſecret de Conſtantinople. Serais-je aſſez heureux pour que vous engageaſſiez M. le duc d'*Aumont* à faire ſon affaire de cette Sicile que vous ſemblez aimer, et de la faire paraître à Paris ſous ſa protection ?

1777. Je ſuis perſuadé que vos conſeils et ceux de M. de *Thibouville* ſuffiraient pour faire repréſenter l'ouvrage de manière à lui aſſurer quelque ſuccès; et que peut-être même la ſingularité d'une pareille entrepriſe, à mon âge, déſarmerait la cabale, et contribuerait à me faire mourir en paix. J'oſe dire que c'eſt à vous et à M. de *Thibouville*, l'élève de *Baron*, à ramener le bon goût dans Paris. Mes derniers jours ſeraient trop heureux, ſi j'avais quelque part à une telle victoire. Il me ſemble qu'il ſerait digne de M. le duc d'*Aumont* de ſe joindre à vous. Vous êtes tous trois très-capables d'ajouter le plaiſir du ſecret à celui de conduire cette affaire dont le ſuccès ſerait pour moi de la plus grande importance. Cette importance tient à des choſes que vous devinez bien, et dont je vous parlerais, ſi j'avais aſſez de force pour faire un tour à Paris. Et je l'aurai cette force, mon cher ange, ſi vous avez celle de réuſſir dans la négociation que je vous propoſe. Oui, vous y réuſſirez ; car vous êtes et vous ſerez mon ange gardien juſqu'au moment où j'irai, comme de raiſon, à tous les diables.

LETTRE CCXXXI. 1777.

AU MEME.

5 de ſeptembre.

MESSIEURS du comité de Syracuſe, vous me prenez trop à votre avantage. Je ne ſuis guère en état, dans le chaos de mes affaires, dans la multiplicité de mes années et de mes maladies, et dans l'affaibliſſement total de mes fibres penſantes, de remplir ſitôt la tâche très-difficile que vous me donnez. Vous avez le commandement beau ; mais, pour que j'exécute vos ordres, il faut que vous ayez la bonté de m'ôter une trentaine d'années, et de me donner de nouveaux talens. Vous devez ſentir qu'il n'eſt pas aiſé de bien dire ce qu'on ne voulait pas dire, et de changer tout d'un coup la figure et l'attitude d'une ſtatue qu'on a jetée en moule. J'avais voulu peindre un ſtoïcien, et vous me propoſez de le changer contre un ſibarite, ou du moins contre un grec élevé à la françaiſe, et accoutumé, ſur le théâtre de Paris, à parler de ſon amour à ſon inutile confident, et à lui marquer la tendre crainte qu'il a de déplaire à ſa chère maîtreſſe, en lui feſant ſa déclaration amoureuſe. Ces fadeurs n'ont pu jamais être embellies que par *Racine*. Il eſt le ſeul qui ait pu faire paſſer des églogues ſur le théâtre, à la faveur de ſon ſtyle enchanteur ; mais j'ai bien peur que ce qui devient chez lui une beauté, ne fût inſupportable chez quiconque n'aurait pas l'avantage de s'exprimer comme lui.

1777. Voudriez-vous qu'un héros ſauvage et philoſophe combattît ſon amour, comme *Titus* combat le ſien? voudriez-vous même qu'il ſongeât s'il eſt amoureux? ou bien voudriez-vous que ce philoſophe, fils d'un potier devenu roi, craignît de déroger en aimant la fille d'un vieux capitaine de dragons? ou bien craindrait-il de donner un mauvais exemple à ſon frère? quels ſcrupules aurait-il à combattre? Il eſt beau de voir un homme lutter contre ſa paſſion, quand cette paſſion eſt criminelle et funeſte; mais hors de là le combat eſt ridicule, il eſt d'un froid inſoutenable.

Quand on a jeté ſa ſtatue en moule, il faut l'embellir, la polir avec le burin; mais il ne faut pas vouloir faire d'un ſatyre un *Apollon*. Chaque choſe doit reſter dans ſon caractère, ſans quoi tout eſt perdu. De plus, ſoyez très-perſuadés qu'on écrit toujours très-mal ce qu'on écrit à contre-cœur.

L'ouvrage n'a pas, ſans doute, le mérite continu dont il a beſoin pour obtenir un jour un ſuccès véritable, ſuccès ſi rare, et qui dépend de mille circonſtances étrangères. Il faut beaucoup de travail et de loiſir; il faut ſurtout de la ſanté et des momens heureux; mais, dans l'état où je ſuis, je n'ai que l'envie de vous plaire.

En vérité, je me meurs. J'ai bien peur de ne pouvoir pas achever cette petite beſogne que vous commenciez à favoriſer.

Je me meurs, mon cher ange. *V.*

LETTRE CCXXXII. 1777.

AU MEME.

20 de ſeptembre.

Vous ne m'avez jamais dit, mon cher ange, quelle eſt la dame, ou la demoiſelle aimable et reſpectable, ou l'une et l'autre, qui vous prête ſa main quand vous avez la bonté de m'écrire.

Vous ne m'avez jamais appris le ſecret du gouvernement de votre maiſon. Les miniſtres des princes ſont diſcrets, et un vieux malade, entre le mont Jura et les grandes Alpes, n'a pas le don de deviner. Je ne puis que remercier au haſard la jolie main qui veut bien m'avertir quelquefois que vous êtes encore mon ange gardien, quoique j'aye la mine d'être bientôt damné.

S'il y a encore dans Paris quelques honnêtes gens qui n'aient pas abjuré le bon goût introduit en France pour quelque temps par nos maîtres; ſi on pouvait retrouver quelque étincelle de ce goût, dans l'ouvrage dont le fond ne vous a pas déplu; ſi cet ouvrage retravaillé avec ſoin pouvait trouver place au milieu des enchantemens des boulevards et des ſoupers où l'on mange des cœurs avec une ſauce de ſang; alors peut-être une pièce honnête, approuvée par vous, ferait reſſouvenir les Français qu'ils ont eu autrefois un bon ſiècle.

Plus nous attendrons, et plus cette pièce mériterait de l'indulgence. La ſingularité d'un tel ouvrage donné

1777. à quatre-vingt-quatre ans, pourrait adoucir la critique des ennemis irréconciliables, et inſpirer même de l'intérêt au petit nombre qui regrette le temps paſſé. J'aimerais mieux même haſarder la choſe à quatre-vingt-dix ans qu'à quatre-vingt-quatre, pourvu que je la viſſe jouer auprès de vous, dans une loge, aſſiſté de quelques *Mathuſalems*.

Cette idée me paraît aſſez plaiſante; mais malheureuſement le temps coule, la dernière heure ſonne. M. de *Thibouville* dit qu'il eſt malade. Je tâcherai de profiter de vos réflexions et des ſiennes; mais ſongez que des réflexions qui peuvent faire corriger des fautes, ne donnent jamais de génie. Ayez pitié de ma décadence, et rendez juſtice à un cœur qui vous chérira juſqu'à ſon dernier moment.

Je n'écris point aujourd'hui à M. de *Thibouville*. Je m'intéreſſe vivement à ſa ſanté; je compte que ma lettre eſt pour vous deux.

N. B. Je reçois dans l'inſtant la lettre de mon divin ange; je crois y avoir répondu. J'y répondrai mieux en travaillant ſelon vos vues, ſi Dieu m'en donne la force.

LETTRE CCXXXIII. 1777.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

22 de ſeptembre.

Je ne ſais, Monſeigneur, ce qui m'eſt arrivé depuis que vous m'avez flatté que je vous ferais ma cour à cent cinquante ans, et que je ſerais témoin de vos amours avec l'abbeſſe de Rennes; mais j'ai été tout près d'aller demander là-bas un congé à *Lucifer*. Il m'envoie quelquefois de ſes gardes pour me faire comparaître devant lui, et me fait ſentir qu'il n'appartient pas à un pauvre homme comme moi d'oſer marcher ſur vos pas.

J'ai vu dans ma retraite un homme qui a été, je crois, autrefois votre neveu; c'eſt M. le prince de *Beauvau* qui m'a fait cet honneur-là. J'aurais bien voulu que ſon oncle m'en eût fait autant, quand même il ne m'aurait pas amené madame l'abbeſſe de Rennes. Vous croyez bien que j'ai été tenté cent fois d'aller à Paris; mais comme mes jambes, ma tête et mon eſtomac m'ont refuſé le ſervice, j'ai pris le parti d'attendre tout doucement ma deſtinée. Je crois que vous gouvernez très-bien la vôtre, et que vous vous êtes mis abſolument au-deſſus d'elle. La plupart des autres hommes ſont au-deſſous. Vous avez été grand acteur ſur le théâtre de ce monde; vous êtes le ſpectateur le plus clair-voyant. Les décorations ſont changées; le nouveau ſpectacle attire tous les regards. Je n'entrevois tout cela, du fond de ma

1777. caverne, qu'avec de bien mauvaiſes lunettes. Je ſuis un pauvre ſuiſſe mort et oublié en France; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que, par un effet ſingulier de la ſympathie, le roi de Pruſſe eſt la ſeule correſpondance qui me ſoit reſtée. Ce mot de ſympathie doit vous paraître bien impertinent. Je ne crois pas que j'aye rien de commun avec le vainqueur de Rosbac, pas plus qu'avec le vainqueur de Minorque: cependant il y a une certaine façon de penſer qui a rapproché de moi chétif ce héros du Nord; comme il y a eu dans vous une certaine bonté, une certaine indulgence qui vous a toujours empêché de m'oublier totalement. Je vous dirai même que depuis peu le roi de Pruſſe m'a donné des marques ſolides de ſa protection, dans un temps où mes affaires étaient horriblement délabrées. Je ne me ſerais pas attendu à cette généroſité, lorſque je me brouillai ſi impudemment avec lui, il y a trente ans. Cela ne démontre-t-il pas qu'il ne faut jamais déſeſpérer de rien?

Je me ſouviens que je vous écrivis pluſieurs fois ſur la cataſtrophe de cet infortuné *Lalli*. Je vous demandai votre avis; vous eûtes la diſcrétion de ne me jamais répondre; mais enfin *Lalli* trouve un vengeur dans ſon fils, qui me paraît avoir le courage et le caractère de ſon père. Il pourſuit la réviſion du procès avec une chaleur et une fermeté qui paraiſſent mériter l'applaudiſſement univerſel. Il a beaucoup d'eſprit; ſon ſtyle eſt vigoureux comme ſon ame; le parlement ne lui met pas un bâillon dans la bouche. Je me flatte que vous n'en mettrez pas un dans la vôtre, et que vous daignerez me dire s'il eſt vrai que la requête en caſſation ſoit admiſe. Je ſuis bien

perſuadé qu'elle doit l'être. L'horrible aventure du chevalier de *la Barre* et de d'*Etallonde* méritait bien auſſi qu'on ſe pourvût en caſſation. L'un de ces deux martyrs eſt vivant, et eſt un très-bon et très-brave officier. J'ai obtenu pour lui une place auprès du roi de Pruſſe; il eſt ſon ingénieur. Qui ſait s'il ne viendra pas un jour aſſiéger Abbeville, quand vous commanderez une armée en Picardie? J'attends cet événement dans cinquante ans. En attendant, je me meurs, malgré toutes vos plaiſanteries. Je ne ſors point de mon lit, et je vous demande un *Requiem*. *V.* 1777.

LETTRE CCXXXIV.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

24 de ſeptembre.

QUAND l'abbé de *Chaulieu* et le marquis de *la Fare* s'écrivaient des billets en vers, ſoit pour aller ſouper au Temple ou à Saint-Maur, on n'imprimait point leurs billets dans le *Mercure galant;* les cafés de Paris ne devenaient point les confidens et les juges de leurs amuſemens; enfin on ne les expoſait point aux impertinens diſcours de la canaille de la littérature, plus inſolente et plus dangereuſe que la canaille des halles. Il eût été à ſouhaiter que M. le marquis de *Villette*, qui écrit comme les *Chaulieu* et les *la Fare* dans leur bon temps, n'eût pas prodigué ſa charmante facilité à un public toujours très-malin, très-injuſte, et dont il faut ſe garder comme de la morſure des ſinges.

1777. Un pauvre vieillard de quatre-vingt-trois ans, alité depuis deux mois, mourant, et ne devant écrire que son testament, ayant eu la faiblesse et la hardiesse de répondre aux vers charmans de M. le marquis de *Villette*, sur les mêmes rimes (*), et non pas avec le même agrément, ne devait pas être puni et être condamné au *Mercure*.

Ce *Mercure*, tout *Mercure* qu'il est, est feuilleté par les dames de la cour comme par les dames de la rue Saint-Denis. Le petit mot, *je ne crains point qu'une coquine*, est relevé dans les deux tripots avec toute la charité qu'on y connaît. Il y a des conjonctures où ces petites méchancetés sont très à craindre, et malheureusement ce vieux malade est dans le cas.

La chose est faite; il n'y a plus de remède. La seule pénitence est de venir chez le bon homme avec le marquis de *Villevieille*, d'assister à son extrême-onction, et de lui dire un *De profundis* en *ine* aussi joli que la charmante lettre.

(*) Volume d'Epîtres, page 286.

LETTRE

LETTRE CCXXXV. 1777.

A M. SAURIN.

26 de ſeptembre.

VOTRE lettre, mon cher confrère, me conſole de tous les maux que mes quatre-vingt-trois ans me font ſouffrir.

Je commence par répondre à l'article qui vous regarde, parce que c'eſt celui qui m'intéreſſe le plus. Je ne ſais pas quel eſt l'homme, ou très-méchant ou très-mal-aviſé, qui a pu conſigner un ſi ſot menſonge dans un livre qui eſt regardé comme une partie des archives de la nation. Ce n'eſt pas aſſez de l'avoir réfuté dans un journal bientôt effacé par les journaux ſuivans. Il ſerait juſte et néceſſaire que le coupable ſe rétractât dans le livre même où il a inſéré cette calomnie. Elle fut inventée par *Fréron major*, et ſera répétée par *Fréron minor*. J'ai un chien gros comme un mulet, qu'on appelle *Fr..*, parce qu'il aboie toujours. Je ferai dévorer *Fr... minor* par mon chien, s'il oſe jamais répéter l'impertinence imprimée dans le gros livre du père *le Long*.

Ces prétendues anecdotes ſont la reſſource de la canaille de la littérature, qui veut briller dans le *Mercure galant*. Il court actuellement, parmi les pédans d'Allemagne, une calomnie auſſi affreuſe qu'abſurde ſur M. de *la Harpe*, que ſes ennemis ont envoyée à tous les princes qu'ils fourniſſent de nouvelles. Il y a dans Paris plus de cent bureaux de

1777. mensonges littéraires et politiques. Ils seront recueillis un jour par quelque savant en *us*, qui se croira dépositaire de tous les secrets de la cour de *Louis XVI*.

Je vous fais bien bon gré, mon cher confrère, de regretter M. de *Trudaine*; c'était le seul homme d'Etat dans Paris sur qui je pouvais compter. Nous avons fait tous deux une grande perte; je me prépare à l'aller retrouver. L'Agathocle dont vous a parlé M. d'*Argental*, est une témérité qui n'est pas faite pour être publique. J'ai un théâtre à Ferney, et je me suis amusé à faire jouer cette rapsodie, uniquement pour quelques amis. Il faudrait travailler deux ans, pour mettre cette pièce en état d'être sifflée à Paris. Je n'en aurai assurément ni le temps ni la force. Si je fesais encore des vers, je voudrais en faire de pareils à

La loi de l'univers est malheur aux vaincus....
Et le droit d'opprimer n'émane point des cieux....
Il rougit de sa gloire, &c. &c. &c. (*)

Adieu, mon très-cher confrère. *V.*

(*) Vers de Spartacus, tragédie de M. *Saurin*.

LETTRE CCXXXVI. 1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 d'octobre.

Vous me plongez, Meſſieurs, dans le plus grand embarras où je puiſſe me trouver. M. *Saurin* et M. de *la Harpe* m'écrivent que vous m'avez vu en Sicile; ils me diſent même du bien d'Agathocle. Voilà mon ſecret connu, et tout ce que j'oſais eſpérer de cet Agathocle renverſé.

Vous n'ignorez plus le grand nombre d'ennemis implacables qui me perſécutent, et qui me pourſuivront juſqu'à la mort. Peut-être le ſuccès d'un ouvrage honnête, dans un âge ſi avancé, aurait pu, non pas déſarmer des ennemis acharnés, mais émouſſer un peu la pointe du poignard qu'ils aiguiſent depuis ſi long-temps contre moi. Je comptais ne me découvrir qu'après que j'aurais rendu, à force de ſoins, cet ouvrage un peu digne de votre approbation et de celle du public. Me voilà forcé par vous-mêmes à m'expoſer à toute la méchanceté de mes ennemis, à tout le ridicule d'un vieillard qui veut faire le jeune homme, et à tous les chagrins qui peuvent ſuivre un tel déſagrément.

Je n'ai d'autre parti à prendre, ſur le bord du précipice où je ſuis, que de m'y jeter aveuglément en comptant que votre amitié me ſoutiendra et m'empêchera d'aller au fond.

Je crois avoir fait le ſeul uſage que je pouvais faire

de vos remarques, et je ſens même qu'il m'eſt impoſ-
1777. ſible de prendre un autre tour; je m'en rapporte à vous.

Je vous envoie donc mon ſiciſien; et je vous demande en grâce, au nom de votre ancienne amitié, d'inſpirer à M. le duc d'*Aumont* autant de bienveillance pour moi que vous en avez.

Le temps n'eſt pas favorable, mais je ſuis forcé à combattre dans la ſaiſon qui ſe préſente. Si M. le duc d'*Aumont* eſt content de l'ouvrage, et s'il vous promet de le protéger d'une manière efficace, je lui écrirai ſans doute, et de la manière dont je dois lui écrire; mais je ne me haſarderai certainement pas à l'importuner pour un ouvrage qui ne lui plairait point.

Je vous avoue que je ſuis dans une criſe violente. Vous m'y avez mis, c'eſt à vous de m'en tirer. Mon cher ange ne voudrait pas me faire mourir de chagrin.

LETTRE CCXXXVII.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 3 d'octobre.

Je vous crois, Monſieur, toujours adminiſtrateur des poſtes, et toujours ami de M. d'*Argental;* car je ſais, par mon expérience, que quand on l'aime c'eſt pour la vie.

Je prends donc la liberté de vous adreſſer ce petit paquet pour lui.

Je ne me conſole point d'avoir vu votre pélerinage manqué. Ce ſera un grand haſard ſi je ſuis en état

de vous recevoir l'année qui vient. Je voudrais moi-même vous épargner le chemin, et vous aller rendre ma visite; mais à quoi servent les souhaits? à sentir nos besoins, et non pas à les soulager. J'ai réellement besoin de vous voir; il me semble que j'aurais bien des choses à vous dire sur ce monde-ci, avant de le quitter. 1777.

Je viens de lire, avec une extrême satisfaction, le l'*Hôpital* de M. de *Condorcet*. Tout ce qu'il fait est marqué au coin d'un homme supérieur. Que ne puis-je passer quelques jours entre vous et lui!

Mes respects et mes regrets à madame de *Vaines*. *V.*

LETTRE CCXXXVIII.

A M. DE LA HARPE.

6 d'octobre.

Votre lettre, mon très-cher confrère, m'a été rendue par M. *Panckoucke*. Elle m'apprend dans mes limbes ce qui se passe dans votre brillant paradis de Paris.

Je rends mille grâces à M. *Marmontel* de m'avoir fourré dans ses caquets d'une manière si agréable, et de m'honorer des sons les plus flatteurs de sa lyre, quand il donne à d'autres des coups d'archet sur les doigts.

Oui, sans doute, j'ai lu ce que vous dites de M. de *Condorcet* dans votre *Journal;* et c'est le seul que je lise. Vous êtes, par ma foi, le législateur du goût et

—— de la raiſon. C'eſt ce que M. le prince de *Beauvau*
1777. et M. de *Villette*, qui ont paſſé l'un après l'autre dans ma tanière, avouent hautement.

Continuez, ne vous laſſez pas. Nous avons un extrême beſoin de vous, pour ne pas devenir des barbares ſubſiſtant uniquement de muſique italienne et allemande. Voyez ce qui eſt arrivé aux Italiens après le ſiècle des *Médicis :* ils n'ont eu que des doubles croches.

M. d'*Argental* eſt un petit indiſcret volage, qui a pris ſérieuſement un petit divertiſſement ridicule, dont nous nous ſommes amuſés à Ferney, ſelon notre uſage, c'eſt-à-dire en vous regrettant et en ne vous remplaçant point.

Je ſais bien bon gré à M. de *Saint-Lambert* d'avoir ſoutenu *Racine* et *Boileau* en pleine académie. Si vous êtes aſſez ſages et aſſez heureux pour élire M. de *Condorcet*, je ne déſeſpère plus du ſiècle ; mais, ſi vous ne frappez pas ce grand coup, je donne le ſiècle à tous les diables.

LETTRE CCXXXIX. 1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 d'octobre.

MESSIEURS et anges, je vous jure, encore une fois, qu'aucun mortel ne ſavait de quoi il était queſtion. Ma folie eſt à préſent publique. C'eſt à votre ſageſſe et à vos bontés à la conduire. J'aurais voulu que cette folie eût été plus tendre, et eût pu faire verſer quelques larmes; mais ce ſera pour une autre fois. Je ſuis occupé actuellement d'une nouvelle extravagance à faire pleurer. Il y a je ne ſais quoi de trop philoſophique dans celle que vous protégez. Cela eſt attachant, cela n'eſt pas mal écrit; mais élégance et raiſon ne ſuffiſent pas. Ce n'eſt pas aſſez d'un intérêt de curioſité, il faut un intérêt déchirant. Je crois que la pièce eſt ſage; mais qui n'eſt que ſage n'eſt pas grand'choſe. Tirez-vous de là comme vous pourrez.

On dit que les acteurs, excepté *le Kain* et ceux ou celles que vous voudrez honorer de vos conſeils, ſont ſupérieurement plats. On dit que la plupart de ces meſſieurs débitent des vers comme on lit la gazette.

Je vous prierai donc, Meſſieurs, dans l'occaſion, d'empêcher qu'on ne m'eſtropie et qu'on ne me barbariſe.

Je viens d'écrire à M. le maréchal de *Duras*, comme vous me l'avez ordonné. Je lui ai dit, avec raiſon,

1777. que la consolation de la fin de mes jours dépendait de lui. Car, messieurs mes anges, sachez que je ne puis avoir le bonheur de vous revoir qu'en Sicile. Sachez que, si je vivais assez pour aller jusqu'à Constantinople, je ne pourrais faire ce second voyage qu'après avoir passé par Syracuse.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de *Duras* de quoi il s'agissait précisément. Je l'ai seulement prévenu que vous lui montreriez quelque chose qui avait un grand besoin de sa protection. Je me suis bien donné de garde de lui dire que vous lui laisseriez ce quelque chose entre les mains. Je suis bien sûr que ma Syracuse ne sortira pas des vôtres; tout serait perdu si elle en sortait; autant vaudrait jeter *Agathocle* et *Idace* dans le gouffre du mont Etna. Pour moi, j'ai bien l'air de me jeter, la tête la première, dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez. Nous avons eu deux filles qui se sont noyées ces jours passés; j'irai les trouver, au lieu de venir me mettre à l'ombre de vos ailes: mais je n'ai que faire de me tuer; mon âge, mes travaux forcés, mes maux insupportables, et la Sicile, et Constantinople, me tuent assez; et si je meurs, c'est en me recommandant à messieurs et anges.

LETTRE CCXL. 1777.

A M. DE LA HARPE.

25 d'octobre.

MON cher confrère, vous avez toujours raiſon, excepté quand vous dites un peu trop de bien de moi, de quoi je ſuis bien loin de me fâcher.

L'anecdote qu'on vous a contée de Mérope et de *la Noue*, eſt comme bien d'autres anecdotes : il n'y a pas un mot de vrai.

J'ai quelque choſe à vous envoyer, et je ne ſais comment m'y prendre. J'ignore ſi l'on peut encore s'adreſſer à M. de *Vaines*. Tout change dans votre pays, à chaque quartier de lune.

Il eſt plaiſant que M. *Luneau de Boiſgermain* puiſſe envoyer par la poſte tous les livres qu'il veut, et qu'on ne puiſſe pas faire parvenir quatre feuilles d'impreſſion à ſon ami, ſans courir le riſque de la confiſcation.

Un poliſſon qui fait des nouvelles à la main, écrit que l'intention de la cour eſt de caſſer l'académie françaiſe, et de la joindre avec l'académie des inſcriptions. Cela eſt abſurde, mais cela n'eſt pas impoſſible : *verum quia abſurdum ; credo quia impoſſibile.* En ce cas-là, vous n'auriez donc pas le plaiſir de vous trouver confrère de M. de *Condorcet*, du rival de *Paſcal*, plus grand géomètre aſſurément, meilleur philoſophe, et homme beaucoup plus raiſonnable. On m'avait

mandé qu'il allait être des vôtres ; c'était une acquisition admirable. Apparemment quelques saints personnages s'y sont opposés. On craint les penseurs.

1777.

On m'assurait que vous ne les craigniez point, parce que vous pensez mieux qu'eux. Pouvez-vous me mander s'il y a quelque apparence à tous ces contes que l'on m'a faits? je vous garderai le secret, et je vous aurai grande obligation.

Dites, je vous prie, à M. d'*Alembert* que M. *Delisle*, qui a passé deux mois chez moi, et qui s'était chargé de quelques lettres, ne m'a point écrit depuis qu'il est de retour à Paris : apparemment qu'il est occupé à ajouter un nouveau tome aux six volumes qu'il nous a donnés.

Bonsoir, mon très-cher confrère ; continuez, ne craignez jamais rien, prenez toujours le parti du bon goût. Tout le monde, à la fin, y reviendra.

LETTRE CCXLI.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 d'octobre.

Si vous n'avez pas, Monsieur, la place d'administrateur des postes, il faut bien pourtant que vous administriez quelque chose, et ce ne sera pas les sacremens. Je suis homme à en avoir bientôt besoin. Je vous supplie, en attendant, d'avoir la bonté de faire rendre ce paquet à M. d'*Argental*, votre ami ; mais ayez surtout celle de m'instruire de ce qu'on fait pour vous. Dites-moi quel poste vous occupez ;

parlez-moi de vos jouiſſances, ou du moins de vos eſpérances. Je m'intéreſſe à vous. comme ſi je vous avais vu tous les jours. Il y a eu des gens devenus amoureux ſur des portraits; je le ſuis de votre caractère et de votre eſprit: nous voilà bien éloignés l'un de l'autre. Nous ne nous verrons probablement jamais; il n'y a point de plus malheureuſe paſſion que la mienne. *V.* 1777.

LETTRE CCXLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'octobre.

MESSIEURS et anges, laiſſez là votre Agathocle; cela n'eſt bon qu'à être joué aux jeux olympiques, dans quelque école de platoniciens. Je vous envoie quelque choſe de plus paſſionné, de plus théâtral et de plus intéreſſant. Point de ſalut au théâtre ſans la fureur des paſſions. On dit qu'*Alexis* eſt ce que j'ai fait de moins plat et de moins indigne de vous, ſi on ne me trompe pas. Si cela déchire l'ame d'un bout à l'autre, comme on me l'aſſure, c'eſt donc pour *Alexis* que je vous implore; c'eſt ma dernière volonté, c'eſt mon teſtament; il eſt plus vrai que celui qui m'a été imputé par l'avocat *Marchand*. Je vous ſupplie donc, Meſſieurs et anges, d'être mes exécuteurs teſtamentaires et les protecteurs de mon dernier enfant: tâchez que M. le maréchal de *Duras* faſſe ſa fortune. *Agathocle* pourra un jour paraître et être ſouffert en faveur de ſon frère *Alexis*; mais à préſent,

1777. mes chers anges, il n'y a qu'*Alexis* qui puiſſe me procurer le bonheur de venir paſſer quelques jours avec vous, de vous ſerrer dans mes bras, et de pouvoir m'y conſoler.

M. de *Villette*, votre voiſin, qui eſt à Ferney depuis quelques jours, et qui a été témoin de la naiſſance d'*Alexis*, prétend que le nom de *Baſile* eſt très-dangereux, depuis qu'il y a eu un *Baſile* dans le Barbier de Séville. Il dit que le parterre crie quelquefois: *Baſile, allez vous coucher*, et qu'il ne faut avec des velches qu'une pareille plaiſanterie pour faire tomber la meilleure pièce du monde. Je crois que M. de *Villette* a raiſon. Il n'y aura qu'à faire mettre *Léonce* au lieu de *Baſile*, par le copiſte de la comédie, ſuppoſé que ce copiſte puiſſe être employé. Heureuſement le nom de *Baſile* ne ſe trouve jamais à la fin d'un vers, et *Léonce* peut ſuppléer par-tout. Voilà, je crois, le ſeul embarras que cette pièce pourrait donner. Il y a peut-être quelques vers qu'on pourrait ſoupçonner d'héréſie; mais, ſi quelques théologiens s'en ſcandaliſent, je les rendrai orthodoxes par un tour de main. Je me jette entre vos bras comme un homme qui revient d'un voyage de long cours, n'ayant d'autre reſſource que dans votre amitié. Si vous ne prenez pas cette affaire avec vivacité, avec emportement, avec rage, je ſuis perdu.

Je me mets, mon cher ange, bien ſérieuſement à l'ombre de vos ailes. J'envoie le manuſcrit de Conſtantinople au quai d'Orſay, par M. de *Vaines*. On m'a dit qu'il était encore en place juſqu'au mois de janvier. Faites-vous rendre le paquet, et ayez pitié de *V.*

LETTRE CCXLIII. 1777.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 30 d'octobre.

J'AI eu l'honneur, Monſieur, de voir monſieur votre fils, qui eſt digne de ſon père. J'aurais bien voulu le mieux recevoir, mais il a bien voulu pardonner à un vieillard qui n'a plus que la cendre du feu que vous allumiez autrefois par votre converſation toujours brillante et toujours intéreſſante. Madame *Denis* lui a fait mieux que moi les honneurs de la maiſon, mais non pas de meilleur cœur. Ce cœur eſt tout ce qui me reſte. J'ai perdu l'imagination et la penſée, comme j'ai perdu les cheveux et les dents. Il faut que tout déloge, pièce à pièce, juſqu'à ce qu'on retombe dans l'état où l'on était avant de naître. Les arbres qu'on a plantés demeurent, et nous nous en allons. Tout ce que je demanderais à la nature, c'eſt de partir ſans douleur; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle me faſſe cette grâce, après m'avoir fait ſouffrir pendant près de quatre-vingt-quatre ans. Encore faut-il que je la remercie de m'avoir donné l'exiſtence, et de m'avoir procuré la conſolation de vous voir dans ma chaumière. Mon ſeul bonheur à préſent eſt de me flatter que vous vous ſouvenez de moi. *V.*

1777. **LETTRE CCXLIV.**

A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 2 de novembre.

Soyez le bien venu dans Babylone, Monſieur. Vous croyez bien que je n'ai pu ni vous lire ni vous entendre ſans m'intéreſſer tendrement à vous. Je vois qu'il eſt temps que vous preniez un parti, et que vous ſongiez à vivre heureux autant qu'à être célèbre. Le roi de Pruſſe me paraît ſavorablement diſpoſé pour vous. Voyez ſi vous avez quelque choſe de meilleur à eſpérer à Paris. S'il ne ſe préſente rien qui vous convienne dans cette Babylone, nous allons travailler à vous faire un ſort en Pruſſe. M. d'*Alembert* et moi, nous tâcherons de vous y introduire.

Si quid noviſti rectiùs iſtis,
Candidus, imperti, ſi non his utere prudens.

Quelque choſe qui arrive, il ne me paraît guère poſſible qu'un homme de votre mérite demeure abandonné. Je ſouhaite paſſionnément que vous ayez à choiſir entre Babylone et Sans-ſouci.

M. de *Villette* eſt chez moi. Il eſt aſſurément plus puiſſant que moi; il peut vous ſervir mieux, mais non avec plus de zèle. Madame *Denis* penſe comme nous, et vous eſt très-attachée.

J'ajoute à ma lettre que M. de *Villette* épouſe cette demoiſelle de *Varicourt* que vous avez vue chez nous.

Il la préfère aux partis les plus brillans et les plus riches qu'on lui a propoſés; et quoiqu'elle n'ait préciſément rien, elle mérite cette préférence. M. de *Villette* fait un très-bon marché en épouſant une fille qui a autant de bon ſens que d'innocence, qui eſt née vertueuſe et prudente, comme elle eſt née belle, qui le ſauvera de tous les piéges de Babylone, et de la ruine qui en eſt la ſuite. Nous jouiſſons, madame *Denis* et moi, du bonheur de faire deux heureux. 1777.

LETTRE CCXLV.

A MADAME DU BOCAGE.

A Ferney, 2 de novembre.

GENIE vous-même, Madame; je ſuis un pauvre vieillard, moitié poëte, moitié philoſophe, et qui n'eſt pas à moitié perſécuté, quoiqu'il ne dût être qu'un objet de pitié, étant ſurchargé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies, et étant très-près, par conſéquent, d'aller voir mes anciens maîtres que j'ai bien mal imités, les *Socrate* et les *Sophocle*. Quand je verrai *Corinne*, je lui ſoutiendrai hardiment qu'elle ne vous valait pas, ſoit qu'elle voulût briller dans la ſociété, ſoit qu'elle voulût l'emporter ſur les hommes dans l'art d'écrire.

Je ne ſuis point étonné qu'Alzire m'ait valu votre lettre qui m'a infiniment touché. Vous vous êtes retrouvée dans le pays que vous aviez embelli. Vous, Madame, et les inſurgens, me rendez l'Amérique précieuſe.

1777. Madame *Denis* eſt auſſi ſenſible à votre ſouvenir qu'elle eſt loin de jouer encore *Alzire*. Elle a été preſque auſſi malade que moi, et c'eſt beaucoup dire. S'il me reſtait la force de déſirer, je déſirerais d'être à Paris, pour jouir de l'honneur de votre ſociété auſſi ſouvent que vous me le permettriez, pour aimer ce naturel charmant, cette égalité et cette ſimplicité qui relèvent vos talens; et pour vous dire avec la même ſimplicité que je ferai du fond de mon cœur, avec le plus ſincère reſpect,

Madame,

Votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,
juſqu'au dernier moment de ma vie.
Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CCXLVI.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 2 de novembre.

MONSIEUR,

Il faut d'abord vous dire que j'ai reçu la lettre dont vous m'aviez honoré de Strasbourg, du 13 de ſeptembre, ſept ou huit jours après que vous eûtes, à notre grand regret, quitté Ferney.

Je vous remercie aujourd'hui de celle du 19 d'octobre. Elle a été d'une grande conſolation pour moi, dans les ſouffrances continuelles qui perſécutent la fin de ma vie. Je n'ai quelquefois qu'un peu de gaieté naturelle à oppoſer à ces tribulations, ainſi

qu'aux

qu'aux ſix juifs qui m'ont traité comme un amalécite, et aux chrétiens qui me traitent comme un juif. Je ſuis un peu aguerri au mal. J'avais contre moi tous les muſulmans, dans la dernière guerre de la Ruſſie contre les Turcs. 1777.

Je ſuis bien de votre avis, Monſieur, ſur le miniſtre dont vous me parlez (*); il eſt gai, donc le fond du cœur eſt bon. Il ne m'aime pas, parce qu'il m'a cru ame damnée de M. de *Richelieu*. Il eſt bien vrai que je ſerai damné et lui auſſi; mais il ſe trompait très-fort en croyant dans ce temps-là que je me mêlais d'autre choſe que de mon plaiſir. Je lui pardonne de tout mon cœur de s'être trompé; mais je ne lui pardonne pas s'il veut un peu de mal à notre académie, parce qu'elle eſt libre. Le cardinal de *Richelieu* l'a créée avec cette liberté, comme DIEU créa l'homme. Il faut lui laiſſer ſon libre arbitre dont elle n'a jamais abuſé. C'eſt un corps plus utile qu'on ne penſe, en ne feſant rien, parce qu'il ſera toujours le dépôt du bon goût qui ſe perd totalement en France. Il faut le laiſſer ſubſiſter comme ces anciens monumens qui ne ſervaient qu'à montrer le chemin.

Je m'attendais à voir chez moi le chevalier ou la chevalière *Déon* dont vous me parlez. Un gentilhomme anglais, qui était à Londres ſon intime ami, et qui n'avait vu en lui que mademoiſelle *Déon*, m'avait leurré de cette eſpérance. J'ai été privé de cette amphibie. Quand on a eu l'honneur de faire ſa cour à madame de *Blot* et à madame d'*Ennery*, on ne déſire point de voir des êtres chimériques. Je me flatte que vous voudrez bien me mettre à leurs pieds,

(*) M. de *Maurepas*.

—— comme je leur demanderai votre protection auprès
1777. de vous. Je ſuis pénétré de l'honneur qu'elles me font de ſe ſouvenir de moi.

Je ne croyais pas que M. de *Foncemagne* fût mon aîné. Je le reſpectais aſſez déjà, ſans y joindre encore ce droit d'aîneſſe. Je lui recommande l'académie, ſi ſa ſanté lui permet d'aller encore aux aſſemblées. C'eſt un des meilleurs eſprits que j'aye jamais connus, quoiqu'il ait fait ſemblant de croire que le cardinal de *Richelieu* avait au moins quelque part à ſon malheureux *Teſtament*. Il voulut plaire à feu madame la ducheſſe d'*Aiguillon*, et cela eſt bien pardonnable.

Conſervez-moi vos bontés, Monſieur, ſi vous voulez faire paſſer quelques momens heureux au vieux malade de Ferney, qui vous eſt attaché avec le plus tendre reſpect.

LETTRE CCXLVII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 de novembre.

De mes deux anges il y en a donc un qui eſt devenu l'ange exterminateur. Il extermine en effet ma pauvre *Irène :* il prétend qu'elle ſera traînée à la morgue, et pendue par les pieds, parce qu'elle s'eſt tuée étant chrétienne. L'ange exterminateur aurait raiſon, ſi l'impératrice de Conſtantinople prétendait avoir bien fait en ſe tuant ; mais elle en demande pardon à DIEU, elle lui dit :

Dieu ! prends ſoin d'Alexis, et pardonne ma mort.

Elle ajoute même en feſant un dernier effort :

1777.

Pardonne, j'ai vaincu ma paſſion cruelle ;
Je meurs pour t'obéir : mourrais-je criminelle !

ſon dernier mot étant un acte de contrition, il eſt clair qu'elle eſt ſauvée.

Vous jugez bien que, pendant qu'elle prononce ces dernières paroles avec des ſoupirs entrecoupés, ſon père et ſon amant ſont à genoux à ſes côtés, et mouillent ſes mains mourantes de leurs larmes. Je crois fermement que tous les gens de bien pleureront auſſi.

J'ai adreſſé, je crois, à l'ange exterminateur quelques petites corrections qui m'ont paru néceſſaires ; mais elles ne ſont pas en aſſez grand nombre. Je me ſuis dépêché, craignant que M. le maréchal de *Duras* ne fût revenu. On ne fait rien de bien quand on ſe preſſe.

Nous allons eſſayer Irène pour les noces de madame de *Villette ;* on la jouera derrière des paravents, au coin du feu : et nous verrons l'effet tout auſſi bien que ſi nous étions dans une ſalle de ſpectacle.

J'avoue à monſieur *Baron* que je penſe comme lui. Je crois cette tragédie vraiment tragique, et peut-être la plus favorable aux acteurs qui ait jamais paru. Je penſe que les paſſages fréquens de la paſſion aux remords, et de l'eſpérance au déſeſpoir, fourniſſent à la déclamation toutes les reſſources poſſibles. J'oſerais même dire que le théâtre a beſoin de ce nouveau genre, ſi on veut le tirer de l'aviliſſement où il commence à être plongé, et de la barbarie dans laquelle on voudrait le jeter.

1777. Je n'ai point dit à M. le maréchal de *Duras* de quoi il s'agiſſait. Je ne veux point non plus eſſuyer, à mon âge, les caprices et les impertinences de quelques comédiens.

Si je vous ai un peu amuſés, Meſſieurs, je me tiens payé de mes peines. Il eſt vrai que je n'aurais pas été fâché d'être un peu bien reçu à Paris à la ſuite d'Irène; mais je crains bien de mourir ſans avoir tâté de cette conſolation.

J'ajoute encore un petit mot ſur Irène: c'eſt que M. *Baron* a la plus grande raiſon du monde de dire qu'il n'y aura pas un homme dans le parterre qui examinera ſi le ſuicide eſt chrétien ou non. De plus, il eſt bon de dire à l'ange exterminateur que le ſuicide n'eſt défendu dans aucun endroit de l'ancien ni du nouveau *Teſtament*. Il y a une loi de *Marc-Aurèle* qui ordonne de ne point confiſquer les biens de ceux qui ſe ſont tués. Je me flatte que, ſi nous ſommes barbares au châtelet, nous ne le ſommes point au théâtre.

LETTRE CCXLVIII. 1777.

A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU,

Qui lui avait envoyé une copie de ſon Diſcours ſur les dégoûts de la littérature, et qui l'avait conſulté ſur le projet d'une édition de ſes œuvres.

Le 18 de novembre.

Je n'ai reçu, Monſieur, que le 18 de novembre votre paquet du 12 d'octobre. J'ai fait lire à M. le marquis de *Villette*, et à quelques amis qui paſſent le reſte de l'automne dans ma chaumière, l'ouvrage plein d'eſprit, de beaux vers et de vérités, dont vous m'avez gratifié : je ne compte point pour des vérités les politeſſes que vous me faites dans cet écrit ſi agréable.

Vous ne trouverez pas, Monſieur, beaucoup de ſecours pour votre édition. Parmi les libraires de Suiſſe et de Genève, il y en a de riches qui n'impriment que de gros livres de bibliothéque; il y en a de pauvres qui ne débitent que des almanachs.

Vous ne trouverez nulle reſſource pour vos œuvres dans toute la librairie de ces pays-là. Il y a bientôt trente ans que j'y ſuis; vous pourrez dire de moi :

In qua ſcribebat barbara terra fuit.

Vous jouiſſez d'un ſort contraire, quand vous avez le bonheur d'être chez M. *Dupaty*. Il daigna

1777. autrefois honorer ma retraite de ſa préſence, lorſqu'il était un peu victime de ſon éloquence et de ſon courage: c'eſt un homme d'un rare mérite, et qui eſt fait pour ſentir le vôtre. Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien lui dire combien nous ſommes flattés, ma nièce et moi, de ſon ſouvenir. Je lui envie le plaiſir qu'il a de vous poſſéder chez lui. Je voudrais pouvoir partager vos peines, et goûter avec vous tous les plaiſirs de l'eſprit; mais j'ai quatre-vingt-quatre ans, je ſuis accablé de ſouffrances de toute eſpèce, et je n'ai plus qu'à mourir.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CCXLIX.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, le 15 de novembre.

MONSIEUR,

PENDANT que M. de *Villette* ſe marie chez moi à la fille d'un officier, dont l'unique dot eſt de la bonté et de la vertu; pendant qu'on prépare la noce, je ſuis aſſez près d'aller habiter mon cimetière, pour mettre un peu de variété dans la ſcène de ce monde.

J'ai lu, pendant ma maladie, le monument attendriſſant que vous élevez à la mémoire de votre ami: j'ai vu par-tout l'éloquence du cœur et de la vérité. Si j'étais dans un âge où l'on peut travailler encore, je me garderais bien d'oſer toucher à votre ouvrage.

Il eſt plein d'intérêt, il eſt écrit avec ſageſſe, on y devine des vérités que vous avez l'art de laiſſer entrevoir. Il y a d'autres vérités que vous développez en homme qui connaît les nations, et qui ſait les peindre; entre autres le portrait des Français et des Anglais eſt de main de maître. Si vous avez montré cet écrit à M. de *Foncemagne*, il vous aura ſans doute conſeillé de le faire imprimer: ce ſera une conſolation pour madame de *Blot*, et pour madame d'*Ennery*. Cette eſpèce d'oraiſon funèbre, faite par l'amitié, ſera éternellement chère aux îles de l'Amérique où elle parviendra bientôt. L'accablement où je ſuis ne me permet pas de vous en dire davantage. Il me ſerait difficile de vous bien exprimer le plaiſir que j'ai eu en liſant ce beau morceau, et l'eſtime reſpectueuſe que je conſerverai pour l'auteur juſqu'au moment où j'achèverai ma languiſſante vie. 1777.

LETTRE CCL.

A M. DE LA HARPE.

19 de novembre.

VOTRE lettre du 12 de novembre, mon très-cher confrère, m'apprend les petites perſécutions que notre compagnie eſſuie. J'ai d'ailleurs été informé des petites tracaſſeries qu'on m'a faites auprès de M. de *Chabanon*. On a voulu le rendre mon ennemi, en le rendant mon confrère, lui que j'ai toujours reçu chez moi avec la plus tendre amitié: cela eſt bien injuſte;

1777. mais peut-on attendre des hommes autre choſe que des injuſtices ?

Songez à vous, mon cher confrère : mettez les derniers fleurons à vos couronnes par les Barmécides et les Menzicof. Pour moi, j'ai la folie de faire jouer à Ferney des tragédies de province, faites par un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Cela nous amuſe un moment par la rareté du fait : *Dulce eſt deſipere in loco*. C'eſt le mariage de M. de *Villette*, très-connu de vous, qui nous vaut ces bouffonneries. Il eſt venu nous voir, et nous l'avons marié, pour lui faire les honneurs de la maiſon. Il épouſe une jeune et belle demoiſelle, fille d'un officier des gardes, que nous avions chez nous. Cette demoiſelle n'a d'autre dot que ſa beauté et ſa ſageſſe. M. de *Villette*, qui poſsède cinquante mille écus de rente, fait un très-bon marché. Pour moi, je reſte ſeul dans mon lit, et j'y radote en vers et en proſe.

Je vous envoie un ouvrage plus ſérieux (*) que nos drames de Ferney. Vous devez vous y intéreſſer, mon cher confrère, non pas en qualité d'académicien, mais en qualité de ſuiſſe du pays de Vaud ; car enfin vous êtes mon compatriote. Je ſuis membre d'une ſociété de Berne. Un des membres de la ſociété a donné cinquante louis, et moi cinquante autres pour un prix qui ſera adjugé à celui qui aura fourni la meilleure méthode de corriger l'abominable loi criminelle reçue en France et dans pluſieurs états de l'Allemagne. Nous venons au ſecours de l'humanité et de la raiſon bien cruellement traitées.

Si vous connaiſſez quelque jeune candidat de la

(*) Le prix de la juſtice et de l'humanité ; Politique et légiſlation, t. I.

chicane à qui vous vous intéreſſiez, et à qui vous vouliez faire gagner cent louis d'or, donnez-lui ce programme à lire, et faites-lui gagner le prix, à moins que vous ne vouliez nous faire l'honneur de le gagner vous-même. Vous verrez dans ce programme des choſes que vous connaiſſez, et qui doivent faire dreſſer les cheveux à la tête de tous les honnêtes gens. 1777.

Je voudrais que les grands juges de toutes choſes, les d'*Alembert* et les *Condorcet*, euſſent le temps de lire notre programme bernois.

Adieu, mon cher confrère; combattez, triomphez et proſpérez.

LETTRE CCLI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

26 de novembre.

Je dois autant de reconnaiſſance que d'eſtime au vrai *Baron* plus connaiſſeur que *Baron*. Nous ſommes encore bien loin de livrer Irène aux bêtes féroces du parterre de Paris; mais j'ai eu le temps de remédier aux très-grands défauts que vous aviez trouvés au ſecond acte, quand on vient annoncer au prince *Alexis Comnène*, en préſence d'*Irène*, qu'il eſt mandé par l'empereur. C'eſt aſſurément un coup de théâtre qui méritait qu'*Alexis* en parlât avec plus d'étendue. Je n'ai pas manqué d'envoyer cette addition à l'ange exterminateur, redevenu l'ange ſauveur.

1777. Permettez-moi de réſiſter obſtinément aux autres critiques qui ſont trop contraires à l'eſprit dans lequel j'ai fait Irène. J'avais tenté d'abord de rendre ſon mari tout-à-fait odieux, afin de la juſtifier. Je m'aperçus bien vîte qu'alors elle devenait ridicule de s'obſtiner à être fidelle, et de ſe tuer très-ſottement pour ne pas manquer à la mémoire d'un méchant homme. J'ai vu évidemment qu'il faut avoir quelques reproches à ſe faire, pour qu'on ſoit bien reçu à ſe tuer entre ſon père et ſon amant.

A l'égard de la cataſtrophe, il faut bien ſe donner de garde de l'alonger. Le parterre s'en va dès que l'héroïne eſt morte. Il ne faut que le ſpectacle attendriſſant de l'amant et du père qui diſent chacun deux mots aux genoux de la mourante. *Omne ſupervacuum pleno de pectore manat.*

L'aſcendant d'un vieillard fanatique ſur une enfant, c'eſt-à-dire ſur une fille et non pas ſur un garçon, ne peut fournir aucune alluſion. Vous ſavez bien qu'il n'y a, dans votre pays, aucun fanatique qui gouverne ſa fille enfant.

Mon imagination décrépite eſt d'ailleurs aux ordres de votre critique judicieuſe, et mon cœur eſt encore plus aux ordres de votre cœur. Vous vous êtes heureuſement corrigé de l'habitude affreuſe de m'écrire deux fois par an quatre mots indéchiffrables qui ne ſignifiaient rien. Cela eſt bon pour la petite poſte de Paris, pour avertir un homme oiſif qu'il eſt prié à ſouper chez une femme oiſive, avec des gens qui n'ont rien à faire ni à dire. Je n'ai pas un moment à moi dans la journée: je ſuis accablé de travaux incroyables, de maladies et d'années; et cependant je trouve

encore des momens pour raiſonner avec vous, pour vous dire que je vous aime tendrement, furtout quand vous ſecouez avec moi votre pareſſe; et que je viendrai vous voir, ſi je puis jamais ſupporter le voyage, et ſi je ne meurs point en chemin: mais la deſtinée m'a toujours contredit. Nous formons des projets avec madame *Denis*, avec M. et madame de *Villette;* nous arrangeons ces projets à midi, et nous en découvrons toutes les impoſſibilités à deux heures. Cette madame *Denis* vous écrit à la fin; vous voyez bien qu'on n'eſt pas incorrigible. Pour moi, je tâche de me corriger, moi et mes ouvrages, dans un âge où l'on prétend qu'on eſt incapable de tout. 1777.

Je n'en crois rien. Si j'avais fait une faute à cent ans, je voudrais la réparer à cent et un. Adieu; ſi j'avais tort de vous aimer, je ne m'en corrigerais pas. *V.*

LETTRE CCLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 de décembre.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui, mon cher ange, des deux enfans que j'ai faits dans ma quatre-vingt-quatrième année. Vous les nourrirez, s'ils vous plaiſent; vous les laiſſerez mourir, s'ils ſont contrefaits. Mais je veux abſolument vous parler d'un autre monſtre; c'eſt de cet animal amphibie qui n'eſt ni fille ni garçon; qui eſt, dit-on, habillé actuellement

1777. en fille; qui porte la croix de Saint-Louis ſur ſon corſet, et qui a comme vous douze mille francs de penſion. Tout cela eſt-il bien vrai? je ne crois pas que vous ſoyez de ſes amis s'il eſt de votre ſexe, ni de ſes amans s'il eſt de l'autre. Vous êtes à portée plus que perſonne de m'expliquer ce myſtère. Il ou elle m'avait fait dire, par un anglais de mes amis, qu'il ou elle viendrait à Ferney, et j'en ſuis très-embarraſſé.

Je vous demande en grâce de me dire le mot de cette énigme.

Je ne ſais point de nouvelle de la ſanté de M. de *Thibouville*; vous croyez bien que je m'y intéreſſe. La mienne eſt bien déplorable; vous ſavez que je n'ai pas beſoin d'un fort hiver.

Je remercie de loin votre très-aimable ſecrétaire qui a bien voulu raccommoder les langes de mon dernier enfant. Savez-vous bien que je vous en enverrais encore un autre, ſi celui-là ne mourait pas en nourrice? Il eſt plaiſant que je ſois ſi prolifique, en étant continuellement à la mort.

Avez-vous mis en nourrice mon conſtantinopolitain chez M. le maréchal de *Duras*? Je ne vous fais cette queſtion, mon cher ange, que pour vous remercier de vos bontés, car je ne ſuis preſſé de rien. Si j'avais des paſſions vives, ce ſerait de venir me mettre à Paris ſous les ailes de mon ange. Je me recommande à M. de *Thibouville*. *V.*

LETTRE CCLIII. 1777.

A M. DE LAUNAY,

MAITRE DES REQUETES.

8 de décembre.

Le vieux malade très-mortel, au brillant et ſolide auteur du Panégyrique de la pitié.

OUI, la pitié eſt un don de DIEU: oui, ſon panégyriſte a raiſon, et d'autant plus qu'il eſt très-éloquent; car s'il ne l'était pas, à quoi ſervirait-il d'avoir raiſon?

Oui, la pitié eſt le contre-poiſon de tous les fléaux de ce monde. Voilà pourquoi *Jean Racine* prit pour ſa deviſe, dans l'édition de ſes tragédies: *phobos kai éléos, crainte et pitié;* voilà pourquoi on dit à notre meſſe latine le *Kyrie eleïſon* des Grecs. Tous les prédicateurs cherchent à inſpirer la pitié pour les pauvres et pour les malheureux; et la plupart de ces orateurs même font pitié.

L'illuſtre maître de l'aſſemblée littéraire et fraternelle fera toujours plutôt envie que pitié.

Si je pouvais, dans mon triſte état, faire un voyage à Paris, mon plus grand déſir ſerait que le panégyriſte de la pitié en eût un peu pour moi.

Pour M. de *Villette*, il eſt ſans pitié pour ſa nouvelle conquête, et ne lui donne pas le temps de reſpirer.

1777. # LETTRE CCLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de décembre.

MESSIEURS mes anges, il ne faut qu'une critique vraiſemblable, faite par un homme d'eſprit et impoſant, pour ſéduire quelquefois les eſprits les plus éclairés, et les cœurs les plus ſenſibles. Nous ſommes tous dans notre retraite d'un avis abſolument contraire au vôtre. Soyez juges entre vous et nous. On penſe ici unanimement que, ſi *Alexis* n'était pas coupable, *Irène* ne ſerait qu'une dévote impertinente qui ſe tuerait par piété.

On penſe, et il eſt très-vrai, que l'exemple de *Maſſiniſſe*, dans la Sophonisbe, n'a rien de commun avec *Alexis*. Autrefois Sophonisbe réuſſit en Italie et en France. Ce fut même notre première tragédie régulière ; et la Sophonisbe de *Mairet* l'emporta toujours ſur la Sophonisbe de *Corneille*. Les eſprits ſont devenus depuis beaucoup plus raffinés, et moins naturels. La Sophonisbe de *Mairet*, quoique corrigée avec le plus grand ſoin, a déplu à une nation qui ne veut point voir un roi traité comme un eſclave par un romain, obligé par ce romain de quitter ſa femme, et ſe déshonorant par la mort de cette femme même, pour n'être point déshonoré en la voyant traîner en triomphe à la queue de la charrette du vainqueur.

C'eſt ici tout le contraire. Je vous prie, Meſſieurs les anges, de bien peſer cette vérité ; je vous prie de bien ſentir que toute la tragédie d'Irène eſt d'amour, et d'amour effréné. La mort de *Nicéphore* n'en eſt que l'occaſion, et n'en eſt point le ſujet. Le cœur ne raiſonne point, et une critique de réflexion, quelque plauſible qu'elle puiſſe être, ne détruit jamais le ſentiment. 1777.

Certainement l'amour d'*Irène* doit faire cent fois plus d'effet, ſi ce rôle eſt joué par une actrice paſſionnée, que l'amour de ma petite *Idace*, laquelle, au bout du compte, n'eſt qu'une *Agnès* tragique. *Idace* eſt très-honnête ; mais *Irène* eſt déchirante, ou je ſuis fort trompé.

Voici des vers qui m'ont paru néceſſaires à cette pièce, et qui ſemblent ſatisfaire, autant qu'il m'eſt poſſible, à la critique qui s'eſt élevée chez vous. Ils ſe reſſentent peut-être de ma vieilleſſe et des douleurs qui me tourmentent. Je les ai faits dans mon lit dont je ne ſors point ; mais s'ils ne ſont pas beaux, ils ſont du moins raiſonnables. J'avoue qu'ils ne détruiront jamais la cenſure. On dira toujours qu'*Alexis* a tort de vouloir épouſer *Irène* immédiatement après avoir tué ſon mari. Je dirai comme les autres qu'il a grand tort, et que c'eſt ce tort inexcuſable que j'ai voulu mettre ſur le théâtre. Je dirai que j'ai voulu peindre un homme enivré de ſa paſſion, et non pas un homme raiſonnable.

Il y a dans la pièce un raiſonneur, c'eſt bien aſſez ; et ce raiſonneur fait, ce me ſemble, un aſſez beau contraſte avec le fougueux, l'écervelé et le tendre *Alexis*. C'eſt un rôle que je voudrais jouer ſur mon

petit théâtre de campagne, si j'avais vingt-quatre ans,
1777. au lieu de quatre-vingt-quatre.

Ce qui est sûr, mon cher ange, c'est que je vous aime dans ma vieillesse comme je vous aimais quand j'étais mineur.

LETTRE CCLV.

AU MEME.

19 de décembre.

MON cher ange, pardon de tant de vers. Je vous en ai dépêché plusieurs, aussi-bien qu'à M. de *Thibouville*. Je vous afflige encore d'un nouvel envoi. Je demande pardon au très-aimable secrétaire, de fatiguer à ce point sa belle main que je suppose faite pour des emplois plus agréables; mais enfin, mon cher ange, tous ces nouveaux vers étaient nécessaires pour justifier pleinement *Alexis*, et pour fermer la bouche aux détracteurs. Tout ce que je crains à présent, c'est qu'*Alexis* ne paraisse trop innocent, et qu'*Irène* ne soit regardée comme une bégueule de dévote, qui aime mieux se tuer pour plaire à DIEU que de coucher avec son amant.

Je ne sais pas si mademoiselle *Déon* couchera avec le sien. Je ne puis croire que ce ou cette *Déon*, ayant le menton garni d'une barbe noire très-épaisse et très-piquante, soit une femme. Je suis tenté de croire qu'il a voulu pousser la singularité de ses aventures jusqu'à prétendre changer de sexe pour se

dérober

dérober à la vengeance de la maiſon de *Guerchy*, comme *Pourceaugnac* s'habillait en femme pour ſe dérober à la juſtice et aux apothicaires. 1777.

Toute cette aventure me confond. Je ne puis concevoir ni *Déon*, ni le miniſtère de ſon temps, ni les démarches de *Louis XV*, ni celles qu'on fait aujourd'hui. Je ne connais rien à ce monde. Je mets ſous vos ailes Byzance et ſes faubourgs; je m'y mets ſurtout moi-même. *V.*

LETTRE CCLVI.

A M. CHRISTIN.

23 de décembre.

Le vieux malade a écrit à M. le chevalier de *Chatellux;* mais j'avertis mon très-cher correſpondant, le protecteur des perſécutés, que M. d'*Agueſſeau* n'a jamais voulu lire le livre de *la Félicité publique;* qu'il n'en a jamais dit un mot à l'auteur, quoique ſon neveu, et que le grand-oncle de *la Félicité publique* eſt un homme un peu difficile en affaires.

Je ſouhaite à mon cher défenſeur des infortunés tout le ſuccès que ſa conſtance mérite. J'avoue que je crains toujours ces vingt-quatre perſonnages qui déclarèrent leur communauté eſclave par-devant notaire. Je n'ai pas de peine à croire que ce notaire était un étranger, un mal vivant et un ivrogne. Je viens d'avoir affaire à un procureur qui eſt tout cela, et cependant j'ai perdu mon procès. Que ne ſuis-je

—— à portée d'intéreſſer M. *Necker* dans cette affaire ! il
1777. eſt, je crois, le ſeul qui pourrait engager M. de *Maurepas* à ſignaler ſon miniſtère par l'abolition de la ſervitude, en imitant le roi de Sardaigne.

J'embraſſe bien tendrement mon très-cher ami, le maire de Saint-Claude, qui mériterait d'être le maire de Londres. *V.*

LETTRE CCLVII.

A M. DE LA HARPE.

14 de janvier.

—— Mon très-cher confrère, je ſuis fâché et honteux
1778. qu'on ait montré au ſalon de la comédie françaiſe l'eſquiſſe dont j'aurais pu faire un tableau, ſi j'avais été à portée de vous conſulter. Mon deſſein n'était point du tout que ce pauvre enfant de ma vieilleſſe eût à Paris cette célébrité. *Théophraſte*, à cent ans, diſait qu'il apprenait tous les jours; et moi je dis, à quatre-vingt-quatre, qu'on peut encore ſe corriger.

La pièce n'avait été faite que pour les noces de votre ami; mais puiſqu'il s'agit aujourd'hui du public, ceci devient une affaire ſérieuſe. Je ne veux point combattre l'hydre du parterre, ſans être armé de pied en cap.

De plus, j'aurais bien mauvaiſe grâce à vouloir paſſer avant vous. Rien ne ſerait plus injuſte et plus mal-adroit. C'eſt à vous, s'il vous plaît, à vous expoſer aux bêtes le premier, parce que vous êtes

un excellent gladiateur ; mais j'ai peur que vous ne
soyez dégoûté vous-même de cette impertinente arène 1778.
dans laquelle on eſt jugé par la plus effrénée canaille
qui ne veut plus que des pièces qui lui reſſemblent.

Il me ſemble que notre chère nation tourne furieuſement, depuis quelques années, à l'opprobre et au ridicule, en plus d'un genre. J'ai vu la fin du ſiècle d'*Auguſte*, et je ſuis déjà dans le Bas-empire. Vous qui êtes *ſpes altera Romæ*, faites revivre le bon goût ; combattez hardiment en vers et en proſe. Menez les Français tantôt en Sibérie, tantôt dans Babylone ; ils trouveront des fleurs par-tout où vous les conduirez.

Je vous parle très-ſérieuſement ; je ne paſſerai point avant vous, quoique je ſois votre ancien.

M. de *Villette* eſt très-ſenſible à tout ce que vous lui dites de flatteur dans votre lettre. J'eſpère bien qu'il ſera toujours fidelle à ſa tendreſſe pour ſa femme, et à ſon amitié pour vous. Vous méritez bien l'un et l'autre qu'on vous aime, et je vous aſſure que j'en fais bien mon devoir.

J'attends avec impatience la ſuite de votre réponſe à cette *Montagu* la shakeſpéarienne. Je vous avoue que la barbarie de *du Belloi* et conſors m'eſt preſque auſſi inſupportable que la barbarie de *Shakeſpeare*. *Du Belloi* eſt cent fois plus inexcuſable, puiſqu'il avait des modèles, et que le *Gilles* anglais n'en avait pas.

Je ne parlerais pas ſi librement à d'autres qu'à vous ; mais nous ſommes tous deux de la même religion, et nous ne devons pas nous cacher nos myſtères.

Adieu, mon cher confrère ; je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

1778.

LETTRE CCLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 14 de janvier.

MON cher ange, M. de *la Harpe* m'a mandé qu'on avait lu Irène au tripot. Je ſerais bien fâché qu'elle fût repréſentée dans l'état où elle eſt ; c'eſt une eſquiſſe qui n'eſt pas encore digne de vous et de la partie éclairée du public, ſans laquelle il n'y a jamais de véritable ſuccès. Je ſuis honteux d'avoir donné tant de peine à votre aimable ſecrétaire. Je vais faire tranſcrire bientôt la pièce entière que je ſoumettrai en dernier reſſort à votre juridiction.

Vous ſentez combien il eſt difficile de nuancer tellement les choſes qu'*Alexis* ſoit intéreſſant en étant pourtant un peu coupable, et que *Nicéphore* ne ſoit point odieux, afin qu'ils ſervent l'un et l'autre à augmenter la pitié qu'on doit avoir pour *Irène*.

Ce mélange de couleurs n'eſt pas aiſé à ſaiſir par un pinceau de quatre-vingt-quatre ans ; mais j'ai toujours penſé qu'on pouvait ſe corriger à tout âge, et que ſi *Mathuſalem* avait fait des vers médiocres, il aurait dû les refaire à neuf cents ans paſſés.

Je vous demande en grâce d'être mon ange gardien juſqu'à mon dernier jour ; de garder mon eſquiſſe juſqu'à ce que je puiſſe vous envoyer le tableau. Je vous ſupplie de ne montrer la pièce à perſonne. Je me flatte que les comédiens n'en ont point de copie ; j'en ſerais déſeſpéré, et je conjurerais M. de *Thibouville*

de la retirer de leurs mains. Ce ſerait bien alors qu'il faudrait employer la protection et les ordres de M. le maréchal de *Duras*. 1778.

Soyez sûr que je n'ai travaillé à cet ouvrage, et que je n'y travaille encore, que pour avoir une occaſion de venir à Paris jouir, après trente ans d'abſence, de la bonté que vous avez de m'aimer toujours: c'eſt-là le véritable dénouement de la pièce. Il eſt triſte d'être preſſé et de n'avoir pas long-temps à vivre. Ce ſont deux choſes plus difficiles à concilier que les rôles de *Nicéphore* et d'*Alexis*.

Sub umbra alarum tuarum plus que jamais. J'en dis autant à M. de *Thibouville* que je mets dans votre hiérarchie.

LETTRE CCLIX.

AU MEME.

A Ferney, le 20 de janvier.

MON cher ange, en voici bien d'une autre! il faut pour le coup que je me jette entre les bras de votre providence, de votre ſageſſe et de cette conſtante amitié qui fait la conſolation de ma vie. Je ſuis trop jeune, je ne ſais pas me conduire; à moins que je ne ſois toujours à l'ombre de vos ailes.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous envoyer la lettre que je reçois d'un de vos protégés, et la réponſe que je lui fais. Je ne doute pas que vous n'engagiez votre ami M. de *Thibouville* à mettre ſous

1778. ſes pieds cet oubli de toutes les bienſéances. Je lui mande qu'autrefois M. de *Fériol*, votre oncle l'ambaſſadeur à Conſtantinople, diſait, s'il m'en ſouvient, qu'*il n'y avait d'honneur ni à gagner ni à perdre avec les Turcs.*

Si vous trouvez ma réponſe à votre ancien protégé convenable et meſurée, puis-je vous ſupplier de la lui faire tenir auſſi-bien que celles que j'ai dû écrire à M. *Suard* et à madame *Veſtris*, et à un M. *Monvel*, qu'on dit avoir beaucoup d'eſprit, beaucoup de ſenſibilité et beaucoup de talens, avec très-peu de poitrine?

Une choſe encore bien importante pour moi, c'eſt de demander très-humblement pardon à madame votre ſecrétaire de lui avoir fait écrire des choſes qui certainement ne ſubſiſteront pas, car tout ne ſera fini que vers Pâques; et c'eſt vers ce ſaint temps que je compte vous apparaître comme *Lazare* ſortant de ſon tombeau.

Je vous conjure encore plus que jamais de faire retirer la copie qui eſt peut-être au tripot, et les rôles qui peuvent être chez les tripoteurs et les tripoteuſes. Je ſuis réellement perdu, s'il reſte dans le monde le moindre lambeau de ces haillons. Vous ſentez que la publicité de ces misères eſt très à craindre : elle arrêterait tout à coup un jeune homme dans le commencement de ſa carrière; mais, ſoit au commencement, ſoit à la fin, il eſt certain que cela me ferait un tort irréparable.

Songez, mon divin ange, que je paſſe les jours et les nuits à remplir la tâche très-difficile, mais très-néceſſaire, que vous m'avez donnée. Songez que je

marche ſur des charbons ardens. J'oſe eſpérer que je ne me brûlerai pas la plante des pieds, parce que je vous invoquerai en ſubiſſant une épreuve qui ſurpaſſe mes forces. 1778.

Vous ſavez de plus combien il y avait de vers faibles à fortifier, de nuances à obſerver, d'expreſſions familières à ſupprimer, de petites choſes à préparer pour les faire ſervir à de plus grandes; enfin combien l'eſquiſſe était indigne de vous. Vous avez été trop bon; mais vous m'avez rendu difficile contre moi-même. J'ai deux mois, au moins, par devant moi, et je vais les employer à vous plaire; mais ſuis-je sûr de deux mois de vie?

Sub umbra alarum tuarum.

LETTRE CCLX.

A M. DE CROIX,

SECRETAIRE DU ROI, TRESORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, le 23 de janvier.

Je ne ſais, Monſieur, ce que vous avez fait à ce grand pontife des Muſes *qui nous a bénis* (*); *mais il eſt entré chez madame Denis en chantant vos louanges. Je n'ai donc pas héſité de lui propoſer la ſolution d'un problème qu'il n'appartient qu'à lui de réſoudre.*

(1) Ces premières lignes ſont de M. le marquis de *Villette*, à qui l'on avait demandé le ſentiment de M. de *Voltaire* ſur les plus célèbres acteurs tragiques français.

1778. M. le marquis de *Villette*, Monſieur, n'a point vu comme moi le vieux *Baron*, ni *Beaubourg*, ni même *Dufreſne*. Ce *Dufreſne* n'avait qu'une belle voix et un beau viſage; *Beaubourg* était un énergumène, *Baron* était plein de nobleſſe, de grâces et de fineſſe; *le Kain* ſeul a été véritablement tragique.

Mais je dois vous parler de choſes plus intéreſſantes. Je ne puis vous exprimer les obligations que nous vous avons, madame *Denis* et moi. Vous nous envoyez des armes pour nous défendre contre une troupe de coquins qui ſont venus, du bout de la Flandre aux portes de Genève, pour nous voler et pour nous faire un procès ruineux. Je me flatte qu'au moyen des pièces que vous avez la bonté de nous faire tenir, nous ſerons enfin délivrés de la vexation de ces ſcélérats.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaiſſance que je vous dois, &c. *V.*

LETTRE CCLXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

23 de janvier.

Je vous dois des remercîmens, Monſieur, pour votre pâté de perdrix; mais madame *Denis* et les dames qui paſſent l'hiver avec nous, vous en doivent bien davantage, car elles s'en ſont crevées, et il ne m'eſt pas permis d'en manger. Je ſuis réduit en tout genre à n'être que témoin du plaiſir de mon prochain.

Nous avions, il y a quelque temps, dans notre château, un M. le comte de *Sainte-Aldegonde*, qui aurait cru faire un grand crime, s'il avait touché à une perdrix venue d'Angoulême au lac de Genève. Je crois que c'eſt le ſeul pythagoricien qui reſte dans les Gaules. Sa vie eſt la condamnation de notre gourmandiſe. Mes quatre-vingt-quatre ans et mon extrême faibleſſe me rendent encore plus pythagoricien que lui ; mais je ſerai, juſqu'au dernier moment, de la ſecte des pyrrhoniens et de celle de vos amis. 1778.

Pardonnez à un pauvre malade qui peut à peine vous envoyer quatre lignes de remercîmens pour quatre perdrix ; mon cœur eſt à vous, et mes faibles mains vous embraſſent. *V.*

LETTRE CCLXII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 25 de janvier.

MONSEIGNEUR,

La dernière lettre que vous avez bien voulu m'écrire m'a été d'une grande conſolation, et en même temps m'a donné bien des regrets. Je vois que vous daignez m'aimer encore. Vous me plaignez ſans doute de mourir loin de vous ; mais vous me plaindriez bien davantage de me voir réduit, par les maux qu'amène la décrépitude, à l'incapacité de vous faire ma cour. J'ai gémi de ne pouvoir vous marquer tous mes ſentimens, lorſque vous ſuiviez ce

1778. procès si étrange et si étrangement jugé. Si j'avais pu approcher de vous secrétement, je vous aurais bien convaincu alors que j'étais persécuté à votre suite. Vous auriez vu que, si j'avais élevé ma faible voix comme j'en avais tant d'envie, je vous aurais beaucoup plus nui que servi. Vous connaissiez assez les horreurs d'un parti ridiculement acharné, mais peut-être n'étiez-vous pas descendu jusqu'à connaître la mauvaise foi et la scélératesse de la canaille de la littérature.

Je pense que vous voyez d'un œil de pitié la faiblesse que j'ai eue d'envoyer à M. de *Thibouville* une tragédie à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et de m'exposer à voir le cadavre de ma réputation déchiré par ces bêtes puantes dont je vous parle. J'ai eu très-grand tort. Vous êtes supérieur à votre âge, et moi je radote au mien; mais nous nous étions amusés de cette pièce dans Ferney avec M. de *Villette* et sa jeune femme. M. de *Thibouville* demeure à Paris dans la maison de M. de *Villette*. Il aime passionnément le théâtre et la déclamation; il s'y connaît parfaitement; il devait jouer dans cette pièce en société, s'il avait eu de la santé. Tout cela n'était qu'un projet d'amusement qui ne devait pas être public.

Malheureusement MM. de *Villette* et de *Thibouville* ont cru que ce dangereux public pourrait être aussi indulgent qu'eux. Ils ont imaginé qu'on pardonnerait à ma vieillesse; leur amitié les a trompés.

Je n'ai pas osé assurément vous adresser ce radotage de mes quatre-vingt-quatre ans. Je n'ai pas voulu renouveler le ridicule de ce vieux fou de *Crébillon*. Je vois trop comme vous m'auriez traité, de quelles

plaiſanteries vous auriez égayé mon agonie, et vous auriez eu raiſon. 1778.

Pour goûter les vers ou la muſique, il faut avoir l'eſprit tranquille et du loiſir. Je doute que vos affaires et votre ſituation vous laiſſent l'un et l'autre. Si vous aviez quelques heures à perdre, et ſi vous me commandiez abſolument de vous envoyer la pauvre ſotte Irène, je la retravaillerais de toutes mes forces; je tâcherais de la rendre moins indigne d'un maréchal de France, vainqueur des Anglais; je la mettrais à vos pieds. Je vous ſupplierais de ne la point montrer, comme vous avez montré la lettre où je vous parlais de mademoiſelle *Raucourt*. Je vous conjurerais de m'épargner les ridicules qui peuvent n'être qu'amuſans dans la ſociété, mais qui ſont mortels quand on eſt expoſé à ce public cruel. Je ſuis ſi honteux de mon énorme ſottiſe, à mon âge, que je tremble en vous en parlant. Je ne devrais avoir que deux objets, de mourir ou d'achever auprès de vous quelques jours qui me reſteraient encore, et de les paſſer à vous témoigner la très-reſpectueuſe et tendre reconnaiſſance que je conſerverai pour vous juſqu'à mon dernier ſoupir. *V.*

1778.

LETTRE CCLXIII.

A M. COLINI, *à Manheim.*

Ferney, le 26 de janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, n'a pas été en état de vous répondre au commencement de cet hiver. La nature a donné à mon ame un étui très-faible et très-mauvais, qui ne peut guère ſoutenir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le voiſinage des Alpes, et les inondations de neige. Ma décrépitude eſt accablée de plus d'une manière; je n'en ſuis pas moins ſenſible à votre ſouvenir et à votre amitié.

Je vous fais mon compliment ſur le bonheur que vous avez de ſervir un maître dont la tête eſt actuellement ornée de deux belles couronnes électorales.

La nouvelle des trente mille autrichiens campés à Straubingen, alarme nos pacifiques Suiſſes. Je ne puis m'imaginer que l'empereur veuille, pour ſon coup d'eſſai, vous faire la guerre. On dit qu'il ne s'agit que d'un paſſage; mais ne peut-on point paſſer ſans avoir trente mille hommes à ſa ſuite? Je ne ſuis pas politique; je me borne, mon cher ami, à vous ſouhaiter de la paix et du bonheur.

Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE CCLXIV. 1778.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 30 de janvier.

Mon cher ange, vous ne m'abandonnerez pas ſans doute dans le déplorable état où je ſuis. Vous devez avoir reçu le paquet que j'ai envoyé à M. de *Montſauge*, adminiſtrateur des poſtes, pour vous être rendu par M. de *Vaines*. Il contient la lettre de *le Kain*, et ma réponſe, avec d'autres lettres que je vous ſuppliais de vouloir bien faire tenir à leurs adreſſes, en cas que vous les approuvaſſiez.

Je travaille depuis près d'un mois, jour et nuit, à profiter, autant que le permet ma faibleſſe, de toutes les ſages critiques que vous m'avez faites. Je demande, encore une fois, pardon à votre aimable ſecrétaire de toutes les peines inutiles que ma précipitation lui a données. Vous ſentez qu'à mon âge il faut du temps pour rendre un pareil ouvrage un peu moins indigne de vous et du public. Je n'en ai, dans le moment préſent, ni le temps ni la force. J'ai cru, ces jours paſſés, que j'allais mourir non-ſeulement de vieilleſſe, mais des efforts que j'ai faits, et du chagrin que tout cela me cauſe. Les critiques ſont déjà publiques ; trente perſonnes ont vu l'ouvrage, et toutes en ont fait des cenſures contradictoires. Les uns ont dit que les premiers actes ne paſſeraient point, les autres que le dernier était d'une froideur inſupportable. *Le Kain* a ſoutenu que ſon rôle ne pouvait pas

1778. être ſouffert, et que c'eſt par cette raiſon qu'il l'avait refuſé.

Ce ſerait abſolument vouloir me tuer que de me forcer à donner Irène dans des conjonctures ſi humiliantes. Il ſerait plus honnête de me laiſſer mourir de ma belle mort. Tout ce que je vous demande actuellement, à vous, mon cher ange, et à M. de *Thibouville*, c'eſt qu'il ne ſoit plus queſtion de cette malheureuſe Irène juſqu'à ce que je l'aye finie et que vous en ſoyez contens. Il faut abſolument jeter dans le feu l'exemplaire et tous les rôles, parce que tous ſeront changés. Je vous demande juſqu'à Pâques. Peut-être, malgré l'état horrible où je ſuis, aurai-je pu alors trouver quelque moyen de me rendre moins ridicule, et de vous faire moins de honte. *Crébillon* donna ſon Catilina à quatre-vingts ans, mais il l'avait commencé à quarante; et moi j'ai commencé Irène à quatre-vingt-deux paſſés, et je la finis dans ma quatre-vingt-quatrième année. Quand je demande ſix ſemaines pour achever ma beſogne, et pour affronter les ſiffleurs du parterre, ce n'eſt pas trop aſſurément.

M. de *Thibouville* a un empreſſement inconcevable; il ne me parle que de madame la ducheſſe de *Bourbon* et de la reine; il veut qu'on m'immole ce carême, pour les amuſer. Je dois répondre comme *Molière* aux empreſſés qui lui criaient, *le roi attend; il eſt le maître*, dit-il, *qu'il attende.*

Je ſais fort bien que toute cette aventure fait du fracas dans votre Paris où le beau monde veut des nouveautés, et où la canaille immenſe des écrivains ſubalternes attend ces mêmes nouveautés pour les décrier, pour rire, pour faire rire, et pour gagner un

écu. Je vois tout l'excès du ridicule où je me jette à mon âge, la ſyndérèſe dans le cœur, et la mort entre les dents, ou du moins entre les gencives, car de dents je n'en ai plus; mais il faut mourir comme j'ai vécu, en feſant des ſottiſes. 1778.

Etendez bien vos ailes afin que je me cache deſſous. Perſonne n'eſt jamais mort plus ſingulièrement que moi. Tout ce que je demande, c'eſt qu'on ne me faſſe pas mourir ce carême, et qu'on attende le jour de la Quaſimodo. Je ſuis perſécuté aujourd'hui par des procès; je perds mon bien, la ſanté et la vie. De bonne foi, n'eſt-ce pas aſſez ? mon ange n'a-t-il pas pris ſous ſa protection une drôle de créature?

Miſerere meî.

LETTRE CCLXV.

A M. DE VAINES.

2 de février.

Je voudrais, Monſieur, que vous euſſiez le contre-ſeing pour toute votre vie, pourvu que ce fût le contre-ſeing d'un directeur général des finances, et non d'un adminiſtrateur des poſtes. Vous me parlez de voyages; vous m'attendriſſez et vous faites treſſaillir mon cœur. Mais j'ai bien peur de ne faire inceſſamment que le petit voyage de l'éternité; car je ſuis roué, et mon corps eſt en lambeaux pour avoir été ces jours paſſés à Syracuſe et à Conſtantinople: j'ai été ſi horriblement cahoté que je ne peux plus remuer.

1778. J'ai fait autrefois un voyage à Paris. Je ne crois pas avoir jamais demeuré trois ans de ſuite dans cette ville; je ne la connais que comme un allemand qui a fait ſon tour de l'Europe. Je me ſouviens que le roi de France, à qui on dit que je parlais bon français, me donna une place de palefrenier ordinaire de ſa chambre, me permit enſuite de la vendre, et m'en conſerva toutes les fonctions et toutes les prérogatives. J'eus auſſi une place de copiſte de gazettes ſur les charniers Saints-Innocens. Je jouis encore de toutes ces grandes dignités.

Il y a peut-être quelques ſacriſtains qui penſent qu'un étranger auſſi étrange que moi n'oſerait, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, venir boire de l'eau de la Seine; parce qu'ils ſoupçonnent que, dans mes voyages à Conſtantinople et à Pétersbourg, j'ai donné la préférence à l'Egliſe grecque ſur l'Egliſe latine. Quelques habitués de paroiſſe ont même débité qu'il y avait contre moi, dans je ne ſais quel bureau, une paperaſſe qu'on appelle *littera ſigilli;* je puis vous aſſurer qu'il n'y en a point, et que ces ſacriſtains ne diſent jamais un mot de vérité; mais je ſais que ces meſſieurs expédieraient contre moi très-volontiers *litteras proſcriptionis.*

Franchement, je ſuis pénétré de reconnaiſſance pour tout ce que vous me dites, et pour ce que vous me propoſez. Je vous dirai même que j'en profiterais vers la Saint-Jean, ou même vers la *Quaſimodo geniti infantes*, ſi j'étais en vie dans ce temps-là.

Le vieux ſolitaire vous remercie tendrement, et ſalue madame de *Vaines. V.*

LETTRE

LETTRE CCLXVI. 1778.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mardi matin, 3 de février.

Mon cher ange, c'eſt moi qui vous écris aujourd'hui, ce n'eſt pas madame *Denis;* c'eſt moi qui ſuis déſeſpéré de ne pas accompagner nos voyageurs. J'ai eu la force de faire dix actes, et je n'ai pas celle de faire cent lieues. L'ame ſupporte des fatigues que le corps ne ſoutient pas; mais avec le temps on vient à bout de tout, et quand les cent lieues mènent dans votre voiſinage, on les fait gaiement. Je ne ſuis pourtant pas trop gai. Un homme de mon âge, qui vient de bâtir quatre-vingt-quatorze maiſons, qui eſt ruiné, qui a dix procès et dix actes de tragédie ſur le corps, n'a pas de quoi rire.

Quand eſt-ce donc que ce pauvre écloppé aura le bonheur de vous embraſſer, vous et votre aimable ſecrétaire? Je vais accompagner madame *Denis* juſqu'à la première poſte. Je n'ai pas le temps d'écrire à M. de *Thibouville;* ces dames lui parleront plus éloquemment que moi, et elles arriveront avant ma lettre.

1778.

LETTRE CCLXVII.

A M. LE KAIN. (*)

A Ferney, 19 janvier.

Je vous avais prévenu, Monſieur. Il eſt vrai que j'avais envoyé à des amis que je reſpecte, l'eſquiſſe d'un ouvrage qui ne convenait guère à mon âge, mais qui après avoir été fini, et ſurtout corrigé par un travail aſſidu, d'après les ſages critiques de ces mêmes perſonnes dont l'amitié m'eſt ſi précieuſe, aurait pu rendre les derniers jours qui me reſtent un peu moins déſagréables.

J'y travaillais nuit et jour, malgré ma mauvaiſe ſanté, et j'eſpérais qu'à Pâques j'aurais pu par ma docilité, et ma déférence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de *Léonce*, qui n'eſt pas fatigant, et que vous auriez rendu très-impoſant par vos talens ſublimes.

Les amis reſpectables dont je vous parle, n'ont fait lire à l'aſſemblée de meſſieurs vos camarades, cette eſquiſſe encore informe que pour avoir vos avis et les leurs, pour m'en inſtruire, et pour que tout fût prêt à Pâques.

Il convient ſans doute qu'on remette la pièce et les rôles entre les mains de ceux qui ont bien voulu m'honorer de leur bienveillance dans cette occaſion, et qui ont daigné entrer dans les détails de cette affaire.

(*) Il mourut le 8 février de cette année, âgé de 49 ans.

Les papiers publics disent que vous vous remariez. Je vous en fais mon compliment très-sincère ; je doute de ce mariage, puisque vous n'avez pas daigné m'en instruire. 1778.

Si la chose était vraie, je pense que la fatigue de vos noces ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer l'hermite *Léonce* qui n'a pas de ces passions qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu d'une manière qui semble être assez dans votre goût. Si vous aviez donné ce rôle à un autre, je craindrais de m'y opposer, car je suis très-sûr que vous auriez bien choisi.

J'ai toujours compté sur votre amitié depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeunesse. Le temps a fortifié tous les sentimens qui m'attachent à vous. Vous savez trop combien madame *Denis* et moi nous vous sommes dévoués pour que nous nous servions ici de la formule ordinaire qui n'a jamais été dictée par le cœur.

Le vieux malade V.

LETTRE CCLXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, le 19 de février.

M. le maréchal de *Richelieu* sort de chez moi ; il est touché des larmes de M. *Molé ;* il m'a assuré que madame *Molé* n'était pas absolument détestable. Il a tant dit, il a tant fait que j'ai été obligé d'envoyer le rôle de *Zoé* à madame *Molé*. On m'assure qu'on peut

1778. donner encore ce rôle à une autre; que le rôle de *Zoé*, au cinquième acte, eſt de la plus grande importance; que le tableau qu'elle fait de l'état d'*Irène* eſt un morceau principal qui exige une grande actrice, et que ce ſerait une choſe eſſentielle d'obtenir de mademoiſelle *Sainval* qu'elle daignât le jouer, comme mademoiſelle *Clairon* débita le récit de *Mérope*; que cela ſeul pourrait faire réuſſir la pièce, et que M. *Molé* ne devrait point s'y oppoſer, puiſque *Zoé* n'eſt point une ſimple confidente, mais une princeſſe favorite de l'impératrice; et que c'eſt en effet madame *Molé* qui ôterait le rôle à mademoiſelle *Sainval*.

Voilà donc, mon cher ange, à quel point nous en ſommes.

J'ai beſoin plus que jamais de vos bontés et de vos ordres.

Dudit jour, à dix heures et demie du ſoir.

MADEMOISELLE *Arnoult* revient de chez mademoiſelle *Sainval* la cadette qui lui a promis de jouer *Zoé*. Il ne s'agit plus que d'obtenir de M. *Molé* de convertir ſa femme à laquelle on promet un rôle fait pour elle dans le Droit du ſeigneur, qui eſt entièrement changé, et qu'on pourrait jouer à la ſuite d'Irène, ſi cette Irène avait un peu de ſuccès; ſinon je dirai comme *Sofie :*

O juſte ciel! j'ai fait une belle ambaſſade!

LETTRE CCLXIX. 1778.

A M. DE LA DIXMERIE,

Qui lui avait adreſſé des vers ſur ſon retour à Paris.

A Paris, 19 de février.

Si on pouvait rajeunir, le vieillard que M. de *la Dixmerie* honore d'une épître ſi flatteuſe, rajeunirait à cette lecture. Il eſt arrivé extrêmement malade. M. *Tronchin* lui défend d'écrire; mais il ne lui défend pas de ſentir, avec la plus extrême reconnaiſſance, les bontés que M. de *la Dixmerie* lui témoigne avec tant d'eſprit.

LETTRE CCLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Pardon, mon cher ange, ma tête de quatre-vingt-quatre ans n'en a que quinze; mais vous devez avoir pitié d'un homme bleſſé qui crie, ne pouvant parler. Songez que je meurs, ſongez qu'en mourant j'ai achevé Irène, Agathocle, le Droit du ſeigneur, et fait quatre actes d'Atrée. Songez que *Molé* m'a mutilé indignement, ſottement et inſolemment; qu'il ne veut point jouer ſon rôle dans le Droit du ſeigneur, &c. Je

1778. fuis mort, et il faut que je coure chez les premiers gentilshommes de la chambre; voyez s'il ne m'eſt pas permis de crier : cependant j'avoue que je ne devrais pas crier ſi fort.

Je ſuis à vous, mon ange, à toute heure.

LETTRE CCLXXI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Bijou-Ferney.*

A Paris, 15 de mars.

Le vieux malade n'a pu encore écrire à M. et à madame de *Florian*. Il a été à la mort pendant plus de quinze jours, depuis ſon accident. Il a fallu paſſer par toutes les horreurs qui accompagnent cet état. Il ſaiſit un moment où il ſouffre un peu moins, pour dire à M. et madame de *Florian* qu'il ſerait mort en les aimant de tout ſon cœur, et en comptant ſur leur ſouvenir.

Vous ſavez que tout parle guerre à Paris; que le roi a déclaré, par ſon ambaſſadeur à Londres, qu'il veut la paix; mais qu'il fera reſpecter ſon pavillon et le commerce de ſes ſujets. Le traité avec les Américains eſt public. J'ai vu M. *Franklin* chez moi étant très-malade : il a voulu que je donnaſſe ma bénédiction à ſon petit-fils. Je la lui ai donnée, en diſant : DIEU *et la liberté*, en préſence de vingt perſonnes qui étaient dans ma chambre.

L'ambaſſadeur d'Angleterre arriva une heure après. Tout ce que j'ai éprouvé de bontés de la cour et de

la ville, a été bien au-delà de mes eſpérances et même de mes ſouhaits; mais je ne crois pas que ce temps-ci puiſſe être convenable pour demander des grâces pécuniaires en faveur de ma colonie. Le roi eſt trop endetté. Les flottes ont coûté un argent immenſe. Les billets de la loterie de M. *Necker* perdent chacun quatre-vingts ſur mille. Il y en a cinq mille à prendre, dont perſonne ne veut. Il n'eſt plus queſtion d'économie, il ne s'agit plus que de vengeance. M. d'*Eſtaing* commande une eſcadre formidable, M. de *la Motte-Piquet* une autre. 1778.

Vous ſavez que M. *Dupuits* eſt à Paris, et qu'il eſpère être employé. Il eſt à croire que, ſans guerre déclarée, il y aura des coups donnés. Pour moi, qui ſuis très-pacifique, je ne ſonge qu'à être défait de tous les poliſſons qui me parlent de *Shakeſpeare*, de *faxhall*, de *Roſtbif*, de ſauteurs anglais et de milords anglais.

Je demande bien pardon à M. de *Florian* d'entrer dans ces détails. J'aimerais bien mieux faire paver devant ſa maiſon; mais je vois qu'il eſt plus aiſé de guérir d'un vomiſſement de ſang que d'obtenir de l'argent d'un gouvernement obéré, qui n'a pas même le moyen de payer le pauvre *Racle*. Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuſe. Paris eſt le rendez-vous de toutes les folies, de toutes les ſottiſes et de toutes les horreurs poſſibles.

Quand pourrai-je revoir Ferney, et embraſſer tendrement le ſeigneur et la dame de Bijou!

1778.

LETTRE CCLXXII.

A M. DE VAINES.

A Paris, ſamedi à quatre heures, avril.

Oui, ſans doute, Monſieur, les premiers *Paſcal-Condorcet* qui viendront du pays étranger ſeront pour vous. Ce ſont deux grands-hommes; mais le premier était un fanatique, et le ſecond eſt un ſage. Celui-ci eſt fait pour vous. Je me conſole dans mes douleurs, en vous ſouhaitant un bon voyage. *V.*

LETTRE CCLXXIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT, *à Verſailles.*

A Paris, 16 d'avril.

Je demande bien pardon à madame *Dixneufans* de lui avoir écrit en cérémonie. Je pourrais avoir bien plus de tort avec vous, Monſieur, en vous remerciant ſi tard de votre très-agréable lettre; mais j'ai eu ces derniers jours une fièvre aſſez violente, ſuite de deux maladies mortelles dont je ſuis réchappé.

Je crois que M. l'abbé de *Beauregard*, prédicateur de Verſailles, ſoi-diſant ci-devant jéſuite, m'aurait volontiers refuſé la ſépulture; ce qui eſt fort injuſte: car on dit que je ne demanderais pas mieux que de l'enterrer; et il me devait, ce me ſemble, la même politeſſe.

Je ne crois point que le maître et la maîtreſſe de la maiſon ſe ſoient moqués de cet abbé *Beauregard:* c'eſt bien aſſez qu'ils ne ſe livrent pas à la fureur de ſon zèle, et c'eſt à quoi tous les honnêtes gens ſe bornent. 1778.

Il eſt permis à ces pauvres ex-jéſuites de haïr tel homme qui les força, il n'y a pas long-temps, à reſtituer à ſept enfans mineurs, tous au ſervice du roi, leur bien de patrimoine dont ces bons pères s'étaient emparés. Ce ſont de ces ſacriléges que les dévots ne pardonnent jamais. J'ai fait rentrer dans leur bien ſix jeunes officiers dépouillés par eux. Il eſt vrai que je n'ai point prêché de carême; mais, en vérité, j'ai obſervé ce carême plus rigoureuſement que tous les moines de l'Europe; auſſi je ſuis plus diaphane et plus maigre qu'aucun des anciens diſciples de *Loyola :* je reſſemble au *Lazare* ſortant de ſa niche.

Je me flatte, Monſieur, que votre ſanté eſt bonne, et que vos affaires ſont arrangées. Je m'intéreſſerai, juſqu'au dernier jour de ma vie, à tout ce qui peut vous toucher.

Conſervez-moi des bontés qui ſont la conſolation de mes derniers jours.

1778.

LETTRE CCLXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 20 d'avril.

Mon cher ange, vous m'avez ordonné de dépouiller le quatre pour habiller le cinq. Depuis cinq heures du matin, je déshabille fort aiſément ce quatre, mais je crains d'être un mauvais tailleur pour le cinq.

La généreuſe ſecrétaire eſt priée de corriger au ſecond acte un petit couplet d'*Argide*, qui me paraît un peu trop brutal pour un prince auſſi noble et auſſi vertueux que lui. Il faudrait, je crois, tourner ainſi cet endroit :

Ne t'énorgueillis point d'être né de ſon ſang ;
Souviens-toi de la fange où le ciel le fit naître.
Il a ſu la couvrir par les vertus d'un maître ;
Et les excès affreux qui l'ont trop démenti,
Te rendront au limon dont il était ſorti.

Je crois que *la Rive* et *Molé* joueront bien les rôles des enfans d'*Agathocle*, qu'*Idaſan* convient fort à *Monvel*, que les cheveux blancs et la voix de *Brizard* ſuffiront pour *Agathocle*, et que le rôle d'*Idace* eſt beaucoup plus dans le caractère de madame *Veſtris* que celui d'*Irène*, pourvu qu'elle ſe défaſſe de l'énorme multitude de ſes geſtes.

Enfin il me ſemble qu'Agathocle ſera beaucoup mieux joué qu'Irène, de laquelle Irène je ſuis bien cruellement mécontent.

Je me jette entre les bras de mon cher ange pour ma conſolation. Je ne demande que deux repréſentations d'Irène à la rentrée, pour égaler la gloire de M. *Barthe*. Il faut que je parte dans quinze jours, ſans quoi tout périt à Ferney. J'eſpère, au mois de ſeptembre, ne plus ſortir de deſſous les ailes de mon ange. (*a*) 1778.

(*a*) *Notice ſur M. le comte d'*ARGENTAL*; Extrait du Journal de Paris, du* 16 *de janvier* 1788.

Par M. de LA HARPE.

Monsieur le comte d'*Argental* fut pendant cinquante ans (*) l'ami de M. de *Voltaire :* ſa mort ne ſaurait être indifférente à ceux qui ont aimé ce grand-homme. Un autre grand-homme a dit : Il y a quelque choſe de ſacré dans les longs attachemens, *eſt aliquid ſacri in antiquis neceſſitudinibus* (*Cicéron*); et ſans doute ils ſont encore plus reſpectables quand le génie eſt à côté de l'amitié. Le plus intime ami de l'écrivain le plus célèbre de ſon ſiècle eſt, en quelque ſorte, un homme public; et c'eſt à ce titre que j'ai cru que vous pouviez, Meſſieurs, placer dans vos feuilles quelques lignes conſacrées à ſa mémoire; car, d'ailleurs, j'ai toujours penſé que celui qui a été aſſez heureux pour n'avoir à remplir que les devoirs d'une vie privée, ne doit guère recevoir d'autres tributs après ſa mort que les regrets et le témoignage de ceux qui l'ont connu et chéri; tributs beaucoup plus honorables que ces notices nécrologiques, aujourd'hui ſi multipliées, bien moins par le déſir d'honorer les morts que par la petite vanité de ſigner quelques phraſes imprimées, et pour parler au public, à qui tout le monde veut parler.

Je n'ai point eu l'honneur d'être l'ami particulier de M. le comte d'*Argental*; j'ai eu celui de vivre aſſez long-temps dans ſa ſociété et avec les perſonnes qui lui ont été les plus chères. Ce que j'ai à dire de lui n'eſt que l'expreſſion des ſentimens qu'il a laiſſés dans leur cœur, et le langage unanime de tous ceux qui l'ont approché. Les uns n'en parlent qu'avec les larmes de la reconnaiſſance et de la douleur, les autres qu'avec la plus affectueuſe eſtime. Son commerce plaiſait à tout le monde, et ſon caractère le feſait chérir de ſes amis.

(*) Et même pendant ſoixante et dix ans; et cette longue amitié ne fut jamais troublée par le moindre nuage.

1778. Il parait que M. d'*Argental* a été un des hommes les plus heureusement nés pour eux comme pour les autres. Passé les premières années de sa jeunesse, où l'on sacrifie plus ou moins aux passions de cet âge, il n'a eu que des inclinations douces et des plaisirs tranquilles. Il cultivait l'amitié, les lettres et la société : ce fut-là sa vie entière. Elle a toujours été la même, sans aucune altération, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Engagé quelque temps dans la magistrature, il en remplit les devoirs souvent penibles et gênans, avec une exactitude qui semblait ne lui rien coûter. Par une tournure d'esprit aussi heureuse que rare, tout ce qui était pour lui une obligation, était au nombre de ses plaisirs. Devenu depuis ministre d'une cour étrangère, les correspondances régulières qu'il entretenait avec elle, et qui pouvaient être un assez grand travail dans un âge fait pour le repos, devinrent le principal objet de ses soins, et parurent entrer dans ses goûts. Le premier de tous et le plus vif fut toujours celui des lettres. Il fut lié avec tout ce que la France a eu de plus célèbre en ce genre, mais surtout avec *Voltaire*. On peut dire que son amitié pour lui fut sa passion dominante : c'était une espèce de culte. L'amitié est la seule où la superstition soit sans danger ; elle n'a d'autre effet que d'agrandir à nos yeux celui que nous aimons ; et si c'est un excès, il n'est pas contagieux : d'ailleurs, qui jamais eut plus que *Voltaire* le droit de le justifier ?

M. d'*Argental* n'était point un de ces prôneurs charlatans qui s'énorgueillissent sous l'enseigne d'un grand nom. Son admiration pour *Voltaire* était un sentiment vrai et sans aucune ostentation ; il adorait ses talens comme il aimait sa personne, avec la plus grande sincérité. Il jouissait véritablement de ses confidences et de ses succès ; il n'en était pas vain, il en était heureux, et de si bonne foi, que tous ceux qui le voyaient lui savaient gré de ce bonheur. En effet, cette espèce de bonheur dont nous jouissons dans autrui, a quelque chose de si intéressant, que c'est peut-être le seul qui ne puisse exciter l'envie.

Avec beaucoup de douceur dans les mœurs, il n'avait pas moins de fermeté dans ses principes, deux choses qui ne s'allient pas communément ; et c'étaient surtout ses principes qui déterminaient ses affections. Il en donna une preuve remarquable et qui mérite d'être rapportée. Il était lié depuis long-temps, par une correspondance journalière, avec un homme tout-puissant dans cette même cour, dont lui-même était ici le ministre. Cet homme éprouva la plus éclatante disgrâce, et fut obligé de quitter son pays. Il vint à Paris, et dans des circonstances si délicates, où tout autre aurait pu craindre de s'exposer soi-même en paraissant attaché à un proscrit, M. le comte d'*Argental*, qui ne le connaissait que par ses lettres, ne permit pas qu'il eût d'autre maison que la sienne, et se montra publiquement et constamment son ami et son défenseur, au risque de perdre une place qui faisait alors la plus grande partie de sa fortune. Rien n'est si commun

aujourd'hui que de ſe vanter d'avoir *du caractère ;* mais on n'a pas coutume de le prouver de cette façon-là. 1778.

M. d'*Argental* ne ſe preſſait pas non plus de parler de *ſenſibilité ;* mais il avait en effet une ame très-ſenſible et un cœur aimant, et il n'attendait pas pour le montrer les grandes occaſions, qui ſont aſſez rares. Il avait cette ſenſibilité qui ſe montre dans tous les momens : il ſavait que, dans l'amitié, les petites choſes ſont d'un grand prix, parce qu'elles ſont de tous les jours. Perſonne n'eut plus que lui de ces attentions délicates et continuelles qui ſont le charme de la ſociété intime. Souvent ſes parens, ſes amis étaient agréablement ſurpris de tout ce qu'il imaginait pour leur faire voir combien il s'occupait d'eux : le déſir de leur plaire et de les voir heureux, était une de ſes penſées habituelles dans un âge où le plus ſouvent l'on n'eſt pas plus ſatisfait des autres que de ſoi-même ; et ceux qui vivaient avec lui racontent à ce ſujet des détails qu'on n'entend pas ſans attendriſſement.

Dans un accès de fièvre, qui fut le commencement de la maladie dont il eſt mort au bout de trois jours, il fit des vers pour une dame qui depuis bien des années était ſon amie intime, et dont l'amitié eſt faite pour honorer tous ceux qui peuvent la mériter (*). Il en feſait peu, quoiqu'il les aimât infiniment ; et l'on trouve encore dans ſes derniers vers un ſentiment aimable délicatement exprimé.

Il n'eſt pas néceſſaire de dire que l'ami de *Voltaire*, et le premier dépoſitaire de toutes ſes penſées et de tous ſes écrits, avait un goût naturellement juſte et un eſprit orné, nourri de la politeſſe de ce beau ſiècle de *Louis XIV*, dont il avait vu la fin. Ce goût devait le rendre un peu ſévère ſur celui d'aujourd'hui ; mais il aima toujours les vrais talens en tout genre ; et notre grand acteur *le Kain* trouva en lui un protecteur auſſi conſtant qu'affectionné.

Une longue vieilleſſe ſans douleur, ſans dégoûts et preſque ſans infirmités, devait être la récompenſe d'un eſprit doux, d'un bon cœur et d'un caractère aimable. Sans ambition, ſans cupidité, ſans orgueil, M. d'*Argental* conſerva juſqu'à la fin de ſes jours les mêmes goûts, les mêmes plaiſirs, les mêmes amis. Sa vie fut égale comme ſon humeur. Sa tête n'éprouva aucun affaibliſſement. Spectacles, littérature, événemens publics, il s'intéreſſait à tout autant que ceux qui pouvaient voir devant eux un long avenir. Sa ſanté même était aſſez bonne pour qu'on dût ſe flatter que ſa carrière pouvait ſe prolonger encore. Une fièvre ſoporeuſe le conduiſit au tombeau en peu de jours, auſſi doucement qu'il avait vécu ; et l'on peut dire qu'il s'eſt endormi dans la mort. Ceux qui le pleurent ont déſiré que je rendiſſe à ſa mémoire ce triſte hommage dont ils ſe ſeraient acquittés mieux que moi, puiſqu'ils ont mieux connu celui que je regrette avec eux.

(*) Madame de *Courteille*.

1778.

LETTRE CCLXXV.

A M. LE COMTE DE LALLI, *fils du général*,

Qui avait annoncé à l'auteur la caſſation de l'arrêt du parlement qui avait condamné ſon père à la mort. (*)

Le 26 de mai.

Le mourant reſſuſcite en apprenant cette grande nouvelle; il embraſſe bien tendrement M. de *Lalli;* il voit que le roi eſt le défenſeur de la juſtice; il mourra content.

(*) M. de *Voltaire* était au lit de la mort quand on lui fit part de cet événement; il ſembla ſe ranimer pour écrire ce billet qui peut être regardé comme les derniers ſoupirs de ce grand-homme; il retomba, après l'avoir écrit, dans l'accablement dont il n'eſt plus ſorti, et expira le 30 de mai 1778, âgé de quatre-vingt-quatre ans et quelques mois.

Fin du Tome douzième et dernier.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ANONYMES. *Sur des queſtions métaphyſiques.* Page 271

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d')

LETTRE I. 296
LETTRE II. 413
LETTRE III. 440

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 4
LETTRE II. 10
LETTRE III. 29
LETTRE IV. 34
LETTRE V. 46
LETTRE VI. 49
LETTRE VII. 57
LETTRE VIII. 65
LETTRE IX. 67
LETTRE X. 73
LETTRE XI. 90
LETTRE XII. 96

LETTRE XIII. 125
LETTRE XIV. 177
LETTRE XV. 197
LETTRE XVI. 208
LETTRE XVII. 214
LETTRE XVIII. 227
LETTRE XIX. 249
LETTRE XX. 261
LETTRE XXI. 264
LETTRE XXII. 265
LETTRE XXIII. 274
LETTRE XXIV. 285
LETTRE XXV. 292
LETTRE XXVI. 304
LETTRE XXVII. 315
LETTRE XXVIII. 321
LETTRE XXIX. 334
LETTRE XXX. 342
LETTRE XXXI. 350
LETTRE XXXII. 356
LETTRE XXXIII. 367
LETTRE XXXIV. 376
LETTRE XXXV. 382
LETTRE XXXVI. 386
LETTRE XXXVII. 390
LETTRE XXXVIII. 393
LETTRE XXXIX. 395
LETTRE XL. 403
LETTRE XLI. 407

LETTRE XLII. 411
LETTRE XLIII. 427
LETTRE XLIV. 430
LETTRE XLV. 432
LETTRE XLVI. 436
LETTRE XLVII. 437
LETTRE XLVIII. 445
LETTRE XLIX. 449
LETTRE L. 451
LETTRE LI. 453
LETTRE LII. 458

AUDIBERT. (M.) 192

B.

BACQUENCOURT. (M. de)
LETTRE I. 279
LETTRE II. 319

BAILLY, (M.) *de l'académie des ſciences.*
LETTRE I. 133
LETTRE II. 162
LETTRE III. 172
LETTRE IV. 344

BAUDEAU, (M. l'abbé) *auteur des Ephémérides du citoyen.* 78

BOCAGE. (Madame du) 413

BONCERF, (M. de) *auteur du livre intitulé : Les inconvéniens des droits féodaux.* 200

BOURGELAT. (M.) 32

C.

CHABANON. (M. de)

LETTRE I. 70
LETTRE II. 152
LETTRE III. 220
LETTRE IV. 348

CHATELLUX. (M. le chevalier de)

LETTRE I. 30
LETTRE II. 302
LETTRE III. 361
LETTRE IV. 374

CHRISTIN, (M.) *avocat à Saint-Claude.*

LETTRE I. 3
LETTRE II. 62
LETTRE III. 77
LETTRE IV. 99
LETTRE V. 196
LETTRE VI. 245
LETTRE VII. 340
LETTRE VIII. 433

COLINI. (M.) 444

CONDÉ. (Monſeigneur le prince de)

LETTRE I. 327
LETTRE II. 333

CONDORCET. (M. le marquis de) 309

CONSTANT DE REBECQUE. (M. le baron de)

LETTRE I. 13
LETTRE II. 76

CROIX, (M. de) *ſecrétaire du roi, ancien tréſorier de France, à Lille.*

LETTRE I. 365
LETTRE II. 439

CROIX, (M. de la) *avocat, qui lui avait envoyé pluſieurs de ſes mémoires.* 9

D.

DEBURE, (M.) *père, libraire à Paris.* 273

DEFFANT. (Madame la marquiſe du)

LETTRE I. 16
LETTRE II. 27
LETTRE III. 41
LETTRE IV. 53
LETTRE V. 63
LETTRE VI. 123

DELISLE. (M. le chevalier)

LETTRE I. 39
LETTRE II. 204

DELISLE DE SALES. (M.)

LETTRE I. 187
LETTRE II. 222
LETTRE III. 364
LETTRE IV. 414

DESESSARTS, (M.) *avocat, qui lui avait envoyé un mémoire pour deux nègres qui réclamaient leur liberté contre un juif.* 191

DIDEROT. (M.) 267

DIONIS DU SEJOUR, (M.) *conseiller au parlement, de l'académie des sciences, qui lui avait envoyé son Essai sur les comètes.*

LETTRE I. 7
LETTRE II. 218

DIXMERIE, (M. de la) *qui lui avait adressé des vers sur son retour à Paris.* 453

DODIN, (M.) *avocat à Paris.* 68

DUPONT, (M.) *chevalier de l'ordre de Vasa.*

LETTRE I. 88
LETTRE II. 115
LETTRE III. 179
LETTRE IV. 184

LETTRE V. 209
LETTRE VI. 211
LETTRE VII. 216

DUTERTRE, (M.) *notaire à Paris.*

LETTRE I. 329
LETTRE II. 378

E.

ENVILLE. (Madame la ducheſſe d') 21

ESPAGNAC, (M. le baron d') *qui lui avait envoyé l'Eloge du maréchal de Catinat, fait par M. l'abbé d'Eſpagnac, ſon fils.* 85

ETALLONDE DE MORIVAL. (M. d') 144

F.

FARGÈS, (M.) *conſeiller d'Etat.*

LETTRE I. 167
LETTRE II. 169
LETTRE III. 188

FAUGÈRES, (M. le baron de) *officier de marine, ſur un monument qu'il propoſe d'ériger aux grands-hommes du ſiècle de Louis XIV, dans la place de Montpellier.* 232

FLORIAN. (M. le chevalier de)

LETTRE I. 12
LETTRE II. 325

FLORIAN. (M. le marquis de)

LETTRE I. 323
LETTRE II. 454

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, (M.) *qui lui avait envoyé une copie de ſon Diſcours ſur les dégoûts de la littérature, et qui l'avait conſulté ſur le projet d'une édition de ſes œuvres.* 421

G.

GOLTZ, (M. le baron de) *miniſtre du roi de Pruſſe.* 22

GUDIN DE LA BRENELLERIE. (M.)

LETTRE I. 290
LETTRE II. 349

H.

HARPE. (M. de la)

LETTRE I. 43
LETTRE II. 81
LETTRE III. 86
LETTRE IV. 111
LETTRE V. 147
LETTRE VI. 194
LETTRE VII. 225
LETTRE VIII. 241
LETTRE IX. 248

LETTRE X. 259
LETTRE XI. 269
LETTRE XII. 358
LETTRE XIII. 369
LETTRE XIV. 405
LETTRE XV. 409
LETTRE XVI. 423
LETTRE XVII. 434

HENRIQUEZ, (M.) *graveur.* 338

L.

LALANDE. (M. de) 25

LALLI, (M. le comte de) *fils du général, qui avait annoncé à l'auteur la cassation de l'arrêt du parlement qui avait condamné son père à la mort.* 459

LAMBERT, (M. le comte de) *auteur du mémorial d'un mondain.* 337

LAUNAY, (M. de) *maître des requêtes.* 429

LAUS DE BOISSY, (M.) *qui lui avait envoyé une seconde édition de sa critique des Trois siècles.*

LETTRE I. 48
LETTRE II. *Sur sa réception à l'académie des Arcades de Rome.* 237

LE GENTIL. (M.) 255

LE KAIN. (M.) 450

LIGNE. (M. le prince de) 314

M.

MALESHERBES, (M. de) *miniſtre d'Etat.* 113

MARMONTEL. (M.)

LETTRE I. 201

LETTRE II. 359

MESSANCE, (M. de) *receveur des tailles en Forez, qui lui avait envoyé ſes calculs ſur les probabilités de la durée de la vie.* 379

MEUNIER. (M. de) 263

MIRBECK, (M. de) *avocat aux conſeils et ſecrétaire du roi, qui lui avait envoyé un exemplaire imprimé de la requête des habitans du mont Jura, contre les moines de Saint-Claude.*

LETTRE I. 326

LETTRE II. 339

MORELLET. (M. l'abbé)

LETTRE I. 82

LETTRE II. 87

LETTRE III. 119

LETTRE IV. 142

LETTRE V. 145

LETTRE VI. 183

N.

NOAILLES. (M. le maréchal de) 352

P.

PANCKOUCKE, (M.) *libraire à Paris.*
LETTRE I. 341
LETTRE II. 362
PARMENTIER. (M.) 45
POMARET. (M. de)
LETTRE I. 219
LETTRE II. 260
LETTRE III. 336

R.

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)
LETTRE I. 19
LETTRE II. 37
LETTRE III. 71
LETTRE IV. 102
LETTRE V. 281
LETTRE VI. 331
LETTRE VII. 346
LETTRE VIII. 372
LETTRE IX. 389

LETTRE X. 397
LETTRE XI. 441
ROCHEFORT. (M. le comte de) 456
ROCHEFOUCAULD. (M. le duc de la) 23

S.

SAINT-JULIEN. (Madame de)
LETTRE I. 24
LETTRE II. 59
LETTRE III. 94
LETTRE IV. 97
LETTRE V. 105
LETTRE VI. 108
LETTRE VII. 109
LETTRE VIII. 113
LETTRE IX. 120
LETTRE X. 131
LETTRE XI. 135
LETTRE XII. 154
LETTRE XIII. 223
LETTRE XIV. 239
LETTRE XV. 243
LETTRE XVI. 252
LETTRE XVII. 257
LETTRE XVIII. 287
LETTRE XIX. 298
LETTRE XX. 306
LETTRE XXI. 353

SAURIN. (M.), 401

SAUVIGNI. (Madame de) 14

SCHOMBERG, (M. le comte de) *maréchal des camps et armées du roi, &c.*

LETTRE I. 93
LETTRE II. 416
LETTRE III. 422

SELIS, (M.) *professeur au collége d'Harcourt.* 366

SPALANZANI. (M. l'abbé)

LETTRE I. 203
LETTRE II. 246

T.

THIBOUVILLE. (M. le marquis de)

LETTRE I. 156
LETTRE II. 300
LETTRE III. 317
LETTRE IV. 418
LETTRE V. 425

TOURAILLE. (M. le comte de la)

LETTRE I. 332
LETTRE II. 386

TOTT. (M. le baron de) 278

TRESSAN. (M. le comte de)

LETTRE I. 175
LETTRE II. 206
LETTRE III. 297
LETTRE IV. 380

TRUDAINE. (M. de)

LETTRE I. 127
LETTRE II. 140
LETTRE III. 164
LETTRE IV. 311

TURGOT, (M.) *miniſtre d'Etat, contrôleur général des finances.*

LETTRE I. 129
LETTRE II. 137
LETTRE III. 149
LETTRE IV. 157
LETTRE V. 161
LETTRE VI. 181
LETTRE VII. 230

V.

VAINES, (M.) *premier commis des finances.*

LETTRE I. 36
LETTRE II. 61
LETTRE III. 75
LETTRE IV. 84
LETTRE V. 153
LETTRE VI. 195
LETTRE VII. 212
LETTRE VIII. 221
LETTRE IX. 229
LETTRE X. 236
LETTRE XI. 241
LETTRE XII. 277
LETTRE XIII. 284
LETTRE XIV. 293
LETTRE XV. 370
LETTRE XVI. 375
LETTRE XVII. 384
LETTRE XVIII. 385
LETTRE XIX. 404
LETTRE XX. 410
LETTRE XXI. 447
LETTRE XXII. 456

VASSELIER. (M.) 206

VIDAMPIERRE. (Madame la comteſſe de) 238

VILLETTE. (M. le marquis de) 399

VILLEVIEILLE. (M. le marquis de)

LETTRE I. 295

LETTRE II. 363

VITRAC, (M. l'abbé de) *sous-principal du collége de Limoges, des académies de Montauban, Clermont-Ferrand, la Rochelle, &c.* . . . 189

Fin de la Table du tome douzième et dernier.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA
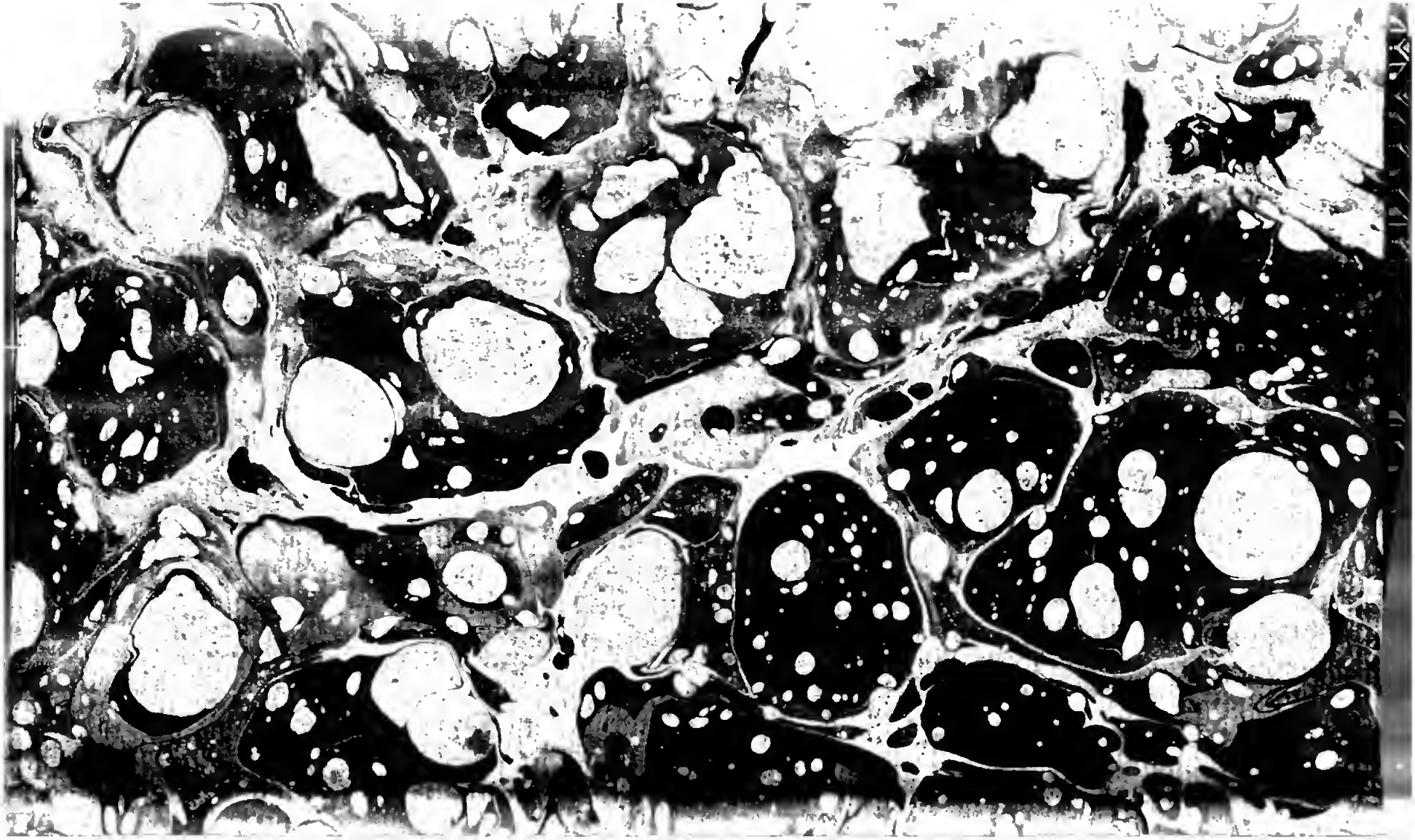
A15145